LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7¢ | Montréal, lundi 6 avril 1964 / S. Célestin, pape

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 146 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

1,100 per s, dont 630 enfants, pent au feu

—Voir page 3

EXPO
Le contrat pour la construction de l'estacade est accordé (page 3)

CECM
Les 150 participants au colloque de la Commission des écoles catholiques de Montréal optent pour l'élection des commissaires par le peuple et l'ouverture des classes de belles-lettres sans attendre la seconde tranche du rapport de la commission Parent (page 10)

L'AVENIR DU QUEBEC
Le maire Drapeau : le Québec devra choisir entre une confédération binationale ou l'indépendance complète — René Lévesque : un Québec indépendant est économiquement viable (page 15)

ETATS GENERAUX
Une trentaine d'associations de caractères divers se sont réunies à Lévis pour fonder les premiers Etats généraux de la nation canadienne-française (page 15)

KHROUCHTCHEV
Le chef soviétique déclare en Hongrie que l'équilibre des forces favorise le communisme contre le capitalisme (page 27)

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 39
Bandes dessinées / 46
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc / 48
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 26
Immeuble / 12
Les Tribunaux / 7
Loisirs et récréation / 23
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 20
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 49, 51
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 14

DERNIÈRE HEURE

Pour bientôt, un vaccin contre la leucémie ?

WASHINGTON. (PA) — Une sommité de la science aux Etats-Unis prévoit qu'une victoire spectaculaire est en vue sur le plan de la guerre contre la leucémie. Tout indique qu'un nouveau vaccin sera mis au point. Le docteur Kenneth M. Endicott, directeur de l'Institut national du cancer, a dit que la leucémie, c'est-à-dire le cancer du sang, pourrait passer — dans un avenir pas trop éloigné — d'une maladie complètement incurable à une infection parfaitement curable. Dans une déclaration en présence d'une sous-commission gouvernementale, le médecin a dit que ses collègues avaient "bon espoir de mettre au point un vaccin" pouvant combattre ce genre de cancer.

L'optimisme du savant découlent de recherches qui semblent sur le point d'établir que la leucémie est causée par un virus que des procédés chimiques pourraient bien parvenir à combattre.

LA MÉTÉO

MIN. : 35 Max. : 45
Nuages, pluie



EVACUATION EN VITESSE — On voit ici quelques-unes des Soeurs grises de la Charité occupées à sauver du matériel de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, à Lévis, qui fut la proie des flammes pendant plus de douze heures hier.

photo LA PRESSE

36,000 chômeurs doivent attendre leurs prestations

par **Robert RICE**

OTTAWA. (PC) — La Commission d'assurance-chômage a réussi, en grattant le fond de sa caisse, à accumuler suffisamment d'argent pour surmonter la crise à laquelle elle avait à faire face.

Le ministre du Travail, M. MacEachen, annonce que la commission pourra, aujourd'hui, verser une somme de plus de $2,000,000 en allocations à quelque 48,000 sans-travail.

Mais les allocations auxquelles ont droit 36,000 autres chômeurs, allocations normalement postées par chèque, seront retenues jusqu'à ce que le gouvernement ait été autorisé à avancer un prêt à la caisse de la commission.

M. MacEachen a déclaré samedi que le ministère des Postes ferait parvenir à la commission, dès aujourd'hui, soit 24 heures plus tôt que d'habitude, les sommes qu'il a perçues de la vente des timbres et des crédits d'affranchissement de l'assurance-chômage.

Ces sommes faciliteront le paiement comptant des allocations à l'ouverture des 206 bureaux de la commission.

Adoption ce soir ?

La crise fut provoquée par le refus du sénateur Grattan O'Leary de permettre à la Chambre haute d'approuver à l'unanimité, comme le veut le règlement, vendredi soir, un bill de $130,800,000 autorisant le gouvernement à renflouer la caisse de la commission.

Le sénateur O'Leary déclara que le gouvernement assimilait le Sénat à un "phonographe" en comptant qu'il ferait exception à ses règlement afin de ratifier en une seule séance le bill monétaire à temps pour qu'il reçût la sanction royale à la dernière minute.

En refusant de se rendre à cette demande, le sénateur faisait reporter l'adoption du bill en troisième lecture à la séance de ce soir.

A moins d'imprévu, la mesure sera approuvée par le Sénat et recevra la sanction royale ce soir.

Le gouvernement pourra alors prêter jusqu'à $55,000,000 à la commission, ce qui lui permettra de financer la caisse pour les deux prochains mois, époque où les indemnités de chômage sont en général les plus élevées.

Tout indique que le prêt sera avancé quelques minutes après que le bill aura reçu l'assentiment royal, ce qui permettra d'adresser en vitesse par la poste les chèques en souffrance.

Difficultés depuis 1963

Le problème financier de la commission se pose depuis quelques années.

La caisse fut d'abord créée lors du lancement du programme d'assurance-chômage en 1941. A la faveur d'une économie en plein essor et d'un chômage réduit à son minimum, la commission accumula une respectable réserve de $926,700,000, point culminant atteint en 1956.

Puis le chômage augmentant, la réserve commença à se contracter. Un fort chômage saisonnier contribua à drainer les ressources de la caisse en raison des allocations supplémentaires versées durant les mois d'hiver.

Finalement en avril 1963, la caisse était épuisée et le gouvernement conservateur lui vint en aide en lui prêtant $25,000,000.

Lorsque les libéraux prirent le pouvoir, ils continuèrent de soutenir la caisse. En août de l'an dernier, les contributions des patrons, des employés et du gouvernement avaient amorti les prêts et rétabli l'ordre dans les finances de la commission.

Une nouvelle loi

La caisse demeura solvable jusqu'à il y a quelques jours. Elle accusait, mardi dernier, un déficit de $4,500,000.

En 1961, le gouvernement conservateur nomma un comité d'enquête spécial dont l'attribution consistait à prévenir pa-

Voir CHOMEURS en page 2

Aux Canadiens anglais de faire les premiers pas vers l'unité

—Robert L. Stanfield

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert L. Stanfield, a demandé à ses compatriotes de dangue anglaise de faire les premiers pas en vue d'instaurer des "relations dans un climat de confiance", entre les Canadiens d'expression française et ceux de langue anglaise.

"Rien ne nous empêche d'avoir deux langues et deux cultures au pays, sans que soit détruite pour autant la notion de nation", a dit le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Dans son allocution prononcée devant le Canadian Club de Montréal, M. Stanfield a dit que les Canadiens anglais devraient accepter avec plaisir la langue et la culture française au Canada comme "une réalité constante". Cela n'exige rien de plus que l'acceptation de la réalité et le fait de reconnaître que la culture française est une richesse qui a largement contribué, et continuera de le faire, à notre patrimoine national".

Un bon nombre de Canadiens sont effrayés par les revendications formulées à l'heure actuelle en faveur du bilinguisme. D'aucuns semblent croire qu'on exige que tous les Canadiens soient bilingues d'un océan à l'autre.

"Une telle demande ne serait pas réaliste ainsi que le constatent les Canadiens qui vivent dans les régions du Canada essentiellement anglaises. Si je les comprends bien, les chefs de file du Québec ne réclament pas de choses pareilles."

Emblèmes nationaux

M. Stanfield estime que la plus grande part de tension relativement aux problèmes linguistiques et culturels pourrait être réduite rapidement Une façon d'y parvenir consisterait à résoudre certains des problèmes connexes comme par exemple ceux des "symboles nationaux", c'est-à-dire l'adoption d'un hyne national et d'un drapeau distinctif.

"Nous pouvons sûrement posséder un hymne national et un drapeau distinctif qui uniraient le Canada", a ajouté le conférencier.

"Je tiens à insister sur le fait que quand je parle d'adopter des symboles nationaux, je ne parle pas de la Couronne britannique qui est, naturellement, partie intégrante de notre constitution."

Le problème du Canada français est économique tout autant que culturel, estime le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. Parce que l'anglais est la langue qui prédomine en Amérique du Nord, il est nécessaire de parler anglais pour faire des affaires dans n'importe quelle région du continent.

Voir STANFIELD en page 2

Notre caisse de retraite n'a pas besoin du Québec

—Mlle LaMarsh

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré hier que le plan de caisse de retraite du gouvernement fédéral est conçu de telle sorte qu'il puisse fonctionner pour n'importe lequel groupe, malgré l'absence du Québec et même de l'Ontario.

Elle a cependant précisé dans une entrevue que le gouvernement fédéral n'avait aucune raison de croire qu'une autre province que le Québec ait l'intention de ne pas participer au plan fédéral. Par ailleurs, toujours selon Mlle LaMarsh, ce serait mal l'interpréter que de prétendre que le programme de retraite est pensé en fonction de la non-participation du Québec et de l'Ontario.

Notre projet, a-t-elle dit, a été fait de manière à ce qu'il puisse fonctionner avec le même niveau de bénéfices et de contributions que celui défini le mois dernier aux communes, et ce, nonobstant l'importance du groupe ou du nombre de personnes auquel il s'applique.

Si les deux provinces principales du pays ne participaient pas au plan fédéral, cela ne modifierait que le nombre de personnes couvertes par le plan, les bénéfices et les contributions ne subissant aucun changement.

MacArthur est mort

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le général Douglas MacArthur, héros de trois guerres, est décédé hier après-midi à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, à l'âge de 84 ans.

Dès l'annonce de sa mort, le président Johnson a donné l'instruction que l'ancien commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique "soit inhumé avec tous les honneurs qu'une nation reconnaissante peut accorder à un héros qui vient de succomber".

Sur sa tombe, à l'adresse de son épouse et de son fils Arthur, âgé de 26 ans, ont afflue de toutes parties du monde les hommages et les témoignages de condoléances.

L'illustre malade est mort "paisiblement et tout doucement", a déclaré hier le général Henry Murphy, commandant de l'hôpital Walter Reed. "Il a été difficile de dire à quel moment précis il a rendu le dernier soupir", a ajouté le général Murphy. "Sa respiration est devenue moins profonde, son coeur a battu plus faiblement et soudainement, il a cessé de respirer."

Deuil national

Au chevet du général se trouvaient sa femme et son fils, ainsi que le colonel Harvard Smith, frère de Mme MacArthur.

En fin d'après-midi, la dépouille mortelle du grand soldat a quitté l'hôpital militaire dans une ambulance, pour être transportée à New-York, où elle sera exposée aujourd'hui à la caserne du 7ème régiment de la Garde nationale. Demain, le corps du général sera ramené à Washington en train et sera exposé à l'hommage de la foule toute la journée dans la rotonde du Capitole. Il sera inhumé jeudi à Norfolk, en Virginie, dans le mémorial du général Douglas MacArthur.

Un porte-parole de la Maison blanche a annoncé que tous les drapeaux américains seront en berne à Washington et à travers les 50 Etats de l'Union jusqu'après les funérailles du général, ainsi que dans les ambassades des Etats-Unis à travers le monde, et dans les bases militaires des Etats-Unis d'outre-mer.

Les médecins attribuent la cause du décès à un arrêt du foie et du rein. Depuis le 6 mars dernier, le héros de Cor-

Voir MAC ARTHUR en page 2

Autres informations en pages 27 et 40

Londres propose d'étendre les tarifs préférentiels à tous les pays pauvres

GENEVE. (PA, AFP) — La Grande-Bretagne a offert aujourd'hui d'admettre sans droits de douane les matières premières de tous les pays en voie de développement et de leur consentir les préférences tarifaires dont bénéficient actuellement les pays du Commonwealth.

Cette offre est contenue dans un plan en 10 points soumis par M. Edward Heath, secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie, à la conférence mondiale du commerce.

M. Heath a expliqué que si ce programme était appliqué, les pays du Commonwealth qui subiraient des inconvénients du fait de partager leurs préférences tarifaires avec d'autres pays devraient être compensés autrement. Il nous faudra donc obtenir la coopération des autres grands pays industriels pour que ce programme fonctionne, a-t-il ajouté.

Des compensations

En retour des concessions qu'elle offre, la Grande-Bretagne s'attend que les Etats-Unis et les pays européens acceptent plus largement les produits des pays sous-développés, qu'ils soient du Commonwealth ou non. Quant à l'abandon ou à la revision des préférences faisant l'objet d'ententes avec des pays du Commonwealth, la Grande-Bretagne ne prendrait aucune décision sans le consentement de ces gouvernements.

Le plan britannique a été exposé à un certain nombre de délégués du Commonwealth au cours d'entretiens privés avec M. Heath en fin de semaine. On croit savoir que le plan sera discuté à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se tiendra à Londres en juillet.

Le plan britannique vise avant tout à libéraliser le commerce des produits tropicaux, des matières premières et des produits semi-manufacturés des pays en voie de développement.

Les 10 points

Voici les 10 points de ce plan: 1—Blocage à leur niveau actuel des restrictions au commerce des pays sous-développés pour tous les produits les intéressant; 2—fin de toutes les restrictions quantitatives affec-

Voir TARIFS en page 2

M. Johnson n'est pas étonné des résultats de la réunion de Québec

par **Jean SISTO**

M. Daniel Johnson n'est pas étonné des piètres résultats obtenus lors de la dernière conférence fédérale-provinciale. Ils étaient prévisibles. "M. Jean Lesage récolte aujourd'hui ce qu'il a semé hier quand il était ministre à Ottawa", a dit le chef de l'opposition à son arrivée à Dorval, samedi matin. Quant à appuyer le gouvernement s'il se voit forcé d'imposer une double taxation, l'Union nationale s'assurera, avant de le faire, que le fardeau supplémentaire des taxes ne retombera pas encore sur les "gagne-petit".

Frais et dispos, M. Johnson est revenu samedi d'un voyage de 14 jours en Europe, dans les pays scandinaves en particulier où, en compagnie de M. André Lagarde, il s'est surtout intéressé à la fonction d' "ombudsman," protecteur public.

"Un cul-de-sac"

"Je ne suis pas surpris", a dit M. Johnson après avoir pris connaissance brièvement des résultats de la conférence. "Je regrette d'ailleurs que la tournure des événements soit néfaste pour le Canada tout entier. Nous sommes dans une impasse, un cul-de-sac dont il faudra sortir un jour ou l'autre... je ne sais trop comment. Mais la meilleure solution demeure la renégociation d'un pacte fédératif basé sur deux nations, de bâtir un nouveau Canada à partir d'une constitution pensée au Canada, pour le Canada."

M. Johnson s'est défendu de se faire l'avocat d'un Québec indépendant en réclamant une constitution fondée sur l'existence de deux nations. A ses yeux, la reconnaissance constitutionnelle de ce fait des deux nations non seulement est le gage d'un Canada uni, mais d'un Canada distinct lui-même des Etats-Unis.

"Le Canada anglophone, a-t-il dit, acquiert de plus en plus la conscience d'être une nation. De même langue, de même culture il est normal que ses citoyens regardent vers Ottawa et désirent un gouvernement central fort. Il est tout aussi normal que les Québécois, de leur côté et pour les mêmes raisons en quelque sorte, se tournent vers Québec".

L'Union nationale appuiera-t-elle ou combattra-t-elle une mesure gouvernementale visant à établir une double imposition ?

"Tout dépendra de la façon dont la mesure sera conçue", a déclaré M. Johnson, qui a tenu à préciser que l'UN s'était déjà vue forcer de décréter une double taxation . . . et que M. Lesage, alors ministre fédéral,

Voir JOHNSON en page 2

Il faut un Etat central fort — Laing

JORDAN HARBOR. (PC) — Selon le ministre des Affaires du Nord, M. Arthur Laing, l'avenir du Canada dépend d'un gouvernement central fort et non pas d'un culte des personnalités comme celui qui a prévalu sous le gouvernement progressiste-conservateur.

"Notre seule chance réside dans un gouvernement qui fait des lois et non dans un gouvernement personnalisé, a dit M. Laing. Il semble que nous ayons adopté le culte de la personnalité au Canada. De plus, la demande de pouvoirs régionaux est insatiable. Enfin, notre géographie un peu particulière aggrave tous ces problèmes".

Le ministre qui parlait à une réunion de l'association libérale régionale a rappelé par la suite que le gouvernement libéral avait remis le Canada sur pied et que la bonne image que les autres nations avaient du Canada était due à ce même gouvernement.

Auschwitz: l'auditoire révolté demande la mort d'un accusé

FRANCFORT, Allemagne, (UPI) — Une foule de spectateurs s'est bagarrée au procès des criminels de guerre d'Auschwitz aujourd'hui, et plusieurs ont crié: "Qu'on pende le pourceau!" à un intimé accusé d'avoir condamné des enfants juifs à la chambre à gaz.

D'autres spectateurs ont crié: "Tuez-le ! Tuez-le !" C'est la première fois, depuis des semaines, que le tribunal perd toute maîtrise de l'assistance au fameux procès.

L'accusé, l'un des 21 à subir son procès pour complicité dans la mort de millions de pensionnaires à Auschwitz, s'appelle Oswald Kaduk.

La bagarre a éclaté lorsque l'un des témoins a accusé Kaduk d'avoir tué des enfants juifs qui lui demandaient grâce. Les spectateurs ont aussitôt quitté leur siège en hurlant et se sont dirigés au banc des 21 accusés.

Furieux de se voir accablé d'une pareille accusation, Kaduk a bondi sur son siège, et son visage est devenu tout rouge. Il a brandi le poing en criant au témoin, Ludwig Woerl, ancien détenu à Auschwitz:

—"Tu n'es qu'un sacré menteur ! Tu mens ! Tu mens !

Woerl, un petit homme trapu, a répliqué aussitôt : "Tu as fait ça ! Je t'ai vu ! Tu ne peux pas le nier !"

Le président du tribunal, le juge Hofmeyer, a tenté de calmer l'assistance. Mais l'auditoire s'est mise à faire du chahut durant trois minutes.

Les gardes qui n'avaient eu presque rien à faire depuis le début du procès, le 20 décembre dernier, durent s'interposer entre Kaduk et la foule, littéralement hors d'elle-même à l'audition de l'histoire la plus fantastique qu'aient connue les camps de concentration nazis.

Le crime

"Environ une douzaine d'enfants juifs, âgés de 3 à 11 ans, avaient été conduits au camp où ils savaient qu'ils périraient dans les chambres à gaz. Quelques-uns d'entre eux, des mioches de 4 à 5 ans, sont venus me voir et m'ont montré leurs bras", raconte Woerl.

"Regardez, dirent-ils, nous sommes forts et nous pouvons travailler. Je vous en prie, ne nous laissez pas périr dans la chambre à gaz. Nous ne voulons pas mourir de cette façon", dirent les enfants, selon Woerl, l'homme de confiance au camp.

"J'ai été abasourdi, ajoute-t-il. Il fallait que je fasse quelque chose, mais on me fit savoir que l'ordre d'exécution venait de Berlin. Je suis retourné voir les gosses. Ils ne voulaient pas me quitter. Mais tout près, enchaîne Woerl, la voix indignée, il y avait ce Kaduk, ce meurtrier, qui, à la pointe de son pistolet, mena sur-le-champ les enfants à la chambre à gaz."

C'est à la suite de ce récit que l'auditoire s'est déchaîné. A la fin, cependant, le juge parvint à rétablir l'ordre, ce qui n'a pas empêché Kaduk de protester de nouveau. "On m'a insulté, vocifera-t-il. On ne me fera pas taire si facilement !"

Ce fut de nouveau le tumulte et le juge dut faire évacuer la salle.

Des bandits torturent un couple

Trois bandits masqués ont fait irruption, tard hier soir, dans la maison de M. et de Mme Louis-Joseph Lamy, âgés respectivement de 65 et de 62 ans, à Saint-Léon, comté de Maskinongé. Ils les ont ligotés à des chaises puis les ont sommés de révéler l'endroit où se trouvait le coffre-fort de la maison ou encore celui où était caché l'argent.

N'obtenant que des dénégations, ils ont décidé de les torturer en leur brûlant les bras avec des allumettes et des briquets.

M. et Mme Lamy ont continué d'affirmer qu'il n'y avait pas d'argent dans la maison. Les bandits les ont alors enveloppés dans des couvertures puis ont fait le sac systématique des lieux, bouleversant et brisant tout ce qui leur tombait sous la main.

Finalement, ils ont filé avec $85 en argent et $300 en bijoux. Le sergent Gérard Rivest, de la PP, alerté peu après, a dépêché des limiers sur les lieux pour enquête.



UN PEU PLUS ET... — Robert Rousseau a été la grande vedette de la victoire de 4-2 du Canadien aux dépens des Maple Leafs de Toronto, samedi soir, au Forum. Rousseau a marqué le but gagnant, mais sur cette photo il a trouvé le gardien de buts Johnny Bower sur son chemin et son lancer a raté le filet de peu.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Des Canadiens obtiennent des contrats commerciaux avec la Chine communiste

HONG-KONG. (Reuter) — Une mission commerciale canadienne a réussi durant ces trois derniers jours à obtenir de nombreux contrats commerciaux avec des représentants de la Chine communiste venus les rencontrer à Hong-kong.

M. W. M. Anderson, qui dirigeait la mission, a déclaré qu'il ne pouvait en dire davantage au sujet des contrats, ceux-ci ayant obtenus par 41 hommes d'affaires, désireux de garder le secret au sujet de leurs transactions.

Le porte-parole du groupe a précisé que les discussions avaient été des plus profitables. "Le Canada, a dit M. Anderson, espère étendre son commerce avec la Chine communiste. Les Chinois peuvent nous vendre de nombreux articles que nous pouvons écouler sur le marché canadien".

Le groupe s'était rendu à Hong-kong sous les auspices du "Vancouver Board of Trade". Les 41 hommes d'affaires se rendront maintenant à Tokyo.

Entre-temps, M. Alvin Hamilton, ancien ministre canadien de l'Agriculture, maintenant député de l'opposition à Ottawa, est revenu aujourd'hui à Hong-kong après une visite en Chine communiste où il a pu discuter de l'augmentation possible du commerce sino-canadien. M. Hamilton est sur le point de revenir au Canada.

Il a pu rencontrer de nombreux dirigeants chinois, dont le premier ministre Chou En-lai, et discuter commerce avec eux. Il a ensuite visité plusieurs villes chinoises, notamment des villes portuaires.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

s'y était opposé, dans un discours prononcé le 14 avril 1954.

Le chef de l'opposition a ajouté que ce problème dépassait la simple politique partisane. Il a rappelé que son parti, en 1954, n'avait fait retomber le fardeau des nouvelles taxes que sur les gens ayant un revenu de $10,000 ou plus. "Parallèlement, le gouvernement de M. Duplessis avait rehaussé les exemptions de base, de manière que les revenus faibles ou moyens fussent soustraits à la mesure."

Si le gouvernement Lesage envisage une mesure analogue, M. Johnson a clairement laissé entendre que son parti ne s'y opposerait pas.

L'ombudsman

Mais M. Johnson tenait surtout à parler de l'ombudsman. Le but de son voyage en Europe était d'étudier cette fonction créée dans les pays scandinaves : avec M. André Lagarde, ex-organisateur en chef de l'UN pour la région de Montréal, qui fut accusé dans "l'affaire des faux certificats d'élection", il revient plus convaincu que jamais de la nécessité de créer au Québec une fonction semblable avec des modifications.

L'ombudsman est "un protecteur du peuple", haut fonctionnaire qui surveille, en Suède, l'administration gouvernementale, les ministres et mêmes les juges. Il est nommé pour quatre ans, véritable personnage puissant au point d'avoir accès à tous les dossiers du gouvernement ou de ce qu'en émane, et d'assister aux réunions du Cabinet !

Choisi par le Parlement, l'ombudsman joue un peu le rôle de chien de garde, de protecteur du peuple en face de la bureaucratie gouvernementale. M. Johnson croit que d'établir une telle fonction serait conciliable avec le système juridique du Québec. Elle aiderait, selon lui, à dépolitiser l'administration, et préviendrait les accusations lancées sans fondement.



M. DANIEL JOHNSON
scrutant les résultats ...
photo LA PRESSE

Le Congrès du Brésil s'apprête à élire un successeur à Goulart

RIO DE JANEIRO. (UPI, Reuter) — Les chefs militaires qui ont mené la révolte contre le gouvernement Goulart, au Brésil, envisageraient aujourd'hui de suspendre les activités du Congrès afin de hâter l'installation du général Humberto Castelo Branco au poste de président provisoire du pays.

Castelo Branco, le chef d'état-major qui a mené la rébellion, a été désigné pour agir comme prochain président du Conseil par sept gouverneurs d'Etat et une majorité des généraux de l'armée qui ont participé au coup d'Etat contre le président Goulart.

Immédiatement après le coup d'Etat, le nouveau gouvernement a lancé une campagne contre les gauchistes. Les autorités déclarent qu'au moins 600 suspects communistes ont été arrêtés dans le district de Rio seulement, et selon des sources officieuses, 3,000 suspects seraient derrière les barreaux dans tout le pays.

Bien que Castelo soit le chef désigné des leaders de la révolte, son accession immédiate au pouvoir n'est pas possible à cause de provisions constitutionnelles.

Arrestations

Selon des émissions de la radio de l'Uruguay, captées à Buenos Aires, des rumeurs non confirmées voulaient que la guérilla ait éclaté dans le nord-est du Brésil et que le nouveau gouvernement ait pris des mesures radicales.

Le gouverneur de l'Etat de Guanabara, dont Rio de Janeiro est la capitale, M. Carlos Lacerda, a déclaré que son nom et celui du général Castelo Branco figuraient sur une liste noire trouvée sur des Chinois qui ont été arrêtés à Rio et seront probablement inculpés de subversion et peut-être d'espionnage.

Réfugié en Uruguay, M. Goulart a dit à des reporters : "Je n'ai pas renoncé à la présidence.

Le communisme

M. Goulart a rappelé que la politique de son gouvernement visait à améliorer le sort du peuple brésilien et que c'est ce qui avait déclenché la révolte qui renversa son gouvernement.

Il soutint que tous ses décrets étaient constitutionnels et n'avaient d'autre but que l'intérêt du peuple.

"Le meilleur moyen de combattre le communisme, dit-il, c'est de satisfaire ses revendications et ses besoins."

La météo

Minimum cette nuit : 35
Maximum de main : 45
Lever du soleil : 5 h. 25
Coucher du soleil : 6 h. 30

Bureau météorologique du Canada, DORVAL. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, St-Maurice, Abitibi et Pontiac-Témiscamingue** nébulosité croissante. Neige légère ou pluie cet après-midi ou ce soir. Températures près de la normale. Vents légers. De l'est de 15 à 20 milles cet après-midi. Maximum à Montréal et Ottawa 40; à Val d'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue, Ste-Agathe et La Tuque 35.

Aperçu pour demain : pluie ou neige. Températures saisonnières.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : ensoleillé. Nébulosité croissante cet après-midi. Neige ou pluie ce soir. Frais. Vents légers. Maximum à Québec et Sherbrooke 35.

Aperçu pour demain : neige ou pluie. Frais.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : ensoleillé et frais. Vents légers. Maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles 35.

Aperçu pour demain : neige. Frais.

Pékin s'engage à protéger le Cambodge

PNOM PENH. (AFP) — "S'il y a la guerre au Cambodge, la Chine interviendra", a déclaré le 31 mars, selon des sources officielles, Mao Tsé-toung, au cours d'une audience accordée au général Lon Bol et à la mission militaire cambodgienne visitant la Chine. "J'approuve et je soutiens entièrement la politique menée par le chef d'Etat et le gouvernement khmers contre les impérialistes et leurs acolytes" a-t-il ajouté. La mission cambodgienne a déclaré de son côté que le Cambodge serait sans hésiter auprès de la Chine en cas de guerre contre ce pays".

Jamais le président Mao n'avait pris d'engagement aussi catégorique envers le Cambodge.

Par ailleurs, à l'occasion de la réunion qui marque le 9e anniversaire du Conseil des ministres de l'OTASE, à Manille, M. Kouthi Suphamongkon, secrétaire général de cet organisme, a manifesté un certain scepticisme quant aux suggestions du général de Gaulle pour la neutralisation du Sud-Est de l'Asie. Il a déclaré que l'exemple du Laos montrait clairement que la neutralisation n'était pas possible.

STANFIELD

SUITE DE LA PAGE 1

La fonction publique

Une mesure qui pourrait être prise pour réduire les désavantages économiques du Canadien d'expression française "pourrait fort bien être reliée à la fonction publique au sein du gouvernement fédéral".

"Les Canadiens d'expression anglaise devraient être prêts à accepter des mesures que le gouvernement fédéral juge nécessaires pour faire en sorte que les Canadiens de langue française puissent bénéficier de chances d'avancement égales au sein de la fonction publique...

"La population de la Nouvelle-Ecosse se demande cependant, non sans inquiétude, si les aspirations du Québec, qui désire avant tout contrôler sa propre économie, permettront au gouvernement fédéral de jouer dans les affaires économiques son rôle qui, estiment les citoyens de la N.-E., est nécessaire dans les conjonctures modernes.

"Traditionnellement, la population de la Nouvelle-Ecosse croit fermement en l'autonomie provinciale, mais elle est aussi d'avis que le parlement fédéral doit disposer de pouvoirs suffisants pour élaborer des objectifs véritablement nationaux."

Le premier ministre Stanfield avait signalé dès le début de sa conférence qu'il parlait à titre purement individuel et non en sa qualité de chef d'un gouvernement provincial ou de chef de parti dans sa province.

Les recommandations du comité Gill sont actuellement à l'étude devant une commission spéciale inter-départementale et serviront de base à une nouvelle loi. On s'attend que la mesure soit présentée à la présente session du parlement.

MacARTHUR

SUITE DE LA PAGE 1

regidor et de Bataan avait subi trois interventions chirurgicales importantes.

"Je vais faire de mon mieux". Tels sont les derniers mots qu'il aurait prononcés, le 23 mars dernier, après une opération qui avait duré trois heures.

Atteint d'une jaunisse, il était entré à l'hôpital Walter Reed le 2 mars dernier. Quelques jours après, il avait subi une première intervention chirurgicale pour l'ablation de la vésicule biliaire.

Apparemment remis de cette opération, il était en convalescence et se préparait à sortir de l'hôpital où le président Johnson était allé lui rendre visite. Mais le 23 mars, à la suite d'une hémorragie interne de l'oesophage, il fut opéré pour la deuxième fois. Les chirurgiens durent pratiquer une trachéotomie. Enfin, dimanche le 29 mars, il subissait une troisième opération. Cette fois, on lui enlevait huit pieds de l'intestin grêle.

Grand soldat et grand patriote

L'état de santé du général fut alors considéré comme "critique" dans les bulletins publiés matin et soir par l'hôpital militaire. Vendredi soir dernier, le général MacArthur entrait dans un coma dont il ne devait plus sortir.

"Nous prions Dieu qu'il accorde sa grâce à ce grand soldat et à ce grand patriote", dit le président Johnson dans une déclaration officielle où il exprime ses condoléances émues et celles du pays tout entier à Mme Douglas MacArthur, sa veuve, et à son fils Arthur.

La proclamation du chef de la Maison Blanche rappelle pour sa part que le général de l'armée défunt a consacré dans le plus grand désintéressement, sa vie au service de la défense de la liberté de son pays. Son mot d'ordre était : "Le devoir, l'honneur et la patrie".

Le président Johnson retrace ensuite la carrière illustre du général, en mentionnant tout particulièrement les grandes étapes de celle-ci : le commandant de la division "Arc-en-ciel" pendant la Première Guerre mondiale, la libération des Philippines dans la Seconde Guerre mondiale, le commandant suprême inter-allié au Japon, puis le commandant en chef des forces des Nations unies en Corée.

Fils du général Arthur MacArthur, Douglas MacArthur est né le 26 janvier 1880 dans la caserne de Fort Little Rock, dans l'Arkansas.

Entré à l'Académie militaire de West Point, il en sort avec la note de 98.14, la plus élevée jamais obtenue par un cadet en un quart de siècle. Pendant la guerre de 1914-18, il combat en France, y est deux fois blessé, une fois gazé, 13 fois décoré.

Chef de l'état-major général dans les années '30, il prend sa retraite en 1937, à l'âge de 57 ans.

1941, Pearl Harbour. Le général MacArthur est rappelé au service. Nommé commandant en chef des forces américaines d'Extrême-Orient, puis commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique, il conduira, au travers de mille revers et difficultés, les troupes alliées à la victoire.

"Je reviendrai"

Quand, en mars 1942, obéissant à un ordre exprès du président Roosevelt, le général Douglas MacArthur doit quitter les Philippines pour échapper aux troupes japonaises constamment victorieuses depuis Pearl Harbour, il n'a qu'un mot : "Je reviendrai."

Il tint parole. Trois ans plus tard, en sa qualité de commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique, il recevait la capitulation japonaise à bord du cuirassé américain "Missouri"

La guerre finie, le général MacArthur est chargé de la responsabilité des pouvoirs civils et militaires au Japon. Véritable proconsul, il dispose de pouvoirs quasi discrétionnaires, mais s'acquitte de sa tâche d'une façon telle que, plus de dix ans après, l'empereur Hirohito lui décernera la plus haute décoration que le Japon puisse accorder à un étranger autre qu'un chef d'Etat, l'Ordre du Soleil levant, "pour la grande part qu'il a prise au relèvement du Japon après la guerre".

Victorieux en Corée

Après avoir assumé la responsabilité des pouvoirs civils et militaires au Japon après la fin de la guerre, le général MacArthur est nommé en 1950 à la tête des forces des Nations Unies en Corée, où un nouveau conflit vient d'éclater. Sous son commandement, les forces de l'ONU, après avoir été acculées dans la tête de pont de Pusan, reprendront l'initiative et franchiront victorieusement le 38e parallèle.

Pourtant, c'est à ce moment que prend brutalement fin la carrière du général MacArthur. Le commandant en chef des Nations Unies est arrivé à la conclusion que la victoire exigé, sinon le franchissement du Yalu par les forces terrestres, du moins le bombardement de bases situées en territoire chinois.

Washington est catégoriquement opposé à ces conceptions. MacArthur s'obstine. Les divergences de vue tournent à la querelle et, en 1951, le général est brusquement rappelé par le président Truman et relevé de son commandement.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE 1

reille déconfiture à l'avenir. Ce comité, dont le président était M. Ernest C. Gill, directeur d'une compagnie d'assurance de Toronto, proposa une refonte de fond en comble du programme d'assurance-chômage.

Il préconisait l'établissement d'une assurance universelle suivant des principes suivis par les actuaires, assurance qui serait supplémentée par un fonds annuel de $150,000,000 permettant d'étendre les allocations à des postulants dont les indemnités normales avaient pris fin.

Courrier d'Orient

(d'après AFP et Reuter)

Les gouvernements du Laos et du Nord-Vietnam estiment qu'il est nécessaire de convoquer aussi rapidement que possible une conférence à Genève, indique le communiqué publié à l'issue des conversations que viennent d'avoir à Hanoi M. Ho Chi Minh, président de la République nord-vietnamienne, et le prince Souvana Phouma, chef du gouvernement de coalition laotien. Les deux gouvernements estiment qu'il est nécessaire d'assurer l'application stricte des accords sur le Vietnam signés à Genève en 1962. Le Vietnam, souligne-t-on, "doit être unifié pacifiquement dans l'esprit de ces accords".

Environ 68,000 étudiants, communistes et unionistes, ont manifesté hier matin dans les rues de la ville basse de Tokyo contre les pourparlers visant à normaliser les relations entre le Japon et la Corée du Sud. La manifestation s'est déroulée dans le calme et la police n'a pas eu à intervenir.

M. Jigme Dorji, premier ministre de l'Etat himalayen du Bhutan, a été assassiné hier après-midi par un inconnu, a-t-on appris officiellement à La Nouvelle-Delhi. L'assassin a tiré un seul coup de feu à la travers la fenêtre d'une chambre où le premier ministre se trouvait en compagnie de sa femme. Le Bhutan est un royaume de l'Himalaya sous-protectorat indien.

"Malgré les accords de Genève de 1962, la guerre continue au Laos, les passions restent vives et dangereuses : le Laos sert toujours de champ clos aux rivalités internationales, qui alimentent et attisent les rivalités internes", a notamment déclaré le prince Souvanna Phouma, premier ministre laotien, au cours du banquet donné en son honneur samedi au "Palais du congrès du peuple" à Pékin par M. Chou En-laï, président du conseil chinois.

Unicité et catholicité de l'Eglise

— Paul VI

CITE DU VATICAN. (AFP) — L'unité et la catholicité de l'Eglise ont été soulignées par le pape dans une allocution qu'il a adressée aux milliers de pèlerins qu'il a reçus en audience générale à St-Pierre.

"L'unité de l'Eglise, a-t-il dit, est tangible dans cette audience. N'êtes-vous pas tous frères, membres d'une même famille et fils d'un même Père commun ? Cette unité non pas extérieure, mais intérieure, non pas forcée, mais libre, non pas occasionnelle et passagère, mais stable et ferme, n'est-elle pas merveilleuse ?."

"La catholicité, a dit ensuite Paul VI, signifie l'universalité de l'Eglise. Cette Eglise est une maison où toute l'humanité est invitée à entrer et vous, en venant à Rome, dans la maison du pape, vous êtes chez vous. Vous voyez comment l'unité et la catholicité se complètent, comment elles se réalisent ici. C'est un spectacle qui ne doit pas être regardé seulement de l'extérieur, mais compris de l'intérieur, c'est-à-dire dans les principes qui le rendent possible et merveilleux."

Avant de bénir l'assistance, le pape a demandé à ses auditeurs de demander au Seigneur "de nous donner la grâce de pouvoir embrasser, dans la même foi et dans la même charité, les frères chrétiens séparés et de pouvoir répandre dans le monde, pour tous, l'évangile de Jésus-Christ".

TARIFS

SUITE DE LA PAGE 1

tant le commerce des pays en voie de développement; 3—suppression des droits de douane sur les produits tropicaux; 4—suppression des droits de douane sur les matières premières importées des pays en voie de développement; 5—réduction des droits sur les produits finis et semi-finis importés des pays en voie de développement; 6—suppression des taxes intérieures s'appliquant aux produits des pays en voie de développement; 7—stabilisation des prix des denrées; 8—échange de préférences entre pays en voie de développement; 9—création de préférences par les pays industrialisés, préférences d'ordre général devant être accordées par l'ensemble des pays industrialisés à tous les pays sous-développés; 10—octroi d'une aide financière supplémentaire aux pays en voie de développement en cas de chute brusque des recettes d'exportation, dans le cadre du Fonds monétaire international.

Entre bonnes amies

"Oh ! ma chère, ton manteau est merveilleux !"

"Très cher, aussi ! C'est du poil de chameau garanti pur ! Il m'habille ?"

"Merveilleusement ! Il caractérise vraiment ta personnalité !"

Quelle est la taille idéale d'une ville ?

Sur quoi doit-on se baser pour déterminer la taille idéale d'une municipalité ?

C'est à cette question qu'un économiste de Chomedey, M. Réal Gariépy, a tenté de répondre dans un mémoire qu'il a soumis à la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus.

M. Gariépy, qui est à l'emploi de la municipalité de Chomedey mais présente ce mémoire en son nom personnel comme peut le faire tout citoyen, affirme que jusqu'ici on n'a discuté que du coût per capita des services. Selon lui, une telle conception du problème témoigne d'une grande méconnaissance du fait urbain, du fait de la vie de l'homme en communauté.

Il affirme que beaucoup d'autre facteurs doivent entrer en ligne de compte et essaie par son mémoire de définir les méthodes et critères pouvant permettre de régner le problème de la taille idéale d'une municipalité.

Les responsabilités des villes s'étendent aujourd'hui à des domaines qui ne touchent qu'une faible partie de la population et conduisent à des agglomérations nécessairement plus grandes, permettant de fournir tous les services dans des conditions acceptables d'économie et de qualité, explique l'économiste.

Le niveau optimum de population et de territoire d'une ville devra tenir compte de ces fonctions relativement nouvelles, dit-il.

Puis il souligne que l'île Jésus étant dépendante de la métropole, ce fait modifiera nécessairement la nécessité des services complémentaires.

Pour déterminer la taille idéale d'une municipalité, il faudra donc analyser ces facteurs et se baser sur certains critères que M. Gariépy classe en trois catégories :

1) **le coût des services municipaux et les charges collectives.**
2) **l'équipement collectif.**
3) **les conditions de vie.**

Il faudra aussi tenir compte de la qualité des services désirés, du capital global investi par habitant, et des différentes classes de gens ou des différents groupes ethniques, souligne l'économiste.

Des trois critères énoncés plus haut, M. Gariépy croit que le plus important est celui ayant trait aux conditions de vie, la valeur de l'équipement collectif venant en second lieu et le coût des services en dernier.

Pour déterminer cette taille idéale, ajoute-t-il, il faut de plus penser à la densité de population, car une ville trop peuplée par rapport à son territoire est toujours caractérisée par de mauvaises conditions de vie.

A ce sujet, l'économiste laisse entendre que l'augmentation du territoire n'équivaut pas à une augmentation de la densité de population et il dit que la croissance de la population n'équivaut pas non plus à une augmentation de la densité, surtout dans une ville ayant une zone d'influence limitée.

Finalement, M. Gariépy croit que ces principaux critères peuvent être comparés en les traduisant par des indices mathématiques facilement comparables à une moyenne.

Ces comparaisons devraient permettre, conclut-il, de déterminer la taille idéale d'une municipalité dans un cas particulier, l'île Jésus en l'occurrence.

Le retrait des programmes conjoints encourage-t-il le séparatisme ? Non, répond Pearson furieux

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson s'est montré furieux, hier, lorsqu'un député conservateur de la Saskatchewan eut émis l'opinion que la procédure d'option qui permet à une province de se retirer d'un programme conjoint était une manière de faciliter la séparation du Québec.

Cette opinion venait de M. Edward Nasserden, député de Rosthern : "Combien de temps le premier ministre pense-t-il que cela prendra à son gouvernement pour réaliser la sécession du Québec ?"

M. Pearson répliqua aussitôt avec violence : "Ce n'est pas le genre de question qui tende à renforcer l'unité nationale. Elle n'aurait pas dû être posée !" Mais M. Nasserden ne se le tint pas pour dit : "Le premier ministre ne pense-t-il pas que les propositions visant à favoriser l'option de retrait des programmes fédéraux à frais partagés font plus pour désunir le pays que toute autre initiative prise au cours de l'histoire du Canada ?"

"Non" ! répondit M. Pearson.

Limogeage d'un dirigeant en vue à Pékin

HONG KONG. (PA) — Hsi Chung-hsun, premier ministre adjoint et secrétaire général du puissant Conseil d'Etat de la Chine populaire, a été relevé de ses fonctions pour s'être opposé à la politique intérieure de Mao Tsé-toung, raaporte aujourd'hui un professeur de Pékin.

Le professeur e nquestion, qui est arrivé à Hong Kong récemment, a précisé que la disgrâce de Hsi était bien connue des milieux intellectuels de la capitale chinoise.

1ère QUALITE
BUANDERIE
• DRAPS
• CHEMISES
• NETTOYAGE A SEC, ETC.
CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI
PARISIAN
LAUNDRY CO. INC.
WE. 5-6316

OFFRE UNIQUE...
Si vous êtes propriétaire d'un terrain, obtenez
Votre chalet immédiatement
AUCUN PAIEMENT INITIAL SI DESIRE
1er VERSEMENT, LE 1er NOVEMBRE 1964
En effet un fameux chalet COLONIAL HOMES peut être livré en mai ou juin et le premier versement sera le premier novembre 1964.



Un de nos nouveaux modèles 1964 — Cèdre ou pin noueux — 12 autres modèles dans 40 dimensions — Isolés et finis à l'intérieur si désiré.
COLONIAL HOMES LTD.
avec trois usines pour vous servir — les plus grands manufacturiers du Canada de
CHALETS RESIDENCES GARAGES
PREFABRIQUES
Terrain d'exposition ouvert jusqu'à 9 heures p.m. Samedi et dimanche jusqu'à 5 heures p.m.
CANADIAN PRECUT LTD.
11700 est, rue SHERBROOKE — MI. 5-1641
Succursale Lac SIMON, Chénéville, Co. Papineau
M. Emilien Maillé, 428-4104

Spécial d'avant saison



ENSEMBLE COMPLET
POUR LE SKI NAUTIQUE OU LA PROMENADE
LEGER COMPTANT $35 PAR MOIS
$1195
$25 SEULEMENT POUR RESERVER
Cet ensemble de qualité comprend : Bateau de 14' tout équipé en contreplaqué moulé ou fibre de verre avec rembourrage de luxe; **Moteur Mercury** 35 H.P. avec télécommande automatique : **Remorque** de qualité **"Explorer"**. Capacité 500 lb. Le tout garanti pour une saison entière. Vous aurez satisfaction et bon service chez PIGEON.
22 autres modèles de bateaux au prix de la manufacture
PIGEON & FILS • MONTREAL
11921 BELLEVOIS 322-1610
10 rues à l'est du boul. Pie-IX, près du boul. Gouin, Montréal-Nord
Ouvert mercredi, vendredi jusqu'à 9.30 — Samedi 4 h.

LA CALVITIE PEUT ÊTRE ÉVITÉE!

En général, la calvitie est une question de choix. Une chute anormale des cheveux pourrait débuter à l'âge de 20 ans. C'est alors que vous devez faire votre choix. Vous négligerez votre cuir chevelu en le soumettant à des expériences avec des remèdes de fortune — et, éventuellement, vous deviendrez chauve. Ou, vous confiez votre problème capillaire à un spécialiste et vous avez 99% de chances de conserver vos cheveux.

Comment est-il possible de conserver les cheveux et d'éviter de devenir chauve ? Des autorités en la matière sont d'accord sur le fait que la plupart des calvities sont dues à des désordres locaux du cuir chevelu. Par exemple, un dermatologiste a trouvé que dans 92% de cas étudiés, la calvitie était due à une certaine forme de Seborrhée Dermatite (comprenant des pellicules irritantes !) Les spécialistes capillaires Thomas savent reconnaître et traiter la majorité des désordres capillaires locaux qui pourraient vous rendre chauve.

L'habileté de l'expert capillaire Thomas est le fruit de plus de 40 années d'expérience acquise dans l'application de plus de 8,000,000 de traitements.

Durant les quatre dernières décades la clinique capillaire Thomas a aidé de nombreux hommes et femmes de toutes les classes sociales à combattre la calvitie, à se débarrasser de tous les genres de pellicules, et enfin, à faire pousser des cheveux forts, sains et beaux. Décidez donc, aujourd'hui même, d'éviter vous aussi de devenir chauve, et d'avoir une belle chevelure. Venez sans délai pour une consultation gratuite et voyez par vous-même comment la clinique capillaire Thomas peut vous aider.





VENEZ AUJOURD'HUI MEME POUR VOTRE CONSULTATION GRATUITE !

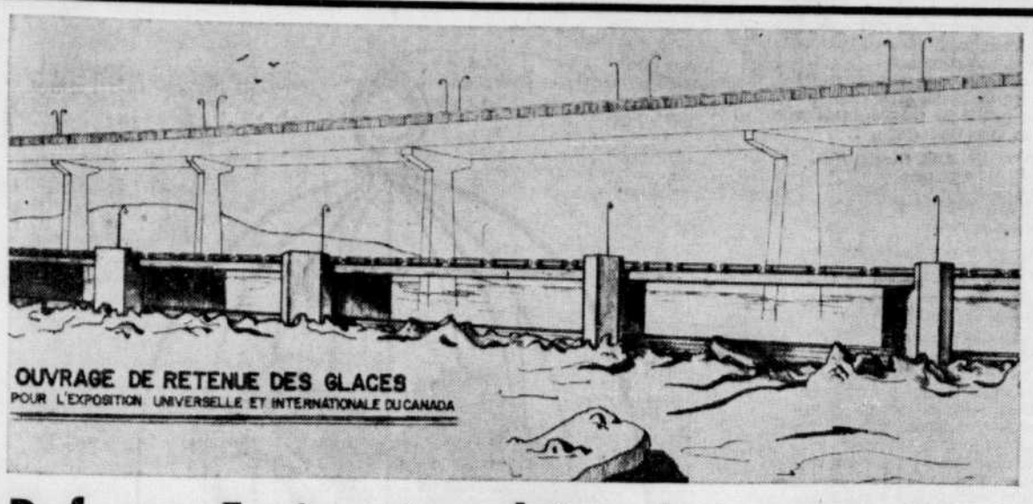
Vous serez à l'aise en consultant l'expert capillaire Thomas. Venez et dites simplement : "Je veux voir le spécialiste Thomas". Si vous préférez, téléphonnez pour fixer un rendez-vous. Il n'y aura pas de charge pour cette consultation, avis et examen minutieux (en privé) de votre cas. Ne remettez plus au lendemain. Décidez de commencer aujourd'hui même votre traitement qui vous assurera une chevelure abondante et saine. Venez donc sans plus tarder pour VOTRE consultation gratuite à la clinique capillaire Thomas.

EXPERTS CAPILLAIRES THOMAS
ECRIVEZ A DEPT LP-841D OU TELEPHONEZ POUR OBTENIR LA BROCHURE GRATUITE "LES SOINS DES CHEVEUX..."
DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE (637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT (309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. • Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 6 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 146



Dufresne Engineering obtient le contrat de l'ouvrage de retenue des glaces pour l'Expo

OTTAWA. — M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics, annonce qu'on a adjugé à Dufresne Engineering Company Limited, de Montréal, un contrat de $9,551,491 pour la construction d'un ouvrage de retenue des glaces en amont de l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 dans le fleuve Saint-Laurent.

Cette compagnie a présenté la plus basse des six soumissions reçues en réponse à la demande de soumissions publiques, dont le délai de présentation se terminait le 18 mars 1964. L'offre la plus élevée s'élevait à $14,556,598. Les travaux sont censés être terminés d'ici le 1er octobre 1965.

Cet ouvrage de retenue des glaces, de 8,500 pieds de longueur, qui sera doté de vannes d'acier a été conçu pour servir deux fins : protéger les aménagements existants et projetés pour l'Expo et aider à retenir les embâcles de glaces qui ont une forte influence sur le niveau de l'eau à cet endroit. Les vannes d'acier, creuses, seront installées entre des piles de béton. Chaque vanne aura 88 pieds de longueur et elle s'élèvera et s'abaissera selon les changements dans le niveau d'eau. Les vannes feront saillie au-dessus de l'eau afin de retenir les glaces, tandis que la partie submergée nuira le moins possible à l'écoulement de l'eau du fleuve. Afin d'empêcher que les vannes gèlent en place, les rainures dans lesquelles elles glisseront seront chauffées à l'électricité.

Cet ouvrage sera construit en quatre étapes. La ville de Montréal versera $2,500,000 et le gouvernement fédéral payera le reste. La première étape comportera la construction de 72 piles et d'une superstructure à travers le bassins de Laprairie, entre les digues de la voie maritime et l'extrémité est de l'île des Soeurs. Les deuxième, troisième et quatrième étapes comprendront l'installation du matériel électrique, la fabrication et la pose des vannes ainsi que la construction des bâtiments de service. Les soumissions pour ces étapes seront demandées sous peu et les travaux seront exécutés en même temps que la dernière partie des travaux de la dernière étape, afin que l'ouvrage entier puisse être achevé à l'automne de 1965.

Le fleuve Saint-Laurent a toujours été sujet à de graves embâcles de glace. Le secteur le plus critique, du point de vue de la formation et de la retenue des glaces, est le secteur compris entre le port de Montréal et le bas des rapides de Lachine, à l'extrémité ouest du bassin de Laprairie. La voie maritime du Saint-Laurent, sur la rive sud, et la ville de Verdun, sur la rive nord, sont protégées par des digues. Le débordement de l'une ou l'autre de ces digues pourrait causer des dégâts sérieux et c'est pour cette raison que ces digues ont été construites en vue d'assurer une protection contre les niveaux d'eau les plus élevés, lesquels subissent principalement l'influence de la glace. Par le passé, des brise-glace ont aidé à supprimer ce danger, et on prévoit qu'ils continueront à jouer un rôle au moins aussi utile à l'avenir. Vu que l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène et la construction de l'île Notre-Dame apporteront d'autres restrictions à l'écoulement des eaux du fleuve, cet ouvrage de retenue des glaces est nécessaire pour diminuer davantage les dangers des hautes eaux.

Les plans et devis pour ce barrage ont été préparés par MM. Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, ingénieurs-conseils de Montréal.

FAITS divers

Hold-up de $10,000

Deux bandits armés et masqués ont réussi un vol à main armée qui leur a rapporté la somme d'environ $10,000, ce matin, au magasin Dominion, à Chomedey.

Les voleurs ont fracassé une des vitres de l'entrée afin de pénétrer en trombe dans l'établissement, vers 9 h. 30, au moment même où les cinq employés ouvraient la chambre forte afin de retirer l'argent des caisses et les recettes de la fin de semaine.

Accident mortel à Granby

Brian Clifford Godfellow, âgé de 22 ans, du 2801 rue Queen, de Sherbrooke, est mort tôt ce matin dans la collision de deux autos sur la route no 1 près de Granby.

Capturé en préparant un vol

L'agent Hubert Emond a surpris deux individus sur le chantier de construction d'une succursale de banque, en faisant sa ronde habituelle, hier matin.

L'agent Emond passait en face du 1163 est, rue Mont-Royal lorsqu'il vit les deux hommes à l'intérieur de la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, qui doit ouvrir ses portes dans une quinzaine de jours.

Le policier fit face aux deux hommes et en vint aux prises avec le premier qui fonça sur lui et réussit à prendre la fuite en abandonnant son veston aux mains du policier. L'agent sortit son arme et réussit à mettre l'autre en joue. Le suspect fut conduit au quartier général de la Sûreté et son compagnon devrait être rejoint d'ici peu. Il semble que les deux hommes préparaient des dessins de la chambre forte et étudiaient les dispositifs de sécurité lorsqu'ils furent surpris.

Coups de feu

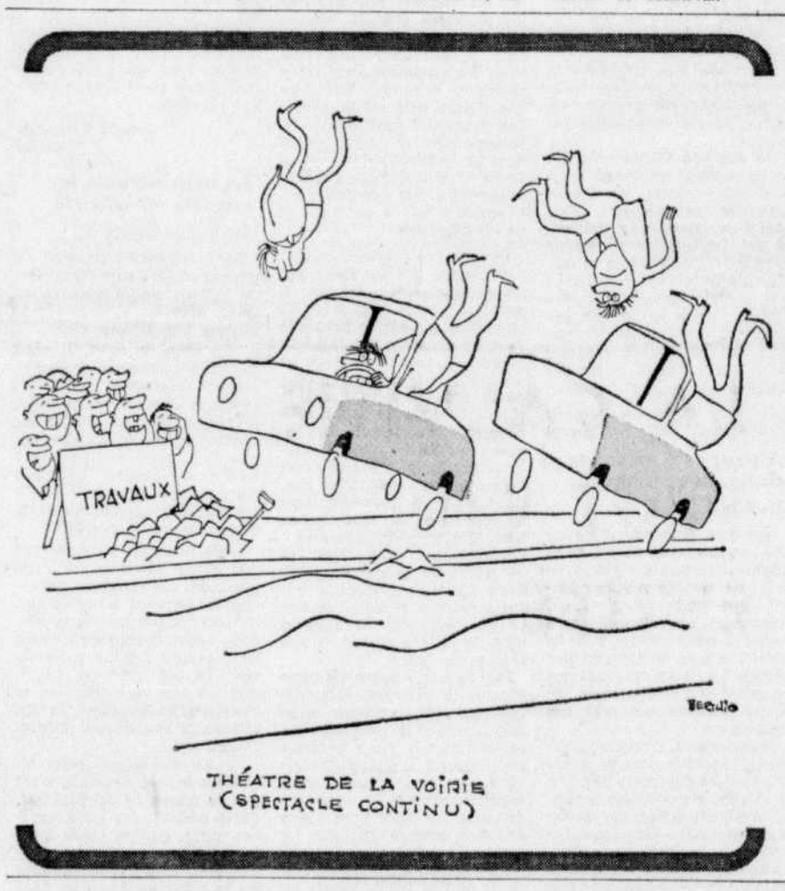
Deux hommes sont derrière la barreaux au quartier général de la Sûreté de Montréal à la suite d'une échauffourée survenue, tôt hier matin, au club de nuit Bon Accueil situé au 8748 est rue Notre-Dame.

Des témoins ont raconté à la police que deux coups de feu avaient été tirés au cours de la bataille. Personne n'a été blessé cependant.

Trio de jeunes voleurs capturé

Une auto-patrouille du poste 7 a intercepté, tôt samedi matin, une automobile et a procédé à l'arrestation de trois jeunes individus impliqués dans un vol à main armée commis sur la personne d'un chauffeur de taxi de St-Léonard-de-Port-Maurice. Les policiers ont dû poursuivre à toute vitesse l'automobile du trio des malfaiteurs, rue Notre-Dame est, avant que ceux-ci se livrent.

Voir FAITS DIVERS en page 6



1,100 personnes sur le pavé, à Lévis

LEVIS. (PC-UPI) — Un incendie stimulé par des vents de 35 milles à l'heure a ravagé, durant toute la journée d'hier, à Lévis, l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, un immeuble de cinq étages construit en 1879 et propriété des Soeurs Grises de la Charité.

Le sinistre, qui a pris naissance dans un vestiaire du sous-sol, a chassé quelque 1,100 personnes, dont 630 enfants et une centaine de religieuses.

Personne n'a été blessé dans l'incendie qui a tenu les pompiers en alerte à compter de 9 h. hier matin jusqu'après minuit, la nuit dernière.

On n'a pas encore évalué l'étendue des dégâts. L'immeuble, qui compte 400 pieds de façade, a été aux trois quarts rasé par les flammes. Lorsque l'incendie s'est déclaré, hier matin, la plupart des occupants de l'immeuble assistaient à la messe dominicale. En vingt minutes, tout le monde évacuait les lieux, tandis que la chapelle, construite en 1886 et desservant alors la seule paroisse de Lévis, était par la suite la proie des flammes.

Quelque soixante pompiers de Lévis, de Québec et de Sillery ont combattu tant bien que mal l'élément destructeur et, après douze heures d'efforts soutenus, ont dû abandonner tout espoir de sauver cette chapelle, à laquelle le feu s'était communiqué par le toit. Jusqu'à tard hier soir des coupe-feu situés dans chacun des corridors de l'immeuble avaient arrêté les flammes à l'entrée de la chapelle, mais, à la fin, le feu s'est insinué par la toiture et la fumée très dense qui se dégageait du brasier a tenu les pompiers à distance. Avant que la fumée rende l'atmosphère irrespirable, plusieurs religieuses ont réussi à pénétrer dans le lieu saint et à sauver les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux. Pendant ce temps, d'autres religieuses parvenaient à épargner des flammes plusieurs machines à coudre et autres instruments ménagers.

La nuit dernière, il ne restait, de l'aile où l'incendie s'est déclaré, que des ruines fumantes à l'intérieur de vieux murs de pierre, restés debout. Et les pompiers, épuisés, avaient peine à empêcher les flammes de se ranimer. Un vent de trente milles à l'heure soufflait sur les décombres et, par bourrasques, détournait parfois le jet des boyaux qui furent dirigés toute la journée sur le brasier.

L'ampleur du désastre n'a cependant pas provoqué de panique, signale M. Jacques Arsenault, un employé de la Cie de téléphone qui a aidé les pompiers à l'évacuation de l'institution. Et tandis que enfants et vieillards étaient accueillis dans des foyers de la région, la compagnie de téléphone faisait installer un tableau spécial à proximité de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance afin de répondre aux appels de parents des sinistrés.

Notons enfin que les autorités ne déplorent aucun accident. Tout au plus, quinze personnes qui étaient alitées ont dû être évacuées sur des civières, tandis qu'une religieuse, qui se trouvait au quatrième étage lorsque le feu s'est déclaré, a été forcée de quitter les lieux par une échelle de sauvetage.

Les pompiers sont demeurés sur les lieux du sinistre toute la nuit afin de prévenir tout retour des flammes.



ORPHELINAT EN FLAMMES — L'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, situé à Lévis et propriété des Soeurs Grises de la Charité, était en partie la proie des flammes, entre 9 h. hier matin et 1 h. la nuit dernière. Soixante pompiers de Lévis, de Québec et de Sillery ont combattu l'élément destructeur, gênés dans leur travail par des vents de trente à trente-cinq milles à l'heure. Plus de mille personnes ont dû évacuer les lieux en moins de trente minutes. Téléphoto PC

Les ingénieurs se divisent en deux blocs: partisans et adversaires du syndicalisme

(par **Teddy CHEVALOT**)

C'est à un spectacle d'une maison divisée qu'on a assisté au cours du 45e congrès annuel de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec qui se tenait vendredi et samedi à Montréal.

Et toute cette division provient de l'introduction du syndicalisme dans les rangs des ingénieurs, même si les ingénieurs syndiqués, qui étaient loin d'être majoritaires au congrès ne firent rien pour attiser une division non prévisible, même si, de plus, cette question se trouvait perdue parmi d'autres, jugées plus importantes.

Par ailleurs, les précédents n'ont pas manqué à ce congrès : élection de deux conseillers de langue française pour la région de Québec, alors qu'un "gentlemen's agreement", appliqué de longue date, en prévoyait un de langue anglaise et un de langue française, élection pour la deuxième année consécutive d'un président canadien-français, M. Bernard Lachapelle, alors que le principe de l'alternance était normalement respecté, demande de l'annulation de l'élection des quatre nouveaux conseillers, etc... etc...

En outre, plusieurs résolutions importantes sur le syndicalisme, le bilinguisme, la réorganisation administrative de la corporation, furent soit adoptées, soit rejetées.

Il est vrai que ces résolutions, même lorsqu'elles sont adoptées à l'unanimité, ne sont pas exécutoires et le conseil de

Voir INGENIEURS en page 6

Corporation "Rhinocéros" des ingénieurs syndiqués

(T.C.) — L'humour à froid, pour la première fois, n'était pas absent du congrès des ingénieurs. C'est ainsi qu'au cours d'un panel sur les ingénieurs salariés, qui se tenait dans la matinée de samedi, un ingénieur syndiqué a présenté, au nom de la "Fédération des Corporations Rhinocéros", une résolution qui, malgré qu'elle fut déclarée hors d'ordre par le président de l'assemblée, fut imperturbablement lue par son proposeur, d'abord dans un silence religieux, ensuite dans une cascade de rires, et enfin, dans un charivari monstre.

Prenant point par point, dans ses attendus, la position officielle des dirigeants de la corporation sur le problème du syndicalisme chez les ingénieurs, citant même au mot à mot, dans ces attendus, tant l'article 3.5 du code d'éthique qui interdit aux ingénieurs de se syndiquer, que diverses déclarations de ces mêmes dirigeants, telles que : "l'ingénieur professionnel est exclu du Code du travail, ... en participant à des activités syndicales l'ingénieur reconnaît qu'il soutient alors une philosophie et l'usage

Voir CORPORATION en page 6

16 morts accidentelles

Quatre jeunes gens originaires de Piedmont, dans les Laurentides, ont perdu la vie, tôt samedi matin, lorsque leur automobile a plongé d'une hauteur de 30 pieds dans la rivière Nicolet, à St-Paul-de-Chester, comté d'Arthabaska. Cette tragédie, la pire de la dernière fin de semaine, inaugurait une série d'accidents de la route qui allait coûter la vie à au moins 16 personnes sur les routes de notre province.

Deux autres jeunes gens ont été tués à Ste-Perpétue, comté de Nicolet, et un autre occupant de l'automobile a été blessé lorsque le conducteur qui allait franchir la voie ferrée vit venir un convoi et préféra s'écraser sur un poteau de signalisation.

Deux hommes sont morts, samedi soir, dans la collision d'une auto et d'un camion, près de Charette, comté de St-Maurice.

A St-Liboire, non loin de St-Hyacinthe, un enfant s'est pendu accidentellement en jouant sur la ferme de ses parents.

Voici la liste des victimes :

MM. Gérard Gosselin, 22 ans, de Piedmont, **Yvon Grondin,** 22 ans, **O'Neil St-Onge,** 32 ans, et **Mlle Réjeanne St-Onge,** 33 ans, ces trois derniers du Mont-Gabriel Golf Club, noyés dans leur automobile qui a plongé dans la rivière Nicolet, près de St-Paul-de-Chester, comté d'Arthabaska, samedi matin.

Raymond Chartrand, âgé de 23 ans, de Lefebvre, Ont., tué dans la collision de deux autos, hier soir, près de St-André-Avelin, comté Papineau.

MM. Léopold Provencher, 41 ans, de Ste-Monique, et **Lionel Grandmont,** 19 ans, de Ste-Perpétue, comté de Nicolet, tués lorsque leur automobile a heurté un poteau de signalisation à un passage à niveau, hier matin, à Ste-Perpétue.

MM. Camille Gélinas, 46 ans, de Charette et **Henri Beaudry,** 49 ans, de Shawinigan, tués samedi soir dans la collision d'une automobile et d'un camion non loin de Charette, dans le comté de St-Maurice.

M. Joseph Deliva, 41 ans, du 820 rue Fulford, tué par un convoi des Chemins de fer nationaux, vers 7 h. 30 hier soir, alors qu'il traversait la voie ferrée à la hauteur des rues Vinet et St-Jacques, dans l'ouest de la métropole.

Mlle Patricia Roy, 25 ans, de Drummondville, tuée hier dans la collision de deux automobiles, survenue à St-Germain, comté de Drummond.

Pierre Beauchamp, 19 ans, de Coteau-du-Lac, comté de Soulanges, tué hier dans la collision d'une auto et d'un camion, survenue près de St-Zotique, dans le même comté.

Voir MORTS en page 6

Le Grand prix du Salon du printemps à Kenneth Lochhead

Kenneth Lochhead, 37 ans, de Regina, a obtenu le grand prix de $1,000 au 81e Salon du printemps du Musée des Beaux-Arts de Montréal.



KENNETH LOCHHEAD

Ce don provient d'un legs de Mme Mary E. Davis, en mémoire du peintre Albert H. Robinson.

Lochhead dirige l'Ecole d'art de l'Université de la Saskatchewan où il enseigne également à titre de professeur associé.

Le tableau qui lui a porté chance est une toile en acrylique intitulée "Yellow Rise". L'an dernier, au 80e Salon du printemps, un de ses tableaux, "Extension bleue", avait remporté le prix de peinture Jessie Dow.

Quatre prix ont été décernés par un jury de cinq membres, lequel devait aussi choisir toutes les oeuvres qui seront exposées.

Le Salon s'ouvrira officiellement à 9 h. ce soir, alors que le professeur Frank Scott, doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill et membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, prononcera l'allocution d'usage. L'exposition se continuera ensuite jusqu'au 3 mai.

Les trois autres lauréats sont les suivants : Jean Albert McEwen de Montréal, prix de peinture; Ken Danby, de Toronto, prix des "procédés divers" et Charles Butler, de St-Hubert, prix de sculpture.

Lochhead est né à Ottawa le 22 mai 1926. Il a étudié de 1945 à 1949 à l'Académie des beaux-arts de la Pennsylvanie et au Barnes Foundation (Marion, Pa.), de 1946 à 1948.

Des bourses d'études lui ont été accordées au Pennsylvania Academy et deux bourses de voyages lui ont permis d'aller en Europe en 1948 et de poursuivre ses recherches au Canada, en 1949.

A l'automne et en hiver des années 1949-50, il a travaillé, auprès de la commission du ministère du Commerce, au montage artistique de panneaux d'exposition sur l'expansion industrielle du Canada.

En 1950, il a organisé des cours de dessin et de peinture en atelier à l'Université de Carleton, d'Ottawa et il se mérita, la même année, le premier prix

Voir GRAND PRIX en page 6

Jour-Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord ... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN ... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

aux 4 librairies Pilon
MACHINE A ADDITIONNER MANUELLE
OLIVETTI PRIMA 20
Dispositif de contrôle tout nouveau ! La PRIMA 20 est une machine complète par elle-même. Elle additionne, soustrait, multiplie (par répétition), donne la balance au crédit et le sous-total. D'une capacité de 9,999,999.99.
Rég. $124.50
SPECIAL PILON
$98
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
730, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-2961

NO DE TELEPHONE A COMPOSER ...
LA. 1-2161
pour L'ENTREPOSAGE de toute FOURRURE ou MANTEAUX DE DRAP
Nos vastes voûtes frigorifiques offrent une protection totale contre les mites, l'incendie et le vol.
Jolicoeur
depuis 1907
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
ROCKLAND

OPTOMETRISTES
Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

INGENIEURS

SUITE DE LA PAGE 3

la corporation peut ou non les appliquer.

Nouveau conseil

Le conseil de la corporation pour l'année 1964-1965 est le suivant : M. Bernard Lachapelle, de Catelli Habitant, président, Hugh C. Jenkinson, vice-président, Harry Krashinsky, ingénieur - conseil, secrétaire-trésorier honoraire, Charles Blais, Paul Bégin et Robert Painchaud, de la région de Québec, ainsi que Maurice D'Amours, et George W. Joly, de la région de Montréal, conseillers. En outre, le président sortant de charge, M. Pierre Demers, reste pour une période d'un an sur le conseil.

Lors des élections, qui se terminaient le 28 mars, les quatre conseillers suivants avaient été proclamés élus : MM. Bernard Lachapelle et Maurice D'Amours, pour la région de Montréal, et Charles Blais et Paul Bégin, pour la région de Québec.

Contestations d'élections

Toutefois, au cours de l'assemblée générale qui se tenait samedi après-midi, et une fois que les résultats de cette élection furent rendus publics, un ingénieur anglais d'Arvida, M. D.H. Hobbs, demanda l'annulation de l'élection pour les deux candidats élus de la région de Québec, car, de l'aveu même du secrétaire-général, M. Pierre Bournival, une erreur s'était glissée au moment d'expédier les bulletins de vote, et 110 d'entre eux avaient été expédiés à la mauvaise adresse et dans la mauvaise région électorale.

Or, comme il existait une différence de deux votes entre M. Paul Bégin et le candidat anglais, M. Clift Louttit, — le premier aurait eu 312 votes alors que le second n'en aurait recueilli que 310, — et que de plus, plusieurs ingénieurs présents dans la salle avaient déclaré qu'ils n'avaient pas reçu leur bulletin de vote, sinon ils auraient voté en faveur de M. Louttit, M. D. H. Hobbs, en conséquence, proposa une résolution qui demandait au conseil de bien vouloir annuler cette élection.

Toutefois, le conseiller juridique la déclara irrecevable à moins qu'elle ne prévoie une demande d'annulation complète des élections et non partielle. Ce qui fut fait aussitôt.

Un premier vote à mains levées donna 118 voix en faveur de la proposition et 115 contre. Le président de l'assemblée, M. Pierre Demers, la rejeta, étant donné la trop petite différence de votes entre les deux groupes.

Mais comme l'assemblée commençait à manifester, il ordonna aux partisans de la motion de se mettre à sa gauche, et aux adversaires de se placer à sa droite. Nouveau comptage : 131 pour, 131 contre. Eclats de rires dans la salle, murmures, sifflets et protestations.

C'est alors que le président Pierre Demers usa de son vote prépondérant. Il vota contre la résolution et la déclara rejetée. Un ingénieur anglais présent dans la salle déclara alors : "Je voudrais qu'on fasse rentrer dans la salle les photographes, ils pourraient alors voir comment cette maison est divisée.

Autres propositions

Par un vote majoritaire écrasant, partisans syndicalistes et antisyndicalistes s'étant unis sur la question, les ingénieurs rejetèrent une proposition qui demandait que : "Le conseil de la corporation, en temps opportun et à très bref délai, s'occupe de faire modifier sa constitution afin de favoriser la libre association des ingénieurs groupés sous l'égide de la Corporation avec pouvoirs de négociations".

On tentait par ce biais de donner à la corporation un pouvoir qui pourtant lui avait été refusé, faute du quorum requis par ses règlements, lors du référendum qui s'était tenu il y a maintenant trois semaines.

Par ailleurs, c'est à l'unanimité que les ingénieurs présents adoptèrent une résolution qui retirait du contrôle du conseil le "Bulletin de la corporation" et le plaçait sous l'égide du comité des relations extérieures, ceci dans le but de permettre à tout ingénieur, même s'il était partisan du syndicalisme, d'exprimer ses opinions dans le bulletin.

De même, une résolution a été adoptée majoritairement, qui demande que la corporation et le Conseil canadien des ingénieurs fassent pression auprès du Conseil national de la recherche pour que celui-ci publie toutes ses brochures dans les deux langues simultanément, et non plus séparées comme précédemment.

De plus, il a été demandé aux dirigeants de la corporation de prévoir un comité spécial dont le rôle consisterait à préparer un mémoire qui serait présenté à la commission Laurendeau-Dunton. Tout laisse croire que le conseil acceptera cette suggestion et présentera donc son mémoire sur le bilinguisme.

Au chapitre de la réorganisation administrative de la corporation, une commission spéciale d'étude a été formée. Ses membres sont MM. D. Wermenlinger, président, Jean-Paul Dick, J. H. Dinsmore, Jacques Dubuc, Alain Gaudette, D. de L. Harwood, H. Krashinsky et Alex de Léry. Ils furent présentés à l'assemblée et on demanda aux ingénieurs présents de bien vouloir émettre, devant cette commission, toutes leurs propositions sur la réorganisation de la corporation.

Enfin, selon les propres paroles de M. Pierre Demers, président sortant de charge de la corporation, des divergences profondes se sont manifestées dans la matinée de samedi au panel des ingénieurs salariés, entre partisans et adversaires du syndicalisme, divergences qui se sont retrouvées au cours de la séance générale de l'après-midi.

Il semble donc que la Corporation, loin de retrouver la sérénité à laquelle elle s'attendait, au lendemain des résultats de son référendum sur le contrat individuel obligatoire et de son questionnaire sur le syndicalisme, va vers une division de plus en plus marquée.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

Le conducteur du camion a continué sa route après l'accident et il a été arrêté un peu plus tard à Lancaster, Ont., par la Sûreté ontarienne.

Daniel Grenon, 8 ans, fils de M. et Mme Laurier Grenon, de St-Barnabé, comté de St-Hyacinthe, renversé par une niveleuse alors qu'il circulait à bicyclette, samedi après-midi.

M. Rosario Jacques, 60 ans, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, sur la rive sud, heurté par un chauffard alors qu'il déambulait le long de la route, à Brossard.

M. Gilles Caron, 31 ans, du 1047 boul. O'Brien, à St-Laurent, tué vendredi soir dans la collision de son automobile et d'un camion, survenue non loin de Chomedey.

Laurent Croteau, 13 ans, de St-Liboire, comté de St-Hyacinthe, qui s'est pendu accidentellement, hier matin, en jouant sur la ferme de ses parents.



Toujours là—
avec
de l'argent...

pour consolider vos comptes

Prêts personnels de
$50.00 à $5,000.00
pour toute
raison valable.

Certitude d'un service rapide et courtois!

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

240 succursales d'un océan à l'autre

14 succursales dans le grand Montréal

5786	Christophe-Colomb	273-2545	1015	Ste-Catherine E.	VI. 2-4111
140	Henri-Bourassa E.	387-6235	1625	Ste-Catherine O.	937-6361
3737	Ontario E.	LA. 6-4434	6928	St-Hubert	273-2447
4321	Papineau	LA. 2-2166	400	St-Jacques O.	AV. 8-8136
5291	ch. Queen Mary	489-8484	4823	Sherbrooke O.	937-7721
CHOMEDEY		754	Curé-Labelle		688-2411
LONGUEUIL		125	St-Charles O.		674-4995
VERDUN		5250	Verdun		769-8524
		3982	Wellington		769-4538

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Les jeunes bandits avaient, quelques minutes plus tôt, enlevé à la pointe du revolver une somme de $50 à M. Roméo Brosseau, du 11,372 boul. L'Archevêque, à Montréal - Nord. C'est sur des renseignements communiqués par la police de St-Léonard que les agents montréalais purent effectuer leur coup de filet. Dans l'automobile les policiers trouvèrent des couteaux, des garcettes et des fusils.

Vol de documents

Notre confrère Renald Savoie s'est fait voler des documents dans sa voiture, samedi.

Son automobile qui était en stationnement, rue Mansfield, entre la cathédrale et l'hôtel Reine-Elisabeth, a été fouillée par des voleurs et son porte-documents a été enlevé. Il ne contenait rien de précieux pour les auteurs du vol, mais il y avait des notes d'interviews et de reportage fort importantes pour notre journaliste.

Savoie espère bien que les voleurs voudront lui rendre ses notes manuscrites qui, comme il l'affirme, ne peuvent être relues par personne autre que lui . . ." et encore !"

Et d'ajouter : "Ils peuvent facilement me rejoindre. Mon adresse se trouve sur tous les états de compte qu'ils auront aussi pu trouver dans cette valise . . .

Vols à main armée

Les policiers montréalais avaient peine à répondre aux appels durant la dernière fin de semaine tellement ils étaient nombreux et variés. Les plaintes pour vol ont tenu nos policiers fort occupés, particulièrement samedi soir et tôt, hier matin.

● Vers 12 h. 35, hier matin, un garçon de table de la taverne Laperrière, située au 2047 est, rue Mont-Royal, M. Patrick Doyon, se rendait effectuer un dépôt de nuit dans une banque voisine lorsqu'il a été accosté par deux bandits armés qui lui ont enlevé une serviette contenant $1,184.

● Vers 10 h. 15 samedi soir, M. Roger Tremblay, du 3592 rue Ste-Famille, a été battu et volé par trois individus qui se sont rués sur lui alors qu'il déambulait à l'angle des rues Laval et Prince-Arthur. Ils lui ont enlevé une somme de $240 qu'il avait dans ses goussets.

● Vers 9 h. samedi soir, M. Michel Debate, du 4315 rue Bellechasse a été attaqué, battu et volé à son domicile, par trois individus qui ont pris la fuite avec une somme de $400. M. Debate a été conduit à l'hôpital Bellechasse, souffrant de profondes coupures au cuir chevelu.

● Vers 5 h., trois individus ont attaqué un messager, Michel Gaya, domicilié au 5310, 31e Avenue, à Rosemont, alors que celui-ci arrivait en face du 3254 est rue Laurier. Le trio prit la fuite avec le porte-monnaie vide du jeune homme.

● Au même moment, deux individus armés ont attaqué M. Raymond Quesnel, épicier dont l'établissement est situé au 6200 rue Casgrain. Ils se sont fait remettre une somme de $650.

● Au Marché Bonsecours, au kiosque no 51 loué par M. Joseph Giroux, deux bandits ont obligé M. Aurèle Giroux à leur remettre une somme d'environ $400 à la pointe du revolver.

● Deux hommes se sont présentés au domicile de M. Albert Brisson, épicier, situé au 2543 rue Sheppard. Lorsque M. Brisson a répondu à la porte, les deux hommes lui ont braqué un revolver dans les côtes et ont obligé leur victime à remettre un porte-monnaie qui contenait une somme de $80.

● Un bandit solitaire s'est présenté à la pharmacie Panet située au 1356 est rue Ste-Catherine. Il a obligé l'employé, M. Jean-Paul Rathé, à lui remettre le contenu du tiroir-caisse, une somme d'environ $60.

● Deux bandits ont volé à la pointe de leur arme deux bagues d'une valeur totale de $60 à la bijouterie Denis Parent, située au 9622 est rue Notre-Dame.

Cambriolages : $20,000

D'importants cambriolages ont été commis au cours de la nuit de samedi à dimanche. Le montant global de ces vols a rapporté à ses différents auteurs au moins $20,000.

● Le cambriolage le plus important a eu pour victime M. Laurent Brunet alors que des voleurs ont enfoncé une fenêtre de sa résidence située au 5390, boul. L'Assomption. Ils ont emporté avec eux des bijoux, fourrures, articles divers, le tout formant un total d'environ $9,000.

● Chez Mlle Thérèse Tremblay, du 3555 Place Decelles, les cambrioleurs ont fait main basse sur des fourrures évaluées à $4,500, après avoir utilisé une fausse clef pour pénétrer à l'intérieur de l'appartement.

● M. Régent Asselin, du 1515 rue Moore, à Chomedey, a porté plainte à la police disant que des cambrioleurs avaient forcé la serrure de son automobile en stationnement rue Ontario et qu'ils s'étaient emparés de marchandises d'une valeur de $3,000.

● Chez M. Roger Durocher, domicilié au 1422 rue Visitation, les voleurs ont emporté des bijoux et fourrures d'une valeur approximative de $1,500.

● Au restaurant Gérard Croteau, les voleurs ont emporté une importante quantité de cigarettes et une légère somme d'argent trouvée dans le tiroir-caisse, soit une perte d'environ $1,000 pour la victime.

● Au Mike Valet Service, 138 ouest, rue Laurier, les cambrioleurs ont enfoncé une porte arrière et ils ont emporté avec eux des vêtements dont la valeur n'a pu être déterminée.

Autres cambriolages

Des cambrioleurs se sont glissés par un puits de lumière dans l'établissement de la Ross Spécialties, 2811, rue Champlain, et ont dérobé $2,000 de lampes et de cendriers ; à la Classic Clothing, 3575, boulevard St-Laurent, ils ont emporté une forte quantité de coupevent et autres vêtements ; à la pâtisserie Belge, 120 ouest, rue Sherbrooke, ils ont raflé de l'argent, des viandes et autres aliments d'une valeur indéterminée.

Chez Mlle P. Bacon, 1880, rue Visitation, ils ont volé pour $1,000 de bijoux, de fourrures, de vêtements ; chez M. M. Bourque, 4890, rue Bourret : un téléviseur, des bijoux et $1,135 en billets de banque ; et enfin chez G. de Vantery, 11796, rue Joseph-Casavant : un téléviseur, des bijoux et autres articles d'une valeur de $1,010.

Blessé dans une rixe

Un homme a été blessé dans une rixe survenue à la taverne Market, située au 77 est, rue Rachel.

M. Alex Rassvetta, du 619 ave Clarke, à Westmount, a été frappé à la tête par une bouteille et il dut être transporté à l'hôpital, souffrant de profondes coupures au cuir chevelu.

GRAND PRIX

SUITE DE LA PAGE 3

du concours d'art O'Keefe, destiné aux peintres canadiens de moins de 30 ans.

Il est attaché à l'Université de la Saskatchewan depuis 1950.

Son oeuvre figure dans la collection permanente de la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, au ministère fédéral du Transport, au Conseil des Arts de la Saskatchewan, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, au Canadian Industries Limited et dans plusieurs collections particulières de marque.

CORPORATION

SUITE DE LA PAGE 3

de méthodes incompatibles avec le vrai professionnalisme, . . . c'est à la Corporation que le législateur a délégué la régie et la protection des intérêts professionnels et économiques des ingénieurs, . . . en ce faisant le législateur a voulu ainsi consacrer, le caractère particulier du professionnalisme, lequel présuppose et exige que les membres de la profession se régissent eux-mêmes et demeurent libres de tout contrôle ou intervention extérieures," etc . . . il a donc été proposé les amendements "rhinocériques" suivants :

"Nous proposons que le code d'éthique soit amendé comme suit afin d'en étendre le champ d'application, et qu'à l'article 3.5 soient ajoutés les alinéas suivants :

a) L'ingénieur n'acceptera pas de devenir membre d'un club social, d'un club de placement, d'une ligue du Sacré-Coeur, ou de quelque syndicat financier que ce soit, et ne participera, comme tel, à aucune forme d'activité sociale, économique ou religieuse. Il reconnaît que s'il en était autrement, il soutiendrait alors une philosophie et l'usage de méthodes incompatibles avec le vrai professionnalisme, tel que danse, pique-nique, procession ou pélerinage !

b) L'ingénieur n'acceptera pas également de se soumettre aux prescriptions du Code de la route. Il reconnaît que, s'il en était autrement, il soutiendrait alors une phisosophie et l'usage de méthodes de circulation incompatibles avec le vrai professionnalisme, tel que les accidents, etc . . . ;

c) L'ingénieur n'acceptera pas également de se soumettre aux prescriptions des Codes de plomberie et d'électricité. Il reconnaît que, s'il en était autrement, il soutiendrait alors une philosophie et l'usage de tuyaux et de fusibles incompatibles avec le vrai professionnalisme, tels que court-circuit, fuite d'eau, etc . . . ;

d) L'ingénieur n'acceptera pas, enfin, de se soumettre à tout CODE ayant déjà existé, existant ou futur. Il reconnaît que, s'il en était autrement, il il soutiendrait une philosophie et ferait alors usage de ses droits de citoyens, lesquels sont incompatibles avec le professionnalisme".

Et c'est signé : Le comité provisoire de la Fédération des corporations Rhinocéros, par Rhino 1, 2 et 3, respectivement président, vice-président et secrétaire.

A la fin de cette assemblée mouvementée, un des dirigeants de la Corporation demanda au proposeur de cette résolution, un ingénieur syndiqué de la ville de Montréal, s'il n'avait pas peur de s'être rendu ridicule en présentant une telle résolution, car elle avait été enregistrée pour les archives de la corporation.

L'enquête Maranda

Les plaintes étaient bien fondées selon le juge Yvon Bisaillon

par **Thomas DUHAIME**

A la reprise de l'enquête de la Commission municipale, Me Yvon Bisaillon, assigné comme premier témoin, a déclaré qu'en sa qualité de juge municipal, il avait constaté que toutes les "plaintes" préparées par le service de la police, durant le mandat de l'ex-chef Henri-Yvon Maranda, étaient bien fondées, ce qui indiquait "une bonne administration de la loi."

Interrogé par Me Jacques Lessard, le juge municipal a affirmé qu'il n'y avait pas eu d'abus. Bien plus, dit-il, il n'a jamais eu à juger une cause de vitesse "en bas de 40 milles à l'heure", alors que l'infraction avait été commise dans une zone de 30 milles à l'heure.

Selon sa version, il n'y a pas eu de "persécution" de la part du chef Maranda et les policiers sous ses ordres ne se sont jamais livrés à des "traquenards."

Deux autres conseillers, MM. Benoit Perron et Fabien Fournier — tout en corroborant les témoignages de leurs collègues, entendus hier, voulant que le chef Maranda "donnât trop de billets de contravention" — ont cité trois autres raisons qui auraient motivé le renvoi du chef de police : son administration coûtait trop cher ; il n'y avait pas d'accord possible quant au système des achats assuré par le chef Maranda ; et une mésentente irrémédiable existait entre lui et le comité de la police.

Le conseiller Fournier a déclaré, de plus, que le chef Maranda n'avait jamais été autorisé par le conseil municipal pour assister à la 70e convention annuelle de l'Association internationale des chefs de police, à Houston, au Texas. La défense prétend pouvoir prouver le contraire, à la reprise des séances du tribunal d'enquête, le 15 avril prochain.

D'autre part, deux policiers, Laurent Théorêt et Denis Demers, ont rendu des témoignages assez confus en ce qui concerne une lettre de protestation adressée au conseil municipal pour fustiger l'ingérance politique au sein du service de la police, l'injustice et le mensonge, et rendre hommage en même temps à la droiture et à la "saine administration" du chef Maranda.

Cette lettre a été signée par quatre autres policiers, au mois d'octobre 1963. Selon les témoignages rendus par les agents Théorêt et Demers, la teneur de la lettre cadrait avec leur opinion personnelle de la situation qui existait à ce moment-là.

Dossiers sous clé

Me Gérard Lévesque, qui occupe pour la défense avec Me Jacques Lessard, a prévenu le juge J. F. Sheehan que, d'ici la reprise de l'enquête de la Commission municipale, le témoignage du capitaine Maurice Beauregard pouvait "laisser planer des doutes sérieux, dans le public, sur la conduite du chef Yvon Maranda".

Le capitaine Lessard, à la demande des procureurs de la ville, venait de témoigner pendant plus d'une heure et avait produit, comme exhibits, 18 dossiers qui "n'auraient pas suivi la marche normale des procédures". Le témoin a déclaré à chaque reprise qu'il avait "trouvé" ces dossiers, sous clé, dans le tiroir du bureau du chef Maranda, après son départ. Le capitaine Lessard remplace temporairement l'ex-chef Maranda.

Le juge Sheehan a autorisé la déposition desdits dossiers, expliquant qu'ils pourraient peut-être "prouver des raisons plus objectives pour justifier le congédiement du chef Maranda.

LIPPMANN

SUITE DE LA PAGE 5

J'estime que la valeur du discours du sénateur Fulbright ressort de ce que celui-ci a donné ouverture à un débat sérieux, mettant en cause ses propres vues même, sur la politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba, si souvent discutée d'une manière déraisonnée et irréfléchie.

(Tous droits réservés 1964, Washington Post Company. Diffusion Los Angeles Times Syndicate).

Ravages de la tuberculose

La tuberculose cause 2,000,000 de pertes de vie et fait 3,000,000 de nouvelles victimes chaque année à travers le monde.

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

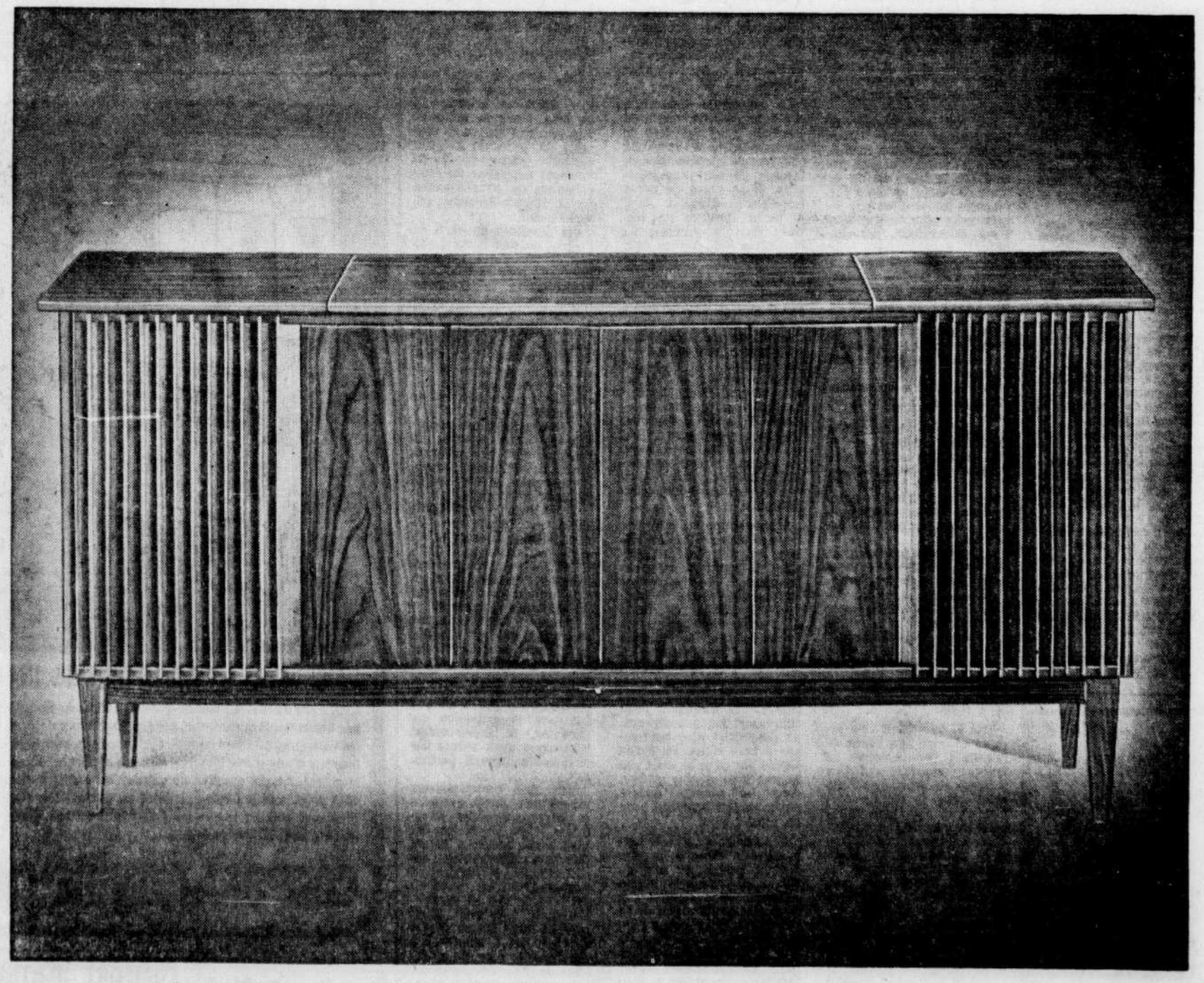
MORGAN

Une offre-lancement... une merveilleuse aubaine !

"Signet" de Clairtone, appareil stéréophonique

...avec châssis à transistor
...élégant cabinet de ligne irréprochable !

$449



Songez aux facteurs et grands éléments d'avant-garde de cet élégant appareil Clairtone stéréophonique . . . et vous serez ravis par cette offre remarquable ! Clairtone présente un nouveau châssis à transistor d'une merveilleuse endurance pour tous les semi-conducteurs. La solution réside dans l'élimination des lampes . . . la disparition des filaments incandescents veut dire disparition de la détérioration causée par la chaleur, ce qui a pour effet de produire un son plus pur et plus direct ! C'est ainsi que Clairtone est en mesure de **garantir pendant cinq années** tous les semi-conducteurs de ses appareils ! Sans compter les importantes caractéristiques de "Signet" par Clairtone :

- Radio AM/FM . . . plus multiplex FM
- L'appareil FM stéréophonique avec lumière qui brille quand le poste FM stéréo est en onde.
- 40 volt-ampères projetés depuis les châssis à transistor
- Table tournante automatique à quatre vitesses . . . Garrard AT5
- Contrôle de boutons de réglage "Rocker"
- Six hauts parleurs équilibrés . . . "écoute silencieuse", avec fiche de prise de courant.
- Cabinet de ligne moderne en noyer huilé à la main. 58 po. de long, 15 po. de large, 26½ po. de haut.

Cette offre-lancement très spéciale se termine le 25 avril

Pas de paiement initial, 24 paiements mensuels de 21.40 — La taxe de vente est payable à l'achat

Téléphoner VI. 2-6261

APPAREILS STEREOPHONIQUES, RAYON 96, AU CINQUIEME ETAGE

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Une évasion pour cause de maladie?

Mike Seniuk, 35 ans, qui a affirmé s'être évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, il y a quelques semaines, pour cause... de maladie, a été condamné, en fin de semaine à passer une année supplémentaire dans cette geôle.

Au tribunal, le récidiviste a affirmé que s'il avait pris la clé des champs, c'est principalement parce qu'on ne lui donnait pas, à cet endroit, les traitements particuliers que requérait sa maladie.

Drs. LAMARRE & WALKER

Drs J.-A. LAMARRE et W. WALKER
chirurgiens-dentistes

2054A rue Victoria AV. 8-3227-8
entre Sherbrooke et Burnside
(près Eaton) autrefois 2011 Union
et 2047 rue Victoria

Lundi, merc., vend. 9 a.m. à 8 p.m.
mardi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m.
SAMEDI jusqu'à MIDI

les tribunaux

Le juge Fontaine refuse tout cautionnement aux deux amies des fuyards Messier et Facchino

Les deux jeunes filles que la police de New York avait trouvées en compagnie de Messier et Facchino, les deux présumés cagoulards en rupture de bans, lors de leur arrestation, ont été cueillies par la police provinciale à leur descente d'avion vendredi soir. Samedi matin, elles comparaissaient devant le juge T.A. Fontaine sous des accusations d'avoir entravé et contrecarré la justice en aidant et en hébergeant deux fugitifs.

Malgré les représentations de leur avocat, Monique Carrier et Jacqueline Bougie, deux Montréalaises de 19 et 21 ans, n'ont pu obtenir de cautionnement. Elles resteront donc à la prison des femmes, rue Fullum, jusqu'à leur enquête préliminaire fixée au 10 avril.

Dès leur descente d'avion, vendredi soir, en provenance de New York (les autorités américaines n'ont logé aucune plainte contre les deux femmes) la Sûreté du Québec a mis le grappin dessus... "les a presque kidnappées", a lancé leur avocat Me Léo-René Maranda.

Toutes deux sont accusées d'avoir donné asile à Claude Messier et Antonio Facchino, les deux présumés cagoulards qui se sont enfuis des cellules du Palais de justice, le mois dernier.

Me Jacques Bellemare, procureur en chef adjoint de la Couronne, s'est objecté à leur remise en liberté provisoire en faisant valoir la gravité de l'offense reprochée, leur fuite en compagnie des deux bandits à New York où les deux messieurs sont maintenant accusés du vol de $750,000 en valeurs négociables.

De son côté, Me Maranda a retorqué que les accusations portées aux Etats-Unis contre Messier et Facchino n'étaient pas du ressort du tribunal et que la police newyorkaise n'avait porté aucune plainte contre les deux jeunes filles.

Mais le juge Fontaine s'est rendu aux demandes de la Couronne et a refusé tout cautionnement.

Si vous envisagez

- d'apporter des améliorations à votre maison
- d'acheter ou de vendre une maison
- de construire ou d'acheter un chalet
- de financer de nouveau une deuxième hypothèque
- de consolider vos dettes

Lisez ces faits sur les

HYPOTHÈQUES CORONATION

"Coronation" vous offre un coût moins élevé, des paiements moins élevés, et jusqu'à 15 ans pour le remboursement. Grâce au nouveau "plan combiné d'hypothèque", vous pouvez emprunter jusqu'à concurrence de 83⅓ pour cent (moins votre hypothèque actuelle) de la valeur estimative de votre maison.

Pour obtenir des détails sur les nombreux plans hypothécaires pour maisons d'habitation, venez nous voir ou téléphonez-nous aujourd'hui même

CORONATION CREDIT CORPORATION LIMITED

3703 ave Dupuis, Montréal, P.Q.
735-1371

(*Succursales*)
Victoria Vancouver Calgary Edmonton Winnipeg
Sault-Ste-Marie Sudbury London Hamilton Toronto
Ottawa Montréal Sherbrooke Québec Rimouski Halifax

Peine de dix ans pour un vol de $7,000

Une peine de dix années de pénitencier a été imposée par le juge en chef Edouard Archambault à un jeune récidiviste de 24 ans, Marcel Monette, qui avait commis un vol à main armée de $7,000, à La Salle, alors qu'il était accompagné de deux cagoulards.

Monette n'était toutefois pas déguisé, au moment de son délit. C'est de cette façon qu'il avait pu être reconnu en Cour par ses victimes.

En le condamnant à cette peine, le juge Archambault a fait remarquer à Monette qu'il prenait en considération le fait qu'à un certain moment il avait déposé de deux façons très différentes au procès d'un de ses comparses.

"Il n'y a pas de clémence possible, dit-il, pour ceux qui se conduisent de cette façon-là avec la justice."

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, avait réclamé une peine exemplaire contre l'inculpé en faisant remarquer qu'en dépit de son jeune âge ce dernier avait déjà un dossier judiciaire fort chargé, et qu'il n'avait apparemment aucune envie de s'amender.

Acquitté d'avoir recelé un étui de revolver

Un jeune homme de 28 ans, Réal Jobin, 7310, avenue Christophe-Colomb, qui avait été accusé du recel d'un étui de revolver, étui qui avait été trouvé à l'arrière de son casier, dans le sous-sol de la maison d'appartement où il demeurait, a été acquitté par le juge Armand Chevrette, en fin de semaine.

Le prévenu a été ainsi libéré après que le photographe Henri Kelany eut produit en cour un jeu de photos démontrant qu'il existait, dans le mur du sous-sol, un trou d'un pied de diamètre par lequel n'importe qui avait pu jeter l'objet à cet endroit.

A St-Hyacinthe

L'enquête de Victor Lévesque est remise au 17

SAINT-HYACINTHE. (DNC — La foule massée dans l'enceinte du palais de justice, en fin de semaine, afin d'assister à l'enquête préliminaire de Victor Lévesque, surnommé le chef des cagoulards, s'en est retournée fort déçue, après avoir entendu Me Adelstan Bouchard, procureur de la couronne, déclarer qu'avec le consentement de la défense la cause était remise au 17.

Me L.-R. Maranda qui occupe pour la défense, assisté de Me J. Salois, avait appelé Me Bouchard au téléphone pour lui signifier qu'il était dans l'obligation de s'absenter et qu'il serait dans l'impossibilité de procéder avant le 17.

Un des souteneurs de la "Marie" est condamné à 12 mois

Un restaurateur du boulevard Saint-Laurent, Michel Spassatempo, 53 ans, qui avait été accusé de vivre des fruits de la prostitution, a été condamné à un an de prison, en fin de semaine, après avoir été reconnu coupable de ce délit par le juge Jean Tellier.

L'inculpé, incidemment avait été trouvé coupable d'un délit du même genre en mars de l'an dernier.

C'est incidemment dans le restaurant de ce quinquagénaire, que "Marie", la jeune prostituée repentante qui avait été interviouée à deux reprises à l'émission télévisée "Face à face", avait fait une partie de sa... carrière. Si l'on peut dire.

Pour la Couronne, Me Bernard Deschênes, avait réclamé une peine sévère contre le prévenu en soulignant le caractère dégradant de ses activités, au sein d'un groupe de jeunes femmes, il avait également souligné que plusieurs de celles-ci avaient beaucoup hésité à dire la vérité, au cours du procès subi par le souteneur, ces dernières semaines.

Condamné pour viol

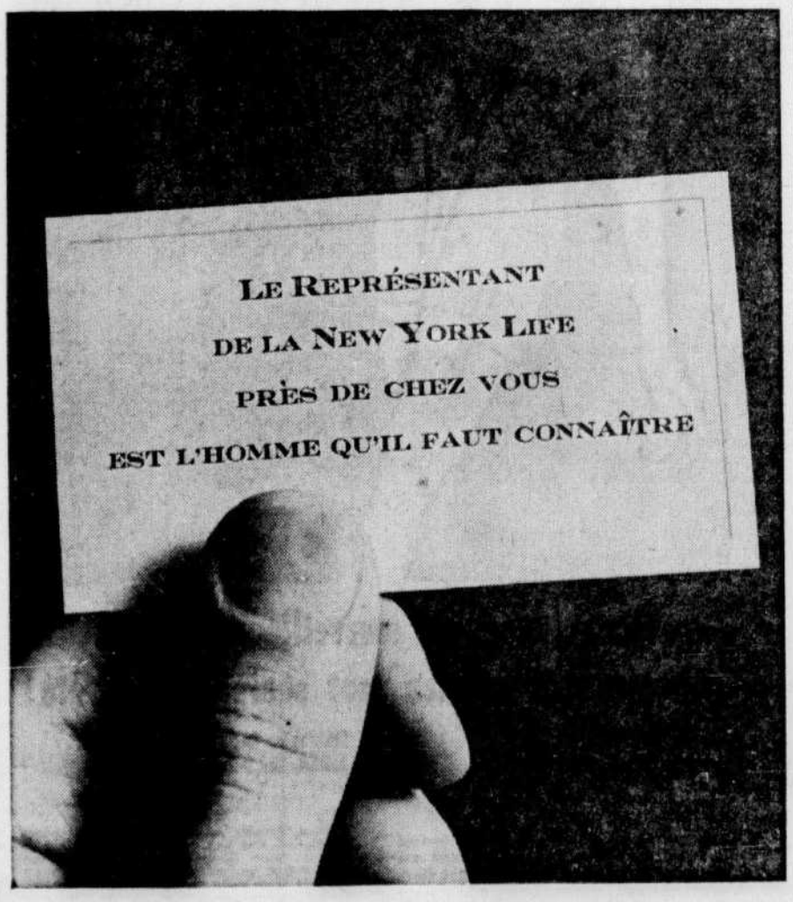
D'autre part, le juge Fernand Legault, des Assises, a condamné un individu de 38 ans, à dix années de détention et à quatre coups de fouet pour le viol d'une adolescente de quinze ans.

Le délit avait été commis à Sainte-Dorothée. En tentant d'expliquer son geste, Marc Héroux avait soutenu qu'il était ivre, au moment de l'incident, et qu'il avait tout simplement perdu la tête.

Selon la preuve, présentée au procès par la Couronne, que représentait Me Philippe Landry, Héroux avait fait monter la jeune fille dans sa voiture et lui avait offert de la reconduire chez elle. Il avait toutefois bientôt bifurqué vers un cul-de-sac et c'est là que l'assaut criminel s'était produit.

Avant la sentence, le juge Legault avait exigé un rapport psychiatrique sur l'état mental du prévenu; ce rapport avait révélé qu'il était tout à fait "normal".

Le prévenu avait été condamné à deux reprises, en 1959, pour des délits s'apparentant à celui pour lequel il était revenu devant la cour.



Notre carte d'atout!

Seize mots lourds de sens pour vous et votre famille. Pourquoi?

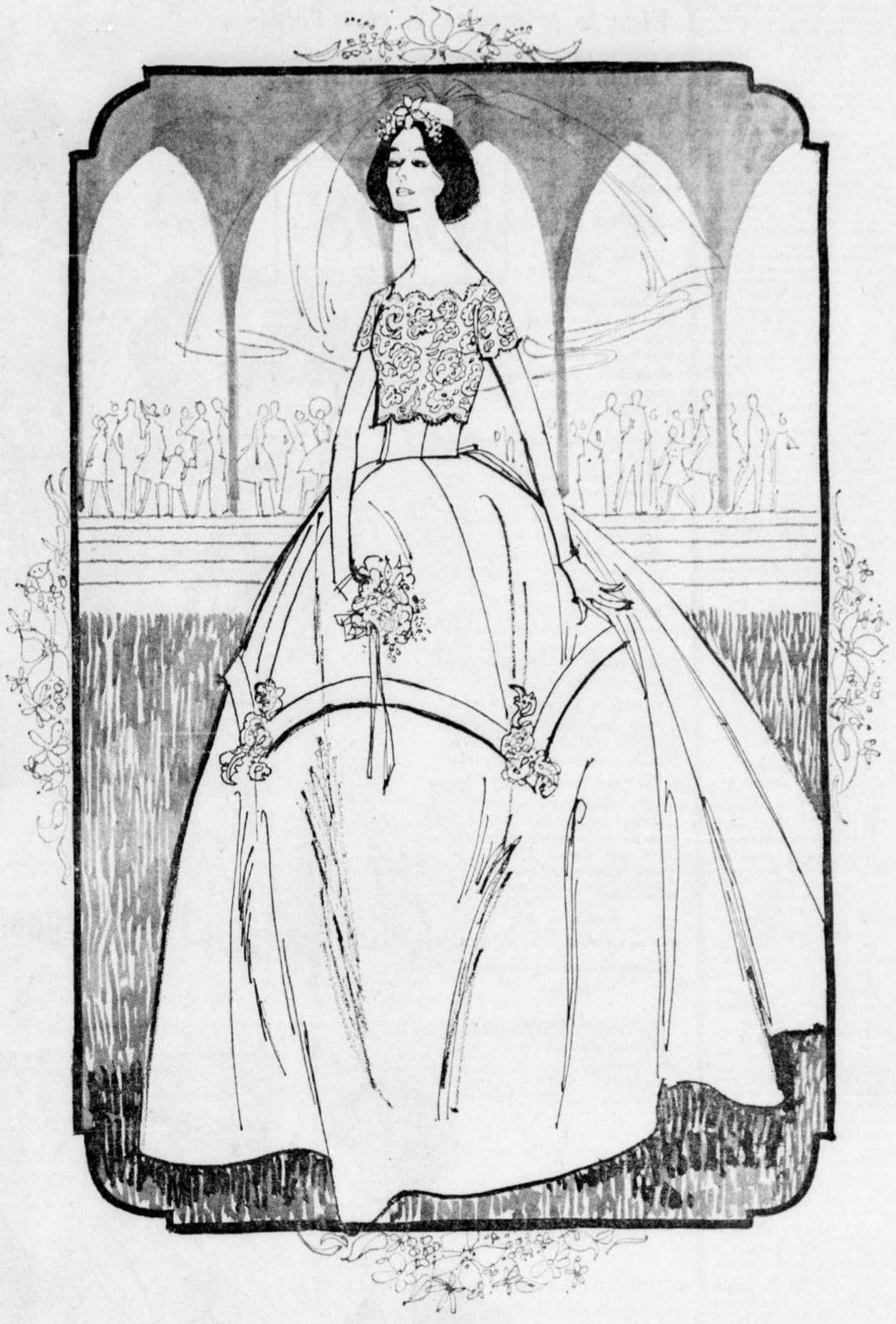
Le représentant de la New York Life est l'homme qui peut vous aider à établir le plan de vos finances familiales. Choisi avec soin, il a été formé à bonne école, il a acquis une riche expérience et il s'est fait une carrière de guider des familles comme la vôtre vers la sécurité financière. Enfin, il représente une des compagnies les plus anciennes, les plus grandes et les mieux administrées.

Aujourd'hui plus que jamais, on consulte le représentant de la New York Life, car on a découvert que c'était l'homme qu'il fallait connaître. Vous en conviendrez vous aussi!

Un élément de la vie et de l'économie canadiennes depuis 1858
Assurance-vie / Assurance collective / Assurance maladie
Assurance frais médicaux

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY
1425 de la Montagne et 1143 Jean-Talon est, Montréal.

MORGAN



Un rêve devenu réalité... **au Salon de la Mariée chez Morgan!**

A la robe de mariée, on peut demander d'avoir les qualités d'un chef-d'oeuvre! Pour un mariage de printemps ou d'été... les robes les plus exquises, romantiques à souhait, de lignes très récentes... dentelles superbes! Futures épousées, permettez à notre personnel de vous éclairer dans votre choix! De notre collection estivale: Robe en peau de soie souple, blanc très blanc, corsage enrichi de magnifiques motifs de dentelle point d'Alençon, traine chapelle! **$125**

SALON DE LA MARIEE — RAYON 34 — ETAGE MODE — AU DEUXIEME

Agréable! Sans souci! Adorable!

Nous sculptons votre chevelure très gracieusement et nous la retenons avec "TENDER TOUCH"... Jolie et persuasive! La nouvelle solution miracle "Helene Curtis Duchess" parfait le style de chevelure que vous désirez!



Permanente "TENDER TOUCH"

par Helene Curtis; coupe et mise en plis comprises **$10**

POUR RENDEZ-VOUS — TELEPHONEZ VI. 4-1515
SALON DE BEAUTE MORGAN — CINQUIEME ETAGE

Débarrassez-vous des poils superflus une fois pour toutes

Ils sont disgracieux sur le visage, les jambes et les bras! Pourquoi ne pas les faire disparaître par la méthode "KREE DERMATION" de renommée mondiale, appliquée au Salon de Beauté MORGAN. Elle est rapide, douce et sans douleur. N'hésitez pas à consulter nos spécialistes. C'est sans obligation, naturellement!

Pour rendez-vous COMPOSEZ VI. 4-1515 EN VILLE
A DORVAL ME. 1-6741 A ROCKLAND RE. 9-5521



aussi
DORVAL
RE. 9-5521
ROCKLAND
ME. 1-6741
BOULEVARD
RA. 8-4571

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

SOCIETE GENEALOGIQUE — Mercredi soir prochain, le 8 avril, aura lieu la réunion mensuelle de la Société généalogique Can-Fr. — Conférence par M. Raoul Raymond : "Pierre Joffrion (1644-1704), marié à Marie Briau, ancêtre des familles Geoffrion". Bibliothèque municipale de Montréal, entrée par la rue Montcalm, 8 h. 30.

* * *

COURTIERS D'ASSURANCES AGREES — "La responsabilité civile" sera le thème développé lors du prochain colloque organisé par l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec et qui se déroulera les 14, 15 et 16 avril prochain au Lac Beauport (Manoir St-Castin) P.Q.

Pour traiter de cet élément fondamental inhérent à tous contrats de protection, dix spécialistes, tant du domaine de l'assurance générale que du domaine juridique, se succéderont à la tribune des conférenciers et fourniront aux courtiers d'assurances agréés du Québec des directives pratiques propres à perfectionner leurs connaissances dans l'exercice quotidien de leur profession.

La profession de courtier d'assurance au Québec, se doit-on de rappeler, a été officiellement reconnue par la législature québécoise en juillet dernier et c'est précisément pour répondre à des normes professionnelles, c'est-à-dire former des conseillers dignes de la confiance du public, que cette association provinciale organise périodiquement des sessions d'étude propres à hausser le niveau éducatif de ses membres.

M. André Lévesque, LL. L., courtier d'assurances agréé, agira comme animateur et dirigera les panels et forums inscrits au programme de ce collogue réservé exclusivement aux courtiers d'assurances agréés.

On peut obtenir de plus amples informations en communiquant avec M. Herman Brassard, coordonnateur du service d'éducation, le jour à 842-2591, le soir à 658-2937.

* * *

CONFERENCE DE M. RENE TREMBLAY. — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration M. René Tremblay, sera le conférencier, jeudi soir prochain, à 7 h., au banquet du 17e anniversaire du Conseil canadien de chrétiens et juifs, en la salle Champlain de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Plus de 600 chefs d'entreprise et représentants du monde religieux et enseignant de différentes municipalités de la province assisteront à ce banquet, qui sera sous la présidence de M. Marcel Faribault, l'un des directeurs du Conseil d'administration du Conseil canadien de chrétiens et juifs.

* * *

CONFERENCE DU CARDINAL LEGER. — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur au banquet de clôture du premier congrès de l'Association des manufacturiers d'aliments du Québec. Les assises se dérouleront à l'Estérel, aujourd'hui.

Cette session ralliera environ 200 personnes rattachées à l'industrie alimentaire, tant des conserveries de fruits, de légumes, de marinades, de confitures, qu'aux aliments congelés et aux viandes en boîtes. Selon le président Guy Limoges, cette première rencontre permettra un échange d'idées sur l'orientation à donner à leur nouvelle association. Le vice-président Marcel Gagnon précise que les fondateurs espèrent épargner une multiplication de petites associations, en favorisant le groupement au sein d'un unique organisme représentatif de l'industrie.

Au déjeuner du congrès, M. Miville Couture prononcera une causerie humoristique.

Augmentation de 45 cents du prix de gros du sucre

Trois importantes raffineries de sucre de Montréal ont annoncé une hausse de 45 cents dans le prix de gros de sacs de 100 livres de sucre, portant ce prix à $13.45. Mercredi, les trois raffineries, Canada and Dominion, St. Lawrence et Atlantic, annonçaient une hausse de 50 cents qui portait à $13 le prix d'un sac de sucre de 100 livres.

Le prix du sucre a changé 27 fois depuis le début de l'année ; il y a eu 18 réductions et 9 augmentations. Il y a un an, un sac de 100 livres de sucre se vendait à $11.85. En 1963, le prix du sucre a subi 72 augmentations et 25 réductions.

M. Marcel Bolduc est élu conseiller à Fabreville

Le secrétaire de la Commission scolaire de Fabreville, M. Marcel Bolduc, a été élu conseiller municipal de cette ville de l'île Jésus.

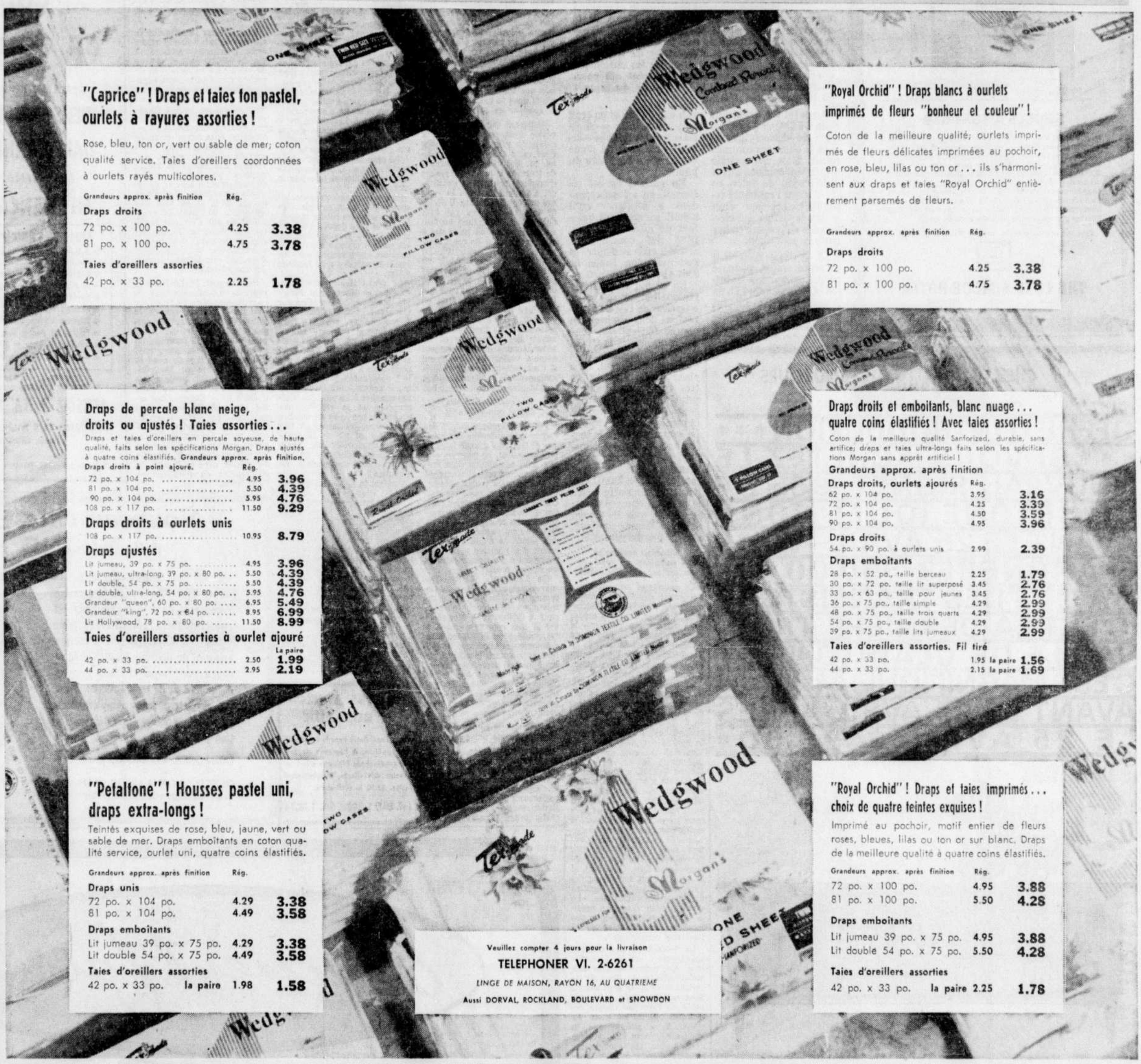
C'était la date limite pour les mises en nomination au poste de représentant du quartier no 3 et, comme M. Bolduc était le seul inscrit, son élection a été automatique. Il n'y aura donc pas de scrutin le 11 avril.

Le siège de conseiller était vacant par suite de la destitution du conseiller Claude Allard. Ce dernier a dû quitter son poste après que la Cour d'appel eut confirmé un premier jugement qui le destituait. En effet, il ne détenait pas la valeur foncière requise par la loi lors de son élection.

M. Bolduc avait été défait par M. Allard lors de cette élection.

MORGAN

VENTE DRAPS ET TAIES D'OREILLER "WEDGWOOD" MARQUE MORGAN!



"Caprice" ! Draps et taies ton pastel, ourlets à rayures assorties !

Rose, bleu, ton or, vert ou sable de mer; coton qualité service. Taies d'oreillers coordonnées à ourlets rayés multicolores.

Grandeurs approx. après finition	Rég.	
Draps droits		
72 po. x 100 po.	4.25	**3.38**
81 po. x 100 po.	4.75	**3.78**
Taies d'oreillers assorties		
42 po. x 33 po.	2.25	**1.78**

"Royal Orchid" ! Draps blancs à ourlets imprimés de fleurs "bonheur et couleur" !

Coton de la meilleure qualité; ourlets imprimés de fleurs délicates imprimées au pochoir, en rose, bleu, lilas ou ton or . . . ils s'harmonisent aux draps et taies "Royal Orchid" entièrement parsemés de fleurs.

Grandeurs approx. après finition	Rég.	
Draps droits		
72 po. x 100 po.	4.25	**3.38**
81 po. x 100 po.	4.75	**3.78**

Draps de percale blanc neige, droits ou ajustés ! Taies assorties . . .

Draps et taies d'oreillers en percale soyeuse, de haute qualité, faits selon les spécifications Morgan. Draps ajustés à quatre coins élastifiés. **Grandeurs approx. après finition.**

Draps droits à point ajouré.	Rég.	
72 po. x 104 po.	4.95	**3.96**
81 po. x 104 po.	5.50	**4.39**
90 po. x 104 po.	5.95	**4.76**
108 po. x 117 po.	11.50	**9.29**
Draps droits à ourlets unis		
108 po. x 117 po.	10.95	**8.79**
Draps ajustés		
Lit jumeau, 39 po. x 75 po.	4.95	**3.96**
Lit jumeau, ultra-long, 39 po. x 80 po.	5.50	**4.39**
Lit double, 54 po. x 75 po.	5.50	**4.39**
Lit double, ultra-long, 54 po. x 80 po.	5.95	**4.76**
Grandeur "queen", 60 po. x 80 po.	6.95	**5.49**
Grandeur "king", 72 po. x 84 po.	8.95	**6.99**
Lit Hollywood, 78 po. x 80 po.	11.50	**8.99**
Taies d'oreillers assorties à ourlet ajouré	La paire	
42 po. x 33 po.	2.50	**1.99**
44 po. x 33 po.	2.95	**2.19**

Draps droits et emboîtants, blanc nuage . . . quatre coins élastifiés ! Avec taies assorties !

Coton de la meilleure qualité Sanforized, durable, sans artifice; draps et taies ultra-longs faits selon les spécifications Morgan sans apprêt artificiel !

Grandeurs approx. après finition		
Draps droits, ourlets ajourés	Rég.	
62 po. x 104 po.	3.95	**3.16**
72 po. x 104 po.	4.25	**3.39**
81 po. x 104 po.	4.50	**3.59**
90 po. x 104 po.	4.95	**3.96**
Draps droits		
54 po. x 90 po. à ourlets unis	2.99	**2.39**
Draps emboîtants		
28 po. x 52 po., taille berceau	2.25	**1.79**
30 po. x 72 po. taille lit superposé	3.45	**2.76**
33 po. x 63 po., taille pour jeunes	3.45	**2.76**
36 po. x 75 po., taille simple	4.29	**2.99**
48 po. x 75 po., taille trois quarts	4.29	**2.99**
54 po. x 75 po., taille double	4.29	**2.99**
39 po. x 75 po., taille lits jumeaux	4.29	**2.99**
Taies d'oreillers assorties. Fil tiré		
42 po. x 33 po.	1.95 la paire	**1.56**
44 po. x 33 po.	2.15 la paire	**1.69**

"Petaltone" ! Housses pastel uni, draps extra-longs !

Teintes exquises de rose, bleu, jaune, vert ou sable de mer. Draps emboîtants en coton qualité service, ourlet uni, quatre coins élastifiés.

Grandeurs approx. après finition	Rég.	
Draps unis		
72 po. x 104 po.	4.29	**3.38**
81 po. x 104 po.	4.49	**3.58**
Draps emboîtants		
Lit jumeau 39 po. x 75 po.	4.29	**3.38**
Lit double 54 po. x 75 po.	4.49	**3.58**
Taies d'oreillers assorties		
42 po. x 33 po. la paire	1.98	**1.58**

Veuillez compter 4 jours pour la livraison

TELEPHONER VI. 2-6261

LINGE DE MAISON, RAYON 16, AU QUATRIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

"Royal Orchid" ! Draps et taies imprimés . . . choix de quatre teintes exquises !

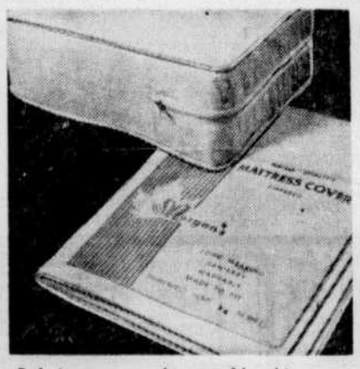
Imprimé au pochoir, motif entier de fleurs roses, bleues, lilas ou ton or sur blanc. Draps de la meilleure qualité à quatre coins élastifiés.

Grandeurs approx. après finition	Rég.	
72 po. x 100 po.	4.95	**3.88**
81 po. x 100 po.	5.50	**4.28**
Draps emboîtants		
Lit jumeau 39 po. x 75 po.	4.95	**3.88**
Lit double 54 po. x 75 po.	5.50	**4.28**
Taies d'oreillers assorties		
42 po. x 33 po. la paire	2.25	**1.78**



Couvertures "Earl" chaleur et douceur... nylon/viscose en cinq couleurs !

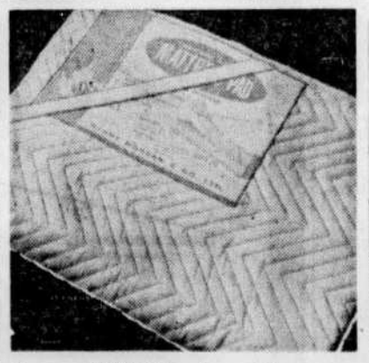
Rabais de 36% ! Des couvertures soyeuses, confortables, douillettes en viscose/nylon... légères ! Vous les trouverez seulement chez Morgan ! Elles se lavent et sèchent très rapidement ! Dans les tons de rose, bleu, vert, jaune ou bois de santal avec bordures assorties de 6 po. en satin de rayonne à chaque extrémité. Environ 80 po. x 100 po. Rég. 10.95 **6.98**



Rabais sur percale non blanchie . . . housses de matelas trois grandeurs !

Epargne de 32% et 33% ! Housses soigneusement coupées en percale non blanchie... elles subiront des lessives innombrables; préservant votre matelas de la poussière pendant plusieurs années; glissière pour faciliter la manutention. Trois grandeurs :

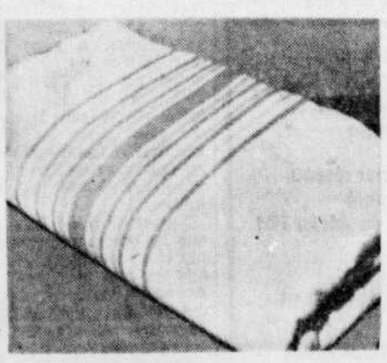
	Rég.	
Pour lit jumeau	5.50	**3.69**
Pour lit trois quarts	6.25	**4.19**
Pour lit double	6.75	**4.49**



Epargnes ! Molleton de matelas . . . avec coins en forme; très pratique !

Rabais de 21% à 24% ! Des molletons de coton blanchi, matelassés à l'aide de coton ouatiné très épais et solidement surpiqués en chevrons pour prévenir l'effilochement ! Les coins sont élastifiés pour un ajustement net et impeccable.

Tailles approximatives	Rég.	
36 po. x 76 po., grandeur simple	6.45	**4.95**
40 po. x 76 po., pour lit jumeau	6.95	**5.25**
48 po. x 76 po., pour lit trois quarts	8.50	**6.35**
54 po. x 76 po., pour lit double	8.95	**6.75**



Spécial ! Draps de flanellette Tex-made "Chinook" souple et moelleux !

Fabrication canadienne ; coton à toison souple, douce et soyeuse... tout à fait lavable, antimite et grand teint. Bordures à rayures roses, bleus-pâles. Environ 70 po. x 90 po. Spécial ! la paire **3.96**



A prix spécial . . . pour la toilette du printemps !

Fameuses peintures d'intérieur Pittsburgh !

Des épargnes au tout début de la saison d'embellissement ! Pour l'intérieur, des finis blancs qui sèchent très vite... mat et semi-lustré, lustré ou latex... dont vous pouvez facilement vous servir pour modifier votre couleur préférée. Blanc seulement, en gallons seulement. Le gallon **4.49**

Ensemble rouleau à peinture . . . vous facilitant la tâche !

Voici la façon idéale d'améliorer la tâche de la peinture ! Commandez dès demain ce rouleau mohair de 7½ po. avec son plateau de métal. **1.19**

TELEPHONER VI. 2-6261

PEINTURES, RAYON 90, AU SIXIEME

Aussi à DORVAL

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.

SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

Charlotte Gravel
sera-t-elle notre jeune cordon bleu national?

Dix jeunes concurrentes s'affrontaient samedi après-midi, dans un tournoi silencieux, devant un public curieux, dans un grand magasin de la métropole. C'était un peu comme une semi-finale télévisée en circuit fermé et commentée, en anglais par Doris Clark et en français par Lizette Gervais. L'enjeu de cette épreuve dont la finale aura lieu à Toronto le 9 mai prochain ? le titre de "meilleur jeune cordon-bleu du Canada en 1964". Charlotte Gravel a remporté la victoire. C'est donc elle qui représentera la province de Québec aux dernières Epreuves culinaires Five Roses pour les jeunes.

Charlotte Gravel est une jeune fille de 16 ans, étudiante à l'Institut familial de Ste-Marie-de-Beauce. Elle en est à sa troisième année de cours. Comme ses neuf autres compagnes, elle a préparé deux recettes pendant les épreuves pratiques qui avaient lieu en public. La première, une recette de "biscuits au fromage" était obligatoire et n'a été désignée que quelques heures avant le concours. La seconde était une recette choisie par la concurrente. Dans le cas de Charlotte, il s'agissait d'un "Gâteau beauceron", une recette qui lui rappellera sans doute longtemps de bons souvenirs.

Pour participer à ce concours culinaire il suffisait de répondre à quelques questions touchant l'art de la table et de soumettre une recette. L'originalité de cette dernière et la qualité de présentation du bulletin de participation ont déterminé le choix des finalistes. Dix ont été choisies dans chaque province du Canada; après les éliminatoires, dix resteront en lice pour l'épreuve nationale dont ressortira cette année encore un jeune cordon-bleu qui n'aura pas moins de 13 ans et pas plus de 17 ans ! C'est la deuxième année que ce concours a lieu.

Un jury spécial composé de Mme Rachel Pilon, de soeur St-Roger du Sacré-Coeur et de Mlle Isabel Honey s'était vu confier la tâche délicate de choisir ces dix participantes. Mme Paul Gérin-Lajoie, épouse du ministre de la Jeunesse et du Bien-être de la province, présidait ce jury provincial.

Lors du banquet donné samedi soir au Reine-Elisabeth pour couronner la gagnante, Mlle Gravel reçut une Obligation d'épargne du Canada au montant de $200 et de $100.

Nous publions ici, pour le bénéfice de nos jeunes lectrices et pour les encourager à suivre leurs aînées, la recette gagnante.



Mme Paul Gérin-Lajoie remettant à Charlotte Gravel le trophée en argent après les épreuves culinaires qu'elle vient de remporter.



EMBLEME AU CENTRE D'ART DE CHOMEDEY. — Le Centre d'art de Chomedey aura désormais un emblème distinctif. Un concours était lancé récemment parmi les élèves de la section publicité de l'Ecole des Beaux Arts en vue justement de choisir cet emblème. Le gagnant, M. Claude Lafrance, a vu son projet primé par le jury. Ce dernier se composait de MM. H. Eveleigh, directeur de la section publicité à l'Ecole des Beaux Arts, G. Fiore, Arthur Gladu et René Chicoine, professeurs. On voit sur la photo le gagnant en compagnie de M. Eveleigh et de Mme Irma Fragman, publicitaire du Centre d'art de Chomedey. M. Lafrance a gagné $25. Deux autres gagnants, Louise Bariteau et Pierre Jeannotte ont aussi mérité des prix en argent.

Photo LA PRESSE

Gâteau beauceron à l'orange

½ t. de beurre
1½ t. de sucre
4 blancs d'oeufs
zeste râpé d'une orange
1½ t. de farine tout usage
½ t. de fécule de maïs
½ c. à thé de sel
4 c. à thé de poudre à pâte
4 jaunes d'oeufs
½ t. de jus d'orange
½ t. d'amandes mondées et émincées

Mettre le beurre en crème et ajouter le sucre graduellement. Lorsque tout celui-ci sera bien incorporé, ajouter les jaunes d'oeufs bien battus puis le jus et le zeste d'orange. Mélanger pour obtenir une préparation homogène. Ajouter les ingrédients secs tamisés ensemble et bien battre. Monter les blancs en neige ferme et les incorporer. Verser la pâte dans un moule rectangulaire de 8 x 12" ou dans 3 moules ronds de 9" de diamètre. Recouvrir d'amandes mondées et émincées et cuire une quarantaine de minutes dans un four préchauffé à 350 F.

Le monde féminin

Femme au travail...

par Paule DAVELUY

NDLR — Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques qui se tient, cette année, du 4 au 11 avril, les pages féminines de LA PRESSE sont heureuses de présenter à leurs lectrices une page d'un auteur canadien bien connu, Paule Daveluy. Madame Daveluy est un écrivain remarqué depuis de nombreuses années et son dernier livre "Drôle d'automne" obtenait en novembre '62, le prix du Salon du livre, offert par les libraires de Québec. L'Association canadienne des bibliothèques lui accordait, d'autre part, en juin '63 sa médaille de bronze. Signalons également qu'un autre livre "L'été enchanté" a été traduit aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne pour la plus grande joie des jeunes. Madame Paule Daveluy sait aimer les jeunes, d'ailleurs, elle s'y connait puisqu'elle est maman de six enfants. Cet article intitulé "Femme au travail..." est tiré du bulletin de l'Association canadienne des bibliothèques, vol. 20, no 2, livraison de septembre dernier.

Neuf heures ! Quel calme, soudain, dans la maison ! Après une fin de semaine mouvementée, les enfants sont retournés à l'école. Ça n'a pas été sans mal : Marie-Claude ne retrouvait plus sa grammaire et accusait l'humanité entière de la lui avoir subtilisée; à quatre pattes dans le hall, Brigitte cherchait un soulier introuvable; André réclamait à cor et à cri son goûter pour la maternelle; les amis s'entassaient sur la galerie et manifestaient leur impatience, qui en sifflant, qui en appelant à tue-tête, et c'est le moment qu'avait choisi, pour sauter, le bouton stratégique du pantalon de Pierre.

Par un véritable tour de magie, à huit heures trente, ils quittaient, pimpants et guillerets, notre petite maison de banlieue pour le parc-école situé tout près.

— Pauvre maman, dit Brigitte, en m'embrassant une dernière fois, comme tu vas t'ennuyer, toute seule !

J'arborai un petit sourire triste, afin d'accréditer la légende, mais, sitôt l'essaim envolé, je me mis à danser dans la cuisine. "Trois heures à moi avant leur retour pour le repas du midi."

Je ne me lasse pas de cette liberté, toute nouvelle, si on songe que mon bébé commence à peine à fréquenter l'école et que j'ai mené, presque sans aide, six enfants à bon port.

Est-ce à dire qu'enivrée par cette bienheureuse solitude, je vais palabrer des heures au téléphone, lire tout mon saoul, et pas d'enfants. Je dois être toquée. J'aime ma vie telle qu'elle est, pleine jusqu'au bord, et merveilleusement diversifiée.

Neuf heures. Munie d'un bol de café, je descends à la salle de jeu où m'attendent, silencieux et fidèles, ma machine à écrire et mes personnages. De neuf heures à onze heures, je vis dans un monde à part, que j'invente à mesure, qui me laisse pantelante, chaque fois (le travail de création, surtout!), mais qui me semble, maintenant, aussi indispensable à mon bonheur que la présence de mon mari et le sourire de mes enfants.



Mme Paule Daveluy et son fils

courir les magasins ? Pas du tout ! J'ai rendez-vous avec mon amant : le démon des lettres.

Je retape les lits en vitesse, case la porcelaine du petit déjeuner dans le lave-vaisselle automatique, range sommairement. Voilà ! Reste l'après-midi, pour cuisiner, repasser, repriser, accomplir les mille besognes qui vous incombent quand vous avez six enfants et pas de bonne. Pas une seconde, il ne me vient à l'idée qu'il vaudrait mieux avoir six bonnes

Les amis se donnent le mot : de neuf à onze, personne ne me téléphone ou ne vient chez moi; j'appartiens aux adolescentes et à ma fantaisie.

Le drame de beaucoup de femmes modernes, c'est d'avoir à choisir entre une activité extérieure qui réponde à des aspirations profondes et un devoir maternel mal compris, entre le monde traditionnel du foyer et celui du travail. Autrefois, ce phénomène n'existait pas : les femmes étaient, d'office, centrées sur la sphère domestique. Depuis que l'industrie se substitue partiellement à elles dans les tâches ménagères, les femmes n'ont plus assez à faire, entre leurs quatre murs et elles se sentent, à bon droit, frustrées. D'où la tentation de travailler à l'extérieur non seulement pour s'assurer une certaine indépendance financière, mais encore pour se réaliser plus pleinement, se rendre utile à la société.

J'ai la chance inouïe de cumuler, depuis mon mariage, deux fonctions qui se complètent : celle d'auteur et celle de maman. Mon métier d'écrivain, je l'exerce à la maison; j'oeuvre au milieu de mon petit monde si passionnant à voir grandir, à découvrir, mystérieux et clair à la fois et qui deviendra autonome d'autant plus aisément que je ne m'accrocherai pas à lui, l'heure venue.

Trois éléments me paraissent indispensables à la mère de famille qui veut écrire. D'abord, l'amour du métier, cette espèce d'élan intérieur qui pousse à traduire, par écrit, la courbe de la pensée. Ensuite, une persévérance, une obstination, un entêtement à continuer le récit amorcé, qui vous déçoit à la lecture, le lendemain. En dernier lieu, des circonstances favorables : un mari qui ait lui-même un violon d'Ingres — mon mari bricole —; des enfants qui acceptent que maman ait parfois l'air un peu perdu, lorsqu'elle traque une comparaison; enfin, soit une aide domestique, soit des machines automatiques qui la remplacent.

Peut-être, aussi, un certain courage.

C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore.

Anatole France

Les mèches pour nettoyer les pipes peuvent servir à fermer les sacs de plastique.

On peut rafraîchir les asperges qui commencent à sécher en trempant les tiges dans l'eau froide.

Mémoire de l'ACC sur le crédit

Dans un mémoire récent au gouvernement provincial, l'Association des consommateurs du Canada (Québec) a de nouveau insisté sur le besoin d'informer et de protéger le consommateur vis-à-vis le coût du crédit.

Le mémoire signale que le consommateur moyen n'a pas eu de formation juridique, qu'il n'est ni un expert financier ni un économiste et qu'il ne peut adéquatement défendre ses droits. La législation doit donc suppléer à ses limitations. L'Association demande donc qu'une loi rende obligatoire l'information suivante sur tout contrat de vente, tout emprunt et toute publicité en faveur du crédit, à savoir le montant total de la vente en dollars et en cents, le nombre et la date des paiements et le montant de chacun et de plus le coût du crédit exprimé en intérêt annuel simple.

Cela permettrait à quelqu'un qui achète une nouvelle voiture ou de l'équipement électrique de se rendre compte du coût de l'objet lui-même et du montant supplémentaire qu'il débourse pour le privilège de payer en plusieurs versements. Cette information lui faciliterait une décision éclairée sur le mode d'achat le plus économique dans un cas particulier.

La Bible vous parle

Qui riposte avant que d'entendre montre sa folie pour sa confusion. (Prov. 18,13)

"INCONTESTABLEMENT LA MEILLEURE VALEUR EN TAPIS CHINOIS QUE J'AIE VUE DEPUIS LES ANNEES '30"

M. Yervant



Nous venons tout juste de recevoir de la Chine quelques-uns de ces magnifiques tapis luxueux. Les motifs varient depuis les traditionnels modèles chinois aux Aubusson.

Les combinaisons de couleurs sont exceptionnelles. (La couleur dominante du tapis illustré ci-dessus est un superbe rouge chaud et riche).

Le poil est épais, la texture est serrée, la qualité est excellente ... il a été tissé de façon impeccable !

Tous des tapis de 9' x 12'.

Offerts au prix incroyable de $750 — ils pourraient facilement se vendre presque le double.

Nous vous accorderons volontiers des facilités de paiement si désiré.

Si vous aimez les beaux tapis d'Orient, nous vous invitons fortement à venir voir ces superbes modèles à notre magasin de tapis d'Orient, rue Sherbrooke ouest, près Claremont (juste 2 rues à l'ouest de Victoria).

Venez sans tarder — le choix est restreint.

P.S. — Lorque vous vous rendrez à notre magasin de tapis d'Orient, rue Sherbrooke ouest, vous pourrez aussi voir la plus belle collection à Montréal de tapis scandinaves, japonais, marocains et autres tapis exotiques, aux motifs nouveaux et modernes. Si vous le désirez, nous pouvons faire tisser des tapis suivant vos propres motifs.

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.
5182 COTE DES NEIGES • RE. 9-2461
4903 OUEST, RUE SHERBROOKE • HU. 9-6411

Au même bas prix avec départ de Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sept-Iles, ou

MONTRÉAL — PARIS*
ALLER et RETOUR en JET
adultes $250 — enfants $125
renseignez-vous et réservez immédiatement

Aussi tour organisé — 3 jours, hôtel, visites, transports et les Folies Bergères, $50

ALFRED GAGLIARDI
votre agent de voyage de confiance
6970 ou 6900 rue St-Denis
CR. 1-6900 ou CR. 3-7571
Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.

* sans escale, limité aux vétérans de l'une des deux grandes guerres et à leur famille, séjour 21 jours, départ entre 20 mai et 5 juin



Vente H.R. de manteaux de printemps-été!

Valeurs comparables $95 à $125 .... $69

Voici les silhouettes d'avant-garde et les superbes tissus importés qui représentent les meilleures valeurs-manteaux de la saison! Les tissus, de tisserands renommés, comprennent: bouclés de laine, mohair, quadrillés et textures nouveauté, en beige, jaune, bleu, rose, corail, noir, marine, blanc, brun et noir, noir et blanc ou blanc et bleu. Tailles régulières et spéciales 4-18, mais en séries incomplètes de tailles et de couleurs.

Salon du Manteau . . au deuxième

HOLT RENFREW
Rockland • Dorval • Place Ville-Marie
Stationnement gratuit, 1 h. Sherbrooke et de la Montagne
C'est le temps d'ENTREPOSER VOS FOURRURES chez H.R.! — 842-5111



DINER DE GALA ANNUEL — Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception présentait hier soir, à l'hôtel Reine-Elizabeth son diner de gala annuel. Mme Jean Lesage, épouse du premier ministre du Québec avait accepté la présidence d'honneur de ce gala. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mme René Lévesque, épouse du ministre des Richesses naturelles; Mme G.-E. Lapalme, épouse du ministre des Affaires culturelles; Mme Jean Lesagé, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat; debout, dans le même ordre : M. Ken Farmer, président du Conseil national de la santé et du sport amateur; Mme Pierre Laporte, épouse du ministre des Affaires municipales; Mme J.-B. Crépeau, et le R.P. de la Sablonnière, directeur du Centre.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

à Noter ***

CONCERT A L'INSTITUT JESUS-MARIE — Des artistes de l'Ecole de Musique Vincent d'Indy donneront un récital à l'Institut Jésus-Marie, le jeudi 9 avril à 8 h. p.m. Les profits de cette soirée seront consacrés à la caisse du Comité des pauvres.

* * *

KERMESSE AU COLLEGE STANISLAS — Pour célébrer le 25e anniversaire du collège Stanislas, une kermesse, dont le thème est : "Fête au village", sera tenue le samedi 11 avril prochain, de 3 h. à minuit, dans la grande salle du collège, au 780 du boulevard Dollard, à Outremont. Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, honorera de sa présence cette brillante soirée.

"La boutique" d'artisanat canadien et étranger, "La librairie", "la boite à musique", "le coin d'épicure", "le marché aux puces", "l'aquarium", "Le bouquet niçois", seront autant d'étapes offertes aux visiteurs : "Luna park", le tir à l'arc, le tir à la carabine et le cinéma, amuseront grands et petits. M. Surprise, le capitaine Bonhomme, Bobino, Picolo, recevront leurs jeunes amis. M. Henri Bergeron communiquera son entrain à tous. Le salon de thé, artistiquement décoré par Madeleine Harbour, offrira toute la soirée, détente et rafraichissements. Dans un cadre différent, le restaurant ouvrira ses portes à partir de 6 h. La charmante Aglaë, Pierre Roche et d'autres artistes bien connus, offriront leur tour de chant pour le plaisir des dineurs.

SOUPER CANADIEN — Le comité paroissial de Saint-Pierre organise un grand souper canadien qui aura lieu le dimanche 12 avril, à 7 h. p.m. Cette manifestation se tiendra à la salle Saint-Pierre, à 1323 est Dorchester. Pour renseignements ou réservation de billets, on peut communiquer avec Mme Godfrey, à LA. 3-6908.

AU CLUB WILFRID-LAURIER DES FEMMES LIBERALES — Le sénateur Jean-François Pouliot sera le conférencier invité au club Wilfrid-Laurier des femmes libérales, à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra, le 13 avril prochain, à l'hôtel Windsor. Cette réunion sera sous la présidence de Mme Siméon Gagnon.

FOIRE DES ANTIQUAIRES ET FETE DES FLEURS — La deuxième exposition-vente des antiquaires organisée par le comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal aura lieu dans les salles du Musée du 12 au 15 mai inclusivement. En même temps se déroulera la traditionnelle fête des fleurs à laquelle le public est invité à participer. On peut se procurer des formules en s'adressant au comité féminin du Musée des Beaux-Arts.

A L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES — C'est sous la présidence d'honneur de Mme Paul-Emile Robert, épouse du président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal que sera offert, le mercredi 15 avril prochain, de 3 h. à 5 h. p.m., le grand thé annuel au bénéfice des sourdes-muettes résidant à l'institution. Ce gala de charité aura lieu au Pavillon St-Joseph, au 455 de la rue Cherrier.

L'Hon. sénatrice Mariana B. Jodoin, m.b.e., présidente de l'Association des dames bienfaitrices, et les membres du comité exécutif, accueilleront les invitées.

* * *

A L'HOPITAL NOTRE-DAME — L'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame tiendra son assemblée annuelle le jeudi 16 avril prochain, à l'hôtel Windsor, à l'issue d'un déjeuner servi dans le salon Versailles à 1 h. p.m. Les membres de l'association ainsi que leurs amies sont cordialement invitées.

* * *

CHEZ LES INFIRMIERES HYGIENISTES — L'assemblée générale de l'Association des infirmières hygiénistes diplômées de l'Université de Montréal aura lieu le samedi 18 avril à 4 h. p.m. Mlle Alice Girard, doyen de la nouvelle faculté de nursing à l'U.M., prononcera à l'issue de l'assemblée une courte causerie. Un vin d'honneur et un buffet seront ensuite servis et permettront aux membres de rencontrer les invitées d'honneur, les jubilaires et les nouvelles diplômées. Pour renseignements ou réservation on peut communiquer avec Mme R. Mondello, 12,270 Boulevard Taylor, Montréal 12.



BANQUET ANNUEL DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE — C'est Me Jean Drapeau, c.r., maire de Montréal qui était le conférencier invité, hier soir, au banquet annuel de la Ligue d'action nationale. Sur la photo prise au cours de la réception qui a précédé le banquet, on remarque, assises : Mme F. A. Angers, Mme Jean Drapeau, Mme Sarto Marchand et debout, M. le maire et M. F.-A. Angers.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE



Mlle Aline Dionne, présidente de l'Association des infirmières hygiénistes diplômées de l'U.M. recevra, avec les membres du conseil, les invitées lors de la réception annuelle qui aura lieu le samedi 18 avril, au salon des professeurs à l'Université de Montréal. Mlle Alice Girard, doyen de la nouvelle faculté de nursing, prononcera, à cette occasion, une courte causerie.

Responsabilités des parents

Les parents peuvent contribuer au succès de leurs enfants dans la vie, en leur assurant une dentition saine, c'est-à-dire des dents saines et aussi bien alignées que possible. Un automobiliste prudent s'assurera toujours, avant de partir en voyage, que sa voiture est en parfait état.

Les parents qui ont conscience de leurs responsabilités doivent se montrer encore plus soigneux que l'automobiliste, lorsqu'il s'agit de préparer leurs enfants pour le voyage de la vie. Le succès est pour ceux qui sont le mieux pourvus. Pour réussir dans la vie, on a besoin de résistance physique, d'un esprit sain dans un corps sain, on a besoin d'une bonne santé.

La santé de la bouche est très importante pour la santé générale. Les dents, les gencives et la langue ont un rôle à remplir dans la préparation des aliments pour la digestion.

Dans la maladie, la bouche joue un rôle important: sa vitalité est en étroite relation avec les autres parties du corps. La maladie la plus fréquente, chez les enfants et les adolescents, est sans contredit la carie des dents. Quand on néglige de faire traiter la carie dentaire, la douleur et l'infection amènent la perte prématurée des dents: cette perte aura comme conséquence sérieuse d'empêcher l'enfant de mâcher sa nourriture. Sa digestion s'en ressentira, son système nerveux aussi.

Pour être certain que vos enfants auront de bonnes dents, enseignez-leur, dès l'âge de deux ans, à prendre soin de leurs dents et de leur bouche. Veillez à leur faire suivre un régime alimentaire qui sera bon pour eux. Ne leur donnez pas la nourriture qu'ils veulent, mais la nourriture bonne pour leur santé.

Conduisez-les chez le dentiste dès l'âge de deux ans et demi. Faites-leur nettoyer les dents et faites-leur passer un examen aux rayons X. A partir de deux ans et demi, veillez à ce que vos enfants aillent chez le dentiste deux fois par année, qu'ils en aient besoin ou non. C'est là un excellent moyen de leur épargner la plaie de la carie des dents et aussi du mal de dents. Vous pourrez également leur épargner les dents irrégulières et les mâchoires malformées, leur évitant ainsi des traits disgracieux qui pourraient devenir pour eux des handicaps plus tard dans la vie. Si vous suivez bien les conseils que nous vous avons donnés ici, vous aurez très sûrement, et grandement, contribué au succès de vos enfants dans la vie. De la Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée.

Nouvelle lotion anti-rides sur le marché canadien

Une nouvelle et étonnante lotion cosmétique qui efface temporairement les rides et les lignes trop accentuées de la figure, lisse l'épiderme et lui donne, en quelques minutes, une apparence fraiche et jeune, vient de sortir sur le marché.

Il s'agit de Magic Secret, de Helene Curtis, qui a été lancé hier midi, devant la presse feminine.

Ce produit possède un effet revitalisant étonnant et rapide. Purement naturel et absolument naturel et absolument sûr son principal composant est une matière protéique hautement purifiée, à laquelle seul un préservatif a été ajouté. Il ne contient ni drogue, ni hormone, ni produit chimique ou autre matière dommageable.

Magic Secret fait rapidement disparaitre les rides et lignes trop accentuées de la peau, de cinq à dix minutes après application.

Après une période d'usage quotidien de sept à dix jours, l'action de Magic Secret durera jusqu'à huit heures selon la condition générale et le genre de peau, et cet effet ne s'estompera que très graduellement.

De plus, en humectant simplement la peau avec un peu d'eau, de temps à autre, on redonnera au produit ses pouvoirs magiques et la peau reprendra son apparence fraiche.

Indépendamment de son âge une femme dont la peau du visage est ridée ou présente des cernes retrouvera une peau lisse et fraiche, en utilisant le produit Magic Secret.

Ce nouveau liquide est tout particulièrement efficace pour faire disparaître les sérieux symptômes de l'âge tels que affaissement de la peau sous les yeux, pattes d'oie, sillons sur le front, rides aux coins de la bouche, sur le menton et le cou.

Détail intéressant mais non moins important, les hommes aussi bien que les femmes trouveront avantage à se servir de ce cosmétique. Le ravage des ans n'est pas le seul apanage des filles d'Eve . . .

PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS SATISFAITS PORTENT DES CHAUSSURES

Trans-Canada

"le centre de la chaussure pour la famille"

POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE ELEGANCE POURQUOI PAS VOUS ?

60 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

IL Y EN A UN DANS VOTRE LOCALITÉ OU À VOTRE CENTRE D'ACHATS, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

1ère QUALITE

BUANDERIE

- DRAPS
- CHEMISES
- NETTOYAGE A SEC, ETC.

CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI

QUEEN'S JUBILEE
LAUNDRY CO. INC.
WE. 7-7471

le modèle "CASCADE"

Accessoires assortis à notre nouveau modèle exclusif de cristal taillé à la main ; "Cascade" se vend par pièces séparées.

395 chaque pièce



BIRKS JOAILLIERS

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

YERVANT'S

peut redonner à vos tapis toute leur splendeur première!



Vous serez ravis de la fraicheur éclatante que prendra votre demeure lorsque vos tapis reviendront de chez Yervant's. Les couleurs retrouvent toute leur splendeur première; chaque fibre est fraiche et propre... le poil est lustré.

SEULEMENT 10¢ P.C.

VOYEZ COMME C'EST PEU DISPENDIEUX !					
2'6" x 4'	$1.00	8' x 10'	$8.00
3' x 5'	1.50	9' x 10'6"	9.45
4'6" x 7'6"	3.40	9' x 12'	10.20
6'9" x 9'	6.00	9' x 15'	13.50

COMPOSEZ 735-2731
Cueillette et livraison gratuites

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

Tapis mur à mur nettoyés sur place — 10¢ pi. ca.

Incomparable pour la qualité, le style et les bas prix

ETOLES DE VISON d'une beauté exceptionnelle

Un Vison Reid



Extra spécial !
JAQUETTES EN VISON D'ELEVAGE
(Peaux fendues)
$145

Le plus beau vison se trouve toujours chez Reid !

VASTE CHOIX DANS LES TEINTES DE
- BLACK GEM
- MAJESTIC PASTEL
- MAJESTIC GUN METAL
- MAJESTIC SAPHIR
- MAJESTIC LAVENDER

Etoles de Vison

Un vison somptueux, pour chaque occasion, cela se trouve chez REID ! Ces étoles sont confectionnées dans nos ateliers, par les experts qui font la renommée de notre maison.

Guide Reid pour 6 qualités de vison

PRIX BUDGET	PRIX POPULAIRE	QUALITE INTERMEDIAIRE
$195	$250	$375
QUALITE DE CHOIX	QUALITE SURCHOIX	QUALITE DE LUXE
$495	$650	$775

Comme dans les bijoux, il y a des joyaux en fourrure. Pour le summum en vison, section Mackenzie River comprise, le prix peut être plus élevé.

FUR TRADE FURRIERS ASSOCIATION MEMBRE

STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

Reid fourrures inc.

1473, rue AMHERST
Juste au nord de Ste-Catherine

LA. 2-3181

Le courrier de Pauline Lamy



Quand la publicité manque de jugeote

Récemment, un article assez intéressant, rapportant diverses opinions, a paru dans les pages féminines de LA PRESSE (lesquelles, soit dit incidemment, publient souvent des articles de nature à intéresser aussi les hommes) sur la question de la publicité à la radio et à la télévision, publicité adressée directement aux enfants. Que pensez-vous de cette question ?

Voici mon opinion. D'abord, je vous avouerai que je ne pense pas grand bien de la publicité en général, que ce soit dans les journaux, à la radio ou à la télévision. Elle coûte énormément cher et contribue donc à hausser le coût de la vie. Pensez aux millions dépensés annuellement en publicité et qui, en définitive, sont payés par le consommateur. Du vent, en somme, que le client est forcé d'acheter, bon gré mal gré; des gens, qui manquent du nécessaire même, sont forcés de "financer" occasionnellement la publicité.

Cette publicité est souvent imbécile par son outrance même. Par exemple, il arrive que l'on vante un produit sur le ton de l'adoration, de l'idolâtrie. C'est d'un ridicule qui frise l'indécence. Il faut prêter fort peu d'intelligence au public pour lui présenter de telles niaiseries, pour prétendre résoudre des problèmes humains par des cigarettes, une bière, un détergent ou une lotion pour les cheveux !

Comme je ne suis pas père de famille, on ne m'accusera pas de "prêcher pour ma paroisse" si je dis que la publicité adressée directement aux enfants, c'est pis encore. L'esprit de l'enfant est encore plus malléable que le nôtre. On les tente donc davantage. On suscite chez eux des désirs qui deviennent des besoins artificiels. On commet une mauvaise action en se servant d'eux pour qu'ils exercent une pression sur leurs parents. Si les parents ne veulent pas ou ne peuvent pas satisfaire à ces demandes des enfants, ceux-ci restent avec des envies non contentées et des jalousies à l'égard d'autres enfants.

Votre rédacteur en chef, Gérard Pelletier, a un jour parlé dans une chronique à Radio-Canada, de la publicité abusive. Il l'avait fait fort pertinamment, ma foi, et j'étais entièrement d'accord avec lui.

La publicité est un mal qui existe. Peut-être ne peut-on pas la supprimer complètement. Mais du moins pourrait-on en réduire autant que possible la nocivité.

— "LE PRINCE JUSTICE"

J'ai lu l'article dont vous me parlez et, tout comme vous, je l'ai trouvé fort intéressant.

Evidemment, je suis d'accord avec vous sur la question de la publicité directement adressée aux enfants. Peu de temps avant les fêtes, une jeune maman nous avait écrit une lettre très émouvante sur le sujet, vous en souvenez-vous ? Elle faisait tout pour préparer à ses petits un Noël tout plein de joie mais elle savait d'avance que ceux-ci seraient déçus... parce qu'elle ne pouvait pas leur donner pour étrennes certains cadeaux extrêmement coûteux annoncés régulièrement à la télévision et que les enfants souhaitaient trouver au pied de l'arbre. Comment voulez-vous faire comprendre à des petits de quatre, cinq, six ans, ou même davantage que nous n'avons pas les moyens de leur acheter tel ou tel jouet ? demandait-elle très justement.

Un tout jeune enfant, qui ne saurait connaître la valeur de l'argent et à qui ses parents, à toutes fins pratiques, refusent LE cadeau tant convoité, ne peut guère se figurer que deux choses : ou bien que ses parents ne l'aiment pas assez pour accéder à son désir ou bien qu'il n'a pas mérité un tel présent. Heureusement, passé la déception première, l'enfant, tout au fond de lui-même, sentira bien que papa et maman ne PEUVENT pas lui faire tel gros plaisir en particulier et qu'ils en éprouvent autant de peine que lui... Un jour de joie, on partagera donc une peine à trois, quatre ou cinq, pour un moment à tout le moins.

En 1964, ce serait rêver que de songer à abolir la publicité. Mais on peut souhaiter qu'elle soit raisonnable. Qui peut l'y forcer ? Le consommateur, car c'est lui, en définitive, qui a le dernier mot en cette affaire.

Les lettres aux journaux, aux fabricants, aux distributeurs, aux postes de radio ou de télévision ne sont pas inutiles. On le sait, mais on n'y croit pas assez pour prendre son stylo et protester.

Le courrier d'aujourd'hui changera-t-il quelque chose à la situation ? Evidemment non. Mais une masse de lettres adressées au bon endroit, contenant les protestations écrites des consommateurs, ça, oui, ça pourrait être utile.

Je sais que beaucoup de nos lecteurs se sont dit, en lisant ces lignes : "Ah, comme c'est vrai !" Supposez que tous ceux-là décident de protester. J'aimerais bien voir la suite...

Pauline

Le dévouement ne suffit pas à maintenir une colonie de vacances

par **Lily TASSO**

Tous les étés, le troisième rang de la Rivière-aux-Mulets, à Ste-Adèle, se réveille aux rires de 150 fillettes. On a l'impression qu'elles jouent avec plus d'ardeur que les autres gamines de leur âge et manifestent plus bruyamment leur joie. Ces enfants viennent de familles pauvres. Pour elles, la colonie de vacances du Sacré-Coeur, c'est le paradis dont on rêve toute l'année. Ce paradis, une vingtaine d'étudiantes de tous les collèges montréalais travaillent toute l'année à le préparer. Les petites qu'elles emmènent gratuitement au camp, elles les adoptent pour de bon.



Perchée sur une échelle, Monique Caron, vice-présidente de la Colonie de vacances du Sacré-Coeur, décore la salle aidée de Nicole Lacroix, responsable de la souscription, au centre, et de Francine St-Pierre, publicitaire.

photo LA PRESSE

— Nous les réunissons tous les quinze jours, raconte Monique Caron, vice-présidente de la colonie, et préparons pour elles tout un programme de réjouissances: théâtre de marionnettes, films, sketches amusants, oeuvres d'artisanat. Parfois, nous faisons des sandwichs et emmenons tout le monde en excursion, soit une centaine d'enfants.

— Et à Noël, renchérit Francine St-Pierre, publicitaire du groupe, nous offrons des paniers de Noël aux familles membres de la colonie.

— Ce n'est pas tout, ajoute Nicole Lacroix, responsable de la campagne de souscription, nous organisons un arbre de Noël et il ne nous faut pas moins de 700 bas de Noël pour contenter tous les petits invités.

Dans les collèges, les étudiantes se partagent la tâche en préparant chacune deux bas de Noël, aidées de leurs parents.

— A Pâques, notre programme est différent, reprend Monique. Nous invitons toutes les fillettes de la colonie à une grande partie de sucre.

Comité des familles

Le côté récréatif n'est pas le seul qui occupe ces dynamiques collégiennes. Elles s'intéressent également aux familles de leurs protégées, une centaine en tout, et les visitent toutes les trois semaines.

— Nous leur apportons surtout notre appui moral, d'expliquer Francine. Le comité des familles, dit-elle, est formé d'étudiants et d'étudiantes prêts à donner un coup de main à la maman au cours de ces visites d'amitié.

En été, les garçons des collèges classiques vont en fin de semaine au camp pour aider aux gros travaux. Un aumônier y demeure en permanence.

Vie de camp

La colonie de vacances du Sacré-Coeur reçoit cinquante fillettes à la fois au cours de trois camps d'été de trois semaines chacun. Deux de ces camps sont destinés aux petites de cinq à 12 ans et un seul aux plus grandes, dont les âges varient de 12 à 16 ans. Parmi celles-ci, il en est qui travaillent déjà à l'usine.

La colonie de vacances publie deux journaux : "L'Alouette", destiné aux amis de la colonie et "Echo Manbèche", rédigé par le groupe des grandes.

Le camp, ce paradis des enfants pauvres, a-t-il un agencement adéquat ?

— Nous voudrions installer le chauffage au dortoir et réparer la plomberie, répond Nicole, responsable de la souscription en faveur de la colonie. Ces projets coûteront l'un $1000, l'autre $1500, mais ils sont indispensables. Pour la nourriture, nous avons besoin de $3000, et pour les jeux, le matériel d'artisanat et les excursions il nous faut $750. Nous prévoyons aussi un minimum de $500 pour des vêtements.

Le dévouement ne suffit plus. Le bonheur de 150 fillettes et de leurs familles dépend des fonds que la colonie de vacances Sacré-Coeur recueillera. Elle a placé son objectif à $15,000 et compte sur la générosité de ses amis pour l'atteindre.

La colonie a son comité des directeurs pour la conseiller quand il s'agit de débourser des montants dépassant $500. Parmi ceux-là, plusieurs sont des "anciens", au courant des problèmes et des besoins.

Comment expliquer l'enthousiasme et le dynamisme de ces jeunes filles qui consacrent leurs vacances et leurs loisirs à faire le bonheur d'enfants moins favorisés ?

La réponse vient de Monique, vice-présidente :

"Ceux qui ont vécu un camp reviennent toujours."



Il faut des centaines de sandwichs pour satisfaire l'appétit de toutes les fillettes. Louisette et Nicole en confectionnent des piles imposantes avant la fête.

COURS CLASSIQUE
POUR JEUNES FILLES

La Corporation des Soeurs de Charité de Ste-Marie annonce l'approbation officielle, de la part des autorités compétentes du Québec, de leur cours classique.

Le cours débutera en septembre prochain avec deux classes d'éléments latins (8e classique). Les autres cours s'ajouteront dans les années suivantes.

Les examens d'admission auront lieu le 11 AVRIL à 2 h. P.M.

Pour informations s'adresser :

Institut Marie-Clarac
3530 est, boul. Gouin, Montréal 39 — DA. 2-8380

REPARATIONS
Le stock le plus complet au Canada
DE TOUTES MARQUES
GROS ET DETAIL
SATISFACTION GARANTIE
SERVICE A DOMICILE
WE. 3-5969
B. GROULX ENRG. 4090 ST-JACQUES

IMPORTANT
MATELAS
N'OUBLIEZ PAS DE REMPLACER VOTRE PRÉSENT MATELAS PAR UN...
Serta
BLUE RIBBON
Le meilleur au monde!

Ne permettez plus aux POILS SUPERFLUS d'amoindrir le charme de votre visage!



De tous les défauts physiques empiétant sur la beauté féminine, celui que l'on remarque le plus est sans doute constitué par les poils superflus sur les joues, la lèvre supérieure et le menton. Ces poils attirent des regards constants, tout comme s'il y avait un aimant.

Pourquoi les femmes devraient-elles s'exposer à de tels embarras. Et encore pourquoi les prendrait-on pour des "insouciantes".

Faites-vous donc épiler **radicalement** par Grégory les poils superflus du visage... tout comme des milliers d'autres femmes le font dans les deux continents américains. L'épilation ne comporte aucun risque. Juste un tout petit peu de temps. Le prix est très abordable. La thermolyse Gregory est la nouvelle méthode de beauté dont vous avez dû lire dernièrement un tas d'articles. Elle est de toute sécurité, rapide, confortable et économique. C'est un service **professionnel** hautement spécialisé que nous offrons exclusivement aux dames.

On le comprend bien, avant de décider vous aimeriez vous renseigner personnellement. Aucun problème à cela. Téléphonez-nous à l'instant même pour votre rendez-vous et une démonstration **gratuite.** C'est **sans obligation.**

Notre brochure explicative intitulée, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale" vous sera postée gratuitement sur demande.

Gregory System CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Maintenant 3 bureaux à Montréal:

En Ville: Tél.: UN. 1-9741 — 301, EDIFICE CARRE DOMINION 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Snowdon: Tél.: HU. 1-3522 — 303, EDIFICE BANQUE ROYALE 5292, QUEEN MARY ROAD
Plaza St-Hubert: Tél.: 272-9664 — 300, EDIFICE LOMBANK 6339, RUE ST-HUBERT
Stationnement gratuit aux 3 bureaux de Montréal
A Québec: Tél.: 529-1879 — SUITE 2, EDIFICE MORISSET 695 EST, BOULEVARD CHAREST
A Ottawa: Tél.: CE. 5-2085 — SUITE 1110, EDIFICE FULLER 75, RUE ALBERT

OUVERT: 10 h. a.m. - 7 h. 30 p.m. — Samedis: 10 h. a.m. - 3 h. p.m.

NOUS POSSÉDONS DES VOÛTES
à toutes épreuves
Confiez l'
ENTREPOSAGE
de vos fourrures
A DES SPÉCIALISTES
LA. 1-2126
Laberge, Chevalier FOURRURES
1475 AMHERST - LA.1-2126

La vision, pilote de la statistique

Des statistiques plein les yeux et les oreilles. Tout est maintenant catalogué, numéroté et classifié, à partir du nombre des nouveaux habitants du globe à la minute, jusqu'au comportement des fleurs...

Les chiffres ont désormais un langage que nul ne peut ignorer.

L'opérateur de machine électronique voit danser devant ses yeux les chiffres les plus astronomiques. Même si sa machine calcule pour lui, il doit l'alimenter et lui fournir du matériel. Une simple omission, si anodine soit-elle, déclenchera une série d'erreurs toutes plus monstrueuses les unes que les autres.

Le statisticien reste toujours celui sur qui repose la responsabilité de l'exactitude, qu'il fasse lui-même ses statistiques ou en fournisse les données à sa machine. Recommencer 20 fois la même opération, ou chercher fièvreusement l'erreur initiale dans les données fournies à l'appareil, requiert la même attention, la même fixité de la posture et du regard, la même concentration.

La vision, toujours, reste le pilote de la statistique. Il faut voir là également, s'il y a erreur, usure ou fatigue. L'optométriste, lui aussi, base son examen sur des statistiques concernant la performance visuelle. De statistiques à statisticiens ... c'est son rôle de veiller à l'efficacité de ceux qui, jour après jour et inlassablement, se penchent sur ce nouvel aspect de l'humanité : la statistique.

ANNONCE

Comment arrêter les signes précoces de l'âge

Le maquillage le plus soigné ne peut dissimuler les joues flétries, les pattes d'oie et les petites rides. Mais une fois que vous avez réalisé que ces signes prématurés de l'âge sont causés par un manque d'humidité naturelle de l'épiderme, vous pouvez agir! Employez la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne — une substance remarquable qui commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoïne disperse les cellules mortes et aide l'épiderme à s'imprégner de la lanoline richement hydratée qui agit en profondeur. Presque en une nuit, votre teint devient plus doux, plus velouté; il a l'éclat de la jeunesse! Procurez-vous la DRY SKIN CREAM POND'S — employez-la régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

DAISY *Fresh.*
vous dicte la route à suivre.....



La corselette en power net de Lycra* spandex vous dessine une silhouette parfaite. Grâce aux panneaux extensibles en satin de Lycra* spandex, joliment brodés, elle accorde plus de contrôle à l'abdomen et au derrière, et quelle élasticité. Le soutien-gorge est en dentelle de nylon, avec insertions de caoutchouc mousse, 34-38 B, 34-38 C, 34-40 D. (paires et impaires) $16.50

Le soutien-gorge long en broadcloth brodé et élastique de Terylene*... Insertions élastiques sous les bras pour une adhérence parfaite. Il ne baille jamais. Deux ajustements au dos. 32-38 A, 32-42 B, 32-44 C, 34-44 D. $4.00

Vous ne vous sentirez jamais aussi mince qu'avec cette gaine-culotte en power net de Lycra* spandex. Panneau avant en satin de Lycra* spandex extensible. Elle vous assure une ligne parfaite des hanches aux cuisses. P-M-G-XG $10.00

* Marque déposée

LA CIE LTEE DOMINION CORSET QUEBEC · MONTREAL · TORONTO · VANCOUVER

Cuisine santé beauté

Desserts simples

Crème au café

1 c. à café de poudre de café soluble — 2 oeufs
1 c. à table de fécule de maïs — 2 c. à table de sucre en poudre
½ t. de lait

Mêler le café et la fécule de maïs. Ajouter ensuite les jaunes d'oeufs battus et le sucre puis incorporer le lait froid petit à petit en tournant à la cuillère de bois. Cuire sur feu très doux jusqu'à épaississement. Laisser refroidir et ajouter une heure avant de servir les blancs d'oeufs battus en neige.

Crème au chocolat

⅔ t. de cacao — 4 jaunes d'oeufs
⅓ t. de lait froid — 3 blancs d'oeufs
½ t. de sucre — 1 t. de crème à fouetter
½ t. de lait chaud — 1 t. à table de vanille

Dans la partie supérieure d'un bain-marie, mélanger le lait froid et la poudre de cacao. Ajouter le sucre et le lait chaud et placer au-dessus de l'eau chaude jusqu'à ce que le mélange soit parfait. Laisser reposer 5 minutes puis incorporer les jaunes d'oeufs battus. Remettre au bain-marie et cuire une dizaine de minutes en remuant constamment. Monter les blancs d'oeufs en neige ; fouetter la crème et incorporer les deux à la préparation au chocolat une fois tiédie. Ajouter la vanille. Verser cette crème dans des coupes individuelles ; couvrir et réfrigérer jusqu'au moment de servir. Accompagner de biscuits secs.

Mousse aux pruneaux

1 t. de lait évaporé non dilué — 2 blancs d'oeufs
2 c. à table de jus de citron — 4 boites (4¾ onces) de purée de pruneaux.
¼ t. de sucre en poudre

Réfrigérer le lait évaporé jusqu'à la formation de légers cristaux sur le bord du plat (15 à 20 minutes). Fouetter en neige ferme (1 minute), ajouter le jus de citron et fouetter 2 minutes de plus. Incorporer le sucre. Fouetter les blancs en neige ferme, mais non cassante et les incorporer ainsi que les pruneaux au lait évaporé fouetté. Servir dans des coupes à parfait.

Poires au vin

8 poires — 10 c. à table de sucre
2 verres de vin rouge — 1 pincée de cannelle
1 verre d'eau — 1 clou de girofle

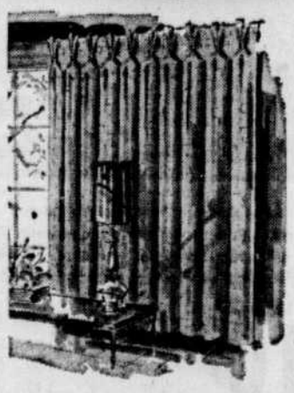
Peler les poires sans les couper et les mettre à cuire avec le vin le sucre et les aromates. Faire bouillir très doucement jusqu'à ce que les fruits soient tendres. Refroidir et servir avec le jus.

C'EST LA QUALITÉ QUI FAIT LA DIFFÉRENCE!

Faites entrer le printemps chez vous... en faisant nettoyer vos rideaux, housses, couvre-lits et autres pièces de linge domestique dès maintenant ! Notre procédé de nettoyage ZENITH est ce qu'il vous faut, car il vous assure d'un résultat sans égal.

Cueillette et livraison rapides

AUSSI
- Blanchissage de chemises
- Lavage
- Reprisage invisible et autres services



ST.HUBERT INC.
DU.8-1105

Service au comptoir
ESCOMPTE SPECIAL
8560 rue ST-HUBERT

Service téléphonique de 24 heures



UN DILEMME : COIFFURE OU CHAPEAU ? — Les femmes d'aujourd'hui n'ont pas d'alternative. Elles passent des heures et dépensent des sommes au salon de coiffure, afin de mettre en valeur leur chevelure — attribut important de la personnalité. Par la suite, elles doivent choisir entre leur coiffure et la ruine de celle-ci par le chapeau.

Un bébé de cinq mois devra subir une deuxième opération au coeur

TIMMINS. (PC) — Un petit garçon de cinq mois, qui a subi une opération à coeur ouvert pour corriger deux ou trois déficiences majeures au coeur, risque de subir une seconde opération dans six mois, s'il vit jusque là.

Jean-Guy Gagnon est soigné dans sa famille à Timmins depuis son retour samedi dernier d'un hôpital de Toronto.

Mme René Gagnon, épouse d'un mineur d'or et mère de sept enfants, a déclaré que les médecins lui ont affirmé que l'enfant ne vivrait pas.

"Cela paraît brutal dit de cette façon," avoue-t-elle à un reporter, "mais les médecins n'aiment pas donner de faux espoirs."

Le petit pesait six livres et demi à sa naissance et il a passé les deux premiers mois de son existence dans une tente à oxygène. Après l'opération qui a eu lieu le 11 février, il a perdu quatre livres. Il ne pèse actuellement que sept livres.

Dix minutes avant l'opération, le bébé a subi une crise cardiaque. Les chirurgiens ont réussi à l'opérer quand même en élargissant une partie étroite de l'artère principale et en fermant une ouverture qui se ferme d'habitude à la naissance.

Mme Gagnon a dit que les médecins considéraient l'opération comme une réussite totale. Mais Jean-Guy a dû être nourri par voie intraveineuse pendant si longtemps qu'il a presque perdu la jambe gauche par suite des injections intraveineuses.

Il y a deux semaines, les docteurs lui ont découvert un grand murmure au coeur et affirmé qu'il fallait obturer un trou entre les deux chambres à pompe du coeur, si l'enfant survit.

Les Gagnon et leurs sept enfants vivent dans une maison de trois chambres à coucher. Ils ont dû céder une chambre pour l'usage exclusif de Jean-Guy.

Un berceau spécial a été acheté pour l'enfant et il doit recevoir tous les jours deux doses d'un stimulant pour le coeur.

" Si j'oublie une seule fois de le lui donner, Jean-Guy mourra. Mais je n'oublierai pas", affirme la mère courageuse.

Bibliothèque John F. Kennedy

BOSTON. (UPI) — Mme John F. Kennedy sera à Boston, la semaine prochaine pour discuter les plans de la bibliothèque qui doit être construite à la mémoire de l'ancien président. Avec les autres membres de la famille Kennedy, elle doit s'entretenir avec les architectes, les artistes et les décorateurs.

La bibliothèque John F. Kennedy doit être érigée sur les bords de la rivière Charles à Brighton, site choisi par le président lui-même avant sa mort.

Congrès du FWIC

OTTAWA. (PC) — Le troisième congrès du "Federated Women's Institutes of Canada" aura lieu du 22 au 26 juin à l'université Acadia, à Wolfville en Nouvelle-Ecosse.

Plus de 500 déléguées et visiteurs y prendront part.

Un porte-parole de l'association a révélé que le thème du congrès sera "Foyer et pays aujourd'hui".

FB On peut visiter demain FB

de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

200 vêtements d'une valeur de plus de $30,000.00

comprenant :

ELEGANTS MANTEAUX, CAPES, ETOLES ET JAQUETTES DE FOURRURE

pour être vendus à notre

SALON DU HAUT

Mercredi, le 8 avril. La vente commencera à 10 a.m.

FRASER BROS LTD.

depuis 1880

901 OUEST, SAINT-JACQUES

Nouvelle directrice à la F.F.L.

OTTAWA. (PC) — Les Canadiennes s'intéressent plus que jamais à la politique, déclare la nouvelle directrice de la Fédération des femmes libérales du Canada. Mme Isobel Winkler, de Winnipeg, qui a déjà travaillé à la compilation des dossiers personnels de M. Mackenzie King, ajoute qu'au sein de la fédération, on reconnaît que certaines femmes peuvent assumer un nombre de postes dans le domaine politique, encore mieux que les hommes.

"Elles ont le sens de l'organisation, et en période d'élection, leur travail est excellent comme présidentes des bureaux de scrutins," mentionne Mme Winkler.

En tant que directrice de la fédération, qui compte 75,000 membres, Isobel Winkler succède à Gwendolyn Blair, devenue secrétaire auprès du ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh.

Mme Winkler, expliquant ses nouvelles fonctions, dit qu'elle travaillera avec la nouvelle présidente nationale, Mme J. O. Asselin, de Montréal, en coordonnant le travail des membres de la fédération, à travers le pays. Ce genre d'activités ne crée pas un précédent pour cette jolie femme, aux yeux couleur noisette, et à la voix douce et posée.

Depuis 1953 jusqu'au mois de janvier 1964, elle a travaillé au bureau national de l'Association des consommateurs du Canada, au début comme secrétaire et ensuite, comme directrice. Auparavant, elle fut secrétaire de la Société canadienne pour le traitement de l'arthrite.

A certains égards, les nouvelles fonctions de Mme Winkler, seront les mêmes que par le passé, mais sur un plan plus vaste. En 1949, étant secrétaire de la Fondation Rockefeller, elle s'est occupée des dossiers personnels de l'ex-premier ministre King.

Née Isobel Clark, de Winnipeg, elle étudia plus tard à l'Université du Manitoba, où elle obtint ses diplômes en 1931. Après avoir travaillé comme secrétaire à Winnipeg durant plusieurs années, elle épousa en 1946, M. Howard Winkler, alors député libéral pour la circonscription de Lisgar, au Manitoba. Leur mariage fut annulé en 1951. Le couple n'eut pas d'enfant.

Manger: bien Se nourrir: mieux

"Malgré l'abondance dans laquelle ils vivent, un bon nombre de Canadiens souffrent de certaines déficiences. On remarque, en effet, un grand nombre de caries dentaires, d'infections chroniques du nez et de la gorge, de retards dans la croissance chez nos écoliers". Mlle Jeanine Champoux, diététicienne diplômée du ministère de la Santé (division de la nutrition) de la province de Québec faisait cette constatation lors d'un récent colloque tenu par l'association des Boulangers de Montréal.

Si chacun s'appliquait à suivre les données du guide alimentaire canadien, les menus seraient mieux balancés, satisfaisants et variés. Chacun recevrait les vitamines nécessaires au bon fonctionnement de son organisme. Les maladies carentielles et les avitaminoses seraient souvent évitées.

Mlle Champoux a poursuivi en faisant remarquer que l'on avait constaté dans différents groupes déterminés suivant, l'âge et le sexe, par exemple, que certains aliments étaient pris en abondance tandis que d'autres étaient négligés. Les graisses et les protéines seraient consommées en quantités suffisantes tandis que certaines substances régulatrices, comme les vitamines, en particulier celles du groupe A et des complexes A et B, seraient prises en quantités nettement insuffisantes.

Des enquêtes ont fait ressortir que les hommes mangeaient, en général, mieux que les femmes: celles-ci mieux que les adolescents et les jeunes filles mieux que les garçons. Mais il est flagrant que les Canadiens ne consomment pas suffisamment de fromage, de légumes, de fruits et de pain.

La diététicienne du ministère de la Santé, parlant de l'importance des vitamines en hygiène publique a signalé l'étude faite par ce ministère sur le "lunch à l'école". L'examen de 22,000 de ces repas a fait ressortir cette même tendance à négliger le lait, les légumes et les fruits.



SI vous souffrez de dartres: utilisez carottes ou concombres. Vous râperez la carotte et l'appliquerez en cataplasme sur les parties malades; gardez toute la nuit. Vous couperez un concombre en rondelle et vous le frotterez sur l'irritation.

* * *

— Les poissons doivent être farinés et badigeonnés d'huile avant d'être posés sur le gril chauffé d'avance.

— Si le poisson est assez gros, il faut le ciseler c'est-à-dire faire des incisions peu profondes tout le long et sur chaque face. Arrosez de beurre fondu si la cuisson est longue.

— Si le poisson est à chair grasse (saumon, maquereau, hareng . . .) inutile de le fariner, vous le tremperez seulement dans l'huile.

Draperies

NETTOYEES A LA PERFECTION



Notre procédé de nettoyage "DOUBLE BAIN" extrêmement doux mais efficace vous assure les meilleurs résultats.

Nos spécialistes iront décrocher vos draperies et les remettront bien en place... gratuitement.

LA. 7-2483 Tip Top

Les Nettoyeurs de haute distinction



jusqu'à

40%

DE RABAIS

Manteaux, costumes, robes et importations

TOUTES VENTES FINALES

judith clark INC.

2022, RUE PEEL VI. 2-1489

STATIONNEMENT GRATUIT

Ne manquez pas

La belle croisière de 4 jours à bord du "Ryndam". Départ 5 mai, 4 p.m. de Montréal pour Boston et New York — Visitez l'EXPOSITION de New York.

Voyez votre agent de voyage de confiance

Alfred Gagliardi

6900 OU 6970 ST-DENIS

CR. 1-6900 — CR. 3-7571

Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.

4. LE QUATRIÈME BESOIN

Qu'en faites-vous?

4 pères sur 5 n'en font aucun cas.

Comme la plupart des gens, votre famille connait sans doute les trois principaux besoins de la vie:
1. Nourriture 2. Vêtement 3. Logement

Mais, que penser du quatrième besoin?

Le quatrième besoin n'est-il pas de posséder *assez d'assurance vie* pour garantir à la famille que les trois autres besoins seront toujours satisfaits? Pourquoi alors quatre pères sur cinq n'en ont-ils fait aucun cas? Sans doute croient-ils ne pas en avoir les moyens. Ils ignorent que peu d'argent suffit à répondre au quatrième besoin. Prenons par exemple un homme de 28 ans, père d'un enfant qui, à l'heure actuelle, n'a que cinq ans. Seulement $25 par mois pour de l'assurance vie rapporteraient les bénéfices suivants: s'il mourait demain, sa police ne rapporterait pas qu'un montant global de $10,000 mais, elle garantirait à son épouse la somme de $250 par mois jusqu'à ce que le petit de cinq ans ait ses vingt ans. Mais, il est tout probable qu'il vivra; alors, il pourra utiliser la même assurance pour obtenir une rente de retraite intéressante. Votre famille est-elle si sûre de son avenir? Pourquoi laisser le quatrième besoin au hasard?

Le service de Vérification de la Sécurité Familiale qu'offre la Metropolitan répondra à cette question.

Un représentant de la Metropolitan formé spécialement à cette fin fera le bilan de vos épargnes, de vos biens, et de votre assurance actuelle. Il évaluera les besoins futurs de votre famille. Il vous indiquera quoi faire pour mieux assurer l'avenir de votre famille—et le moyen le plus économique de le faire. Vous découvrirez sans doute que pour répondre au quatrième besoin—*suffisamment d'assurance vie*—il en coûte beaucoup moins que pour les autres. Voyez par vous-même. Ce service ne comporte aucune obligation—*sauf envers les êtres qui vous sont chers.*

Metropolitan Life

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
Direction Générale au Canada, Ottawa 4, Ontario

DISTRICT CARTIER
J.-Raphaël Laverdure, gér.
1070 est, rue Bélanger
Montréal 10, P.Q.
Téléphone: 273-2408

DISTRICT CHAMPLAIN
Claude-R. Gagné, gér.
8607, boulevard St-Laurent
Montréal 11, P.Q.
Téléphone: DU 1-6201

DISTRICT DOLLARD
Marcel Papillon, gér.
5835, avenue Verdun, Pièce 200
Verdun, P.Q.
Téléphone: 769-4551

DISTRICT LABELLE
J.-N.-Laurent Dupras, C.L.U., gér.
1215, boulevard Labelle
Chomedey, P.Q.
Téléphone: 681-2586

DISTRICT LACHINE
Laurent-F. Carroll, gér.
815, rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.
Téléphone: 637-2553

DISTRICT LAVAL
J.-L. Aurélien Turcotte, gér.
4101 est, rue Jarry
St. Michel, P.Q.
Téléphone: RA 2-4686

DISTRICT MAISONNEUVE
L.-Arthur Beaulieu, gér.
3440 est, rue Ontario
Montréal 4, P.Q.
Téléphone: LA 7-1268

DISTRICT McGILL
L.-Marcel Robitaille, gér.
1247, rue Guy, Pièce 123,
Montréal 25, P.Q.
Téléphone: 931-1861

DISTRICT MONTCALM
Roland Marquis, gér.
2950, rue Masson
Edifice Rosemont, Pièce 300,
Montréal 36, P.Q.
Téléphone: 725-2458

DISTRICT MONT-ROYAL
Victor-D. Wasbroad, gér.
1255, carré Phillips
Montréal 2, P.Q.
Téléphone: 842-9816

DISTRICT PAPINEAU
Lionel Cardinal, gér.
1157 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, P.Q.
Téléphone: 527-1571

DISTRICT RICHELIEU
Jacques Lecours, gér.
6621 est, rue Sherbrooke
Montréal 5, P.Q.
Téléphone: 254-3566

DISTRICT ST-DENIS
Roméo Bernier, gér.
1290, rue St-Denis
Montréal 18, P.Q.
Téléphone: 861-3601

DISTRICT ST-LAMBERT
C.-Hector Leroux, gér.
426, avenue Victoria
St-Lambert, P.Q.
Téléphone: OR 1-7284

DISTRICT SNOWDON
Jean-Noël Hogue, C.L.U., gér.
4950, chemin de la reine Marie
Montréal 29, P.Q.
Téléphone: 739-2277, 739-2278
et 739-2279

DISTRICT VERDUN
Edmond Sarrasin, gér.
4080, rue Wellington
Verdun, P.Q.
Téléphone: 769-8534

Ballet

Jose Greco et son invraisemblable Espagne

A la Place des Arts, "Jose Greco and His Company of Spanish Dancers", avec Lolo de Ronda, Jose Granero, Maria Soto, Irene Alba, Pilar Parra, Benito Albeniz, Pedro Azorin, Paco Doniz, Maria Antonia et Sonia Del Rio. Avec Lydia Torea et Gitanillo Heredia et Maribel de Cirez. Guitaristes : Luis Adame, Miguel Garcia. Pianiste : Lydia Del Mar. Chanteuse flamenco : Manuela de Jerez. Avec Carmen Quintero et Justo Quintero. Arrangements musicaux de Roger Machado.

par Alain Pontaut

Il y a le Gréco, peintre génial et de Tolède. Il y a Juliette Gréco, ex-chanteuse de caves et qui hait les dimanches. Il y a enfin Jose Greco "and His Company of Spanish Dancers". Aucun rapport entre les trois. Le troisième n'a même pas l'Espagne en commun avec le premier. Le premier est grec, malgré Tolède et comme son nom l'indique. Le troisième est de Brooklyn, comm, hélas, son spectacle supposément espagnol, l'indique aussi.

Olé ! On vous annonce une "Fiesta Goyesca" (kékcékça?) et voici qu'apparaissent de belles jeunes filles vêtues de rose et de paillettes, de charmants jeunes gens s'inclinant un peu comme des marquis Louis XV qui auraient travaillé dans "West Side Story".

Pour Valence, l'Andalousie et l'Aragon, voici de brunes jeunes femmes qui portent, comme Line Renaud au Casino de Paris, des traînes gigantesques, noir, rose, orange, vert tendre, qui ressemblent à des ocelles de queues de paon comme on n'en vit jamais près du Guadalquivir. C'est Broadway donnant la main aux Folies-Bergères. Et pour compléter le tour du monde, qui s'entête à ne pas passer par l'Espagne, voici de blancs costumes mexicains, des chapeaux comme en porte Rock Hudson dans ses westerns texans, du cancan de la rue Clichy et de bons numéros de cirque international.

Olé, envers et contre tout ! Le maître, lui, a beaucoup de talent pour le music-hall. Il a une belle cambrure et des pantalons en soie sauvage, gris et doré, comme les affectionne Elvis Presley. La danse espagnole est dure, rigide, ardente, austère. Lui entoure familièrement la taille de sa partenaire et susurre dans son cou des mots tendres. L'Espagne n'est ni rose, ni dorée, mais noire et tragique. Jose Greco n'en a cure. L'allusion lui suffit. Il est de plus en plus aux antipodes de l'Espagne d'Antonio, où il serait intéressant de voir les réactions du public s'il y présentait, par exemple, sa "Fantasia Valenciana".

Il mène un show de cabaret qui se souvient beaucoup de "Around the World in 80 Days" (dont il fut la vedette dansante), mais qui ne se souvient pas du tout des plazas de Séville. Les danseuses se déhanchent à l'orientale et semblent par moments attirées par la danse du ventre. Les danseurs imitent les claquettes de Fred Astaire. Sur fond de palmiers assez laids, avec quelques mesures d'Albeniz, c'est surprenant. Les "Olé" sonnent aussi faux que les coups de talon. La ligne du corps est aussi peu convaincante que l'élévation des bras.

Et comme on est finalement obligé d'accepter le music-hall, son clinquant, ses amalgames hétéroclites, on est alors gêné qu'il se mêle bizarrement à cette revue brillante des castagnettes et des guitares authentiques. Que diable font ici ces accessoires ?



Venant de Toronto où sa compagnie a présenté quelques-uns des spectacles qu'elle présentera à Montréal, Jean-Louis Barrault est descendu à Dorval hier après-midi en compagnie de son épouse Madeleine Renaud et des autres artistes du Théâtre de France. On les voit ici avec Pierre Bertin, à droite, accueillis par leur imprésario M. Nicolas Koudriavtzeff. Les représentations de la troupe Barrault-Renaud débutent ce soir au St-Denis. photo LA PRESSE

Jean-Louis Barrault renouvelle sa "profession de foi" au théâtre

M. Jean-Louis Barrault a donné hier soir devant les membres de l'Alliance Française ce que l'on pourrait presque considérer comme son premier spectacle à Montréal, une causerie qu'il a lui-même appelée "une profession de foi encore vierge" au théâtre.

Le métier est pour moi ce qu'il y a de plus beau après la femme, devait-il dire, et mon métier en est un bizarre, par lequel l'homme se recrée, se perpétue, apporte son écot à la société.

M. Barrault s'est d'abord montré sévère envers son art, déclarant qu'il pouvait être une mystification sociale par son érotisme vulgaire, par ses grimaces de la joie et par les fausses conceptions de la vie qu'il met en scène ; qu'il pouvait être un aveu d'impuissance de la part du comédien qui s'en fait un refuge contre la vie, refuge où il cultive l'exhibitionnisme et le narcissisme ; qu'il pouvait être, sur le plan de l'art, d'une esthétique douteuse.

Une fois posées ces prémices, M. Barrault oublie le théâtre pour regarder la vie et cette vie, "elle ressemble à la démarche du funambule parce qu'elle va vers une extrémité que l'on appréhende et à laquelle on sait ne pas pouvoir échapper."

Ce que l'on constate encore dans la vie, poursuit-il, c'est que l'on naît deux fois. A la sortie du ventre de la mère naît l'être essentiel qui reste tel plus ou moins longtemps, jusqu'à ce qu'il ait pris connaissance des autres. Alors naît un autre homme, le personnage, l'être que l'on projette devant les autres afin de ne pas leur révéler le moi intime, l'enfant qui était en nous et qui demeure. Ce qui fait dire à M. Barrault que la jeunesse est une maladie au cours de laquelle on risque de perdre son enfance.

Quand j'observe la vie, dit-il encore, je vois que tout y est utilitaire et qu'elle est animée par l'instinct de conservation, les actes gratuits n'étant perceptibles que dans les périodes de décadence. Ici entre le jeu, qui est pour l'homme une répétition des actes vitaux qu'il aura à poser. Et pour affronter sa destinée, l'homme a deux recours : la tragédie par laquelle il attaque de front, la comédie qui est une pirouette par laquelle il se distrait de sa fin.

Et les émotions, au théâtre comme dans la vie, ce ne sont rien d'autres que des conduites, des manières de réagir devant la destinée.

Or, au théâtre, selon M. Barrault, le public n'ayant plus à "paraître" parce que le figurant paraît à sa place. Ce public redevient lui-même. Une salle de mille personnes est un gros enfant qui a retrouvé son sens de l'exactitude, de l'équilibre, de la santé, de la force. "Un enfant dont la tête est le lustre, dont les coudes s'appuient au balcon et dont le derrière remplit tout l'orchestre. Et cet enfant vient au théâtre pour y chercher la justice, non pas la justice humaine ni divine ni autre, mais la justice métaphysique qui est le balancier du funambule."

Quant au comédien, il est celui qui a exploité au maximum la dualité de l'être humain, celui qui s'est exercé à endosser la peau de l'autre, "par amour", parce qu'aimer c'est devenir l'autre, parce que l'amour est un phénomène de mimétisme. Les comédiens ne sont pas des impuissants mais des gens qui, à force d'amour, réussissent la métamorphose de la personnalité.

Et le théâtre n'est pas d'une esthétique douteuse, devrait-il conclure, c'est l'art qui satisfait tous les sens à la fois, l'art qui apporte la simultanéité dans la sensation. Un art mystérieux et divin, le plus charnel et le plus religieux ; un métier total, qui confine presque à une mystique.

"Bien sûr, ce n'est pas la messe mais c'est presque l'élan vers la messe. C'est une mystique profane, un art missionnaire en quête de l'homme."

M. Barrault avait été présenté aux membres de l'Alliance Française par leur président, M. Jean Saucier et le grand commédien français s'est adressé à un auditoire comme l'Alliance n'en réunit pas tous les jours.

C'est ce soir, au St-Denis, que débutent les représentations du Théâtre de France, avec "Le mariage de Figaro", de Beaumarchais.

Claude Chabrol annonce deux films : "La vérité toute nue" d'après un scénario de Jacques Robert qui aura Jean-Claude Brialy pour vedette et "Les yeux fixes" dont le décor sera un sanatorium. Jean-Claude Brialy, Jean-Paul Belmondo et Nicole Courcel ont été pressentis pour intercepter cette histoire adaptée d'un roman radiophonique à succès.

Le livre technique français

Les 3 et 4 avril prochains, à l'occasion de l'Assemblée Générale des Ingénieurs de la Province du Québec qui aura lieu à l'Hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, les 33 éditeurs français spécialisés en Sciences et Techniques, groupés au sein de Sodexport, organiseront une Exposition de Livres Techniques pour Ingénieurs.

Cette présentation qui groupera environ 300 ouvrages techniques français récents, prolongera l'effort accompli en 1963 au Canada, par Sodexport.

Destinée à un public de connaisseurs, cette exposition ouvre la voie à des manifestations plus spécialisées, consacrées à des secteurs choisis de la technique moderne.

Ainsi se développera chaque jour davantage la connaissance mutuelle du Canada et de la France, et le visage nouveau que celle-ci présente au monde, deviendra familier à tous ceux qui suivront ces expositions du Livre Technique Français.

Théâtre Québec
Présente
LE P'TIT BONHEUR
COMEDIE DE
FELIX LECLERC
Du 7 au 12 avril
THÉÂTRE DE L'ANSE
au Vaudreuil Inn, Dorion
Réservation : — Montréal 861-2206
Dorion 234-3441

UN IMMENSE ECLAT DE RIRE AU THEATRE NATIONAL
Tous les soirs à 8 heures 30 — Dimanche : 2 h. 30 et 8 h. 30
SI JAMAIS JE TE PINCE
COMEDIE DE LABICHE
avec Hélène LOISELLE, Gabriel GASCON, Gaétan LABRECHE
Lionel VILLENEUVE, André MULLER
PRIX POPULAIRES Tél. : 521-4751

Les RÉVOLTÉS DU BOUNTY
PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS ! 2e SEM.
MARLON BRANDO TREVOR HOWARD
AUJOURD'HUI !
(2 représentations)
1 h. 15 et 8 h. 15
ADM. : Matinée $1.00
Soirée $1.25
CHAMPLAIN · CREMAZIE · BEAUBIEN
BEAUBIEN : EN SOIREE SEULEMENT

CANDIDAT A 10 PRIX DE L'ACADEMIE !
Tom Jones !
4e SEMAINE
WESTMOUNT
HU. 6-9545
SPECTACLES COMPLETS à 1:15, 4:00, 6:35, 9:15

CANDIDAT A 6 PRIX DE L'ACADEMIE
comprenant
LE MEILLEUR DIRECTEUR
Otto Preminger
LE MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
John Huston
THE CARDINAL
AN OTTO PREMINGER FILM
MATINEES MER., SAM., ET DIM. à 2:15
SOIREES : 8:15
DIMANCHES : 7:45
SEVILLE
WE. 2-1139
SIEGES RESERVES ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES !

Le diable à quatre !
de GRATIEN GÉLINAS
LE TRIOMPHE DU RIRE



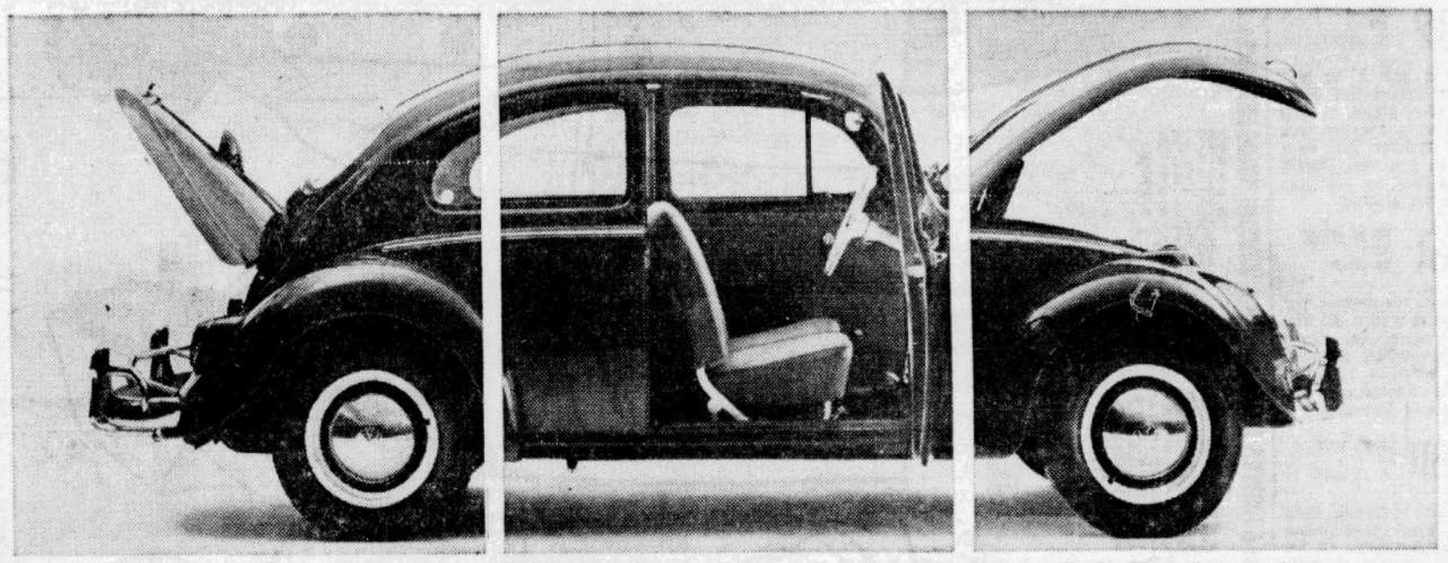
DE RETOUR A L'AFFICHE DES LE 22 AVRIL
POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT
du mardi au vendredi : orchestre : $3. - $2.25 balcon : $2.75 - $2. - $1.50
samedi et dimanche : $3.50 - $3. $3.50 - $2.50 - $2.
RESERVEZ IMMEDIATEMENT
COMEDIE CANADIENNE 861-3338

HORAIRES DES CINEMAS

ALOUETTE : "Fall of the Roman empire" : Sam. et dim. : 2:00, 8:00. Mardi à vendredi : 2:00, 8:00.
AVENUE : "The Servant" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:10, 9:15.
BEAUBIEN : "Les révoltés du Bounty" : Sam. dim. lun. : 1:03, 4:36, 8:09. A partir de mardi : 1:15, 8:15.
BIJOU : "Trouble-fête" : 1:15, 3:25, 5:35, 7:15, 9:15. "Paul Anka" : 12:35, 2:45, 4:50, 8:50, 9:05.
CANADIEN ET PLAZA : "Ce que Dieu a uni" : 12:00, 3:15, 6:25, 9:00. "Les mauvais garçons" : 1:45, 5:00, 8:20.
CAPITOL : "Soldier in the rain" : 10:45, 1:00, 3:15, 5:25, 7:40, 9:55.
CHAMPLAIN : "Les révoltés du Bounty" : Sam. dim. lun. : 1:00, 4:35, 8:10. Mardi à vendredi : 1:15, 8:15.
CHATEAU : "Le zinzin d'Hollywood" : 2:55, 6:15, 9:40. "Le siège de Syracuse" : 1:10, 4:35, 7:55.
CINEMA FESTIVAL : "L'amour difficile" : sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "It's a Mad, Mad, Mad World" : tous les sours : 8:30. Dim. compris. Merc. sam. : 2:00. Dim. : 1:00, 4:45, 8:30. Enfants : merc. sam. : 2:00. Dim. : 1:00.
CINE WEEK-END : "La petite cuillère", "Les vacances de Monsieur Hulot", "Le duel de Max". Vendredi : 8:00. Sam. et dim. : 2:00, 8:00.
CREMAZIE : "Les révoltés du Bounty" : 1:15, 8:15.
DORVAL : **Salle Rouge** : "Sword in the stone" : lun. mar. merc. 6:55, 9:00. Merc. matinées : 12:45, 3:00. Soirée : 6:55, 9:00.
Salle Dorée : "V.I.Ps" : 9:35. "Wheeler dealers" : 7:40. Merc. sam. Matinées : 2:00. Dimanche : à partir de 12:55.
ELECTRA : "5 semaines en ballon" : 12:56, 4:18, 8:00. "L'inspecteur" : 2:18, 6:00, 9:42.
ELYSEE : **Salle Resnais** : "Psycosissimo" : du lun. au vend. : 7:30, 9:30. Samedi : 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Le soupirant" : du lun. au ven. : 7:30, 9:30. Samedi : 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FRANÇAIS : "Le zinzin d'Hollywood" : 11:35, 2:55, 6:15, 9:40. "Le siège de Syracuse" : 10:00, 1:15, 4:35, 7:55.
GRANADA : "Le sadique" : 2:35, 6:10, 9:40. "Mandrin" : 12:30, 4:20, 7:55.
KENT : "Fantasia" : 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10.
LA SCALA : "Gorgo", "La terre des Pharaons".
LAVAL : "Mort ou est ta victoire" : 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20.
LOEW'S : Sunday in New York", 10:30, 12:40, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35.
MERCIER : "Lisa" : 12:37, 4:21, 8:05. "5 semaines en ballon" : 2:32, 6:16, 10:00.
MONKLAND : "V.I.Ps" : 1:20, 5:10, 9:30. "Wheeler dealers" : 3:20, 7:40.
OUTREMONT : "All the way home" : 1:00, 3:05, 5:10, 7:20, 9:25.
PALACE : "Paris when it sizzles" : 10:20, 12:30, 2:45, 4:55, 7:00, 9:25.
PAPINEAU : "Le sadique" : 12:50, 4:20, 7:55. "Mandrin" : 2:30, 6:05, 9:35.
PARISIEN : "Le coeur battant" : 10:35, 12:25, 2:15, 4:10, 6:00, 7:55, 9:50.
PASSE-TEMPS : "La rue aux filles" : 12:45, 5:30, 10:10. "Le comte de Monte Cristo" : 2:10, 6:50. "Vengeance de Monte Cristo" : 4:00, 8:40.
PLACE VILLE MARIE : "Any number can win" : 12:35, 2:30, 5:05, 7:20, 9:35.
PLACE VILLE MARIE : (petit cinéma) : "The Sweedish mistress" : 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:30.

A l'occasion de la
SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES
sous les auspices du
CONSEIL SUPÉRIEUR DU LIVRE
avec le patronage d'honneur de
l'Union Internationale des Éditeurs de langue française
et le concours du
Ministère des Affaires Culturelles de la Province de Québec
6e SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL-1964
La plus grande exposition de livres et de périodiques français au monde
Palais du Commerce de Montréal — Du 2 au 7 avril 1964
ADMISSION GRATUITE
EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC : vendredi 3 de sept à onze heures du soir, du samedi 4 au mardi 7 avril 1964, d'une heure de l'après-midi à dix heures du soir

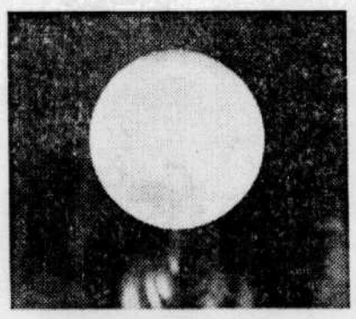
Pour $1750,* voici ce que vous obtenez



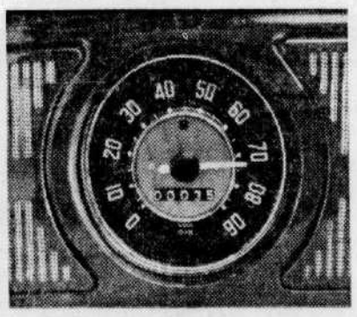
38 milles au gallon d'essence. Et ce n'est là qu'un des avantages d'économie de la Volkswagen. Elle permet aussi d'économiser sur l'huile, l'antigel (car le moteur est refroidi à l'air et non pas à l'eau), les pièces de rechange et la dépréciation de sa valeur.

Des sièges séparés et réglables. La Volkswagen permet de faire de longs trajets sans fatigue. Le siège qui coulisse d'avant en arrière peut se régler comme il convient à votre taille, et le dossier présente trois degrés d'inclinaison.

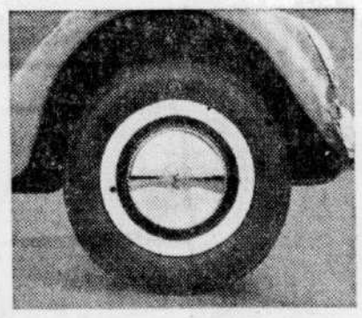
Une nouvelle chaufferette instantanée. Cette chaufferette indépendante n'emprunte pas sa chaleur au moteur. Même si le moteur tourne au ralenti, on peut faire passer la température de 20 degrés sous zéro à 70 au-dessus, en quelques minutes.



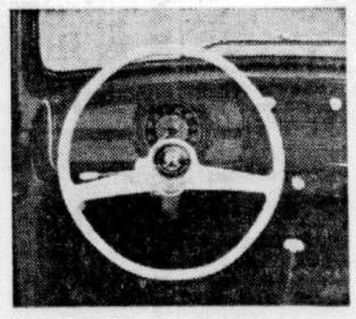
Un levier de vitesses monté au plancher. Même la première vitesse est synchronisée, de sorte que vous pouvez passer en première, sans être obligé de vous arrêter.



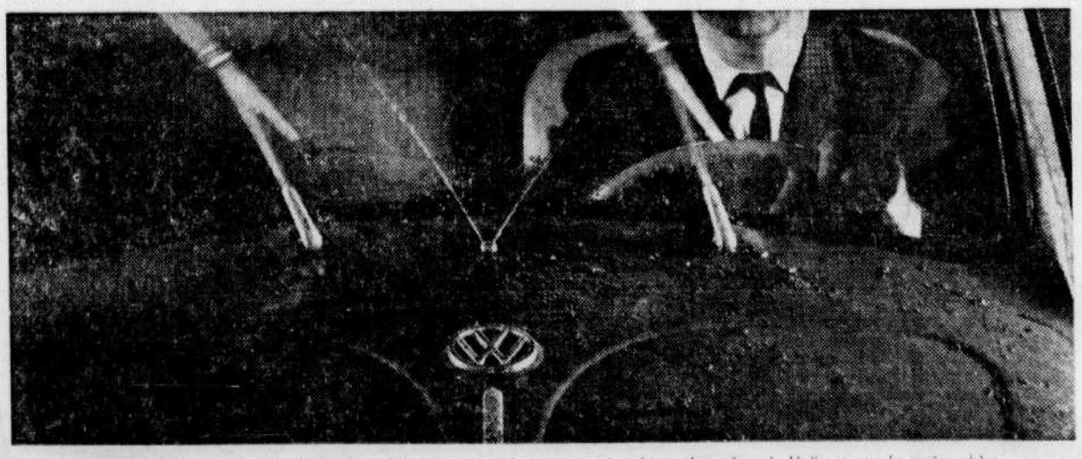
La vitesse maximum est la vitesse de route. Le moteur de la Volkswagen est conçu pour tourner toute une journée au régime maximum, sans risque de surchauffe ni de défaillance.



Des pneus plus gros. Ils sont d'une dimension au-dessus de la normale. Meilleure adhérence, grande sécurité . . . et on peut rouler 40,000 milles avec les mêmes pneus.



Un volant blanc. Il ne faut que deux tours et demi du volant pour faire passer la direction d'une butée à l'autre. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la VW soit si facile à garer!



Un pare-brise toujours propre. Le lave-glace fait partie de l'équipement de série, même dans la Volkswagen la moins chère. Nous estimons qu'une voiture n'est pas complète sans un lave-glace. Et cela vaut également pour la longue liste ci-contre: →

Etrangleur automatique.
Sept bouches d'air chaud.
Suspension à roues indépendantes et à barres de torsion.
Moteur refroidi à l'air, donc pas de risques d'ébullition.
Rétroviseur latéral.
Pare-soleil rembourrés.
Jeu d'outils.
Deux coffres à bagages.
Freins de grandes dimensions.
Moteur monté à l'arrière, ce qui améliore l'adhérence.
Lampe d'accueil.
Plaque d'acier recouvrant complètement le dessous de la voiture.
Barre antiroulis.
Commutateur d'allumage à blocage de sécurité.
Courroie de ventilateur de rechange.
Attaches pour ceintures de sécurité.
Capot avant monté sur ressort.
Pièces et entretien chez 346 concessionnaires (partout au Canada).

*Prix de détail maximum proposé à Montréal.

Montréal
VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.
1922, rue Ste-Catherine Ouest
5465, avenue Royalmount
6715, boulevard Décarie

Montréal
CAMPBELL & CAMERON LTD.
4050, avenue Verdun

Montréal
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
10395 boul. Pie-IX — 5441, rue St-Hubert

Montréal
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142-2144, rue Bleury

Montréal
HOULE AUTOMOBILE LTD.
9050-9080, rue Hochelaga

Chomedey, P.Q.
FORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70e Avenue

Greenfield Park
CHAMBLY AUTOMOBILES INC.
335, boul. Taschereau

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

Pierrefonds
MOTORS LTD.
14199, boul. Gouin ouest

St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.
Village LaFontaine, route 11

Terrebonne
ALEXANDER MOTORS LTD.
Chemin Pincourt, C.P. 530

Hudson P.Q.
FREDON LTD.
Main Street

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 — LA PRESSE — FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 6 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 146

AUTOUR DU MONDE

Assassinat du premier ministre du Bhoutan

GANGTOK. (PA-Reuter) — Un inconnu a assassiné hier soir le premier ministre du Bhoutan, M. Jigme Dorji, près de la frontière de ce petit royaume himalayen qui est un sujet de friction entre l'Inde et la Chine rouge.

Rien n'indique que ce meurtre ait des implications politiques même si M. Dorji, qui était âgé de 45 ans, ait été reconnu comme fortement opposé au communisme malgré les pressions chinoises.

Paljor Dorji, âgé de 20 ans, fils du premier ministre, a déclaré à la presse qu'il ne voyait pas qui avait avantage à tuer son père. Paljor Dorji est étudiant en droit à Londres.

M. Dorji avait souvent dit sa crainte de voir des agents de Pékin s'infiltrer dans la masse des réfugiés en provenance du Tibet, pays occupé par la Chine.

Les premiers rapports déclarent que le premier ministre a été atteint d'une seule balle dans le dos que son assaillant a tirée à travers une fenêtre.

Le Bhoutan, pays de quelque 18,000 milles carrés, compte 700,000 habitants. Il est situé en plein Himalaya, entre le Tibet et les Etats indiens du Bengale occidental et de l'Assam occidental.

* * *

Berlin : mesures contre des soldats anglais

(D'après UPI) — Un porte-parole militaire britannique a déclaré, aujourd'hui, à Berlin, que trois policiers militaires britanniques pourraient faire face à des mesures disciplinaires pour s'être aventurés en territoire est-allemand. Les Britanniques avaient été arrêtés par des gardes-frontière est-allemands et détenus pendant quatre heures. Ils ont été libérés par la suite. Par ailleurs, un porte-parole de l'Aviation des Etats-Unis a fait savoir que les deux pilotes du "RB-66", abattu au-dessus du territoire de l'Allemagne orientale, seront traduits devant un conseil d'aptitude de pilotage de l'armée de l'air américaine.

* * *

Elections en G.-B.

LONDRES. (Reuter) — Le premier ministre sir Alec Douglas-Home doit décider cette semaine si les élections générales auront lieu durant la période de mai-juin en Grande-Bretagne ou si elles seront retardées jusqu'en octobre, selon les milieux politiques britanniques. Le mandat du parti conservateur au pouvoir expire en novembre et les élections doivent avoir lieu avant cette expiration. Si les élections ont lieu avant l'été, la date du jeudi 11 juin sera probablement choisie, estime-t-on.

* * *

L'assassinat de Kennedy

BUDAPEST. (AFP) — "Le ou les assassins du président Kennedy courent toujours et il n'existe aucune preuve indiscutable que Lee Oswald ait commis ce crime", a affirmé hier l'avocat américain Mark Lane devant le comité directeur de l'Association internationale des juristes démocrates. S'appuyant sur un épais dossier qu'il avait constitué au cours d'une enquête personnelle sur cet assassinat, M. Lane a fait une démonstration tendant à prouver que l'enquête de la police de Dallas n'a jamais été poussée à fond. M. Lane a demandé qu'une commission internationale de juristes soit chargée d'étudier son dossier.

* * *

Compensations jugées dérisoires

LONDRES. (AFP) — L'Association des anciens combattants juifs polonais et le Congrès mondial juif, en collaboration avec d'autres organisations, ont commémoré samedi à Londres le soulèvement du ghetto de Varsovie et le sacrifice des six millions de Juifs exterminés par le nazisme. Prenant la parole, MM. Jacob Halevy et Kupferman ont jugé dérisoire l'actuelle législation allemande en ce qui concerne les compensations aux victimes juives du nazisme. M. Kupferman a évalué à quatre milliards et demi de livres sterling (environ $13.5 milliards) les biens juifs confisqués par les Allemands. "Ce sont notre sang, notre argent, nos usines qui ont fourni la fondation du fameux miracle économique de l'Allemagne", a-t-il affirmé.

* * *

Nouveau procès pour De La Beckwith

JACKSON, Mississipi. (PA) — Byron De La Beckwith, un ségrégationniste "inconditionnel", comparaîtra aujourd'hui en Cour pour subir un nouveau procès sous l'inculpation d'avoir assassiné le leader noir Medgar Evers. Le premier procès de De La Beckwith avait pris fin le 7 février dernier. Le jury, composé entièrement de citoyens blancs, avait délibéré pendant 11 heures, sans rendre de verdict. Les membres du jury s'étaient partagés en factions égales sur la question de la culpabilité de l'accusé. Beckwith est accusé d'avoir assassiné Evers, l'été dernier.

* * *

Avant Christophe Colomb

MEXICO. (Reuter) — Mlle Eulalie Guzman, anthropologue et archéologue mexicaine, estime que des Asiatiques sont venus en Amérique du Nord bien avant que Christophe Colomb ne découvre l'Amérique en 1492. Elle explique qu'il existe de grandes tsimilitudes entre les cultures asiatique et pré-espagnole. Elle cite les similitudes découvertes entre le palais de Jublaikhan, construit au XIIIe siècle en Mongolie, et celui d'un édifice du même genre découvert dans les ruines d'Atetelco, au Mexique. Ces deux palais ont des cours du peuple et des escaliers pour les hauts dignitaires qui se ressemblent étrangement. Les bas-reliefs qui ornent chacune des marches menant à ces deux édifices se ressemblent également.

* * *

Hommages, condoléances

Le monde entier pleure la mort du général MacArthur

WASHINGTON. (AFP) — Quelques minutes après l'annonce de la mort du général MacArthur, une déclaration et une proclamation du président Johnson ont traduit le chagrin du chef de l'exécutif et de la nation tout entière à l'occasion de "la perte de l'un des plus grands héros de l'Amérique".

"Le général de l'armée Douglas MacArthur a livré sa dernière bataille avec toute la valeur qui l'a distingué dans la guerre comme dans la paix".

Dans les coeurs de tous ses concitoyens et dans les pages de l'histoire son courage demeure présent, ajoute la proclamation présidentielle. Ce qu'il a fait pour les Etats-Unis "ne périra jamais".

Les hauts faits de l'existence tout entière de ce grand soldat resteront également présents à l'esprit de tous.

Eloges de Hoover

M. Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, a déclaré hier que le général Douglas MacArthur était "un grand homme, un grand général et un grand patriote". Dans une déclaration publiée à l'occasion de la mort du héros de Corregidor, M. Herbert Hoover précise : "Je connaissais le général MacArthur intimement depuis que je l'avais nommé chef d'état-major en 1931. C'était l'un de nos plus brillants chefs militaires. Ce fut aussi un homme d'état dévoué à la cause de la paix".

"Le monde se trouve embelli par son exemple, et par les modèles de courage et d'énergie qu'il lui a donnés. Oui, sa devise était véritablement : Devoir, honneur, patrie."

"Ce fut un grand homme, un grand général et un grand patriote".

"Je m'associe au pays dans l'expression de ma profonde sympathie pour sa famille".

Affliction au Japon

La mort du général MacArthur a été accueillie avec affliction au Japon où le gouvernement a immédiatement désigné l'ancien premier ministre Shigeru Yoshida pour assister à ses funérailles. M. Yoshida, dans un message, a invité le peuple japonais à ne jamais oublier que le général MacArthur avait respecté le système impérial et mené le pays sur la voie de la prospérité économique.

Un communiqué rendu public par le secrétariat du gouvernement déplore que la mort du général MacArthur rende caduc le projet qu'il avait formé de l'inviter au Japon. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, M. Ohira, insiste dans un autre communiqué, sur la "figure historique" du défunt.

Chypre: *la violence règne malgré les efforts des troupes des Nations unies*

NICOSIE. (PC-AFP-UPI-Reuter) — De nouveaux développements, tant sur le front politique que sur le front militaire, sont attendus aujourd'hui à Chypre alors que la crise qui sévit dans l'île entre dans une nouvelle phase.

La Turquie s'est dite opposée à l'abrogation proposée par le premier ministre cypriote, Mgr Makarios, du traité d'alliance signé en 1960 entre Chypre, la Grèce et la Turquie. Un porte-parole d'Ankara a dit que la Turquie n'accepterait pas cette suggestion de Makarios et qu'elle continuerait d'exercer tous ses droits à Chypre, notamment celui d'avoir des troupes dans l'île.

Du côté militaire, la violence n'a pas cessé depuis quatre jours, en dépit des efforts des soldats canadiens et britanniques, membres de la brigade de paix des Nations unies.

Ce matin, un Cypriote grec a été abattu par un Turc cypriote "après une discussion" à la porte de Paphos menant au quartier turc. Le Grec cypriote était alors en possession d'un pistolet chargé.

Les premières informations, basées sur un rapport de la police grecque cypriote, affirmaient que le Grec cypriote âgé de 27 ans, avait été tué par des soldats de l'ONU. Quelques heures plus tard, un porte-parole de l'ONU a démenti ce rapport, affirmant que le Grec cypriote avait été abattu par un Turc cypriote.

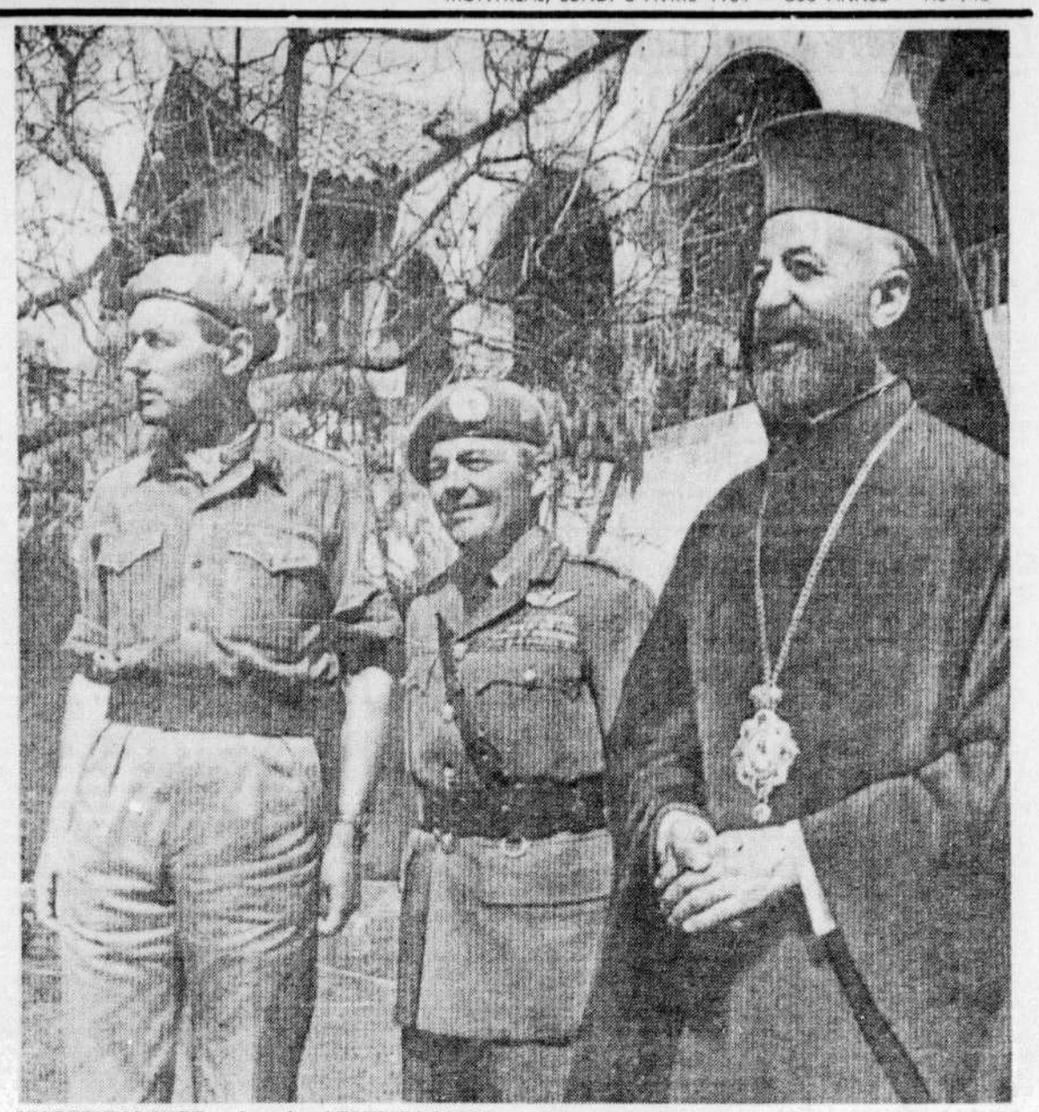
C'est samedi dernier que le premier ministre Makarios a avisé son homologue turc, M. Ismet Inonu, que le gouvernement grec-cypriote considérait comme abrogé le traité de 1960. Mais M. Inonu et son cabinet ont déclaré que cette décision de Mgr Makarios allait à l'encontre du droit international et qu'elle n'avait aucune signification.

L'un des termes du traité de 1960 par lequel Chypre obtenait de la Grande-Bretagne son indépendance, donne le droit à la Grèce et à la Turquie de maintenir des troupes dans l'île. Jusqu'à l'éclatement de la crise actuelle, la garnison turque comptait 650 hommes, l'armée grecque était forte de 950 hommes.

Un membre du cabinet turc a déclaré que si les troupes turques étaient de nouveau attaquées, la Turquie répliquerait violemment. Toutefois, dans le moment, les unités navales turques ont pour la plupart regagné leur port d'attache.

Hier, les troupes de l'ONU ont vainement tenté de mettre fin à des accrochages à travers l'île. Dans le village grec de Kato Pyrgos, 20 soldats de l'ONU ont été détenus comme otages pendant environ deux heures. Il s'agissait d'une mesure de représailles à la suite d'un incident au cours duquel des Casques bleus britanniques auraient blessé, dans le village de Mansoura, deux Cypriotes grecs.

Les soldats de l'ONU ont été libérés à la suite de négociations qui se sont déroulées à Nicosie.



UN PETIT SOMMET — Le colonel EDWARD LAMY, commandant du contingent canadien de la force de l'ONU à Chypre et le général Carver, commandant des troupes britanniques, à l'issue d'un entretien avec le président de Chypre, l'archevêque grec Makarios.

Téléphoto PC

Au Sud-Vietnam

Importante victoire contre les Vietcongs

SAIGON. (UPI,Reuter, AFP) — Au cours d'un violent combat qui s'est déroulé en fin de semaine et qui a duré près de 28 heures, les forces du gouvernement sud-vietnamien ont infligé une cuisante défaite aux Vietcongs. Un porte-parole militaire américain a déclaré que les forces gouvernementales ont peut-être tué la moitié des 400 guérilleros qui les attaquaient.

Six Américains ont été blessés, dont un grièvement, quand l'hélicoptère qui les transportait a été atteint par le tir des guérilleros. Le combat, qui a eu lieu à 60 milles au nord-ouest de Saïgon, s'est terminé hier matin. Le bilan des pertes gouvernementales s'établit à 14 morts et 26 blessés.

Cette importante victoire est survenue au moment où le régime militaire de Saïgon annonçait un nouveau programme de mobilisation et la création d'un service de défense civil.

Défense accrue

Ce programme, qui est loin de correspondre à celui que proposait le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, semble viser surtout à accroître les effectifs gouvernementaux de quelque 50,000 hommes, plutôt que de décréter la mobilisation totale.

Dissolution immédiate du conseil des notabilités, désignation "par le peuple", dans un délai de quatre à six mois, d'un organisme chargé d'élaborer une nouvelle constitution, "conformément aux aspirations de la population", et création d'un service de défense civil auquel seront astreints tous les hommes de 20 à 45 ans non militaires, telles sont les trois importantes décisions que vient de prendre le gouvernement sud-vietnamien.

Ces décisions ont été annoncées au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi par le général Do Mau, vice-président du gouvernement, chargé des questions sociales et culturelles. Le général a confirmé d'autre part la démission de M. Hathucky, ministre de l'Intérieur.

A Santiago du Chili

Bataille rangée entre marxistes et démocrates

SANTIAGO DU CHILI. (AFP) — Des vitres brisées, des voitures et des autobus démolis ou en partie calcinés et un relent de gaz lacrymogène témoignent encore à Santiago du Chili de la lutte rangée qui opposa, la nuit dernière manifestants et policiers, en plein centre de la capitale, à l'issue d'une réunion de grévistes.

Pendant plusieurs heures des groupes de jeunes gens déguenillés avaient manifesté leur colère contre la hausse du coût de la vie — thème des orateurs à la réunion des grévistes qui vient de se terminer à Santiago — en brisant tout ce qui leur tombait sous la main. Ce qui leur a valu d'être bombardés à coups de grenades lacrymogènes et douchés par les lances d'incendie dirigées contre eux par les forces de police. On ne signale pas de morts mais de nombreux blessés légers.

Pour le gouvernement, la centrale unique des travailleurs (CUT) d'obédience communiste qui a organisé la grève, est responsable des incidents de la nuit dernière, alors que pour la CUT, ils sont dus à des éléments étrangers au monde du travail. Cependant, dans les milieux anti-marxiste, on pensait hier que les communistes avaient voulu l'affrontement pour avoir un mort à reprocher au régime.

Les observateurs tendent à croire que les incidents de Santiago constituent, en réalité, un épisode de la lutte sans merci que se livrent marxistes et démocrates-chrétiens en vue des élections présidentielles prévues pour le mois de septembre prochain.

Johnson annonce à la presse :

"Rapprochement complet USA-Panama"

WASHINGTON. (AFP) — "Il existe un rapprochement complet des points de vue entre les Etats-Unis et Panama au sujet des questions en litige de part et d'autre", a affirmé le président Johnson à une conférence de presse improvisée qu'il a tenue samedi après-midi dans la salle de réunions du cabinet à la Maison blanche.

"Nos désaccords avec Panama ont duré plus longtemps que nous l'avions prévu", a-t-il rappelé. "Nous avons été sur le point de parvenir à un accord plusieurs fois, mais toujours (auparavant) il était survenu quelque chose qui provoquait un ajournement ou un délai". Mais aujourd'hui, a poursuivi le chef de l'exécutif, "nous sommes heureux d'avoir pu aboutir à un accord satisfaisant à tous les points de vues pour les deux pays".

Le président a déclaré que M. Jack Hood Vaughan, directeur de la branche latino-américaine du "Corps des volontaires de la paix", avait été désigné comme nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Panama.

Politique "claire"

Voici les autres points abordés par le président Johnson au cours de sa conférence de presse :

VIETNAM : "La politique des Etats-Unis au Vietnam est "parfaitement claire". Nous avons en gros quatre possibilités là-bas : étendre la guerre, plier bagages et nous retirer, essayer d'amener la neutralisation, et nous avons étudié cela dans le détail. Nous ne sommes pas en mesure de voir comment nous pourrions obtenir la neutralisation de cette région à la lumière de la situation telle qu'elle existe. Les Etats-Unis continueront donc leur politique d'aide, de conseils et d'appui matériel au Vietnam-Sud afin de permettre à ce pays de poursuivre aussi efficacement que possible sa lutte pour défendre sa liberté". Le président espère que, malgré les problèmes qui restent à surmonter, la situation pourra être améliorée. De toute manière, dans l'état actuel des choses l'idée de neutralisation ne paraît pas possible.

BRESIL : Il est encourageant de voir que la transition gouvernementale au Brésil a été constitutionnelle. Les Etats-Unis sont prêts à aider le nouveau gouvernement à trouver la solution aux nombreux problèmes qu'il doit résoudre. Ils sont également prêts à se joindre à leurs amis, ailleurs dans le monde, pour aider le Brésil.

OTAN : L'Alliance atlantique donne satisfaction. Certaines vues exprimées à son égard de temps à autre sont parfois inquiétantes. Les Etats-Unis respectent la tâche accomplie par l'Alliance. Ils sont heureux et fiers de celle-ci et estiment qu'elle est adaptée aux problèmes qui lui sont soumis.

FULBRIGHT : Le gouvernement des Etats-Unis ne partage pas les vues exprimées récemment par le sénateur Fulbright sur Panama et Cuba. Le discours du sénateur a été rédigé sans consultation préalable avec le gouvernement et ne représente que les vues du sénateur.

"K": l'équilibre des forces joue en faveur du commùnisme

KAZINBARCIKA. Hongrie. (UPI, AFP, PA, Reuter) — Le premier ministre Khrouchtchev a déclaré aujourd'hui que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, "l'équilibre des forces" penche du côté du communisme plutôt que du capitalisme.

Le chef soviétique, en tournée en Hongrie, s'en est pris une fois de plus à la Chine communiste et a mentionné le "bon sens" manifesté par le président Johnson et d'autres chefs politiques américains dans leur appréciation de la puissance soviétique.

S'adressant à des travailleurs de l'industrie chimique, M. Khrouchtchev a accusé le régime de Pékin de jouer avec la guerre, ajoutant que les déclarations bellicistes des communistes chinois ne sont pas le fruit d'un "excès d'intelligence" mais plutôt d'une carence.

Le chef du Kremlin a également défendu sa politique de coexistence pacifique en affirmant que les peuples de l'URSS ne "veulent pas la guerre", mais sont convaincus que "dans la concurrence pacifique entre les deux systèmes, les pays socialistes peuvent obtenir de nouveaux et grands résultats".

Au moment où M. "K" poursuivait sa campagne contre Pékin, M. Bobojan Gafourov reprenait à Moscou les accusations de racisme qu'il avait lancées à la récente conférence de solidarité afro-asiatique, à Alger. "La propagande chinoise ressemble tout-à-fait aux théories racistes existant dans certains pays d'Europe," dit-il. Il a confirmé les déclarations faites à son passage à Paris, le 31 mars, lorsqu'il avait confié à l'agence France-Presse que "les Chinois s'efforçaient d'unir les races jaunes et noires contre les Européens et la race blanche en général".

"J'en suis fier . . ."

Dans un discours prononcé hier soir devant un autre groupe de travailleurs hongrois à Miskolc, M. Khrouchtchev avait défendu sa politique du "pain et du beurre" et avait accusé les communistes chinois d'essayer de soulever le peuple russe contre lui.

"Mais je ne me sens pas honteux à la suite de ces accusations. J'en suis même fier. Elles m'apportent seulement plus d'orgueil et d'honneur."

Les Chinois ont accusé Khrouchtchev, il y a une semaine, d'être "le plus grand capitulard de l'histoire" et un "outil des Etats-Unis qui devrait être jeté à la poubelle".

Les communistes chinois avaient aussi accusé le premier ministre russe d'accorder trop d'importance à des problèmes sans intérêt pour la cause révolutionnaire. Ils citaient en exemple son idée d'élever le niveau de vie des peuples communistes.

M. "K" leur a répondu en ces termes : "Si nos gens commencent à être mieux habillés, à avoir de meilleurs souliers, à être mieux nourris, à vivre dans de meilleures maisons, enfin à augmenter leur revenu de façon qu'ils puissent répondre à leurs besoins et à leur formation intellectuelle, alors ils commenceront à vivre comme des êtres humains et ce sera leur renaissance."

Le leader russe, qui improvisait, s'est élevé avec indignation contre ceux qui veulent redonner vie au cadavre de Staline, qui veulent s'appuyer, non sur les idées du marxisme-léninisme, non sur la confiance et l'amitié entre les peuples, mais sur la hache et le couteau".



19e ANNIVERSAIRE — La Hongrie célèbre ces jours-ci le 19e anniversaire de sa libération de la "terreur nazie". La photo montre le premier ministre soviétique NIKITA KHROUCHTCHEV flanqué à gauche de JANOS KADAR, premier secrétaire du parti communiste hongrois et à droite du ministre de la Défense LAJOS CZINCE, au cours d'un défilé militaire sur la Grand'Place de Budapest. C'est au cours de cette manifestation que M. "K" a accusé le régime de Pékin de vouloir dresser le peuple soviétique contre lui.

Téléphoto UPI

Les partis se prononcent

MOSCOU. (AFP) — Pour la première fois depuis la publication, vendredi, du rapport Souslov, la "Pravda" a pu publier aujourd'hui une longue déclaration favorable aux positions soviétiques, faite par un dirigeant communiste d'Extrême-Orient. Il s'agit d'une déclaration de M. Peter Keuneman, secrétaire général du parti communiste cingalais. Le comité central de ce parti aurait expulsé plusieurs dirigeants prochinois, qui ont fondé leur propre organisation, tandis qu'ils ont réussi à s'assurer la majorité au sein de la centrale syndicale.

D'autre part, le parti communiste italien, le plus important d'Occident, s'est prononcé contre le projet Khrouchtchev de conférence au sommet des partis communistes, de crainte que ne s'ensuive une rupture officielle au sein du mouvement communiste mondial. C'est ce qui ressort d'une déclaration parue dans l'organe communiste, l'"Unita", où on précise cependant que le parti italien est contre Pékin et peut, selon l'évolution ultérieure de la situation, modifier sa position au sujet du projet de conférence.

Quant au parti communiste norvégien, il s'est prononcé contre le projet de conférence, à moins que celle-ci ne soit précédée d'une réunion préparatoire. Enfin, le parti communiste français, par son organe officiel, l'"Humanité" a attaqué les communistes chinois, leur reprochant d'ignorer les tendances actuelles du monde dans leur opposition à la politique khrouchtchévienne de coexistence pacifique.

Deux médecins belges arrêtés à la suite de la mort d'un bébé

BRUXELLES. (PC, Reuter) — Deux médecins belges ont été arrêtés "provisoirement" à Herentals, dans le nord de la Belgique, à la suite de la mort, hier, d'un bébé âgé de 15 mois.

Une enquête judiciaire a été ouverte sur la base d'informations selon lesquelles les soins médicaux n'ont été prodigués qu'avec retard à l'enfant. Ce dernier, du nom d'Eric Moons, est le plus jeune d'une famille qui a également quatre autres enfants.

Les deux médecins en état d'arrestation assuraient les services d'urgence dans la région. Ces services ont été mis sur pied par les associations médicales à la suite de la grève des médecins en Belgique.

Des rapports présentés à l'enquête judiciaire déclarent que le père avait convoqué le médecin de famille, mais ce dernier ayant fait savoir qu'il était en grève appela à son tour le service d'urgence situé à Herentals, à environ 10 milles de la résidence des Moons.

Les deux médecins du service d'urgence emmenèrent l'enfant malade à la clinique de Herentals, où l'enfant succomba.

Jusqu'ici, toutes les enquêtes judiciaires qui ont été ouvertes à la suite de décès pendant la grève ont conclu à l'innocence des médecins.

Des milliers de travailleurs ont manifesté aujourd'hui en guise de protestation contre la grève des médecins dans les régions francophones de la Belgique. Scandant des slogans hostiles aux médecins, les manifestants ont défilé à travers les rues des localités minières et industrielles voisines de la ville de Liège.

D'autre part, un groupe de maires de la région de Liège a été reçu par le ministre de l'Intérieur, M. Arthur Gilson. La délégation a demandé au gouvernement d'accorder aux municipalités le pouvoir de "réquisitionner" les médecins en grève en vue d'assurer les soins médicaux à la population.

A Herselt, près de Bruxelles, des travailleurs qui manifestaient devant la résidence d'un médecin en sont venus aux mains avec lui et un groupe de ses collègues. La police fut dépêchée sur les lieux pour rétablir l'ordre.

Le ministre de la Santé, M. Ernest Leburton, a déclaré, pour sa part, que "plusieurs médecins se rendent compte maintenant qu'ils ont commis une erreur en se mettant en grève". Le ministre a réitéré qu'un règlement pourrait intervenir, si les médecins retournaient au travail.

Les postes de gendarmerie le long de la frontière hollandaise ont été renforcés pour empêcher les manifestants contre les médecins de pénétrer en Hollande où les médecins belges exilés volontaires ont établi leur quartier général dans la ville de Valkenburg.

De nombreux médecins ont également gagné le "maquis" en France, au Luxembourg et en Allemagne d'où ils suivent l'évolution de la situation.

En Belgique, les maires socialistes des régions industrielles de Liège et Charleroi ont envoyé un télégramme au premier ministre, M. Théo Lefevre, demandant que le gouvernement proclame l'état d'urgence et réquisitionne les médecins pour assurer "la protection de la santé de la population".

Tous les hôpitaux belges sont remplis et l'armée dresse à la hâte des hôpitaux de campagne. A Bruxelles, des centaines de malades ont été admis à l'hôpital militaire.

Equipes surmenées

Selon les médecins qui travaillent par roulement, 24 heures par jour, le problème des lits n'est pas le plus aigu, mais bien celui du manque de personnel médical qualifié.

Plusieurs décès ont été signalés, dont celui d'une femme enceinte, d'une fillette de quatre ans et d'un bébé de quatre mois. Cependant, l'enquête judiciaire sur ces décès a établi que la responsabilité des médecins grévistes n'était pas engagée.

Aucune exception

Conséquence de la grève des médecins belges, la princesse Paola, belle-soeur du roi Baudouin, a fait en vain appel à un professeur d'Ostende pour venir soigner son fils, le petit prince Philippe, souffrant.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1750	Abitibi	13¼	13⅛	13⅛
—	Abitibi Pr	25	25	—
100	Algoma	61	61	61
215	Aluim	33¼	33⅛	33⅛
—	Alu 4¼ Pr	42⅜	42⅜	—
—	Alum 1 Pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2 Pr	47¼	47¼	—
—	Ang Cdn pr	52	52	—
—	AnT 4½ pr	45½	45½	—
—	AnT 265 Pr	52¼	52¼	—
—	AnT 290 Pr	53	53	—
—	Argus	14	14	—
—	Arg 2.50 Pr	51	51	—
—	Arg 2.60 Pr	52	52	—
—	Arg 2.70 Pr	52⅜	52⅜	—
100	Asbestos	20⅜	20⅜	20⅜
—	BatiS 5¼ Pr	25	25	—
—	Bq CN	79	78⅜	—
25	Bq Imp	62¼	62¼	62¼
15	Bq Mont	63½	63½	63½
—	Bq N-E	69	68⅝	—
50	Bq PC	52½	52½	52½
250	Bq Roy	73½	73½	73½
—	Bq T-Do	62	62	—
—	Bath P	17¼	17¼	—
—	Bath P (A)	53⅜	53⅜	—
—	Bath P Pr	20	20	—
325	Bell Phne	53⅜	53¼	53¼
1838	11 drts	126	126	126
—	Bow S Pr	51	51	—
—	Bow 5½ Pr	53½	53½	—
—	Bow Paper	6¾	6¾	—
1750	Brazil	320	320	320
400	BA Oil	31⅝	31⅝	31⅝
100	BC Forest	27⅞	27⅞	27⅞
—	BC Power	46	46	—
300	BC Phone	58⅜	58⅜	58⅜
—	BC Ph 5½	105½	105½	—
—	Brockvl Pr	7¼	7¼	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck (A)	22	22⅝	—
—	Build Prd	25½	25½	—
—	Bulolo	6¼	6¼	—
—	Cal Pow	22¼	22	—
25	Can Cem	43¦	43¦	43½
25	Can Cem P	28	28	28
—	CD Sugar	24	24	—
—	CI Endry	31½	31½	—
—	CI Fry 4¼	90	90	—
—	Can Malt	21⅜	22⅛	—
—	C S L	37	37	—
—	C S L Pr	13¼	13¼	—
—	C Wire (B)	16	16	—
100	C Aviat E	9⅝	9⅝	9⅝
100	C Brew	10	10	10
—	C Brew A	49½	49½	—
—	C Brew B	50¾	50¾	—
900	CBr Alum	10	10	10
—	C Bronze P	95¼	95¼	—
—	C Chem w	725	725	—
—	C Conv A	400	400	—
—	C Conv B	500	500	—
—	C Fntn	425	425	—
—	C Fdtn A P	17	17	—
—	C Hydroc	19½	19½	—
—	C I L	19¾	19¾	—
—	CI Pow	18	18	—
—	CI Pow Pr	47½	47½	—
—	C Marconi	395	395	—
610	C P R	40⅝	40½	40½
—	C P P	12⅝	12⅝	—
—	C P P & P	11½	11½	—
—	C Refract	16	16	—
15	C Vickers	18¼	18¼	18¼
—	Cap Wire	8	8	—
—	Central D	825	820	—
—	Chemcell	15¾	15¾	—
—	Che 1.75 P	36⅜	36½	—
—	Chrysler	49	49	—
—	Coghlin	9¾	9¾	—
—	Col Cell	12	12	—
—	Cons Bl	11¾	11¾	—
100	Cons MS	35¾	35¾	35¾
375	Cons Pap	40¼	40¼	40¼
—	Cons Tex	13½	13	—
—	Cons Gl	11	11	—
100	Coronation	5¾	5¾	5¾
—	Crain RL	13½	13½	—
—	Cred. Fon	84	84	—
—	Cr Cork	75¼	75¼	—
—	Cr Zell A	28	28	—
—	Crush Int	9¾	9¾	—
—	Denison	13¾	13¾	—
—	Dist Seag	53	54⅛	—
—	D Bridge	19	19	—
—	D Coal p	14	14	—
—	D Corset	14	14	—
—	Do Fasco	75¾	75¾	—
—	D Glass	77¼	77¼	—
—	D Glass p	19¼	19¼	—
—	D Lime	5¾	5½	—
—	Dosco	14⅝	14½	—
—	D Stores	18⅝	18⅝	—
—	D Tar	19½	19⅝	—
—	D Tar p	21¼	21¼	—
—	D Text	24⅛	24⅛	—
—	D Text p	21½	21½	—
—	Donohue	28½	28½	—
—	Du Pont	46⅜	46¼	—
—	Du Pont p	82⅝	82⅝	—
—	Dupuis	12⅜	12⅜	—
—	EC Trust	53	52½	—
—	E Koot	14	14	—
—	Eddy Match	44½	44½	—
—	Enamel	7	7	—
—	Falcon	69⅜	68	—
—	Fam Play	20¼	20	—
—	Fleetwood	20	20	—
300	Fraser	31¾	31¾	31¾
—	Frosst A	17	17	—
—	GR BRCI	14½	14½	—
—	GR BRCI p	46	46	—
—	GL Paper	22⅝	22⅝	—
—	Hdy A w	1.50	1.50	—
—	Hawk Sidd	6¼	6¼	—
—	Hollinger	30⅜	30¼	—
125	Home O A	18¼	18¼	18¼
—	Home O B	17¼	17¼	—
—	Horne pf 3	25	3.20	—
—	H Smith p	44½	44½	—
585	HudBay M	69	69	69
—	Hud's Bay	15¾	15¾	—
—	Husky O	8¾	8¾	—
—	Imp Oil	48½	48¼	—
100	Imp Tob	13⅝	12⅝	12⅝
—	I Tob Pr	6	6	—
—	Ind Accep	23¾	23¾	—
—	Inland C Pr	18⅜	18⅜	—
—	Inland N Gs	6⅞	6⅞	—
—	Int Nickel	83½	83½	—
—	Int Pap	37	37	—
—	Int Util	23¼	23¼	—
—	Int Util Pr	47	46¾	—
—	Interpro PL	80⅝	80	—
—	Iro Gl Pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10⅝	10⅝	—
—	Labatt	19	18⅞	—
—	Laura See	14½	14½	—
—	Laur Fin	14½	14½	—
—	Laur F w	350	350	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
200	Loblaw (A)	8	8	8
200	Loblaw (B)	8¼	8¼	8¼
—	Loeb M	28¼	28	—
—	MacLar Pr	22⅜	22	—
—	MacLar (B)	24½	24	—
25	MacM Pow	28¼	28¼	28¼
—	Marit drts	38	38	—
—	Marit P	21¼	21½	—
—	Marit T	20¼	20¼	20¼
3000	Mass F	20	20	20
—	Mass F 5½	110	109½	—
—	Met Store	8⅝	8½	—
—	Met Ttrs Pr	22	22	—
500	Miron 6%	11¾	11¾	11¾
—	Molson (A)	29	29	—
—	Molson (B)	30½	30½	—
—	Mtl Loco	12⅜	12⅜	—
—	Mtl Trust	100	100	—
—	More Corp	53¾	53¼	—
—	Morse (A)	12¼	12¼	—
—	Morse (B)	7¾	7¾	—
—	NFLD Light	11½	11½	—
—	Nia Wire B	15½	15½	—
475	Noranda	45¾	45⅝	45⅝
—	N Ont NG	21¼	21¼	—
—	N S Light	27½	27½	—
—	Ogilvie	15¼	15¼	—
—	Ogilvie Pr	39¼	39¼	—
440	Ont Steel	29¼	29¼	29¾
250	Pac Pete	12¼	12¼	12¼
400	Page-Hers	26¼	26¼	26¼
—	Penmans	30	30	—
—	Placer	32½	32½	—
—	Power Corp	10¾	10⅝	—
—	Price Br	41⅛	41½	—
—	Price Pr	88⅛	88⅝	—
200	QN Gas	7¾	7¾	7¾
—	QNG Pr	100	100	—
—	Que Phone	49	49	—
—	Q PH 56Pr	20½	20½	—
—	Q PH61Pr	21	21	—
—	Reed Pap	8½	8½	—
—	Reitman's	11¾	11¾	—
—	Reitman A	10¼	9¾	—
—	Rio Alg	13½	13½	—
—	Rockwell	45¼	45¼	—
—	Rolland A	9¼	9¼	—
—	Rolland (B)	10½	10½	—
10	Rolland P	91	91	91
—	Rothmans	11¼	11¼	—
—	Russel (A)	10½	10½	—
—	St-L A	23½	23½	—
—	St-L C	21⅜	21⅜	—
—	St-L C A	100	100	—
—	Scott LaS	8½	8½	—
—	Shell C	16⅞	16⅞	—
—	Shell I P	27	26¾	—
—	Sher W	39	39	—
—	Sherw P	130	130	—
—	Shop Sav	12⅜	12⅜	—
—	Sicard	8½	8½	—
50	Simpsons	43½	43½	43½
—	Soc GF	9	9	—
—	Sogemines P	15¾	15¾	—
—	Southam	28¼	28¼	—
—	SS Steetl	12	12	—
20	Steel C	23⅜	23⅜	23⅜
100	Steinbg A	28¼	28¼	28¼
—	Texaco C	37¼	36½	—
—	T Fin A	12	12	—
—	TrC Corp	9¾	9⅝	—
—	TrC PL	36¼	36½	—
800	Tr Mt PL	17¾	17¾	17¾
—	Turnbull	11¼	11¼	—
—	Union Oil	12¾	13¼	—
—	UN Steel A	4.25	4.25	—
—	Walk GW	34¼	34¾	—
—	W & Knap	60	60	—
—	WCoast Tr	17¾	17½	—
—	Weston A	16½	16¼	—
—	Weston B	17	17	—
—	Wstn 4½	96½	96½	—
—	Zeller's	39½	39	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9½	9½	—
—	Allied Tel	110	105	—
—	Alscope	35	35	—
—	Alsof	16	15½	—
—	AMg BeauB	5	5	—
—	Ameraniu	7½	7½	—
300	AA Molyb	225	220	225
—	AnaC Pu	$ 39	39	—
—	Anthonian	7½	7½	—
—	Arno	4½	4½	—
1500	Augustus	32	32	32
—	Baker Tale	8	8	—
—	Band-Ore	9½	9½	—
—	Barvallee	4½	4½	—
12000	Bemtan	14	13½	13½
—	Belgium	$ 7¾	7¾	—
—	Bethlehem	675	675	—
500	Black Hwk	115	114	115
—	Black River	15½	15½	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	31	31	—
—	Bornite	9	9	—
—	Bruneau	23	23	—
—	Burnt Hill	40	40	—
—	Calumet	4	4	—
—	Camflo	130	130	—
—	Camp Chib	500	500	—
—	C-Collerie	$ 12¼	12¼	—
—	C Delhi	730	730	—
—	C Delhi w	210	210	—
—	C Dredge	195	185	—
—	C I Inv Tr	$ 28	28	—
—	CI Inv Tr	$ 90½	90½	—
400	C Interur	310	310	310
—	C Sec Und	105	100	—
—	Carbec	6	6	—
—	Cartier- Que	6	6	—
100	Casavant	475	475	475
100	Catelli A	$ 32	32	32
500	Cent Man	9	9	9
—	Cessland	120	110	—
8800	Chemalloy	167	163	164
—	Chib Cop	11	11	—
—	Chipman	6	6	—
—	Cleveland	5	5	—
—	Cons O G	35	35	—
—	Commodore	440	440	—
—	Commodor	125	125	—
500	C Canoram	74	74	74
—	C Dv S (A)	180	180	—
—	C D Sc Pr	$ 38	38	—
1000	C Mogador	25	25	25
—	C New Pac	10½	10½	—
41000	Copstream	27	26½	27
—	Couv (A)	$ 17	17	—
—	Cr MG (A)	$ 13¾	13¾	—
—	Delta El	290	280	—
—	Deult (A)	$ 21¼	21¼	—
1000	Dom Exp	16	16	16
—	Dom Lease	17	17	—
—	D Oilcith	$ 33½	33½	—
—	Drum Wld	$10¼	10¼	—
—	Dumagami	100	100	—
9500	Dumont	32	32	32
—	E Koot 7 P	165	165	—
—	East Sull	285	291	—
125	Home O A	75	75	75
—	Home O B	17¼	17¼	—
—	Horne pf 3	25	3.20	—
—	Emp Oil	4	4	—
—	Equity E	14	13	—
1000	Fab Met	15½	15½	15½
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	6	5½	—
500	Flint Roc	20	20	20
—	Fontana	4½	4½	—
—	Ft Relian	26	25	—
—	Fox Lak	21	19	—
—	Frigistors	55	55	—
—	Fundy	8	7	—
1000	Futurity	13	13	13
500	Futur rts	.00½	00⅛	00⅛
—	Ghislau	34	33	—
100	G Autotr	380	380	380
300	Glen Lak	115	115	115
2000	Gold Age	12	12	12
—	Grissol	150	150	—
—	Gui-P Ur	24	22	—
—	Hastings	147	135	—
—	Inspirat'n	130	125	—
—	Int Atlas	120	110	—
—	I Ceram	5½	5½	—
—	Int Derdg	15	14	—
—	Inv Fnd	$ 50	50	—
—	Jockey	365	365	—
500	Jubilee	305	295	295
500	K Dsmond	37	37	37
500	Kiena	475	475	475
100	Kodiak Pt	180	180	180
—	Kontiki	5½	5½	—
Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Lb Acpt A	$ 8¾	8¾	—
—	Laduboro	80	80	—
—	Lambt (A)	$ 18	17	—
—	Lmntgn A	$ 9¾	9¾	—
—	Langis Silv	33	33	—
—	Lingside	4½	4½	—
—	Lithium	14	8½	—
—	Malartic HY	35	35	—
5500	Massval	17	17	17
—	M'chewan	17	17	—
1000	McAdam	66	66	66
—	McKinney	14½	13¼	—
—	Melchers	$ 7	7	—
—	Melchrs P	$ 5¼	5¼	—
—	Merc Chip	18	11½	—
1000	Merrill	90	90	90
—	Mid-Chib	33	30¼	—
5100	Midepsa	295	285	290
13500	Mistango	19	18	18
—	Molyb	44	33	—
35600	Monpre	20	18	20
—	Mtl Refrig	21	21	—
200	Mt Pleast	115	115	115
—	MR Dairie	$ 6¼	6¼	—
—	MR Rice	$ 12¾	12¼	—
—	Mussens	$ 11	11	—
—	NAut Vend	170	150	—
2000	Native Min	13	13	13
—	N Formaq	4½	4	—
—	N Goldvue	12	11½	—
800	N Imperial	85	83	85
—	Newrich	39	38	—
—	NW Amulet	8	7½	—
1000	Nocana	7	7	7
—	Norac Fin	$12	12	—
—	NA Asbestos	5½	5½	—
—	NA Rare M	23	23	—
2400	North Ex	199	193	198
—	Canalask	19½	18	—
—	Novamines	28	26	—
1000	Opem Ex	16	16	16
—	Opemiska	950	915	—
—	PA Inv	395	395	—
—	Pat Silver	8	8	—
—	Paudash	12	11	—
—	Paul Serv	$ 17	16¾	—
100	Peace Riv	400	400	400
—	Pembr El	$ 28½	25½	—
—	Penbec	7	7	—
—	Peso S	200	195	—
—	Phoenix O	48	48	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
1000	Porcupine	8	8	8
—	Pwc 1 Pr	$ 48	48	—
—	Pwc 2 Pr	$ 12	12	—
—	Provo G	180	180	—
—	Que Chib	21	20	—
—	Q Cobalt	245	175	—
—	Q Indust M	54	50	—
—	Que Smelt	11½	10½	—
—	QuePH 51	$ 20	20	—
—	QuePH 53	$ 19¾	19¾	—
—	RM Beatr A	17	17	—
—	Red Crest	4½	4	—
—	Ruby Foo	260	260	—
—	Ruby F w	20	20	—
—	StL Colum	225	216	—
—	StL D Lds	78	75	—
—	Sangamo	8	8	—
—	Silver Reg	25	22	—
—	Silver Sum	22½	22	—
14000	Silver T	15	13	15
—	Sobey (A)	$ 16½	16½	—
2000	S Dufault	10½	10	10
—	Spartan A	40	38	—
100	Stairs E	120	120	120
2000	Std Gold	8½	8½	8½
—	Sullivan	200	182	—
—	Superpak	405	390	—
—	Surluga	85	85	—
—	Tache	13	10½	—
700	Talisman	95	95	95
—	Tazin	11	9½	—
—	Tib Exp	6½	6½	—
500	Titan	8	8	8
—	Tor & LI	123	97	—
—	TrC Freez	$235	235	—
28800	Trsterre	129	125	126
—	Tru-Wall	390	380	—
—	U Canso	205	205	—
—	Un Obals	64	50	—
50	U Tow E	$ 15	15	15
—	V Der Hout	85	80	—
—	Vanguard	6	5½	—
—	Virginia	4	4	—
—	Wabasso	$ 17	17	—
—	Weedon	3½	3½	—
2000	Westburne	105	103	105
—	West. Heliu	25	25	—
—	Western M	630	615	—
—	Westville	4	4	—
13500	White Star	29	28½	28½
—	York Spec	$ 6¼	6¼	—
—	Zulapa	45	37	—

Informations boursières

TATE & LYLE LTD. : — En vertu d'une résolution en date du 26 mars 1964, une date record, soit le 15 février 1964, a été établie relativement à l'émission du capital de deux actions ordinaires de la compagnie pour cinq actions ordinaires détenues, selon l'avis donné hier à la Bourse de Montréal. Les reçus de dépôt représentant les actions ordinaires se sont vendus-ex-distribution à l'ouverture du marché le 2 avril et toutes les transactions du 15 février jusqu'au premier avril 1964, furent faites sur la base de cum-distribution.

* * *

NATIONAL TRUST COMPANY LTD. : — Les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie, immatriculés le 9 avril, auront le droit de souscrire à des actions ordinaires sur la base d'une nouvelle action pour chaque dix actions détenues, au prix de $14.00 chacune. Les droits expireront à la fermeture de la Bourse de Montréal le 22 mai 1964.

* * *

KEY ANACON MINES LTD. : — La compagnie a avisé la Bourse Canadienne que le 5 mars, Grandroy Mines Limited a exercé ses droits sur 10,675 actions de la compagnie et qu'elle a acheté et payé un nombre égal au prix de 60¢ chacune, pour la considération globale de $6,405.50 qu'elle avait le privilège de prendre et payer selon l'offre de droits effectués.

* * *

M .LOEB LIMITED : — 11,700 actions ordinaires additionnelles, sans valeur nominale, de la compagnie, réservées pour des fins d'émission relativement à l'acquisition de A.A. Drouin Inc. ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 3 avril 1964.

Prudente reprise des cuivres à Wall Street

MONTREAL — A l'ouverture des bourses à Montréal les prix avaient tendance à monter. Le début de la séance fut actif.

Steinberg "A" et Algoma ont augmenté de ½ à 28½ et à 61.

Hudson Bay Mining, Canadien Pacifique et Banque Impériale de Commerce ont gagné ¼ à 69, 40⅜ et 62¼. Noranda à 45⅝ et Asbestos à 20⅜ ont monté de ⅛.

Banque Royale a baissé de ⅛ à 73½.

Dans le secteur spéculatif à la Bourse Canadienne, Transterre a grimpé de cinq cents à $1.27, Monpré, Northern Explorations et Copstream ont augmenté d'un cent à 20 cents, $1.96 et 27 cents respectivement. White Star a gagné ½ cent à 28½ cents.

Anglo American Molybdenite a fléchi de cinq cents à $2.20 et Chemalloy, de trois cents à $1.67.

* * *

TORONTO. — L'activité était intense et les cours étaient nettement en hausse à Toronto.

A 11 h. 10 le ruban enregistreur des transactions marquait un retard de 8 minutes.

Quelques titres d'alimentation, parmi les industrielles, tels Oshawa "A", Loblaw "A" & "B" et Weston "A" étaient en hausse à de nouveaux sommets. Les banques affichaient aussi une bonne tenue.

Toutefois, les services publics marquaient de la faiblesse.

Parmi les mines de première importance, Noranda se haussa de ¾ au sommet de 46⅜; Falconbridge et Hudson Bay Mining se haussèrent de ⅜ et ⅛ respectivement.

Le commerce dans le secteur des mines spéculatives était aussi très animé.

* * *

NEW YORK. — Une reprise prudente de la part des cuivres, et quelques gains dans les titres de lignes aériennes, des chemins de fer et des aérospatiaux prédominaient au milieu d'un marché plutôt irrégulier ce matin.

Les variations dans la plupart des valeurs clé étaient minimes.

Toutefois, American Telephone recula d'environ 2 points. Le commerce des transactions dans les droits de A.T. & T. expire à midi, aujourd'hui.

Les tabacs étaient en général un peu plus élevés.

IBM s'inscrivit au sommet



de 600⅛ avec un gain de plus de 1 point.

Parmi les aciéries, Jones & Laughlin gagne 1 point. Les autres "leaders" parmi ces titres ne montraient guère de changements.

* * *

LONDRES. — L'allure fut irrégulière aujourd'hui à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont été particulièrement faibles.

Parmi les titres canadiens, Hollinger et International Nickel ont enregistré de bons gains et Noranda ainsi que Consolidated Paper étaient aussi en hausse. Imperial Oil et Canadien pacifique ont toutefois baissé.

Les banques canadiennes se sont améliorées; mais les banques anglaises ont perdu du terrain.

Les aciéries et les tabacs ont baissé; Rank Organization, Associated Cement et General Electric ont aussi fléchi. Bowater et International Computers ont progressé.

La plupart des cuivres et des pétroles ont réalisé des gains.

* * *

PARIS — Le marché retrouve les très bonnes dispositions qui avaient présidé au déroulement des deux dernières séances. Les affaires ne sont pas très animées mais la demande s'assure de nouveau un très net avantage et la reprise des cotations se poursuit pratiquement sur toute la ligne dans les groupes de valeurs françaises.

Sans être aucunement négligeable, ce mouvement en avant est caractérisé par sa modération, ce qui, pour les professionnels fait bien augurer de sa solidité et espère-t-on, de sa durée. En quelques cas isolés, la contre-partie vendeur s'avère malaisée à rencontrer et l'on assiste à des déplacements de cours d'importance. Les achats sont en grande partie alimentés par l'abandon de positions par les vendeurs et aussi par des investissements du portefeuille collectif auxquels vient s'ajouter un certain courant de demandes de la clientèle proprement dite.

Les principes qui viennent d'être énoncés pour l'élaboration du budget de 1965 sont très favorablement commentés autour des groupes.

Aux valeurs étrangères, les allemandes bénéficient encore d'une très bonne demande. Les italiennes montrent plus de résistance et se retrouvent au voisinage de leurs niveaux précédents ; un peu d'irrégularité aux néerlandaises mais stabilité des britanniques. Malgré la grande fermeté de Wall-Street, les américaines n'enregistrent pas de grands changements. Bonne tenue enfin des mines d'or.

cote des grains

MARCHE A TERME :
3 AVRIL 1964
WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	76½	76⅝	76½	76⅝
Juil.	77½	———	———	77½
Oct.	78½	———	———	78½
Déc.	———	———	———	76¾

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.15⅝	1.15⅝	1.14⅝	1.15⅛
Juil.	1.14⅜	1.15	1.14⅜	1.14⅝
Oct.	1.14¼	1.14⅝	1.13⅞	1.14⅝
Déc.	———	———	———	1.13⅛

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.21	3.21	3.17¼	3.17½
Juil.	3.21	3.21	3.18	3.18⅜
Oct.	3.19¼	3.19¼	3.18⅛	3.18⅜
Déc.	3.17	3.17	3.16	3.16

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.43¾	1.43¾	1.42⅛	1.42½
Juil.	1.43⅜	1.43⅜	1.42½	1.42⅝
Oct.	1.42½	1.42½	1.41⅜	1.41⅞
Déc.	1.39⅛	1.39⅛	1.39⅛	1.39¼

GRAINE DE COLZA :

MAI	———	———	2.54½
Juil.	———	———	2.54¾

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE : 2 cw 75⅝ ; ex 3 cw 74⅜ ; 3 cw et ex 1 fourragère 73⅝ ; 1 fourragère 72⅛ ; 2 fourragère 69⅛ ; 3 fourragère 66⅞ ; fourragère mélangée 52.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.15¼ ; 2 cw 2-rang et 1 fourragère 1.11¼ ; 2 fourragère 1.09⅜ ; 3 fourragère 1.06⅝.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.41⅛ ; 3 cw 1.37⅛ ; 4 cw 1.19½ ; ergoté 1.14½ ; sur voie 1.41¼.

LIN : 1 cw 3.16¼ ; 2 cw 3.11¼ ; 3 cw 2.77½ ; sur voie 3.16¼.

GRAINE DE COLZA :
No 1 CDN 2.52⅜.

MARCHE DU LIN

Prix au comptant 15½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.03	2.03½	2.00⅝	2.02
Juil.	1.57¾	1.57¾	1.56¼	1.57¼
Sept.	1.60	1.60	1.58½	1.58¾
Déc.	1.65	1.65	1.63¼	1.63¾

MAIS :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.21⅜	1.21⅜	1.21¼	1.21⅜
Juil.	1.23	1.23¼	1.22⅜	1.23⅛
Sept.	1.22⅛	1.22½	1.22	1.22⅜
Déc.	1.19⅝	1.19⅝	1.19½	1.19⅝
Mars	1.22⅜	1.23	1.22⅜	1.22¾

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	64½	64⅝	64	64⅝
Juil.	65¼	65⅝	65¼	65¼
Sept.	66⅝	66⅝	66⅜	66⅜
Déc.	69¼	69¼	69¼	69¼
Mars	71¼	71⅝	71¼	71⅝

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.34⅝	1.34¾	1.32¾	1.33
Juil.	1.33½	1.33½	1.31⅝	1.32½
Sept.	1.32½	1.32½	1.31¾	1.32½
Déc.	1.35¾	1.34⅞	1.34¼	1.35⅜
Mars	1.37¼	1.37¼	1.37	1.37¼

FEVE SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.59½	2.59¾	2.58⅜	2.58⅝
Juil.	2.56½	2.56¾	2.55¼	2.55¾
Août	2.53¼	2.53¼	2.51⅞	2.52
Sept.	2.48⅜	2.48⅜	2.47¼	2.47½
Nov.	2.46⅞	2.46¾	2.46	2.46½
Jan.	2.50⅜	2.50⅜	2.49⅜	2.49⅜
Mars	2.53½	2.53½	2.52½	2.52⅝

titres au comptoir

Cours fournis par
G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Advance	12	14
Alsab	—	15
Amal Mng	10	20
Amer Chib	9	11
Americ	—	25
Arnora	½	1¼
Atlas Chib	1	3
Baid Mountain	6½	8½
Beauport	20	24
Brace Mac	12	14
Burrex	12	16
Cdn Javelin	11½	12
Coastal Mng	11	13
Cuvier	—	35
Dauphin	14	18
Eimac	7	9
En Ola Ex	—	50
Garnet	18	23
Gaspe Copper	35	37
Gaspesia	30	40
Gibson	6	9
Grt West Mng	0.90	1.10
Glencona Ex	4	5
Hucamp	45	50
Hull Iron	55	65
Imperial Minerals	4	7
Jupiter	2	4
Jumac	17	20
Kenmac	1	3
Kewagama

240 AUTOS A VENDRE

POUR BALANCE PAIEMENTS FINANCE
Chevrolet 59, 4 portes hardtop, 6 cylindres, automatique, comme neuf. Seulement $54 par mois tout compris. M. Luc, 381-1828.

RAMBLER 1964, choix couleurs, modèles; 10 p.c. comptant, prix attravant. Maurice Héroux Automobile 3993 Bannantyne, Verdun.

RAMBLER station-wagon 1961 de diplomate, 8 cylindres, blanc, tous servo-mécanismes, automatique, excellent état, $1,700. 932-2472.

RAMBLER 1960 sedan, automatique, radio, parfait ordre, $1,295. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

RAMBLER 1959, très propre, $475. particulier. DU. 7-1717.

RAMBLER 1958, Classic, Custom, automatique, sacrifiera, aubaine. 7830 Décarie. RE. 9-3693.

RAMBLER 1957, garantie 2 ans, 50 gallons de gaz gratuits, $25 comptant, $17 mois. 272-7221.

RAMBLER 63, Classic 660, automatique, bas millage; seconde voiture. S'adresser à Dr Guy Meunier. 366-5876.

RAMBLER sedan, 1958, standard, propre, $495 ou échange, hydraumatique, 1958, 4485 Orléans. CL. 9-6759.

RENAULT R8 63, parfaite condition, mécanisme et carrosserie. Particulier. M. Larocque. 521-5877.

RENAULT Gordini 62, très bon état, tout équipé, cause maladie. M. Mireault. 334-3389.

RENAULT Caraveile 62, modèle sport, tout équipé, hardtop et convertible, radio, flancs blancs. M. Altaras, 481-7903 après 6 hrs p.m.

RENAULT DAUPHINE 1960, transmission ordinaire, peu de millage, propriétaire d'origine, état de salle d'exposition, mécanique parfaite, carrosserie et pneus excellents, lave-glace, chaufferette, clignotants. A sacrifice pour cause de maladie. Particulier. Aubaine à $390 ou la meilleure offre. 842-5400.

RENAULT DAUPHINE 1960, automatique, chaufferette, excellent état. Aubaine à $375. John, DU. 7-2710, après 5 p.m.

RENAULT 1961 Sedan, bien propre, $595. Terme, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

RENAULT 1960, Dauphine, très propre, condition mécanique parfaite, peu de comptant. Rod Fournier. PO. 9-8301.

RENAULT Dauphine 1962, extrêmement propre, parfaite condition, seul propriétaire. RA. 7-9640.

RENAULT Dauphine 1963, démonstrateur, vert pâle, garantie, Benguil. RE. 8-1143.

RENAULT Gordini 1962, a servi comme seconde auto, faut vendre pour balance finance, aucun comptant exigé. 387-3488.

RENAULT Dauphine 60, propre, mécanisme excellent, prêtre propriétaire, $750. Tél. 272-6603, 1375 Boul. Mt-Royal.

RENAULT R-8, 1965, garantie de 6 mois, aucun comptant, M. Béard, 3432 Masson.

RENAULT usagées. Vrai 60. Vrai 61. Vrai 62. Vrai 63. Garantie et termes faciles, aucun comptant requis. Garage Willie Lée, 3432 rue Masson.

REPRIS FINANCE
Oldsmobile 1960, 4 portes hardtop, "Super 88", pour la balance des paiements $65 par mois. M. Luc, 381-1828.

RILEY 1959, très bonne condition mécanique, $250. DA. 2-4522.

SABRA 1962, voiture sport, convertible, 2 tons, fibreglass. Quitte le pays. 489-5818.

SEULEMENT $1,895
Chevrolet 62, Belair, coach, 8 cylindres, automatique, taxes et licences incluses, échange et termes acceptés. RE. 1-7304

SEULEMENT $1,295
Pontiac 59, Parisienne, 4 portes, hard top, 6 cylindres, automatique, très propre, taxes, licences incluses, échange et termes acceptés. 731-7303

SEULEMENT $1,795
1960 Oldsmobile décapotable, tout équipé, taxes et licences incluses. Echange et termes acceptés. 731-7304

SIMCA 1960, GRISE, $400. 256 MARTIGNY, REPENTIGNY. 581-0263.

SPECIAL FIN DE SEMAINE

Chrysler sedan hard top, 1961	$1595
Dodge sedan 1959, propre	$ 450
Monarch 59 sedan, équipé	$ 550
Chevrolet coach 1958, Aubaine	$ 400
Ford 58, hard top	$ 350
Dodge 57, hard top	$ 295

100 voitures au choix, $60 et plus
SIMONEAU AUTOMOBILE LTEE
2625 Ontario est 524-4571

50 SPORT CARS
MG TRIUMPH HEALEY. TOUT MODELES. FINANCEMENT INSTANT 935-4475 — 255 ATWATER — 688-3972
SPORT CAR Triumph TR-4, 62 $1,800 259-0797.

SPRITE sport car Austin 1962, très propre, $1,195. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5022.

STATION-WAGON Falcon 1962-1961-1960, aux choix. Transmissions automatique ou régulière, bas prix. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

STATION-WAGON Rambler 1958, automatique, très propre, $795. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

STATION-WAGON Ford 1957, automatique, 9 passagers, très propre, $695. Termes, échange, 5860 Papineau. CR. 6-5519.

STATION-WAGON Pontiac 1959, automatique, 6 cylindres, power-steering, radio, très propre, $1,095. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

STATION-WAGON Austin 1962, modèle A-60, comme neuf, $1,295. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

ST-Wagon Plymouth 1958 V8 équipé 30.00 par mois 273-4211.

ST-WAGON 1962 Chevrolet Bel-Air, équipé. Termes très faciles. 273-4211.

STATION-WAGON Vauxhall 1961, très propre, $795. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5022.

STATION-WAGON Valiant 1960, automatique, très propre, $1,195. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

STATION-WAGON Peugeot 1961, bon état général, $695. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5022.

STATION-WAGON Chevrolet 1961, standard 6, très propre, $1,495. Termes, échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

STATION-WAGON Austin 850, 1962, bon mécanisme, carrosserie besoin réparation, aubaine $395; 5860 Papineau. CR. 6-5022.

STATION WAGON Mercury, 4 portes, V-8, 1962, échange accepté. Pour information, Réal Labelle, LA. 6-4411.

STUDEBAKER Silver Hawk, sport coupé, 1958, radio, automatique, aubaine. RE. 9-3693.

SUCCESSION, Dodge Seneca 1960, sedan, radio, 27,000 milles. 484-8604, 482-1936.

★ SUNBEAM ★
(VENTES ET SERVICE)
Modèle 64 à partir de $1660
GAGNE AUTOMOBILE LTEE
1472 STE-CATHERINE EST LA. 7-1511

61 Thunderbird HT tout equipé, comme neuf, 21,000 milles	$3,095
63 Pontiac sedan aut.	$2,295
63 Corvair sedan Monza, modèle 900, aut.	$2,295
61 Corvair Monza, modèle 900, aut.	$1,595
63 Acadian coach auto, t éq.	$1,950
62 Acadian convert. auto.	$1,850
62 Chevrolet sedan Bel-Air	$1,750
62 Chevrolet sed Biscayne aut.	$1,595
59 Oldsmobile sedan	$1,095
61 Olds 4 pts HT Super	$1,950
63 Falcon sedan aut.	$1,850
60 Cadillac sedan de ville, t éq	$2,175
61 Cadillac conv tout équipé	$3,150
60 Pontiac st-wagon 8 aut.	$1,550
59 Meteor st-wagon aut.	$ 995

J. G. TESSIER, AUTO
5400, BLVD METROPOLITAIN EST
TEL. : 254-7505
AUCUN COMPTANT REQUIS

THUNDERBIRD 1961, hardtop, $2,799. Bas millage, vrai bijou. 2955 Blvd Laurentien. 331-2124.

UN NOM
UNE ADRESSE
UN EMPLOYEUR
C'est ce dont il vous faut pour vous procurer l'auto de vos rêves.

CHOIX DE 150 VOITURES TOUTES MARQUES ET MODELES JUSQU'A 40 MOIS POUR PAYER
LIVRAISON IMMEDIATE
POUR PLUS D'INFORMATIONS
M. LUC 381-1828

VALIANT 1962, coupé. A servi de 2e voiture, toute épreuve quant à la mécanique. Renseignements : 731-3706.

VALIANT 61, automatique, à vendre, soir après 7.30 heures. VI. 9-7423.

VALIANT 1960, continuer paiements $37, très propre, équipé. 273-4211.

VALIANT 1960 automatique, radio. Termes, échange acceptés. 386-9033.

VALIANT 1962, V-100, 4 portes, automatique, radio, pneus blancs, bas millage, excellente condition. Particulier, 738-6135, soir et fin semaine.

VALIANT 1962, V-200, 2 portes, automatique, radio, pneus blancs, bas millage, excellente condition. Particulier, 738-6135. Soir et fin semaine.

VAUXHALL 1959, garantie 2 ans, 50 gallons de gaz, $25 comptant, $38 mois, 272-7221.

VAUXHALL 1959, Station-Wagon, $25. comptant, $26. mensuel 526-5551.

VAUXHALL 1962, deluxe, noir, très propre, Fournier. RE. 8-1143.

241 CAMIONS A VENDRE

MACK TRUCKS

★ CENTRE DE CAMIONS USAGES ★

Vente

DE CAMIONS REMIS AU POINT

Excellents, sûrs, rentables

RENSEIGNEZ-VOUS COMPLETEMENT. VENEZ EXAMINER NOS CAMIONS USAGES. EN FAIRE L'ESSAI ET LA COMPARAISON. ILS VOUS RAPPORTERONT BEAUCOUP D'ARGENT.

'55 DIAMOND T — Tracteur à essence
'60 INTERNATIONAL — Tracteur à moteur diesel
'59 INTERNATIONAL — Tandem à essence, châssis et cabine
'56 BROCKWAY — Tracteur diesel à moteur remis au point
'59 MACK — Tracteur landem à cabine sur moteur
'57 MACK B61T — Tracteur complètement remis au point

NOMBRE D'AUTRES AU CHOIX
SPECIAUX TELS QUELS, A PRIX MODIQUES
Demandez M. Jacques Laplaine

2150, chemin Côte-de-Liesse
RI. 8-7801

Vente du printemps chez Richler

de camions usagés

1963 — Mercury ½ tonne, livraison légère, servi comme démonstrateur. $1650
1957 — Mercury 1 tonne, livraison légère, excellent état. $780

PICKUPS

1962 — Chev. 1 tonne avec carrosserie remorque, très bon état $1150

A BASCULE

1957 — Chev. 3 tonnes, à bascule, très bon état $800
1957 — Ford 3 tonnes HD, à bascule, avec chasse-neige, moteur remis à neuf, repeinturé, pneus à l'état de neuf $1500
1959 — International Modèle R194, carrosserie à bascule, Atlas HD, remis à neuf, prêt à servir $3100
1959 — White Mustang, modèle 4200 avec treuil télescopique Brantford et carrosserie Brantford $3600

TRACTEURS

1956 — G.M.C., modèle 630, entièrement équipé .....
1958 — International, modèle R210, parfait état de marche .....
1957 — Tracteurs Diesel International, modèle RD225 avec moteur Diesel Cummins. (Venez les voir et vous en achèterez) .....

NOMBRE D'AUTRE MACHINERIE AU CHOIX
Choix complet de camions neufs MERCURY du ½ tonne aux 10 roues
SERVICE POUR CAMIONS JOUR ET NUIT, DU LUNDI AU JEUDI INCLUSIVEMENT

Richler Truck Centre Inc.
6124, CH. COTE-DE-LIESSE
MONTREAL 9, QUEBEC
RI. 8-8851

240 AUTOS A VENDRE

VAUXHALL 1961 sedan, très propre, $795. Termes, échange, 5860 Papineau. CR. 6-5519.

VAUXHALL 1959, station wagon 4 portes, radio et cliznotants. Carrosserie, moteur et pneus à l'état de neuf. 35,000 milles. En parfait état. Faut la voir et la conduire pour en juger. $475 4006 St-Denis, appt 1. Particulier. 844-6088.

VENTE-LOCATION
Shamrock Pyramid, Rambler 1964, nouve. 6959 Upper Lachine rd 272-5141. Chrysler 1961 demande. 366-1678.

VOITURE D'EXECUTIF
61 Buick, 4 portes, hard top, Le Sabre, tout équipé, seulement $1,795. taxes et licences incluses. Echange et termes acceptés. 731-7303

VOLKSWAGEN 1962, radio, propre, continuer paiements $41 mois. 273-8808.

VOLKSWAGEN 1961 pick-up, très propre. Paiements de $39 : 273-8808.

VOLKSWAGEN 1960, bas millage, très propre, LA. 1-7714.

VOLKSWAGEN 1958 coach, bon état, $695. Termes, échange, 5860 Papineau. CR. 6-5022.

VOLKSWAGEN 1960, garantie 100%, $32, comptant, $34. mensuel, 352-2180.

VOLKSWAGEN 1960 Deluxe, excellente condition. WE. 2-5360.

VOLKSWAGEN 1958, $425 ; radio, bons pneus. 676-6843.

VOLKSWAGEN 1957, garantie 2 ans, 50 gallons de gaz gratuits, $25 comptant, $35 mois. 272-7221.

VRAIE AUBAINE SUR VIEUX CHARS "MANQUONS D'ESPACE"

58 Olds. super H.T. 2 portes	$595
59 Ford sedan	$630
57 Olds sedan 4 portes H.T.	$575
56 Chrysler sedan, tout équipé	$495
58 Ford coach, vrai bijou	$595
58 Mercury sedan équip. complet	$595
57 Buick 4 portes H.T.	$575
56 Ford coach	$125
55 Ford 2 portes H.T.	$95
55 Chevrolet coach	$95
51 Cadillac sedan	$95
58 Fargo Panel	$95
61 Thomas panel van comme neuf	$575

Toutes ces voitures sont en état de marche
J. G. TESSIER AUTO
5600, BOUL. METROPOLITAIN EST
TEL. 254-7505
AUCUN COMPTANT REQUIS

ZEPHYR 1959 sedan, comme neuf, $795. Termes, échange, 5860 Papineau. CR. 6-5022.

ZEPHYR 1960, sedan, radio, excellent état, $625. Propriétaire. HU. 8-9759.

240A TRACTEURS MACHINERIE LOURDE

BULLDOZER TD-14A, International, lames avant, arrière. FL. 6-3319. Interurbain.

241 CAMIONS A VENDRE

SPECIAL 3 JOURS

62 G.M.C. 1 tonne	$1395
61 G.M.C. 1 tonne	$1295
61 Econoline, Panel	$1095
59 Chevrolet 1 tonne	$ 895
59 Ford panel	$ 695
52 Chevrolet, 3 tonnes avec plateforme	$395

Beaucoup d'autres à votre choix
TAXES ET LICENCES INCLUSES
ECHANGE, TERMES ACCEPTES
RE. 1-7303-04

AUBAINE, Volkswagen modèle Van, 1963, 3,000 milles, comme neuf, cause abandon des affaires, s'adresser 2260 Chambly, LA. 3-2473.

BEAU GMC pick up, 1961, rouge, très propre, radio et chaufferette. Pour inf. Philippe Cyr. 526-4411.

BELL Telephone Station Wagon, sedan, Delivery, camions jeeps, dompeuses. 663-2771.

CAMION, 1-3 tonnes, dompeuse. Licence transport général. Aubaine. CR. 4-0756.

3 CAMIONS, curb Side, 1955, 1958, tout équipés pour plomberie, termes si désiré. 769-4585.

CAMION Chevrolet 1952, $150, meilleure offre, faut voir. 4132 Boul. Gouin Est.

CAMION 10 roues, excellente condition, pouvant travailler immédiatement, $1500 comptant, balance facile. S'adresser 7315 St-Denis après 6 p.m.

CAMION pick-up, ½ tonne, 1963 Dodge, avec radio, 14,000 milles, original. Prix imbattable $1,850. Rod Fournier. PO. 9-8301.

3 CAMIONS 5 tonnes, dompeurs, vendrais avec contrats. 721-2423, 331-0702.

75 camions pour livraison immédiate : Panels et Metros, Chevrolet, Dodge et International, 1955-1959. 59 et 60, modèle Bedford Metro. Tous en état de marche. Prix d'aubaine. 814 avenue Gordon, Verdun.

CHEVROLET 1959, sedan Delivery. Automatique, 6 cylindres, bon état, $595. Termes échange. 5860 Papineau. CR. 6-5022.

CHEVROLET Panel ½ tonne, 1960. Camion de fleuriste. $650. 747-6260.

CHEVROLET 1957, Panel ¾ tonne, très bonne mécanique, $395. Termes échange. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

COMPAGNIE vendrait remorque dompeuse, camions 6 et 10 roues. Ces camions sont en parfait ordre. Travaillent régulièrement. Comptant $2,000 ou échange. Balance facile. 669-7145.

FORD 1962, ½ tonne, 6 cylindres, comme neuf. 721-1051.

FORD van fermé, 18 pieds, déménagement, 8700 boul. St-Michel.

100 CAMIONS

JEEP WILLYS AVEC CHASSE-NEIGE A LIQUIDER IMMEDIATEMENT

MODELES PANELS ET METRO, CHEVROLET, DODGE ET INTERNATIONAL, BEDFORD VANS DE 1955 A 1960, IDEAL POUR BOUCHERS, BOULANGERS, PLOMBIERS, ELECTRICIENS, PECHEURS, CHASSEURS, ET CAMPEURS. TOUS EN ETAT DE MARCHE. PRIX D'AUBAINE. TERMES.

814 AVENUE GORDON, VERDUN
DE 10 H. A.M. A 7 H. P.M.

JEEPS, neufs et usagés, avec charrue à neige, winch et loader. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

PANEL 1956, Chevrolet, propre, Chevrolet automobile, 1958, automatique. Inf. 676-3992.

PICK-UP GMC, 61, ¼ tonne, boîte longue, 838-3282, St-Jacques, longue distance.

VOLKSWAGEN, 1959, Panel, très propre, bonne mécanique, $495. Termes, échange, 5860 Papineau. CR. 6-5519.

242 AUTOS, CAMIONS DEMANDES

ABSOLUMENT besoin autos modèle 1958-1963. Meilleur prix comptant. 671-6148.

ACHETERAIS autos tous modèles, 1955-1963 quel qu'en soit l'état, 254-0561.

ACHETERAIS auto et camion ainsi que tous genres de ferrailles pour scrap. 729-3542.

ACHETERAIS 50 autos usagées, 1955 à 1962, 8245 Hochelaga, CL. 6-6096.

ACHETERAIS AUTOS DE PARTICULIER, 1955 A 1964, COMPTANT, G. BOURGET, LA. 4-1342.

ACHETERAIS 50 AUTOS USAGEES, MODELES 1956 A 1963. DA. 2-4522.

ACHETERAIS automobiles, modèles 1953 à 1964, 2122 Ontario est, LA. 4-8823.

$ $ $
Achetons tous modèles de 57 à 64 parfois le plus haut prix pour auto de qualité. 389-8243.
JEAN AUTOMOBILE
10200 LAJEUNESSE

ACHETONS autos usagées, comptant, jour, soir, 819 Rachel est. LA. 2-1196.

ACHETERIONS votre auto pour du comptant, modèles de 1958 à 1963 seulement, 1687 Papineau, 729-1841.

CHARS, CAMIONS, TOUTE SORTE DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP. 10171 PELLETIER MONTREAL-NORD. DA. 1-4820.

Pourquoi perdre de l'argent ?
Nous payons le plus haut prix en ville pour tous les modèles 1958 à 1962. Aucun délai, nous payons immédiatement.
DELISLE AUTOMOBILE LTEE
2815 EST, SHERBROOKE, LA. 6-2813

244 ACCESSOIRES D'AUTOS, DE CAMIONS

ACHETONS autos usagées, vendons pièces, NO. 6-4449, soir NO. 1-1915.

ACHETONS autos usagées et vendons pièces usagées, toutes marques. 866-1274.

ACHETONS autos démolition, vendons pièces mécaniques, carrosserie, G. & C. Auto Parts, 2251 Delorimier. LA. 5-0290.

PARTIES d'automobiles usagées de toutes sortes, transmissions, différentiels, 8 a.m. 8 p.m. 729-3542.

PIECES D'AUTOS usagées de toutes sortes. Drouin Auto Parts, 8326 boul. Omer-Gaucher. MO. 5-6537.

SPECIALITE : devants d'automobiles. Pneus usagés, radios. Juteau Automobile, 2055 Blvd Labelle, Chomedey. FE. 4-5115.

244A REPARATIONS D'AUTOMOBILE

DEBOSSAGE peinture estimation gratuite, ouvrage garanti, timbre pinky, termes, 676-3992.

MOTEURS RECONDITIONNES OU REPARES DANS NOTRE ATELIER, DIRECTEMENT. FAISONS INSTALLATION. PRIX DU GROS PLAN BUDGETAIRE AUTOMOTIVE MOTOR REPAIR, 10035 PARIS, ATELIER, DA. 1-6420, SOIR, MO. 9-0409.

246 REMORQUES ROULOTTES

BEAU TRAILER, 4 x 6, LUMIERE DE SIGNAUX, FREINS. 666-8704.

PARTICULIER ACHETERAIS ROULOTTE, DONNERAIS EN ECHANGE BUNGALOW. 322-7627.

REMORQUE à bagages, 3 x 5, $125, châssis complet prêt à recevoir boîte, $55. Spécialiste en fabrication de châssis, pour camps et roulottes. DA. 1-3510.

ROULOTTE CITATION 17 PIEDS, 1963, SERVI 1 FOIS, EQUIPEE AU COMPLET, POELE, FRIGIDAIRE, TOILETTE, ETC. NO. 1-3086, 600 BELCOURT, DUVERNAY.

ROULOTTE de 2 ans, 16 x 48, comme neuve, complètement meublée, plusieurs extras, raisonnable. CL. 4-9535 après 7 h. p.m.

VACANCES, vacances, réservez maintenant, roulotte voyages, neuves, couchant 4-5-6 personnes, prix raisonnable. Trailer Park & Sale, 3850 boul. Sir Wilfrid Laurier, St-Hubert. OR. 6-4525.

SOYEZ PRATIQUES !...
Utilisez nos annonces classées !...
Signalez Victor 4-3711

249 ASSURANCES

ASSURANCE AUTOMOBILE
EMISE EN 24 HEURES
QUELQUE SOIT L'EXPERIENCE
ACCIDENTS, CONDAMNATIONS, VOITURES SPORT, MOTOCYCLETTES, JEUNES CHAUFFEURS, ETC.

POLICE PEUT ETRE EMISE POUR LA DUREE DE 3, 6, 9, 12 MOIS.
737-5541 — SOIR : 482-1256

A.A. assurance-auto-incendie, 12 versements, LA. 6-5557. Soir, FE. 4-3001.

ASSURANCE AUTOMOBILE, CAMIONS, INCENDIES. FINANCEMENT, 12 MOIS, SERVICE RAPIDE. 525-1516.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

★ LAMBRETTA ★

Venez voir la série de ces scooters, elle est dynamique, les prix attrayants jusqu'à 24 mois pour payer.
ASSURANCE DISPONIBLE
TERMES FACILES
BENTLEY'S CYCLES & SPORTS
2081 RUE BLEURY — VI. 2-1861

Ouvert jusqu'à 6:00 sur semaine, le vendredi 9 p.m., le samedi 5:00 p.m.

MOTOCYCLETTE 1962, Honda, bon état. CL. 4-0264, 1105 Bossuet.

MOTOCYCLETTE Honda, 250 C.C. 1960, toute équipée, parfaite condition, $350. 18 Legrand, Laval-des-Rapides, après 7:00.

MOTOCYCLETTES Scooters, neufs et usagés, conditions faciles, assurances disponibles, arrêt autobus St-Denis et boulevard St-Joseph. Deshaies Cycle, 446 Gilford, 842-1458.

SCOOTER NSU 1961, 175 cc, rouge, démarreur électrique, très propre, 3391 Hochelaga, LA. 3-1075, après 6 heures. LA. 5-6756.

SCOOTER à vendre. NSU Prima III 1963. Très bon ordre. 4450 Delorimier. 524-9544.

252 CARTES PROFESSIONNELLES

COMPTABLE AGREE
RAYMOND COUTURE, 25 est Prieur, suite 3, 381-2054.

MEDECINS
CHOQUETTE STANISLAS, maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, 2260 boulevard Pie IX, CL. 5-9989.

INSTITUT MEDICAL psychologique, désordre psychosomatique, sexuels, nerveux. 134 Sherbrooke ouest, VI. 5-0356.

J. F. ROCHELEAU, maladies de peau, génito-urinaires, maladies des organes, 3431 ave Laval. 288-2424.

VILLE DE ROXBORO

SOUMISSIONS POUR L'ECLAIRAGE D'UN PARC

Les SOUMISSIONS seront reçues par le Conseil de Ville de Roxboro pour l'éclairage d'un parc.

Les plans, spécifications et formules nécessaires peuvent être obtenus de la firme d'ingénieurs Surveyer, Nenniger & Chênevert, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, sur un dépôt de vingt-cinq dollars ($25) comptant, ou d'un chèque certifié équivalent, lequel sera remboursé au retour des documents en-dedans d'un (1) mois après que les soumissions seront closes.

Les soumissions devront être envoyées par courrier recommandé, dans une enveloppe scellée indiquée : "Soumissions", à M. J. M. Phillips, gérant, Hôtel de Ville, 13 rue Centre Commercial, Roxboro, Québec, ou pourront être remises directement. Les soumissions seront acceptées jusqu'au début de l'assemblée publique du Conseil qui sera convoquée à 8 heures du soir.

MERCREDI, le 15 AVRIL, 1964 à laquelle assemblée les soumissions seront ouvertes et lues.

Un chèque certifié représentant au moins dix pour cent (10%) de la soumission et fait à l'ordre de la ville de Roxboro devra accompagner chaque soumission comme garantie. Cette garantie sera retournée aux soumissionnaires non acceptés, lorsque le contrat sera octroyé.

La plus basse ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

J. M. PHILLIPS,
Gérant.

STENOGRAPHE BILINGUE

Pour le service des marchandises des magasins IGA, au bureau principal rue Crémazie et boul. St-Laurent. Emploi intéressant offrant de belles possibilités d'avancement. Vacances cette année à débattre lors de l'entrevue.

Téléphoner à M. Tindale
DU. 9-8211

ARTISTE COMMERCIAL

Demandé pour industrie se spécialisant dans le travail au silk-screen, pouvant produire de la maquette au dessin approuvé pour la production.
POINT OF SALE INC.
729-1859

APPAREILS A TRAITER L'EAU

Homme expérimenté dans la fabrication d'adoucisseur et de filtre, pouvant faire l'inspection d'unités et de valves. Doit être bilingue, bon salaire, assurance, etc. S'adresser en personne à :

HOLLINGER MACHINE CO. LTD

9800, rue ST-URBAIN, Montréal

N.B. — Inutile de téléphoner.

Magasin à louer

ENDROIT DE CHOIX
RUE WELLINGTON
A VERDUN

Façade moderne, climatisation, éclairage moderne, autrefois occupé par les Draperies Montréal.
Tél. DU. 1-8841
Mr BARKUN

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHOMEDEY
COMTE DE LAVAL

CITE DE CHOMEDEY
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Chomedey des soumissions pour l'exécution des travaux suivants :

SOUMISSION "D" — Aménagement du Parc Labelle (règlement C-261)
SOUMISSION "E" — Aménagement du Parc Bigras (84e avenue) (règlement C-261)

Les soumissions, identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant aux travaux concernés, devront être présentées sur les formules préparées à cet effet et être remises en quadruplicata et sous pli séparé au Greffier de la Cité, à 3812 boul. Lévesque, Chomedey, avant 5:00 hres p.m. lundi le 20 avril 1964, pour être ouvertes à l'assemblée du Conseil Municipal qui aura lieu le même soir, à 8:00 hres à 750 boul. Labelle, Chomedey.

Seules seront considérées les soumissions des personnes, sociétés ou compagnies ayant leur siège social ou principale place d'affaires dans la Province de Québec.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis sur une banque à charte, à l'ordre de la Cité de Chomedey et d'une valeur égale à 10% du montant de la soumission présentée, l'adjudicataire devant remplacer ce chèque par une garantie d'exécution des travaux émise en faveur de la Cité de Chomedey par une compagnie d'assurance reconnue et d'une valeur égale à 50% du montant de la soumission acceptée.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumission de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au bureau des MM. Warshaw, Swartzman & Bobrow, Architectes, et O'Neill & Warshaw, Urbanistes, à 400 boul. Labelle, Chomedey, moyennant un dépôt de $100.00. Ces dépôts seront remboursés sur remise des plans et cahiers des charges pourvu que ceux-ci soient reçus en bon état et dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La Cité se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE A CHOMEDEY,
ce 1er avril 1964.

Gaston Chapleau,
Directeur des Services et Greffier

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHOMEDEY
COMTE DE LAVAL

CITE DE CHOMEDEY
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Chomedey des soumissions pour l'exécution des travaux suivants :

SOUMISSION "A" — Egouts pluviaux et aqueduc sur le boulevard Lévesque, depuis la 92e avenue jusqu'au boul. Samson (règlement C-221)
SOUMISSION "B" — Trottoirs et chaines de rues sur le boulevard Lévesque, depuis le boul. Labelle jusqu'au boul. Samson (règlement C-221 et connexe au règlement C-221)

Les soumissions, identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant aux travaux concernés, devront être présentées sur les formules préparées à cet effet et être remises en quadruplicata et sous pli cacheté au Greffier de la Cité, à 3812 boul. Lévesque, Chomedey, avant 5:00 hres p.m. lundi le 20 avril 1964, pour être ouvertes à l'assemblée du Conseil Municipal qui aura lieu le même soir, à 8:00 hres p.m. à 750 boul. Labelle, Chomedey.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis sur une banque à charte, à l'ordre de la Cité de Chomedey et d'une valeur égale à 10% du montant de la soumission présentée, l'adjudicataire devant remplacer ce chèque par une garantie d'exécution des travaux émise en faveur de la Cité de Chomedey par une compagnie d'assurance reconnue et d'une valeur égale à 50% du montant de la soumission acceptée.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumission de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au bureau de MM. Desjardins & Sauriol, à 400 boul. Labelle, Chomedey, moyennant un dépôt de $50.00. Ces dépôts seront remboursés sur remise des plans et cahiers des charges pourvu que ceux-ci soient reçus en bon état et dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La Cité se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE A CHOMEDEY,
ce 1er avril 1964.

Gaston Chapleau,
Directeur des Services et Greffier

Maison canadienne se spécialisant dans la production de SAVEURS requiert

VENDEUR ITINERANT

Qualités requises : expérience de la vente et bonne connaissance du français.
Territoire : Montréal et l'Ontario. Position offerte en plus d'un salaire intéressant, un avenir prometteur à tout homme sérieux.
Adresser sa demande (en anglais), en mentionnant âge et expérience, à :

FLORASYNTH LABORATORIES (CAN.) LTD.
29 est, rue Saint-Paul, Montréal 2

DESSINATEURS MONTREAL

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT DEMANDE, POUR SON BUREAU CENTRAL D'INGENIEURS, DES DESSINATEURS DE CLASSE JUNIOR, INTERMEDIAIRE ET SENIOR, DANS LES DOMAINES DU GENIE CIVIL, MECANIQUE ET ELECTRIQUE. LES DEMANDES PEUVENT ETRE FAITES PAR ECRIT ET ADRESSEES A L'AGENT DU PERSONNEL, ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, BOITE POSTALE 98, CORNWALL (ONTARIO).

2 vendeurs d'automobiles demandés

Pour dépositaires dans l'ouest de Montréal. $100. par semaine plus commissions ; automobile fournie, ass.-groupe, etc.

Les candidats doivent être âgés de 25 à 40 ans, bilingues et au moins 2 ans d'expérience dans la vente d'autos. Application tenue confidentielle.

ECRIRE CASE 9661 LA PRESSE

Edifice CLEGG
468, rue St-Jean

12,000 pieds carrés
D'ESPACE DE VALEUR DANS UN EDIFICE MODERNE DU BAS DE LA VILLE

- Complètement climatisé
- Fenêtres sur trois côtés
- Parquets à carrelage vinyle
- Salles de toilette carrelées à chaque étage
- Espace de remisage disponible pour les locataires

KERR STEAMSHIPS LIMITED — Tél. : 288-2251

SECRETAIRE-TRADUCTRICE
MEDICALE

Firme pharmaceutique située à Pointe-Claire, a un besoin immédiat d'une secrétaire/traductrice médicale. Les fonctions comprennent travail de secrétaire et traduction médicale.
Les candidates doivent avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français ; posséder des connaissances médicales ou connexes, être compétentes en traduction et sténo-dactylo anglaise et française.
Age : de 28 à 45 ans.
Traitement initial intéressant — selon les capacités et l'expérience. Excellentes opportunités d'avancement.
Veuillez fournir les détails complets sur les études et l'expérience.
Les réponses seront tenues en stricte confidence.

ECRIRE A : DIRECTEUR DU MARKETING
SCHERING CORPORATION LIMITED
3535 NOUVEAU BOUL. METROPOLITAIN
POINTE-CLAIRE, QUE.
S.V.P. — PAS D'APPELS TELEPHONIQUES

CANADIAN VICKERS LTD.
DEMANDE

- OPERATEUR DE TOUR A TOURELLE
- OPERATEURS DE PLANEUR
- OPERATEURS D'ALESOIRS HORIZONTAUX
- OUTILLEURS
- DESSINATEURS D'OUTILS
- MARQUEUR DE PLAQUES
- PANNEURS DE PRODUCTION

TOUS LES CANDIDATS DOIVENT ETRE TRES EXPERIMENTES ET DOIVENT SAVOIR LIRE LES PLANS ET TRAVAILLER D'APRES CES PLANS. ILS DOIVENT AUSSI SAVOIR PREPARER LEURS TRAVAUX.

- INSPECTEURS EN MECANIQUE
- INSPECTEURS DANS LES PLAQUES

DOIVENT ETRE EXPERIMENTES DANS L'INDUSTRIE LOURDE. AVANTAGES SOCIAUX, ASSURANCE VIE ET HOSPITALISATION DE GROUPE, INDEMNITES HEBDOMADAIRES ET FONDS DE RETRAITE.

S'adresser chez SHOPS EMPLOYMENT OFFER
4970 EST, RUE NOTRE-DAME

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHOMEDEY
COMTE DE LAVAL

CITE DE CHOMEDEY
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Chomedey des soumissions pour l'exécution des travaux suivants :

SOUMISSION "F" — Aménagement du terrain et construction des pavillons-abris pour le Parc de la 98 - 99e avenues (règlement C-261)
SOUMISSION "G" — Aménagement du terrain et construction des pavillons-abris pour le Parc St-Pie-X (règlement C-354)

Les soumissions, identifiées clairement sur l'enveloppe extérie

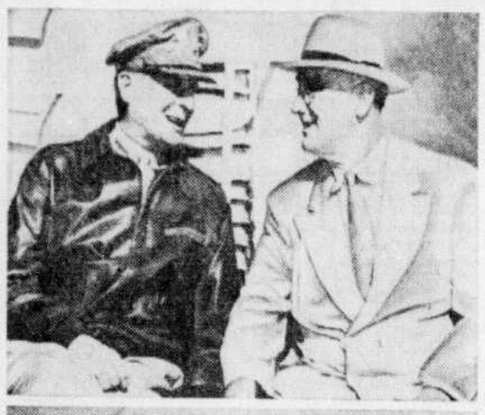
"Ce fut un grand homme, un grand général et un grand patriote" (Herbert Hoover)

La longue vie de Douglas MacArthur, un chapitre glorieux de l'histoire des USA

par l'Agence FRANCE-PRESSE

Avec la disparition du général Douglas MacArthur, c'est l'une des pages les plus étonnantes de l'histoire des Etats-Unis qui vient d'être tournée.

Ce soldat, qui consacra sa vie avec une telle fougue au service de son pays, fait partie de cette génération qui, dès la fin du dix-neuvième siècle, a contribué à transformer l'Amérique des pionniers pour en faire, parmi les puissances mondiales, le géant que nous connaissons aujourd'hui.





GRAND ADMIRATEUR DU GENERAL MACARTHUR en qui il reconnaissait les qualités de grand stratège et de militaire courageux, le président Roosevelt est photographié (photo supérieure) avec son protégé, à Pearl Harbor, en 1944. Dans la photo du bas, le président Harry S. Truman, successeur de Roosevelt, apparaît souriant en compagnie de celui qu'il limogera, un an plus tard (en 1951) pour "indiscipline".

MacArthur, malgré ses très longs séjours à l'étranger qui l'ont fait surnommer par certains de ses adversaires "la personne déplacée", avait de profondes racines dans ce qu'on peut appeler le "terroir" de l'Amérique, ce Middle West, encore presque territoire de "frontière" lorsqu'il naquit, le 26 janvier 1880, dans l'Etat d'Arkansas. Son grand-père, Arthur MacArthur, s'était installé, venant en 1849 de son Ecosse natale, à Mirwaukee, au Wisconsin, Etat dont il était devenu le gouverneur. Le fils de celui-ci, Arthur également, père du général, s'était engagé dès le début de la Guerre de sécession; puis, celle-ci terminée, après avoir participé à de nombreux engagements contre les Indiens, il avait été envoyé aux Philippines où il fut l'un des artisans de la modernisation de ces îles.

L'amour des armes et de l'Orient

Dès sa naissance, le futur pro-consul de l'Amérique au Japon avait ainsi été élevé dans l'amour du métier des armes en même temps que dans la connaissance de cet Orient mystérieux qui attirait tant les hommes de son époque.

Dès son enfance, il montrait ces qualités mêmes dans sa préparation à l'école d'officiers de West Point où il était admis dans les tout premiers. Facilement major de sa promotion — puisqu'il établit de véritables records d'excellence intellectuelle et physique qui ne furent que rarement égalés par la suite — MacArthur devait revenir entre 1919 et 1922 à West Point au titre de commandant de l'école dont il revisa entièrement le curriculum, le modernisant pour l'adopter aux exigences de l'époque.

Le D'Artagnan américain

Il avait en 1917 et 1918 fait, en France, une guerre aussi glorieuse que mouvementée, toujours à la tête du régiment d'infanterie que le jeune colonel commandait, portant rarement le casque et la plupart du temps sans masque à gaz, ce qui l'avait fait baptiser le "D'Artagnan du corps expéditionnaire américain". Après avoir fait campagne en Champagne et dans l'Argonne, MacArthur terminait la guerre plusieurs fois blessé et gazé, avec le grade de général de brigade et couvert de décorations dont la Croix de guerre à quatre palmes.

Entre 1922 et 1925, Douglas MacArthur reprenait le chemin solidement tracé par son père Arthur MacArthur aux Philippines où il établit d'ailleurs ses premiers contacts avec Tokyo, organisant, en 1923, l'aide américaine aux sinistrés du grand tremblement de terre qui avait ravagé les îles nippones. Marié une première fois en 1922 aux Philippines, cette union se termina par un divorce en 1929.

C'est peu après cette époque, MacArthur occupant depuis 1930, le poste de chef d'état-major général de l'armée américaine, que survint, dans la carrière de cet homme si entièrement dévoué à son pays, un incident qui le rendit, ainsi que l'affirment les chroniqueurs de l'époque "l'homme le plus impopulaire de l'armée".

L'ombre au tableau

Les anciens combattants avaient organisé une "marche" sur Washington pour réclamer des pensions : plusieurs milliers de ceux-ci avaient établi d'immenses camps de tentes sur les places publiques de la capitale : sur l'ordre du président Herbert Hoover, MacArthur avait dû faire donner la troupe pour forcer ses anciens compagnons d'armes à repartir. Ceux-ci, bien qu'ayant finalement obtenu gain de cause, ne pardonnèrent jamais à MacArthur de les avoir forcés à la retraite. Nombreux sont ceux qui pensent que ce fait, joint à celui qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale MacArthur séjourna de longues années loin de son pays, au Japon, contribua grandement à évincer ce grand Américain de la présidence.

En 1935, le président du nouveau commonwealth des Philippines, M. Manuel Quezon, se souvenant d'Arthur MacArthur, avait demandé au président Franklin Roosevelt de lui envoyer son fils. C'est ainsi que le général revint pour la deuxième fois à Manille, cette fois à la tête d'une mission chargée de réorganiser les forces armées du pays. C'est là qu'il prit en 1937, à l'âge de 57 ans, sa mission terminée, une première fois sa retraite. Mais, celle-ci ne devait être que de courte durée, et en juillet 1941 peu avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, il était rappelé en activité.

L'apogée d'une carrière

C'est dans les années qui s'étendent entre cette reprise d'activité et celle où le président Truman, en 1951, le relèva de ses fonctions de commandant en chef en Extrême-Orient, que le général MacArthur atteint l'apogée de sa carrière militaire et où son génie de l'organisation put s'épanouir dans toute sa plénitude.

Forcé d'abandonner les Philippines par la vague débordante de l'invasion nippone, manquant d'hommes, d'armes et de matériel, c'est alors que MacArthur avait proféré ces paroles qui embrasèrent la résistance dans tout le Sud-Est asiatique : "I Shall Return" ("Je reviendrai"). Et effectivement, non seulement il revint aux Philippines qu'il libérait entre 1944 et 1945, mais encore c'est lui qui reçut, des mains de l'émissaire japonais, au nom de tous les alliés, l'acte de reddition de l'empereur Hirohito. D'ailleurs, nommé commandant en chef des forces d'occupation alliées au Japon, MacArthur, seul des personnalités américaines à n'avoir jamais fait l'objet pendant la guerre des railleries de la propagande nippone, gagna rapidement le respect le plus sincère de ce peuple dont il avait assuré la défaite.

Puissant artisan de la démocratisation du Japon et de l'amitié nouvelle qui s'est formée entre ce pays et l'Amérique, le général MacArthur a dû abandonner son oeuvre — par un tour ironique du sort — à la suite d'une brillante manoeuvre militaire. La guerre de Corée ayant mal débuté, MacArthur, chef des forces des Nations unies, avait réussi, après son célèbre débarquement d'Inchon, à amener ses troupes sur les bords mêmes du Yalou, à la frontière chinoise. Là, force lui fut de s'arrêter, par ordre de son commandant en chef, le président des Etats-Unis, qui, devant la situation internationale, se refusait à un passage du fleuve par les troupes alliées. MacArthur voulant profiter de son avantage et ayant ouvertement protesté dans une lettre à un parlementaire, qui fut publiée, fut rappelé le 11 avril 1951 à Washington.

Le nom prestigieux que laisse MacArthur aux Etats-Unis est comme la réalisation de la prophétie que fit le général, lors de son discours d'adieux au Congrès en 1951 : "Old soldiers never dies ; they just fade away" — "Les vieux soldats ne meurent pas, ils s'estompent".

Hommage du Canada au gén. MacArthur

OTTAWA. (PC) — M. John Diefenbaker, chef du parti conservateur-progressiste, a déclaré hier que la principale contribution du général MacArthur a été de faire en sorte que le Japon puisse devenir une nation démocratique. M. Diefenbaker a ajouté que le général MacArthur fut un brillant militaire qui a consacré sa vie à la cause de la liberté. Il fut de plus l'un des principaux artisans de la victoire alliée dans le Pacifique. Pourtant, M. Diefenbaker est d'avis que le défunt s'est plus particulièrement illustré après le rétablissement de la paix dans le Pacifique. Il a en effet amené le Japon à rallier les autres nations libres et à se donner une forme de gouvernement démocratique. M. Diefenbaker a noté que le général MacArthur avait réussi à accomplir cette tâche en dépit de difficultés quasi-insurmontables.

Le maréchal en chef de l'Air Frank R. Miller, président des chefs d'état-major canadiens a fait la déclaration suivante à l'occasion du décès du général d'armée Douglas MacArthur :

"Le général MacArthur n'a pas été souvent en contact avec les forces canadiennes au cours de sa longue et brillante carrière, mais nous avons évidemment suivi ses exploits dans le Pacifique et en Corée avec un vif intérêt et une grande admiration, notamment pour son leadership et son talent de stratège. Au nom des forces armées canadiennes, je veux transmettre nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée et à la nation américaine pour la perte de ce grand général, qui fait figure de personnage historique".

Le major-général Frank J. Fleury, conseiller militaire canadien auprès du général MacArthur lors de la guerre de Corée, a déclaré hier soir qu'il est possible "que ce dernier passe à l'histoire comme le plus plus grand militaire de sa génération. Mais il fut plus que cela ; il fut un gentilhomme, un bon père de famille et un ami sincère. Il fut par-dessus tout un homme de principe, ferme dans ses convictions et noble dans ses aspirations". Le général Fleury est maintenant commandant de la région militaire de Québec.

Le major-général F. F. Worthington a déclaré que le général Douglas MacArthur fut, lors du second conflit mondial l'un des rares généraux à maîtriser tout à la fois la stratégie militaire et politique. L'ancien commandant de la 4e division blindée canadienne au cours du second conflit mondial a ajouté que le général MacArthur savait quand une guerre était perdue. Il savait quand faire replier ses troupes et comment tracer le nouveau plan de campagne propre à lui donner la victoire.

Le général Charles Foulkes, ancien président des chefs d'état-major canadiens, a déclaré que les Etats-Unis avaient perdu l'un de leurs plus brillants chefs militaires par suite de la mort du général d'armée Douglas MacArthur.

"Sa mort constitue une lourde perte, a-t-il déclaré. Il fut le plus brillant Américain de toute l'histoire des Etats-Unis."

Le lieutenant-général Guy Gismonds, ancien chef de l'état-major général canadien, a déclaré que le général d'armée Douglas MacArthur "fut certainement l'un des plus grands chefs militaires de la seconde guerre mondiale".

"Mon plus grand titre, celui de "cadet de West Point" — Douglas MacArthur

A l'occasion de son 84e anniversaire de naissance, le général Douglas MacArthur, s'adressant aux cadets de l'académie militaire de West Point, souleva les applaudissements frénétiques de ses auditeurs, quand il déclara : "Mes jeunes amis, plus que les honneurs militaires, plus que les victoires accumulées au cours de ma longue carrière de soldat, je considère comme mon plus grand titre de gloire, celui d'avoir un jour été un cadet de West Point". Telle était l'humilité de ce grand homme dont le président Johnson a déclaré qu'il était, sans aucun doute, "le plus authentique héros que les Etats-Unis aient jamais fournis à l'histoire".

NECROLOGIE

MME THEODORE MARANDA

Mme veuve Théodore Maranda, née Anne-Marie Dubé, est décédée à Montréal le samedi 4 avril à l'âge de 73 ans.

Elle laisse son fils, Me Jacques-André Maranda; sa fille :



Mme Roland Mottet (Jacqueline), son gendre, M. Roland Mottet; ses soeurs: Mlles Eva et Blanche Dubé et Mme Wilbrod Charlebois (Clothilde); son frère: M. Adolphe Dubé; son beau-frère M. Wilbrod Charlebois (Clothilde); son frère: M. Adolphe Dubé; son beau-frère, M. Wilbrod Charlebois et sa belle-soeur: Mme Adolphe Dubé.

La dépouille mortelle est exposée au 4733 rue Papineau. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant, à 9 heures a.m., à l'église S.-Pierre-Claver. Inhumation au cimetière de l'est.

M. SIGMUND WANG

HAWKESBURY, Ont. — M. Sigmund Wang, spécialiste internationalement connu au domaine des recherches sur la cellulose, est décédé subitement aujourd'hui à Hawkesbury. Il était président honoraire de la International Cellulose Research Limited, l'une des grandes organisations de recherches de ce genre au monde dont il a été l'un des fondateurs, en 1923.

Le défunt laisse un fils, le docteur P.-C. Wang, m.d., de Brockville, Ontario, et deux petits-enfants. Son épouse, née Ethel Patte de Hawkesbury, est décédée depuis quelques années.

MERE LOUIS-DE-GONZAGUE

— La mère Louis-de-Gonzague est décédée samedi à l'âge de 92 ans à la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, à Outremont. Elle faisait partie de cet ordre depuis 75 ans.

Musicienne accomplie, elle avait occupé pendant 48 ans plusieurs postes importants dans sa communauté. Elle avait été supérieure provinciale à Valleyfield de 1926 à 1931; à Winnipeg de 1931 à 1935; à Montréal-Outremont de 1937 à 1946 et à Montréal-Hochelaga de 1948 à 1956.

Elle avait pris sa retraite à la maison-mère en 1957.

Ses funérailles ont eu lieu en la chapelle de la maison-mère et son corps a été inhumé au cimetière Saint-Antoine de Longueuil.

Née Euphrasie Jeannotte sur une ferme à Saint-Marc-sur-le-Richelieu le 6 janvier 1872, elle était d'une famille de neuf enfants.

M. THEODORE THIBAULT

M. Théodore Thibault, époux de feue Marie-Louise Reid, de Montréal, Ville-Emard, est décédé à Duvernay, le 6 avril 1964, à l'âge de 82 ans chez sa fille, Mme Eveline Séguin, de Duvernay.

M. Thibault était pensionnaire de la Commission du Transport de Montréal. Il laisse dans



le deuil ses enfants : M. et Mme Robert Gadbois (Juliette), M. et Mme René Thibault (Claire St-Jean), M. et Mme Roméo Thibault (Germaine Moreau), M. et Mme Jacques Séguin (Eveline), M. et Mme Hubert Séguin (Lucille), M. et Mme Paul-Emile Thibault (Jacqueline Girard), M. et Mme Maurice Thibault (Olive Giguère), M. Lucien Thibault, Mlle Thérèse Thibault.

La dépouille mortelle est exposée au 6259 boul. Monk, Ville-Emard.

Les funérailles auront lieu jeudi à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

R. P. Achille BRUNET, S.J.

Le Père Achille Brunet, S.J., est décédé subitement à Sudbury, jeudi d'une crise cardiaque, à l'âge de 57 ans. Le P. Brunet enseignait la théologie à l'Université de Sudbury depuis septembre dernier. La plus grande partie de sa carrière se déroula au Théologat de l'Immaculée Conception de Montréal, où, pendant vingt-trois ans (1940-63), il occupa la chaire d'Ecriture Sainte (section de l'Ancien Testament). Ses intérêts professionnels l'amenèrent à s'intéresser activement au mouvement biblique dans le milieu canadien; il participa à la fondation de l'ACEBAC, dont il fut le président de 1956 à 1959. De plus, il fut aumônier de l'Association des Voyageurs de Commerce (Section Mont-Royal de l'APCV) de 1942 à 1961.

Le P. Brunet était né le 11 avril 1906 au Sault-Sainte-Marie (Michigan).

Il fut ordonné prêtre le 18 août 1935, en l'église du Gesù, par Mgr Emmanuel Deschamps. Il se rendit ensuite au Noviciat de Saint-André, en Autriche, où il termina sa formation de jésuite (1936-37). L'année suivante, il commençait ses études d'exégèse à l'Institut Biblique Pontifical. Après un séjour de trois ans à Rome et à Jérusalem, il obtenait sa licence en Ecriture Sainte. Il était déjà licencié en Théologie et docteur en Philosophie.

Le P. Brunet laisse dans le deuil ses frères MM. Allyre Brunet, Wilfrid Brunet, Henry Brunet; ses soeurs: Mmes John Sibbald (Grace), Frank Dinius (Adèle), John Kolde (Marie) Clarence Bauman (Béatrice) et ses belles-soeurs Mmes Moise Brunet et John Brunet ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à Sudbury. Demain, à 11 h. 45 a.m., un Libera sera chanté en l'église de l'Immaculée Conception de Montréal, et la dépouille sera exposée au parloir du Scolasticat (1855 est, rue Rachel), jusqu'à 2 h. p.m. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Compagnie de Jésus, à Saint-Jérôme.

M. GEORGES CHEVALIER

Un homme d'affaires bien connu, M. Georges Chevalier, est décédé à Joliette, à l'âge de 88 ans.

M. Chevalier fut également échevin, puis maire de la ville de Joliette, de 1928 à 1931.

Le défunt laisse dans le deuil une belle-soeur ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 10 h. 30, à la cathédrale de Joliette et l'inhumation s'est faite au cimetière de l'endroit.

Mme Vve ALBERT VALLEE

Le samedi 4 avril, est décédée Mme veuve Albert Vallée, née Rosine Ratelle. Elle laisse dans le deuil deux fils, le frère Maximin-Jean, des Frères des écoles chrétiennes, et Arthur Vallée, de Pierrefonds, et cinq filles, Georgette (Mme Jacques Simard) de Boucherville, Annette (Mme Paul-Emile Viau) de Boucherville, autrefois de Saint-Rémi de Napierville, Pierrette (Mme Paul Simard) de Boucherville, Gilberte (Mme Maurice Thouin) de Boucherville, Louise (Mme Tony Collins) de Montréal, et une belle-fille, Margaret Vallée, née Price, de Pierrefonds.

La dépouille mortelle est exposée au 581 Saint-Charles, à Boucherville.

Les funérailles auront lieu à 9 h. mercredi matin, en l'église Sainte-Famille de Boucherville et l'inhumation se fera au cimetière du même endroit.



DECES DE M. DOLLARD RICHARD — M. Dollard Richard, secrétaire du Ralliement des créditistes de la province de Québec, est décédé samedi à l'âge de 48 ans, dans sa maison de Hull. Il a succombé au cancer. M. Richard avait été candidat de son parti aux élections fédérales de 1963 dans le comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville. Il fut par la suite secrétaire de M. Gilbert Rondeau, député créditiste de Shefford. Le défunt laisse sa femme, deux filles et deux fils. Les funérailles auront lieu demain à Montréal.

UNE OCCASION D'INVESTIR DANS VOTRE PROVINCE

ACHETEZ LES

Obligations d'Épargne de la Province de Québec

Rendement approximatif à échéance : 5.25%

Disponibles en coupures de $50 à $5,000, montant maximum, $15,000 par personne.

Garanties par la Province de Québec, ces valeurs seront munies de coupons, nominatives quant au capital seulement et pourront être encaissées en tout temps pour valeur nominale plus intérêt accru. La vente de ces Obligations n'est que pour un temps limité.

NOUS VOUS RECOMMANDONS D'AGIR IMMEDIATEMENT

A titre d'agents nous suggérons à tous de communiquer avec notre représentant dans votre localité.

Ste-Adèle-en-Bas St-Jérôme — Marcel-J. Manseau, Robert-O. Desjardins — CApital 9-3210, GE. 8-8777

McLEOD, YOUNG, WEIR & COMPANY LIMITED

1155 ouest, boulevard Dorchester
MONTRÉAL 2, P.Q. Téléphone : 861-9812

QUEBEC 500 est, Grande-Allée 529-5325

SHERBROOKE 10 nord, rue Wellington LOrraine 7-5032

PROFITEZ DE CES SPECIAUX

12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET



AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

Choix d'auvents en fibre de verre ou d'aluminium. Choisissez parmi une vaste gamme de coloris et modèles. Vous protégent de la pluie et du soleil.

FENETRES EN ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRE

POUR L'EXTERIEUR OU L'INTERIEUR. CHOIX DE PLUSIEURS COULEURS OU NATUREL.



PORTES EN ALUMINIUM 2" D'EPAISSEUR

Voici la première porte à avoir un cadre de 2", ce qui la rend beaucoup plus robuste. Aussi portes de 1¾" et 1⅜" d'épaisseur.



TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3388 est, rue JEAN-TALON

RA. 2-1115

Satisfaction garantie

Demandez à voir un de nos représentants sans aucune obligation



LE SAMEDI 6 JUIN le magazine de LA PRESSE PRÉSENTERA UN

publi-reportage sur

la photographie

Tous les fabricants d'appareils et d'accessoires de photographie se doivent de profiter de cette occasion exceptionnelle de promouvoir leurs produits et leurs services auprès de nos milliers de lecteurs.

TARIFS SPÉCIAUX

accordés aux annonceurs qui ne possèdent pas déjà un contrat avec le service de publicité de LA PRESSE.

Pour tout renseignement R.-YVES LaFONTAINE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal Au tél. VI. 9-4711, poste 337



AU FIL DES SPORTS

par ANDRE TRUDELLE

Il est dans le public nombre de détails que l'on ignore au sujet des joueurs de hockey. Certes, le public surveille les joueurs soit à la télévision, soit au Forum. Il est à même, comme nous chroniqueurs de hockey, de passer ses propres commentaires, de former ses propres opinions.

Envers Robert Rousseau, le public a été sévère dans les quatre premières joutes de la série Canadien-Toronto. Les chroniqueurs de hockey ont été sévères. "Moi-même j'ai trouvé et je lui ai dit qu'il me désappointait", avouait franchement Huguette, l'épouse de Robert. Que de commentaires n'ai-je pas entendu, que de critiques au cours ou à la suite des premières joutes.



ROBERT ROUSSEAU

On lui reprochait de tomber trop souvent. On disait qu'il craignait de se faire blesser. On prétendait qu'il n'avait jamais compter en trois ans dans le détail.

A Toronto, après la troisième partie, j'ai demandé au pilote Toe Blake pourquoi Rousseau tombait aussi souvent. "Demandez-lui vous-même", répondit Blake avec ironie, "vous pourrez ensuite me le faire savoir."

J'ai posé la même question à Sam Pollock. Il m'a dit: "Robert a longtemps joué pour moi. Je ne vois qu'une explication. La nervosité. Ne croyez surtout pas que Robert craint l'adversaire. Je l'ai vu jouer dans des séries aussi dures sinon plus que celle qui oppose présentement le Canadien aux Leafs. Robert a fait face à des Carl Brewer et Bobby Baun à ses jours juniors. Il ne cédait pas un seul pouce de terrain pour autant. Il est nerveux, c'est là l'unique réponse."

Enfin, j'ai posé la question à Rousseau.

"Je n'avais pas encore compter dans les éliminatoires", a répondu Robert. "Dans ces moments de léthargie, toutes les excuses sont bonnes. La première qui m'est venue à l'idée fut celle de mes patins.

Depuis le début de la série, une lame d'un de mes patins s'est brisée à l'arrière et je n'étais jamais à l'aise. J'ai cherché à modifier ou renouveler l'aiguisage, j'ai réclamé des patins neufs, je croyais voir là, la raison à mes insuccès.

Ma ligne d'attaque formée de Gilles Tremblay et Henri Richard a été démembrée par les circonstances, j'ai cru voir là une autre raison. De nouveaux partenaires, la crainte de réchauffer le banc ou de commettre des erreurs, faute qui occasionnerait la première sanction, autant de facteurs qui jouaient contre moi.

A-t-il peur ?

En réalité, il me fallait un but. Et ce but représente pour moi le meilleur remède. Je n'avais pas l'intention de garder la rondelle avec laquelle j'ai marqué ce fameux but. Puis j'ai cédé à la tentation, dans ma joie d'avoir compté. Mais après tout, n'est-ce pas un but comme les autres? Vous m'avez demandé si j'ai peur? Je vous répondrai sincèrement, oui et non.

OUI, comme tous les joueurs de la ligue — car je ne crois pas qu'un seul soit exempt d'une certaine appréhension quand il doit aller dans les coins par exemple et même les plus costauds hésitent quelque peu. Prenez un Camille Henry, il joue au plus fin. Son travail est de compter des buts, non pas d'aller tirer la rondelle du coin.

Mon tort est peut-être de trop laisser voir mon jeu. Si j'étais meilleur acteur ou si je m'abstenais complètement d'y aller, peut-être alors personne ne remarquerait que j'ai peur.

NON, comme tous les joueurs de la ligue. La série Canadien-Toronto n'est pas la plus dure à laquelle je participe. Contre le Sault-Ste-Marie, j'ai toujours cru que ce Rino Robazza (207 minutes de punition en 61-62) m'avait blessé délibérément à l'oreille de son bâton l'année précédente. Chez les juniors, la série contre le St. Catharines avait été beaucoup plus dure, alors que les Teepees alignaient Vic Hadfield, Chico Maki et Pat Stapleton entre autres et je comptais quand même dans ces séries."

Puis, racontant son but, Robert rappelle: "J'ai reçu une passe parfaite de Jim Roberts. J'ai été mis en échec par en arrière une vingtaine de pieds avant mon lancer, mais on n'a touché qu'à mon bâton.

Quand j'ai vu Bower se déplacer à sa droite, me laissant une ouverture à ma droite à moi, j'ai lancé. La rondelle n'a pas quitté la glace. Je ne peux pas vous dire ce que Bower, lui, a pensé. Peut-être a-t-il cru que j'allais comme je fais d'habitude lancer du côté de son bâton.

Peut-être croyait-il que j'allais utiliser mon fameux (sic) lancer-frappé. Si c'est cela, tant mieux. Car ce but était très important pour l'équipe. Pour moi, c'était un peu la délivrance."

Que va-t-il survenir maintenant demandons-nous? "C'est difficile à dire. Il nous fallait gagner, il nous fallait donner un grand coup à cause de l'absence de Gilles (Tremblay) et de Jean (Beliveau). La série n'est pas gagnée pour autant. Il nous faudra fournir un autre effort mardi. Il faut reconnaître que nous sommes en meilleure posture qu'eux."

Une blessure au genou

Ce que l'on ne sait pas dans le public et qui ne se voit pas sur la glace, c'est que Robert a rendu, hier midi, une visite discrète à Bill Head. Rousseau a été frappé deux fois au bas du genou gauche, samedi, et il s'est coincé un muscle.

Head lui a prodigué des traitements, mais il a demandé à son patient de rester chez lui pendant tout le reste du magnifique dimanche d'hier et de pratiquer, toutes les demi-heures, quelques exercices d'assouplissement en vue de la joute de demain.

Deuxième compteur du Canadien pendant la saison, Robert Rousseau a obtenu samedi le but le plus important de la série. Ce n'est peut-être qu'un début.

* * *

Ce qui fait le charme des réparties d'enfant est souvent la spontanéité de leurs réponses. Un visiteur dans la chambre du Canadien a demandé à Claude Provost, un bambin de 4 ans qui attendait son père: "Qui est le meilleur joueur, ton papa ou Henri Richard?" "BOBBY HULL" a répondu l'enfant.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Hockey Junior

N.-D.-G. à Port-Alfred
(N.-D.-G. mène 2-0, finale provinciale 3 de 5)

DIMANCHE

Ligue Américaine

Québec 4 — Pittsburgh 1
(Québec mène 2-0, semi-fin. 4 de 7)

Ligue Junior de l'Ontario

Canadien Jr 5 — Toronto 5
(1ère joute, finale de 8 points)

Hockey Junior

N.-D.-G. 5 — Port-Alfred 1
(N.-D.-G. mène 2-0, finale provinciale 3 de 5)

Ligue Métropolitaine jr "B"

Ville Mt-Royal 4 — Verdun 2
(V. Mt-Royal mène 2-1, finale 3 de 5)

SAMEDI

Ligue Américaine

Rochester 1 — Cleveland 4
(Cleveland gagne la série quart-de-finale 2-0)
Providence 2 — Hershey 3
(Hershey gagne la série quart-de-finale 2-1)

Ligue Centrale

St-Paul 2 — Omaha 1
(St-Paul 1-0, finale 4 de 7)

Ligue Junior de l'Ontario

St. Cathar. 4 — Canadien jr 6
(Canadien Jr gagne la semi-finale, 4-2, une nulle)

Hockey Juvénile

Verdun-Police 5 — Port-Alfred 8
(Verdun gagne la finale provinciale)

LOUEZ
un nouveau 1964
ADMIRAL
Console 23"



164C51
$12 PAR MOIS
MINIMUM 3 MOIS
OU LOUEZ $15 PAR MOIS
GRATIS: Service et livraison ville et banlieue
ESSAYEZ-LE AVANT DE L'ACHETER
3 PAIEMENTS APPLICABLES A L'ACHAT
AUCUNE COMPAGNIE DE FINANCE
Consolidated Radio Ltd.
51 ouest, MONT-ROYAL
288-3121



LE BUT CONTROVERSE — Entouré des joueurs des **Red Wings** et des **Black Hawks**, le juge de but **Brant Easson**, de Toronto, affirme à l'arbitre **Frank Udvari**, que la rondelle projetée par **Ken Wharram** a bel et bien pénétré dans le filet de **Roger Crozier**, ce qui portait alors le pointage à 2-2.

Téléphoto UPI

Le but de Ken Wharram a-t-il été compté après le coup de sifflet?

CHICAGO. (PA) — Les Red Wings n'en croyaient pas encore leurs yeux à l'issue du match en pensant au but controversé qui a permis aux Black Hawks de niveler le pointage avant de l'emporter finalement, 3-2, hier, à Chicago.

Les Black Hawks, de leur côté, ne pouvaient absolument pas comprendre pourquoi les Wings protestaient avec autant de véhémence.

Le but controversé a été enregistré à 5:25 de la troisième période, quelque 13 secondes après que les perdants eurent pris une avance temporaire de 2-1, grâce à un but d'André Pronovost, et quelque 10 minutes avant que Stan Mikita ne vienne assurer la victoire à son équipe.

C'est Wharram qui a hérité du but, mais le juge des buts Grant Easson, de Toronto, a mis quelques secondes avant d'allumer la lumière rouge. De plus, l'arbitre Frank Udvari a conféré à deux reprises avec Easson et ses deux juges de lignes avant d'accorder le filet aux Hawks.

Le gardien Roger Crozier, qui a été la victime du but, a déclaré:

"Wharram a compté son but après qu'Udvari eût sifflé pour mettre fin au jeu." Le joueur de défense Bill Gadsby a confirmé la version de son coéquipier en affirmant que la rondelle n'avait jamais pénétré dans le filet.

"Je ne croyais pas quand il (Udvari) a accordé le but aux Black Hawks", se lamentait Gadsby. "Que l'adversaire vous batte, c'est correct, mais que nous nous fassions battre de cette façon-là, nous ne l'accepterons jamais.



UN CAUCUS SUR GLACE — Pendant qu'un peu plus loin, les joueurs du Detroit protestent auprès du juge de buts, l'arbitre FRANK UDVARI consulte les juges de lignes RON WICKS (10) et MATT PAVELICH (7) quant à la validité du but controversé réussi par KEN WHARRAM, du Chicago.

"J'ai arrêté de jouer quand j'ai entendu le coup de sifflet. Vous croyez que nous aurions arrêté de jouer soudainement si nous n'avions pas entendu un coup de sifflet. J'ignore comment la rondelle a glissé dans le filet. Ce que je sais, c'est qu'elle n'y était pas quand le sifflet s'est fait entendre."

Sid Abel, l'instructeur du Détroit, était également d'humeur massacrante:

"Quel droit avait-il (Udvari) d'aller voir le juge de but? Demandait-il s'il y avait but? Demandait-il (Udvari) à Easson s'il (Udvari) avait sifflé? Tout ce que je peux dire, c'est que je n'y comprends rien!"

Wharram a expliqué qu'il avait lancé de son revers et qu'il avait manqué son tir. Puis, il s'est emparé de son retour, et il a tenté d'envoyer la rondelle devant le filet. Apparemment, le disque aurait frappé Roger Crozier sur la jambière avant de glisser dans le but.

"Je n'ai pas entendu de coup de sifflet," a-t-il pris soin de déclarer.

L'instructeur Billy Reay a aussi déclaré qu'il n'avait pas entendu de coup de sifflet. "Le lancer de Kenny a frappé Crozier et glissé dans le filet. C'est tout. J'ignore pourquoi les Wings ont tellement protesté."

Easson de son côté a dit que la rondelle avait glissé dans le filet. "Il (Udvari) m'a demandé s'il y avait but et j'ai dit que oui. Il est revenu quelques instants plus tard, et je lui ai répondu de la même façon."

De son côté, l'arbitre Udvari a déclaré:

"J'ai demandé à Ron Wicks et Matt Pavelich, les juges de lignes, si la rondelle avait pénétré dans le filet avant le coup de sifflet, et ils m'ont répondu que si. Ils m'ont affirmé qu'ils avaient vu la rondelle dans le filet avant que le sifflet ne se fasse entendre. L'incident est clos."

Enfin, le président Clarence Campbell prétend qu'à son avis, c'est Crozier lui-même qui a mis la rondelle dans le filet.

On sait que Larry Jeffrey a écopé d'une punition de mauvaise conduite pour avoir poussé Udvari lors de l'argument qui a suivi le but.

A la suite d'un échec de 3-2

Les Red Wings acculés au mur

CHICAGO. (UPI) — Avec un lancer de 30 pieds, à moins de quatre minutes de la fin du match, Stan Mikita a marqué un but qui donnait une victoire de 3-2 aux Black Hawks de Chicago dans leur série semi-finale, en même temps qu'une avance de 3 parties à deux. La série est de quatre de sept.

Wayne Hillman avait passé le disque au joueur de centre du Détroit à la ligne bleue. Mais Mikita, en bonne posture mais ne voyant aucun coéquipier dans le voisinage, lança durement et déjoua le gardien substitut Roger Crozier.

Crozier a remplacé Terry Sawchuk, et a fait sa deuxième apparition dans la série. Il avait joué dans les deux dernières périodes et la période supplémentaire contre le Chicago, jeudi, lorsque Sawchuk dut se retirer à cause d'un mal d'épaule.

Le but de Mikita devint le but vainqueur, seulement parce que les Black Hawks avaient gagné une dispute verbale avec les Red Wings sur leur deuxième but, par Ken Wharram, plus tôt dans la période.

Un but controversé

Wharram cogna la rondelle, apparemment gelée sur le côté du filet du Détroit, la retira de la cage et la poussa à l'intérieur sous Crozier. Le juge de but Brant Basson, de Toronto, alluma la lumière rouge, et les joueurs des Hawks et des Wings s'approchèrent rapidement de la cage, chaque club apparemment incertain si le but avait été compté.

L'arbitre Frank Udvari discuta avec Basson, puis sortit d'un barrage de joueurs qui l'entouraient et alloua le but. Les Hawks s'éloignèrent rapidement, mais les Red Wings continuèrent de pourchasser Udvari et l'encerclèrent près de la bande, à deux reprises, alors qu'il était en route vers le banc de pointage pour rapporter le but.

Larry Jeffrey, du Détroit, s'attira une punition de mauvaise conduite pour sa participation à la protestation, et l'instructeur Sid Abel descendit même sur la glace pour haranguer l'arbitre. Mais le but demeura valide.

Celui de Mikita était son deuxième de la série, et il méritait également un assist sur le premier but de Bobby Hull dans les éliminatoires. Ce but donnait l'avance au Chicago, dans les trois premières minutes.

Les buts du Détroit furent comptés par Gordie Howe et André Pronovost, chacun obtenant son troisième but dans le détail. Howe et Hull comptèrent tout deux sur des jeux de puissance.

Udvari imposa 16 punitions, dont 11 au Détroit. Doug Barkley et Jeffrey furent les plus méchants. Barkley écopa de trois mineures et une majeure pour s'être battu, et Jeffrey de deux mineures et une mauvaise conduite.

La série se continuera mardi soir à Détroit, où le Chicago n'a gagné qu'une fois dans les 13 dernières parties.

PREMIERE PERIODE

1—Chicago, Hull (1er) (Mikita, Pilote) 2:52
Punitions: Jeffrey 1:45, Murphy 3:27, Barkley 12:03, 15:06 et une majeure 18:11, Langlois 14:59, Maki 15:06 (majeure et mineure) 18:11, Miszuk 19:29.

DEUXIEME PERIODE

2—Détroit, Howe (3e) (Smith, Ullman) 5:48
Punitions: Fleming 4:54, Barkley 8:21, Balfour 11:01, Henderson 14:11, Gadsby 15:45.

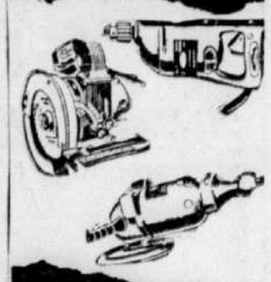
TROISIEME PERIODE

3—Détroit, A. Pronovost (3e) (Joyal, MacGregor) 5:12
4—Chicago, Wharram (1er) (McDonald) 5:25
5—Chicago, Mikita (2e) (Hillman) 16:08
Punitions: Jeffrey 1:28, Jeffrey (mauvaise conduite) 5:25.
Arrêts:

Crozier	10	7	10	—27
Hall	4	8	7	—21

Assistance: 16,585.

RÉPARATION
D'OUTILS PORTATIFS ELECTRIQUES
SERVICE ET PIÈCES DE TOUTES LES MARQUES



ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'A 5:30 P.M.
SAMEDI FERME TOUTE LA JOURNEE
INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 CHEMIN UPPER LACHINE
481-8115



SUSPENSION FATIGUEE ?
VOYEZ LES SPECIALISTES McROBERT
Certains garages peuvent vous faire un alignement au petit bonheur et à bon marché. Mais chez McROBERT, quel que soit le prix que vous payez, le travail est toujours mieux fait. Pour sécurité et roulement doux, voyez-nous sans tarder.
• Alignement des roues
• Balancement des roues
• Amortisseurs
• Barres de torsion
• Silencieux, tuyaux d'échappement, etc.
• Ressorts d'amortisseurs
• Ressorts boudinés et à lames
OUVERT JOUR ET NUIT — Service pendant que vous attendez
Pour une sécurité parfaite, adressez-vous à:
McROBERT
SPRING INCORPORATED
Bas de la ville: 291, de la Montagne juste au sud de William WE. 5-1195
Nord-ouest: 5155, de Sorel près du rond-point Décarie RE. 1-3321
Le plus important fabricant du Canada de ressorts de rechange à lames

PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS SATISFAITS PORTENT DES CHAUSSURES
Trans-Canada
"le centre de la chaussure pour la famille"
POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE ÉLÉGANCE POURQUOI PAS VOUS ?
60 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
IL Y EN A UN DANS VOTRE LOCALITÉ OU À VOTRE CENTRE D'ACHATS, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

NOUVEAU! RAPIDE! EN 10 MINUTES
CENTRE D'EVALUATION "MEILLEURE VALEUR" chez
MID-TOWN MOTORS!
PAS DE PROBLEMES DE STATIONNEMENT — Il suffit d'entrer l'auto dans notre nouveau centre d'évalution rue Crescent, juste au sud de notre entrée de service
PAS DE TRUCS! MAIS BIEN LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE POUR VOTRE AUTO!
EPARGNEZ DE L'ARGENT EN VOUS RENDANT COMPTE DE LA VALEUR D'ECHANGE QU'ACCORDE LE CENTRE D'OCCASIONS MID-TOWN MOTORS POUR VOTRE AUTO
LA VENTE BAT SON PLEIN!
MID-TOWN MOTORS LIMITED
l'endroit tout indiqué pour transiger
Dorchester et Bishop UN. 6-9961
PONTIAC — BUICK — CADILLAC — ACADIAN — CAMIONS GMC

CRÉDIT INSTANTANÉ



Spécialistes:
POSE DE SILENCIEUX
AMORTISSEURS DE CHOCS
ALIGNEMENT DE ROUES
installation rapide en 15 minutes
garantie entière — sans frais d'installation
toute carte de crédit *reconnue* est acceptée
6 ateliers pour mieux vous servir
1295, rue Bellechasse
1101, rue Craig
6260, ch. Upper Lachine
10570, boul. Lajeunesse
801, boul. des Laurentides St-Antoine des Laurentides — GE. 8-1492
2535, boul. Laurentien (près de Canadair)
CR 3-1561
OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 H. — SAMEDI 5 H. P.M.
LE PREMIER encore LE MEILLEUR

ICI DANS LE SPORT LA



Paul Emile Prince

La mort d'Ed Healy, une grande perte pour la MAAA

Au moment où il allait donner aux jeunes le fruit de son expérience et de son talent en natation, l'instructeur Ed Healy, un nom bien connu dans les cercles sportifs, se sentait mal en train. On s'affaira autour de l'instructeur de natation de la MAAA pendant quelques minutes, on appela l'ambulance de la police qui arriva bientôt à la MAAA, puis une ambulance de l'hôpital St. Mary's. Mais ce qui avait semblé une faiblesse, un malaise passager, devait s'avérer beaucoup plus sérieux. Peu après son admission à l'hôpital, Ed Healy mourait, frappé par ce que l'on croit être une hémorragie cérébrale.

Agé de 44 ans seulement, un des instructeurs de nage les plus réputés au pays, mourait vers 1 h. 30 p.m. samedi, causant une forte surprise.

"C'est une grande perte pour le club, elle crée un grand vide", nous déclarait Rosaire Hamelin, assistant-surintendant à la Montreal Amateur Athletic Association.

Foudroyé en plein exercice de ses fonctions, Ed Healy crut également à un malaise, quand on lui dit de remettre cette leçon de nage à plus tard.

Il tenta de commencer, mais avait peine à se mouvoir. Il avait également beaucoup de mal à parler, nous explique



L'instructeur ED HEALY et une de ses élèves, MADELEINE SEVIGNY.

M. Hamelin. Puis on l'aida, on manda l'ambulance de police qui réalisa probablement que la situation était grave. Son épouse, appelée aussitôt, avait eu le temps d'accourir et de l'accompagner jusqu'à l'hôpital dans une autre ambulance.

Instructeur depuis plus de 10 ans à la MAAA, il était bien connu. Aussi, M. Rosaire Hamelin a eu l'occasion de le voir à l'oeuvre souvent, de causer avec lui, de discuter de projets, etc.

"Directeur des activités chez les juniors, il était un homme très sympathique.

"C'était un semeur d'enthousiasme. Il avait le don de combattre pour sa cause, de vous faire comprendre le pourquoi de votre travail et vous incitait ainsi, bien discrètement, à mieux l'accomplir".

Mais Ed Healy n'avait pas seulement l'estime de ses coéquipiers de travail parce qu'il était un confrère sympathique. "Il était également un instructeur de fort calibre", ajoute M. Hamelin.

"Non seulement il était un connaisseur en natation, mais il avait l'art d'insuffler son enthousiasme aux élèves, de tirer le meilleur parti possible de leurs talents respectifs. Il avait le secret de transmettre son savoir aux autres".

On comprend qu'il ait été choisi pour diriger l'équipe de natation du Canada aux derniers Jeux de l'Empire, à Perth, Australie, en 1962. L'on se souvient que les nageurs canadiens avaient alors fait très belle figure. Il avait été assistant-instructeur de l'équipe canadienne aux Jeux Panaméricains, plus tôt. Il avait également travaillé comme instructeur de nage pour la ville de Montréal et la Légion Canadienne.

C'est ainsi qu'il a formé ou dirigé des nageurs étoiles tels que Richard Pound, Cameron Grout, Madeleine Sévigny, Beth Whittall et autres.

Claude Marie, ancien instructeur de nage de la Palestre Nationale, avait également des mots élogieux à son endroit. "Pendant que j'étais à la Palestre, nous étions deux grands rivaux. Nous luttions chacun de notre côté pour notre équipe.

"Mais nous demeurions de bons amis. Healy était un travailleur acharné. S'il défendait son point de vue avec ténacité, quand nous avions à travailler ensemble, il ne refusait jamais son concours : il était toujours prêt à rendre service. Nous travaillions la main dans la main.

"Il était naturellement un des meilleurs instructeurs non seulement de la province mais du pays", d'ajouter Claude Marie, "et son départ me touche profondément".

Les nombreux amis du défunt pourront lui rendre un dernier hommage au salon funéraire, à 5359, 11e avenue, à Rosemont, ou même assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi matin en l'église St-Brendan de Rosemont, à 10 h. a.m.

ENTRE NOUS

SUITE DE LA PAGE 41

faible performance des siens, de leur manque d'effort mais répétait ce qu'il dit toujours depuis le début de la série, à l'effet qu'il sera satisfait si les siens gagnent la dernière partie.

L'instructeur-gérant ne cherchait pas à excuser l'échec des siens, à offrir des alibis car il savait parfaitement que les siens avaient joué une médiocre partie. Son gardien de buts Johnny Bower avait été faible, sa défense n'avait pas été aussi efficace que d'habitude et ses lignes d'attaque avaient joué si pauvrement qu'il avait apporté certains changements au cours de la soirée dans l'espoir de secouer leur apathie. Incidemment, Imlach a rappelé Ed Litzenberger et Gery Ehman du Rochester.

Imlach semblait incapable de comprendre ce manque d'énergie, d'ardeur de la part de ses joueurs. Il avouait que lorsqu'il pilote une voiture, il peut la conduire à l'allure qu'il désire. Mais c'est autre chose avec des hommes. Ils ne vont qu'à l'allure qu'ils veulent.

"S'ils ne jugent pas à propos de fournir un plus grand effort, il n'y a rien à y faire", disait-il. "Mais je peux vous dire qu'ils trouveront l'été long, très, très long même."

Lorsque nous lui avons demandé si Dave Keon, un désappointement dans cette série, était épuisé, Imlach a répondu n'en savoir rien. Un autre a voulu savoir si la piètre tenue du jeune centre était le fait qu'il jouait avec Bathgate et McKenney, les deux joueurs obtenus des Rangers. Mais Imlach a fait remarquer que Keon avait paru retrouver sa forme de l'an dernier après avoir été placé avec ses deux nouveaux partenaires, que cette ligne avait fonctionné très, très bien pendant quelque temps.

Lorsque nous lui avons demandé s'il se proposait d'apporter des changements, il a répondu que cela dépendait du Rochester. Si celui-ci est éliminé, il fera appel aux meilleurs de celui-ci. Sinon, il n'y aura rien à faire.

Considère-t-il encore son club comme le meilleur dans le hockey, lui avons-nous demandé.

"Oui", a-t-il répondu, "quand tous mes joueurs évoluent avec toute l'énergie dont ils sont capables."

Mais il est permis de se demander si Imlach n'a pas réalisé ce que Kenny Reardon nous disait un jour à l'effet que les dirigeants d'un club refusent parfois de voir qu'une équipe se détériore. Est-ce que ce serait le cas des Maple Leafs ? La saison régulière en a certainement donné l'impression. Mais il est également vrai que même si Imlach le pensait, il ne le dirait certainement pas en pleine série éliminatoire.

Le reste de la série nous apportera la réponse à cette question.

Si le conflit entre la UHHA et les pistes ne se règle pas bientôt

Une rumeur veut que le meeting des courses sous harnais soit annulé

Les rumeurs vont bon train de part et d'autre dans le domaine des courses sous harnais. Un fait demeure, il n'y a pas de courses !

De part et d'autre, cela signifie tant du côté des dirigeants des pistes que du côté de la UHHA.

Les premiers, dans un geste surprise posé il y a déjà quelques semaines, refusent désormais de reconnaître la UHHA comme représentant la majorité des propriétaires qui ont des chevaux prêts pour le meeting éventuel à la piste Blue Bonnets.

La UHHA pour sa part revendique qu'elle a toujours négocié avec les pistes au nom des horsemen depuis près de 12 ans, soutient qu'elle groupe plus de 98% des propriétaires qui ont des chevaux à Blue Bonnets. Elle a déclaré la grève, attendant que la piste fasse ses offres.

Sur papier, les dirigeants offrent 40 pour cent de leur part en bourse; la UHHA réclame 47 pour cent.

Or d'après une rumeur émanant de bonne source, mais que le président Paul Dansereau n'a voulu ni affirmer, ni nier, si les deux parties n'en sont pas venues à une entente cette semaine, il n'y aurait tout simplement pas de courses sous harnais d'ici la fin de mai.

Blue Bonnets fermerait ses portes et attendrait patiemment le meeting des coureurs prévu prévu pour le 28 mai.

"Je ne sais pas où cette rumeur peut bien avoir pris naissance", nous a répondu M. Dansereau. "Si les horsemen veulent des courses qu'ils inscrivent des chevaux. Il y aura alors des courses dans une période de 48 heures. Il est certain que nous n'entretiendrons pas la piste inutilement..."

Dans le communiqué que la piste faisait parvenir à La Presse au cours de la fin de semaine, on relevait le passage suivant :

M. Jean-Louis Lévesque, président de Blue Bonnets, et M. Paul Dansereau, président de Richelieu, ont déclaré qu'ils réitéraient les offres déjà faites par la direction des deux pistes aux hommes à chevaux et qu'ils sont toujours disposés à rencontrer et négocier avec un comité représentant la majorité des propriétaires, entraineurs et conducteurs présentement inscrits comme devant participer au meeting printanier de Richelieu (à Blue Bonnets).

"Notre désir de négocier avec les membres d'un tel comité est en conformité avec le règlement 20 de la Canadian Trotting Association", ont-ils déclaré.

Les directeurs et administrateurs des pistes Blue Bonnets et Richelieu considèrent toujours que la United Harness Horsemen's Association of Canada, qui veut représenter les hommes à chevaux, ne représente pas les intérêts de la majorité des propriétaires, entraineurs et conducteurs inscrits comme devant participer au meeting printanier selon le texte du règlement 20 de la Canadian Trotting Association.

MM. Lévesque et Dansereau ont dit qu'ils sont disposés à discuter avec les membres d'un comité sérieux dont les demandes seront appuyées sur le bon sens et la logique.

Les directeurs et administrateurs des pistes Blue Bonnets et Richelieu déplorent la situation actuelle. Ils font remarquer qu'elle ne peut se prolonger indéfiniment sans perte financière considérable des deux côtés.

Ils ont déclaré, d'une part, que l'entretien de la piste et des bâtiments, du terrain des roulottes et des écuries en général, de même que les déboursés accrus pour la surveillance intensifiée à cause de rumeurs d'intimidation, et les salaires du personnel tenu en disponibilité, coûtent énormément cher.

D'autre part, ils soulignent que l'ouverture retardée fait actuellement perdre des dizaines de milliers de dollars aux propriétaires. Ils continuent d'inviter ces propriétaires à placer des inscriptions dans la boite placée à cet effet dans les bureaux du secrétaire des courses ce qui est conforme aux règlements de la CTA.

D'un commun accord, les directeurs et administrateurs de Blue Bonnets et de Richelieu espèrent que les hommes à chevaux comprendront qu'il y va de leur intérêt urgent de negocier leur sort logiquement et sur une stricte base d'affaires, afin de mettre fin à une situation désagréable, non seulement pour les pistes et les hommes à chevaux, mais aussi pour le public sportif tenu en haleine de jour en jour.

Grève non approuvée

Par ailleurs, une dépêche en provenance de Toronto et transmise par la Presse Canadienne mande que le président Allan Dickenson, de la CTA, n'a pas approuvé la grève déclenchée par la UHHA.

"En aucun temps je ou nos aviseurs légaux n'ai ou n'ont conseillé à la UHHA de déclarer la grève ou je ou ils n'ai ou ont prétendu qu'advenant une telle grève elle serait légale."

Dickenson a ajouté qu'il s'était rendu à Montréal à la demande de la UHHA, qu'il s'était entretenu avec les deux parties en cause.

"Aucune piste de courses ne peut être forcée de reconnaitre une association de propriétaires ou d'entraineurs si dans son opinion la dite association ne représente pas la majorité des propriétaires et entraineurs à la piste."

Si cette déclaration est véridique, elle porte un dur coup aux espoirs de la UHHA de gagner son point.

A la UHHA, les dirigeants restent sur leur position. "Nous attendons que les organisateurs nous invitent à les rencontrer et discuter du contrat", nous a dit un porte-parole de l'association.

On sait que MM. Léon Martel, président, Sébastien Brisson, secrétaire, Harry Van Allen, vice-président sont les principaux mandataires de la UHHA.

"Nous avons demandé l'appui des autorités compétentes du gouvernement provincial", a ajouté le porte-parole.

On croit de toute façon que le conflit trouvera son dénouement cette semaine, car les amateurs de courses s'impatientent. Partout dans les centres de courses de l'est des Etats-Unis et du Canada, les milieux ordinairement à l'oeuvre ont commencé leur meeting. Les amateurs devront aller à Toronto ou New York pour assister aux courses si l'affaire ne se règle pas dans un avenir rapproché.



LES FRERES BARDIER A L'ENTRAINEMENT — En dépit de la grève qui sévit à la piste Blue Bonnets, plusieurs entraineurs sont prêts à inscrire leurs chevaux, dès que le différend sera réglé. Les frères Bardier sont de ce nombre. On voit ici **Marc, Réal** et **Germain**, de gauche à droite, discutant un chronométrage de leur as ambleur F. W. Adios.

Les séries de détail

SERIE "A"

	G	P	P	C
Canadien	3	2	13	11
Toronto	2	3	11	13

SAMEDI

Toronto 2, Canadien 4
(Canadien mène 3-2, semi-finale 4 de 7).

A VENIR

Mardi, 7 avril — Montréal à Toronto ;
Jeudi, 9 avril — Toronto à Montréal (si nécessaire).

SERIE "B"

	G	P	P	C
Chicago	3	2	14	13
Détroit	2	3	13	14

DIMANCHE

Détroit 2, Chicago 3
(Chicago mène 3-2, semi-finale 4 de 7).

A VENIR

Mardi 7 avril — Chicago à Détroit.
Jeudi 9 avril — Détroit à Chicago (si nécessaire)

LES COMPTEURS

	B	A	P	Pun.
Pilote, Chicago	2	6	8	4
Mahovlich, Toronto	3	4	7	16
Ullman, Detroit	3	4	7	2
Mikita, Chicago	2	5	7	6
Howe, Détroit	3	3	6	8
Kelly, Toronto	2	3	5	2
Hull, Chicago	1	4	5	2
Provost, Canadien	2	2	4	20
Balfour, Chicago	2	2	4	4
McKenney, Toronto	2	2	4	0
Mcdonald, Chicago	2	2	4	0
Mconald, Chicago	2	2	4	0
Delvecchio, Détroit	1	3	4	0
Armstrong, Toronto	1	3	4	0
A. Pronovost, Détroit	3	0	3	16
Hay, Chicago	2	1	3	0
J. C. Tremblay, Can.	2	1	3	7
Bathgate, Toronto	1	2	3	11
Henderson, Détroit	1	2	3	2
MacGregor, Détroit	1	2	3	2
Nesterenko, Chicago	2	0	2	4
Pulford, Toronto	2	0	2	10
Béliveau, Canadien	2	0	2	18
Wharram, Chicago	1	1	2	4
Richard, Canadien	1	1	2	9
MacDonald, Détroit	1	1	2	2
Geoffrion, Canadien	1	1	2	2
Balon, Canadien	1	1	2	25
Rousseau, Canadien	1	1	2	2
Laperrière, Canadien	1	1	2	4
Backstrom, Canadien	1	1	2	8
Jeffrey, Détroit	0	2	2	18
Horton, Toronto	0	2	2	6
Martin, Détroit	0	2	2	4
Gadsby, Détroit	0	2	2	8
Larose, Canadien	1	0	1	0
Ferguson, Canadien	0	1	1	19
Talbot, Canadien	0	1	1	2
McKenzie, Chicago	0	1	1	6
Murphy, Chicago	0	1	1	6
Shack, Toronto	0	1	1	17
Joyal, Détroit	0	1	1	0
M. Pronovost, Détroit	0	1	1	6
Hillman, Chicago	0	1	1	4
Stanley, Toronto	0	1	1	4
Smith, Détroit	0	1	1	2
Roberts, Canadien	0	1	1	12
Stewart, Toronto	0	0	0	22
Brewer, Toronto	0	0	0	18
Maki, Chicago	0	0	0	11
Baun, Toronto	0	0	0	24
MacNeil, Chicago	0	0	0	16
Barkley, Détroit	0	0	0	19
Fleming, Chicago	0	0	0	18
Keon, Toronto	0	0	0	2
Langlois, Détroit	0	0	0	4
Harper, Canadien	0	0	0	6
Berenson, Canadien	0	0	0	2
Vasko, Chicago	0	0	0	4
Hicke, Canadien	0	0	0	2
Misuk, Détroit	0	0	0	2

La coupe Mann disputée à Montréal en septembre ?

L'appel lancé récemment par ceux qui tentent présentement de faire revivre la crosse à Montréal a obtenu une réponse favorable, a dévoilé récemment Dick Brayley.

En effet, plus de 30 anciens joueurs des collèges Sainte-Marie, Brébeuf et St-Ignace, ont demandé le droit d'aller pratiquer avec l'une des deux équipes de Montréal, soit celle du centre Paul-Sauvé et celle de St-Pierre-Lachine.

Devant cette réponse enthousiaste, Brayley a décidé d'intensifier ses recherches afin de rejoindre le plus de joueurs possible afin que les deux équipes soient formées des meilleurs effectifs possible.

On sait qu'un troisième club sera organisé à Drummondville et qu'on formera ainsi une ligue de trois équipes, possiblement quatre si les joueurs affluent en assez grand nombre.

Les joueurs intéressés sont priés de rejoindre Bernard Blanchard à 727-7857 ou René Couture à 481-4597.

Brayley a signalé en terminant que le centre sportif Paul-Sauvé n'a pas encore abandonné l'espoir de présenter le championnat de la coupe Mann du 15 au 25 septembre prochain.

Au ballon-panier

Toronto champion de l'Est du pays

Les Kings de Toronto ont remporté le championnat de ballon-panier senior de l'Est du Canada en triomphant des Huskies d'Yvan Coutu, 80-63, dans la joute décisive d'une série de 2 de 3.

Les Kings se sont ainsi mérité le droit d'affronter le vainqueur de la série Lethbridge-Winnipeg dans la finale canadienne qui débutera à Toronto le 13 avril.

A la mi-temps, les Huskies menaient par 39-31.

Warren Reynolds a dirigé l'offensive des Torontois avec 18 points. Le joueur instructeur Ruby Richman s'est également signalé avec 15 points.

Alex Garrow a été le joueur le plus efficace des Huskies avec 18 points.

Samedi, les Huskies avaient nivelé les chances en l'emportant, 88-78.

Le vétéran Ed Lucht, un géant de 6'8" a joué le rôle prédominant dans la victoire des Montréalais. Arrivé à Montréal quelques heures seulement avant la joute, Lucht a enregistré 19 points.

Lucht avait commencé la saison avec les Huskies mais il a été transféré à Edmonton par ses employeurs.

Reynolds a encore été le meilleur des Torontois avec 29 points.

Hommes de loi ...sans lois !

TAUNTON. (Reuters) — Un match de rugby entre deux équipes anglaises de policiers a dû être interrompu par l'arbitre 20 minutes avant la fin à cause du jeu rude.

"Je n'ai jamais rien vu de la sorte dans ma vie," a affirmé l'arbitre après avoir mis fin à la rencontre.

Lorsque l'arbitre a arrêté la joute, les policiers de Somerset et ceux de Barnstaple étaient sur un pied d'égalité, avec six points chacun.

D-B dustbane
MAISON CANADIENNE
POUR LES PRODUITS ET LE MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES



Plus de 100 spécialistes à votre service

LA PLUS GRANDE MAISON DU GENRE AU CANADA

La finition des films, en noir et blanc ou en couleur, est un art qui exige bien des heures de travail. Cependant, Photo Poste peut vous assurer que vos films seront développés et finis dans les 8 heures suivant leur réception. Grâce à son équipement moderne et son nombreux personnel, Photo Poste peut développer et imprimer, par jour, 10,000 rouleaux de noir et blanc et 4,000 rouleaux de couleur. **De plus, chez Photo Poste, vous pouvez vous procurer vos films neufs KODAK avec une réduction de 33-⅓%.** Avec Photo Poste vous êtes sûr d'obtenir un service ultra-rapide et une satisfaction totale, à des prix vraiment économiques.

SERVICE DE FINITION
de FILMS en 8 heures
50% sur rouleau BLANC et NOIR
ROUL. de 8 poses 3½ x 5 .35
ROUL. de 12 poses 3½ x 3½ .60
ROUL. de 20 poses 3¼ x 4½ 1.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢
30% sur rouleau KODACOLOR
ROUL. de 8 poses 3½ x 5 3.00
ROUL. de 12 poses 3½ x 3½ 4.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢
EKTACHROME ET ANSCOCHROME
rouleaux de 8, 12 ou 20 poses avec montures 1.15
N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis. S.V.P. Pas de commande C.O.D.

Envoyez toujours vos photos à:
PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC
UNE MAISON QUÉBÉCOISE APPARTENANT À DES CANADIENS-FRANÇAIS



"Vous regretteriez de manquer cette occasion". Les pneus de votre auto neuve en échange contre 5 pneus à flanc blanc tout neufs.



PNEUS NOIRS EN ECHANGE CONTRE
PNEUS A FLANC BLANC

Nombre	Dimension	Prix
5	6.00 x 13	$13.00
5	6.50 x 13	$13.00
5	7.00 x 13	$13.50
5	7.00 x 14	$14.00
5	7.50 x 14	$15.00
5	8.00 x 14	$16.75
5	8.50 x 14	$18.00
5	9.00 x 14	$20.25



Léger supplément pour main-d'oeuvre lorsque requis

Modern TIRE SALES LTD.
920 JEAN TALON ST. EAST
CR. 4-2576

GAGNEZ

UN VOYAGE POUR DEUX

A L'UNE DES VILLES SUIVANTES



EN EUROPE!

PLUS

Si le gagnant s'est acheté une auto chez Parkway Pontiac Ltée dans les deux mois du concours, il recevra un prix additionnel de $500 pour ses dépenses de voyage. Dans le cas où il n'aurait fait faire qu'une évaluation de sa voiture, il recevra $200 pour ses dépenses de voyage.

TIRAGES TOUTES LES SEMAINES

Toutes les semaines on fera tirer 100 gallons de gazoline. Le coupon gagnant de ce tirage doit être redéposé dans le baril pour avoir droit au grand prix.



Volez par LUFTHANSA,
voyages de qualité

Achetez chez PARKWAY PONTIAC,
automobiles de qualité

DU 1er AVRIL
AU 30 MAI 1964

Parkway Pontiac LTD

3500 ouest, Jean-Talon
RE. 9-2291
Ouvert le soir jusqu'à 10 heures

avis de DÉCÈS

ARSENEAULT (Sylvain) — A Verdun, le 4 avril 1964, à l'âge de 3 ans, 5 mois, est décédé Sylvain Arseneault, fils de Vilbon Arseneault et de Juliette Longtin, demeurant au 1232 rue Manning. La cérémonie des anges aura lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où la cérémonie à 3 h. p.m., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Bernadette) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Benoit Audette, née Bernadette Ratto, demeurant au 4546 Mentana. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Desjardins Enrg.,
4545 rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMONT (Laurette) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Edmond Aumont, née Laurette Blackburn, demeurant au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, sœur de Georgette Blackburn, de Québec et de John Blackburn, d'Ottawa. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAN (Lucien) — A Pointe St-Charles, le 4 avril 1964, à l'âge de 54 ans, est décédé Lucien Bean, époux de Marie-Jeanne Gauthier, demeurant au 2408 rue Mullins. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Pierre) — Accidentellement, à Côteau-du-Lac, le 5 avril 1964, à l'âge de 19 ans, est décédé Pierre Beauchamp, fils de Laurent Beauchamp et de Gaétane Charlebois. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.E. Ménard & Fils,
à Côteau Landing,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église paroissiale de Côteau-du-Lac, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Victoria) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Albert Bilodeau, née Victoria Gauthier, demeurant au 4378 Parthenais. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRON (Irené-René) — A Cité LaSalle, le 4 avril 1964, à l'âge de 48 ans, est décédé Irené-René Biron, époux de Fernande Major, demeurant au 828, 44e ave, Cité LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5351 rue Wellington,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Bertha) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Bissonnette, née Bertha Lalonde, demeurant au 3804 Hamilton. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 47 ans, est décédée, Mme René Blouin, née Marie-Jeanne Lagacé, demeurant au 535 rue Molson. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1578 rue Ste-Catherine est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Edouard) — A Ville St-Michel, le 6 avril 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edouard Boismenu, époux de Jeanne Malingie, demeurant 4136, 40e rue. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Anna) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Anna Vaillancourt, épouse de Raoul Bouchard, mère de Wilfrid, Gilbert, Sœur St-Jean-Berchmans (Marie-Marthe), Sœurs St-Joseph, de St-Vallier à Québec, Mme J.-L. Bérubé (Georgette), Mme A. Champagne (Pierrette), Mme A. Lévesque (Denise), Anita, Ernestine et Solange. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Wilfrid) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 88 ans, est décédé Wilfrid Chaput, époux d'Albertine Forget, autrefois beurrier de Ste-Elisabeth, comté de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Aurore) — A Montréal, le 3 avril 1964 à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Vve Joseph J. Charbonneau née Aurore Giroux demeurant à 9070 Lille. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Unie du Sauveur, 3050 Bvld Rosemont, angle 8ième Ave, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Hawthorndale lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Charles-Edouard) — A St-Jérôme, le 4 avril 1964, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Charles-Edouard Charette demeurant à 202 Ste-Lucie, époux de Gabrielle Lauzon autrefois de Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon Therrien & Desrosiers Inc.
470 rue Labelle à St-Jérôme
pour se rendre à l'église St-Lucien de St-Jérôme où le service sera célébré à 10 h., de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Edouard) — A Dorion, le 4 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement M. Edouard Charlebois, époux en 1ères noces de Marguerite Laurin et en 2èmes noces de Eva Proulx, demeurant à 207, rue St-Charles à Dorion, ex-maire de la Ville de Dorion. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELAIN (Elisabeth) — A Pointe St-Charles, le 5 avril 1964, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Arthur Chatelain, née Elisabeth Florent, demeurant au 2652 Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Claire) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 32 ans, est décédée Mlle Claire Comeau, fille de feu François-Xavier Comeau, et de feu Mathilde Alarie. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONNOLLY-BUISSON (Madeleine) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Henri Connolly, née Madeleine Tremblay-Buisson, demeurant au 1490 Desjardins. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Joseph) — A Québec, le 4 avril 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Joseph Couture ex-employé du Ministère de la Voirie, époux de Dame Marie Paule Rouleau I.H. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
990, 1ere avenue
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Beauport où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

DESROSIERS (Annette) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Annette Potvin, épouse de feu Alphée Desrosiers, mère de Gisèle, Huguette (Mme Roland Comtois), demeurant au 201 boul. Iberville, Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L.-O. Pelletier & Fils,
de St-Guillaume,
comté de Yamaska
pour se rendre à l'église St-David, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Pie de Guire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Olivier) — A Hollywood, Floride, le 3 avril 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé subitement M. Olivier Desjardins, ingénieur professionel, ex-ingénieur en chef du Ministère des Travaux Publics du Gouvernement Provincial, époux de Dame Jessie Cuzner, demeurant à 1342 rue Duquette, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
975, Ave Marguerite-Bourgeois
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Notre-Dame de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

DESROCHES (Hélène) — A Ville d'Anjou, le 3 avril 1964, à l'âge 59 ans, est décédée Mme René Desroches, née Hélène Giard, demeurant à 8356 Place Chanceaux. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
8 h. 30, pour se rendre à l'église l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Maria) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Henri Dufour, née Maria De Repentigny, demeurant à 2151 De Villiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTET (Evélina) — A Repentigny, le 3 avril 1964, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Elie Dumontet, née Evélina Champagne, demeurant à 273 boul. Iberville, Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438, rue Notre-Dame,
Repentigny
pour se rendre à l'église de la Purification, de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Rosalie) — Subitement, à Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédée Rosalie Brosseau, épouse de Arthur Durand, mère de Pauline. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Alicia) — A Beauharnois, le 4 avril 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Edmond Emard, née Alicia Gendron ,demeurant à 22 rue Alice. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frère Enrg.
127 rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera chanté à 10 hrs ,et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Henri) — A Montreal, le 3 avril 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri Fiset, époux de Regina Cadieux, demeurant à 8502 Reims. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535 rue St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Maurice) — A Ville St-Pierre, le 4 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Maurice Fournier, époux de Annette Bertrand, demeurant à 68 rue du Chalet, à Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Ltée
620, rue Provost, à Lachine
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Alice) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Henri Goulet, née Alice Legault, demeurant au 128 Elmire. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alphonse Lemay Inc.,
25 ave Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Georgianna) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve E. Gaudias Grimard, née Georgianna Godon, demeurant au 817 Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROLEAU (Anna) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Narcisse Groleau, née Anna Poirier, demeurant au 5277 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROVER (Georgette) — A Ste-Dorothée, le 3 avril 1964, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédée Georgette Boyer, épouse de Robert Grover, mère de Gerard, Laurier, Véronique (Mme Marcel Dion), Lucille (Mme Come Lacroix). Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-B. Deslauriers, Ltée,
625 rue Principale,
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Delphine) — A St-Hermas, le 3 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Arthur Guilbault, née Delphine Lefebvre. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Filion
à St-Hermas
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Louis-Philippe) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis Philippe Hamelin, époux de Diana Brun. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Henri) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Hervieux, employé civil, époux de Georgette Raymond, demeurant 5602 Molson. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 rue Laurier Est
pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Aldéric) — A Ste-Rose, le 4 avril 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé Aldéric Joly, époux de Régina Chartrand, demeurant au 130 rue Des-Terrasses, Ville d'Auteuil. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167 boul. Ste-Rose
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Emma) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Emma (Fillette) Lachapelle, soeur de Henri, demeurant au 4834 rue Adam. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.,
4951 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Albert) — A l'Orignal, Ont., le 4 avril 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Laflamme, époux de Clara Tessier, de Lisgar, à l'Orignal, père de Conrad et Raymond de l'Orignal, Mme Laureat Desabrais (Pauline), Mme Noel Menard (Annette), de l'Orignal; 2 frères, John, de Yankleek Hill, et David, de Hamilton, et 6 petits-fils. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée
416, rue McGill, à Hawkesbury
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Orignal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Henri) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Henri Laurin, époux de feu Alice Malboeuf, demeurant au 1400 boul. O'Brien, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 rue Cremazie est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Alphonse) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 55 ans, est décédé Alphonse Lusignan époux de Juliette Forest, demeurant au 1621 rue St-Just. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Adolphe Lemay Inc.,
7895 rue Notre-Dame est,
angle Beaugrand,
à 8 h. 30, pour se rendre à la chapelle de la paroisse St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Fernande) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme veuve Alain Lusignan, née Fernande Emond, demeurant au 6552 De Laroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LYNCH (Susan) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 77 ans, est décédée Susan Mack, épouse de feu Patrick Lynch, soeur de feu Frank Mack, et de feu Sarah McMullan. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Francis of Assisi, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARANDA (Anne-Marie) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Théodore Maranda, née Anne-Marie Dubé, mère de Mme Roland Mottet (Jacqueline), et de Me Jacques-André Maranda, avocat, demeurant au 5030 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Lucia) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Philippe Marsolais, née Lucia Poirier, demeurant au 4730 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Solange) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 17 ans, est décédée subitement Mlle Solange Massicotte, fille de René Massicotte et de Madeleine Mailhot, demeurant au 6017 Delaroche. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1170 rue Jean-Talon est,
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Gérald) — A Pont-Viau, le 3 avril 1964, à l'âge de 41 ans, est décédé Gérald Mathieu, époux de Paulette Madon, demeurant 344 Chemin de la Bretagne. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Hélène) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 86 ans, 9 mois, est décédée Mme veuve Dominique Poirier, née Hélène Chevrier, demeurant au 4037 De Lorimier. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Hormisdas) — A Mont St-Grégoire, le 5 avril 1964, à l'âge de 74 ans, 4 mois, est décédé M. Hormisdas Poulin, époux de Yvonne Métras. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur & Frère Ltée,
114, rue St-Jacques, à St-Jean,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Mont St-Grégoire, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Joseph) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Racine, époux de feu Marie-Laure Duquette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltee,
3196 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Dollard) — A Hull, le 4 avril 1964, à l'âge de 48 ans, est décédé Dollard Richard, secrétaire du Ralliement des Créditistes de la Province de Québec, époux de Judith Charland, fils de Mme veuve Louis Richard. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON-BISSONNETTE (Béatrice) — A Montréal, le 5 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Béatrice Rieu, épouse en 1ères noces de Dollard Bissonnette et en 2es noces de Joseph-Albert Rochon, demeurant à 7067 De St-Vallier. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est.
Avis des funérailles plus tard.

ROBICHAUD (Aurélie) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Ephrem Robichaud, née Aurélie Côté, mère de Gérard, Lucien, Jean-Paul, Yvon et Rachel (Mme Pelletier). Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le dépouille mortelle est exposée à la
Chapelle St-Maurice,
1961 rue Ivry à Duvernay
où le service sera célébré à 9 hrs dans l'église St-Maurice, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, (Direction Georges Godin).

SARAZIN (Albert) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Albert Sarazin, époux de Laura Fournier, autrefois de St-Adolphe d'Howard, comté d'Argenteuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Adèle en Haut, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STEELE (George) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé George Steele, époux de feu Mary Helen Kenier, père de Fred, Joe, Pearl (Mme H. Hawthorne). La dépouille mortelle est exposée au salon
Langlois
8628, rue Hochelaga
Service funèbre à la chapelle funéraire, mercredi le 8 avril à 10 h. 30 a.m. Inhumation au cimetière Hawthorndale.

ST-ONGE (Charles-Edouard) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 87 ans, est décédé Charles-Edouard St-Onge, époux de Azélie Labonne, demeurant au 1612 rue Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3196 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEOLI (Giacomo) — A Montréal, le 3 avril 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé Giacomo Teoli époux de Dominicta Di Stiffano. Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Barinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 9 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Théodore) — A Montréal, le 6 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Théodore Thibault. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE (Rose) — A Montréal, le 4 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Albert Vallée, née Rose Ratelle, demeurant au Foyer St-Heuri, mère du Révérend Frère Maximen Jean, Frère des Ecoles Chrétiennes. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Etienne Charron,
581 rue St-Charles
pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Anna) — Au Foyer St-Enfant Jésus, le 5 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Anna Vanier, fille de feu Alphonse Vanier et de feu Sophie Quenneville, autrefois de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
10-540 rue Papineau
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Sault-au-Recollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Rodolphe) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 3 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé Rodolphe Villeneuve, pensionnaire du C.N.R., époux en 1ères noces de Célanire Charbonneau et en 2èmes noces de feu Marie-Rose Villeneuve, demeurant à St-Augustin. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette
à St-Augustin
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

FORTIER — M. et Mme Yves Fortier sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille à l'hôpital Royal Victoria, le 3 avril 1964.

in memoriam

McMANNUS (Patrick) — Un an déjà, tu nous quittais sans même un mot d'adieu, toi si gai, si aimant, si dévoué. Du haut du ciel protège-nous, nous pensons souvent à toi et implorons ton aide. Ta femme et tes enfants. Une messe sera chantée pour ton anniversaire à la Paroisse du Bon Pasteur.


M. PAUL TAFFIN
Spécialiste en appareils de surdité

Depuis le 1er avril
la compagnie Beltone, afin de mieux servir la clientèle de l'est de Montréal, a maintenant son bureau au

801 SHERBROOKE EST
SUITE 103

Les bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 5 p.m. du lundi au vendredi, de 9 a.m. à midi le samedi.

Beltone
SERVICE AUDITIF
801 EST, RUE SHERBROOKE
SUITE 103, TEL. : 526-9104

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE

AUJOURD'HUI

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, lundi 6 avril 1964 / S. Célestin, pape

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 146 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

1,100 personnes, dont 630 enfants, échappent au feu

—Voir page 3

EXPO
Le contrat pour la construction de l'estacade est accordé (page 3)

CECM
Les 150 participants au colloque de la Commission des écoles catholiques de Montréal optent pour l'élection des commissaires par le peuple et l'ouverture des classes de belles-lettres sans attendre la seconde tranche du rapport de la commission Parent (page 10)

L'AVENIR DU QUEBEC
Le maire Drapeau : le Québec devra choisir entre une confédération binationale ou l'indépendance complète — René Lévesque : un Québec indépendant est économiquement viable (page 15)

ETATS GENERAUX
Une trentaine d'associations de caractères divers se sont réunies à Lévis pour fonder les premiers Etats généraux de la nation canadienne-française (page 15)

KHROUCHTCHEV
Le chef soviétique déclare en Hongrie que l'équilibre des forces favorise le communisme contre le capitalisme-(page 27)

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 39
Bandes dessinées / 46
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc / 48
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 26
Immeuble / 12
Les Tribunaux / 7
Loisirs et récréation / 23
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 20
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 49, 51
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 14

DERNIÈRE HEURE

Les survols de Cuba continueront

WASHINGTON. (AFP)—Même si les Soviets confient aux forces cubaines le contrôle des installations de missiles antiaériens installés à Cuba, les Etats-Unis continueraient leurs vols de surveillance au-dessus de cette île.
C'est ce qu'a déclaré le conseiller présidentiel pour les questions de sécurité, M. Bundy.

Coopération spatiale

LONDRES. (PA) — Les entretiens préparatoires à une coopération canado-américaine avec l'Europe occidentale, en vue de créer un réseau mondial de communications par satellites, ont repris à Londres. Dix-sept pays européens participent aux entretiens, qui doivent durer jusqu'à mercredi. Une conférence européenne sur le même sujet, tenue à Rome en novembre dernier, avait demandé au Canada et aux Etats-Unis de coopérer à l'établissement de liens de communication par satellites.

LA MÉTÉO

MIN. : 35 Max. : 45
Nuages, pluie



EVACUATION EN VITESSE — On voit ici quelques-unes des Soeurs grises de la Charité occupées à sauver du matériel de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, à Lévis, qui fut la proie des flammes pendant plus de douze heures hier.

photo LA PRESSE

36,000 chômeurs doivent attendre leurs prestations

par **Robert RICE**

OTTAWA. (PC) — La Commission d'assurance-chômage a réussi, en grattant le fond de sa caisse, à accumuler suffisamment d'argent pour surmonter la crise à laquelle elle avait à faire face.

Le ministre du Travail, M. MacEachen, annonce que la commission pourra, aujourd'hui, verser une somme de plus de $2,000,000 en allocations à quelque 48,000 sans-travail.

Mais les allocations auxquelles ont droit 36,000 autres chômeurs, allocations normalement postées par chèque, seront retenues jusqu'à ce que le gouvernement ait été autorisé à avancer un prêt à la caisse de la commission.

M. MacEachen a déclaré samedi que le ministère des Postes ferait parvenir à la commission, dès aujourd'hui, soit 24 heures plus tôt que d'habitude, les sommes qu'il a perçues de la vente des timbres et des crédits d'affranchissement de l'assurance-chômage.

Ces sommes faciliteront le paiement comptant des allocations à l'ouverture des 206 bureaux de la commission.

Adoption ce soir ?

La crise fut provoquée par le refus du sénateur Grattan O'Leary de permettre à la Chambre haute d'approuver à l'unanimité, comme le veut le règlement, vendredi soir, un bill de $130,800,000 autorisant le gouvernement à renflouer la caisse de la commission.

Le sénateur O'Leary déclara que le gouvernement assimilait le Sénat à un "phonographe" en comptant qu'il ferait exception à ses règlement afin de ratifier en une seule séance le bill monétaire à temps pour qu'il reçût la sanction royale à la dernière minute.

En refusant de se rendre à cette demande, le sénateur faisait reporter l'adoption du bill en troisième lecture à la séance de ce soir.

A moins d'imprévu, la mesure sera approuvée par le Sénat et recevra la sanction royale ce soir.

Le gouvernement pourra alors prêter jusqu'à $55,000,000 à la commission, ce qui lui permettra de financer la caisse pour les deux prochains mois, époque où les indemnités de chômage sont en général les plus élevées.

Tout indique que le prêt sera avancé quelques minutes après que le bill aura reçu l'assentiment royal, ce qui permettra d'adresser en vitesse par la poste les chèques en souffrance.

Difficultés depuis 1963

Le problème financier de la commission se pose depuis quelques années.

La caisse fut d'abord créée lors du lancement du programme d'assurance-chômage en 1941. A la faveur d'une économie en plein essor et d'un chômage réduit à son minimum, la commission accumula une respectable réserve de $926,700,000, point culminant atteint en 1956.

Puis le chômage augmentant, la réserve commença à se contracter. Un fort chômage saisonnier contribua à drainer les ressources de la caisse en raison des allocations supplémentaires versées durant les mois d'hiver.

Voir CHOMEURS en page 2

Aux Canadiens anglais de faire les premiers pas vers l'unité

—Robert L. Stanfield

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert L. Stanfield, a demandé à ses compatriotes de langue anglaise de faire les premiers pas en vue d'instaurer des "relations dans un climat de confiance", entre les Canadiens d'expression française et ceux de langue anglaise.

"Rien ne nous empêche d'avoir deux langues et deux cultures au pays, sans que soit détruite pour autant la notion de nation", a dit le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Dans son allocution prononcée devant le Canadian Club de Montréal, M. Stanfield a dit que les Canadiens anglais devraient accepter avec plaisir la langue et la culture françaises au Canada comme "une réalité constante". Cela n'exige rien de plus que l'acceptation de la réalité et le fait de reconnaître que la culture française est une richesse qui a largement contribué, et continuera de le faire, à notre patrimoine national".

Un bon nombre de Canadiens sont effrayés par les revendications formulées à l'heure actuelle en faveur du bilinguisme. D'aucuns semblent croire qu'on exige que tous les Canadiens soient bilingues d'un océan à l'autre.

"Une telle demande ne serait pas réaliste ainsi que le constatent les Canadiens qui vivent dans les régions du Canada essentiellement anglaises. Si je les comprends bien, les chefs de file du Québec ne réclament pas de choses pareilles."

Emblèmes nationaux

M. Stanfield estime que la plus grande part de tension relativement aux problèmes linguistiques et culturels pourrait être réduite rapidement Une façon d'y parvenir consisterait à résoudre certains des problèmes connexes comme par exemple ceux des "symboles nationaux", c'est-à-dire l'adoption d'un hyne national et d'un drapeau distinctif.

"Nous pouvons sûrement posséder un hymne national et un drapeau distinctif qui uniraient le Canada", a ajouté le conférencier.

"Je tiens à insister sur le fait que quand je parle d'adopter des symboles nationaux, je ne parle pas de la Couronne britannique qui est, naturellement, partie intégrante de notre constitution."

Le problème du Canada français est économique tout autant que culturel, estime le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. Parce que l'anglais est la langue qui prédomine en Amérique du Nord, il est nécessaire de parler anglais pour faire des affaires dans n'importe quelle région du continent.

Voir STANFIELD en page 2

Notre caisse de retraite n'a pas besoin du Québec

—Mlle LaMarsh

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré hier que le plan de caisse de retraite du gouvernement fédéral est conçu de telle sorte qu'il puisse fonctionner pour n'importe lequel groupe, malgré l'absence du Québec et même de l'Ontario.

Elle a cependant précisé dans une entrevue que le gouvernement fédéral n'avait aucune raison de croire qu'une autre province que le Québec ait l'intention de ne pas participer au plan fédéral. Par ailleurs, toujours selon Mlle LaMarsh, ce serait mal l'interpréter que de prétendre que le programme de retraite est pensé en fonction de la non-participation du Québec et de l'Ontario.

Notre projet, a-t-elle dit, a été fait de manière à ce qu'il puisse fonctionner avec le même niveau de bénéfices et de contributions que celui défini le mois dernier aux communes, et ce, nonobstant l'importance du groupe ou du nombre de personnes auquel il s'applique.

Si les deux provinces principales du pays ne participaient pas au plan fédéral, cela ne modifierait que le nombre de personnes couvertes par le plan, les bénéfices et les contributions ne subissant aucun changement.

Auschwitz: l'auditoire révolté demande la mort d'un accusé

FRANCFORT, Allemagne, (UPI) — Une foule de spectateurs s'est bagarrée au procès des criminels de guerre d'Auschwitz aujourd'hui, et plusieurs ont crié: "Qu'on pende le pourceau!" à un intimé accusé d'avoir condamné des enfants juifs à la chambre à gaz.

D'autres spectateurs ont crié: "Tuez-le ! Tuez-le !" C'est la première fois, depuis des semaines, que le tribunal perd toute maîtrise de l'assistance au fameux procès.

L'accusé, l'un des 21 à subir son procès pour complicité dans la mort de millions de pensionnaires à Auschwitz, s'appelle Oswald Kaduk.

La bagarre a éclaté lorsque l'un des témoins a accusé Kaduk d'avoir tué des enfants juifs qui lui demandaient grâce. Les spectateurs ont aussitôt quitté leur siège en hurlant et se sont dirigés au banc des 21 accusés.

Furieux de se voir accablé d'une pareille accusation, Kaduk a bondi sur son siège, et son visage est devenu tout rouge. Il a brandi le poing en criant au témoin, Ludwig Woerl, ancien détenu à Auschwitz:

—"Tu n'es qu'un sacré menteur ! Tu mens ! Tu mens !

Woerl, un petit homme trapu, a répliqué aussitôt : "Tu as fait ça ! Je t'ai vu ! Tu ne peux pas le nier !"

Le président du tribunal, le juge Hofmeyer, a tenté de calmer l'assistance. Mais l'auditoire s'est mise à faire du chahut durant trois minutes.

Les gardes qui n'avaient eu presque rien à faire depuis le début du procès, le 20 décembre dernier, durent s'interposer en-

Voir AUSCHWITZ en page 2

Londres propose d'étendre les tarifs préférentiels à tous les pays pauvres

GENEVE. (PA, AFP) — La Grande-Bretagne a offert aujourd'hui d'admettre sans droits de douane les matières premières de tous les pays en voie de développement et de leur consentir les préférences tarifaires dont bénéficient actuellement les pays du Commonwealth.

Cette offre est contenue dans un plan en 10 points soumis par M. Edward Heath, secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie, à la conférence mondiale du commerce.

M. Heath a expliqué que si ce programme était appliqué, les pays du Commonwealth qui subiraient des inconvénients du fait de partager leurs préférences tarifaires avec d'autres pays devraient être compensés autrement. Il nous faudra donc obtenir la coopération des autres grands pays industriels pour que ce programme fonctionne, a-t-il ajouté.

En retour des concessions qu'elle offre, la Grande-Bretagne s'attend que les Etats-Unis et les pays européens acceptent plus largement les produits des pays sous-développés, qu'ils soient du Commonwealth ou non. Quant à l'abandon ou à la revision des préférences faisant l'objet d'ententes avec des pays du Commonwealth, la Grande-Bretagne ne prendrait aucune décision sans le consentement de ces gouvernements.

Le plan britannique a été exposé à un certain nombre de délégués du Commonwealth au cours d'entretiens privés avec M. Heath en fin de semaine. On croit savoir que le plan sera discuté à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se tiendra à Londres en juillet.

Le plan britannique vise avant tout à libéraliser le commerce des produits tropicaux,

Voir TARIFS en page 2

M. Johnson n'est pas étonné des résultats de la réunion de Québec

par **Jean SISTO**

M. Daniel Johnson n'est pas étonné des piètres résultats obtenus lors de la dernière conférence fédérale-provinciale. Ils étaient prévisibles, "M. Jean Lesage récolte aujourd'hui ce qu'il a semé hier quand il était ministre à Ottawa", a dit le chef de l'opposition à son arrivée à Dorval, samedi matin. Quant à appuyer le gouvernement s'il se voit forcé d'imposer une double taxation, l'Union nationale s'assurera, avant de le faire, que le fardeau supplémentaire des taxes ne retombera pas encore sur les "gagne-petit".

Frais et dispos, M. Johnson est revenu samedi d'un voyage de 14 jours en Europe, dans les pays scandinaves en particulier où, en compagnie de M. André Lagarde, il s'est surtout intéressé à la fonction d' "ombudsman," protecteur public.

"Un cul-de-sac"

"Je ne suis pas surpris", a dit M. Johnson après avoir pris

Voir JOHNSON en page 2

Il faut un Etat central fort—Laing

JORDAN HARBOR. (PC) — Selon le ministre des Affaires du Nord, M. Arthur Laing, l'avenir du Canada dépend d'un gouvernement central fort et non pas d'un culte des personnalités comme celui qui a prévalu sous le gouvernement progressiste-conservateur.

"Notre seule chance réside dans un gouvernement qui fait des lois et non dans un gouvernement personnalisé, a dit M. Laing. Il semble que nous ayons adopté le culte de la personnalité au Canada. De plus, la demande de pouvoirs régionaux est insatiable. Enfin, notre géographie un peu particulière aggrave tous ces problèmes".

Le ministre qui parlait à une réunion de l'association libérale régionale a rappelé par la suite que le gouvernement libéral avait remis le Canada sur pied et que la bonne image que les autres nations avaient du Canada était due à ce même gouvernement.

MacArthur est mort

WASHINGTON, (PA, UPI, AFP) — Le général Douglas MacArthur, héros de trois guerres, est décédé hier après-midi à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, à l'âge de 84 ans.

Dès l'annonce de sa mort, le président Johnson a donné l'instruction que l'ancien commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique "soit inhumé avec tous les honneurs qu'une nation reconnaissante peut accorder à un héros qui vient de succomber".

Sur sa tombe, à l'adresse de son épouse et de son fils Arthur, âgé de 26 ans, ont afflué de toutes parties du monde les hommages et les témoignages de condoléances.

L'illustre malade est mort "paisiblement et tout doucement", a déclaré hier le général Henry Murphy, commandant de l'hôpital Walter Reed. "Il a été difficile de dire à quel moment précis il a rendu le dernier soupir", a ajouté le général Murphy. "Sa respiration est devenue moins profonde, son coeur a battu plus faiblement et soudainement, il a cessé de respirer."

Deuil national

Au chevet du général se trouvaient sa femme et son fils, ainsi que le colonel Harvard Smith, frère de Mme MacArthur.

En fin d'après-midi, la dépouille mortelle du grand soldat à quitté l'hôpital militaire dans une ambulance, pour être transportée à New-York, où elle sera exposée aujourd'hui à la caserne du 7ème régiment de la Garde nationale. Demain, le corps du général sera ramené à Washington en train et sera exposé à l'hommage de la foule toute la journée dans la rotonde du Capitole. Il sera inhumé jeudi à Norfolk, en Virginie, dans le mémorial du général Douglas MacArthur.

Un porte-parole de la Maison blanche a annoncé que tous les drapeaux américains seront en berne à Washington et à travers les 50 Etats de l'Union jusqu'après les funérailles du général, ainsi que dans les ambassades des Etats-Unis à travers le monde, et dans les bases militaires des Etats-Unis d'outre-mer.

Les médecins attribuent la cause du décès à un arrêt du foie et du rein. Depuis le 6 mars dernier, le héros de Corregidor et de Bataan avait subi trois interventions chirurgicales importantes.

"Je vais faire de mon mieux". Tels sont les derniers mots qu'il aurait prononcés, le 23 mars dernier, après une opération qui avait duré trois heures.

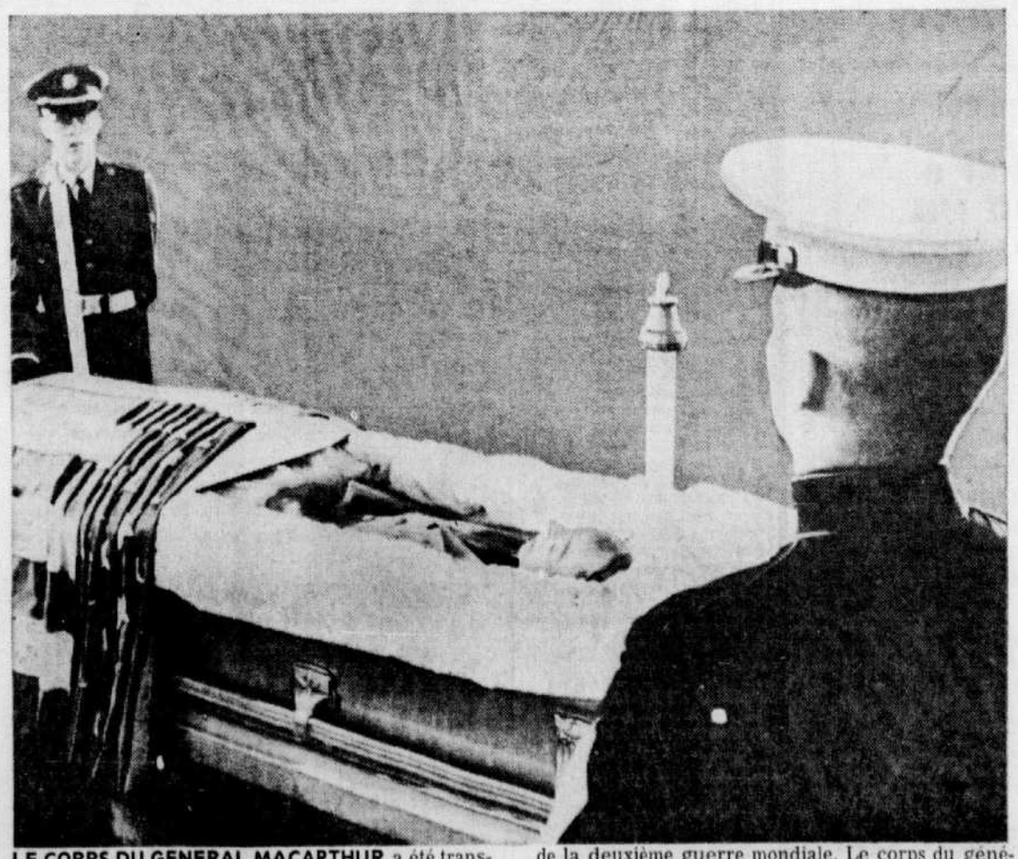
Atteint d'une jaunisse, il était entré à l'hôpital Walter Reed le 2 mars dernier. Quelques jours après, il avait subi une première intervention chirurgicale pour l'ablation de la vésicule biliaire.

Apparemment remis de cette opération, il était en convalescence et se préparait à sortir de l'hôpital où le président Johnson était allé lui rendre visite. Mais le 23 mars, à la suite d'une hémorragie interne de l'oesophage, il fut opéré pour la deuxième fois. Les chirurgiens durent pratiquer une trachéotomie. Enfin, dimanche le 29 mars, il subissait une troisième opération. Cette fois, on lui enlevait huit pieds de l'intestin grêle.

Grand soldat et grand patriote

L'état de santé du général fut alors considéré comme "critique" dans les bulletins publiés matin et soir par l'hôpital militaire. Vendredi soir dernier, le général MacArthur entrait dans

Voir MAC ARTHUR en page 2



LE CORPS DU GENERAL MACARTHUR a été transporté aujourd'hui de l'hôpital Walter Reed de Washington, à New York. On voit ici la garde d'honneur qui veille sur la dépouille de l'artisan de la victoire militaire des Etats-Unis sur le Japon au cours de la deuxième guerre mondiale. Le corps du général a été habillé d'une simple tunique militaire, sans ses médailles. Le seul signe distinctif que porte l'uniforme du disparu est son grade de général à cinq étoiles.

(Téléphoto UPI)

Autres informations en pages 27 et 40

Des bandits torturent un couple

Trois bandits masqués ont fait irruption, tard hier soir, dans la maison de M. et de Mme Louis-Joseph Lamy, âgés respectivement de 65 et de 62 ans, à Saint-Léon, comté de Maskinongé. Ils les ont ligotés à des chaises puis les ont sommés de révéler l'endroit où se trouvait le coffre-fort de la maison ou encore celui où était caché l'argent.

N'obtenant que des dénégations, ils ont décidé de les torturer en leur brûlant les bras avec des allumettes et des briquets.

M. et Mme Lamy ont continué d'affirmer qu'il n'y avait pas d'argent dans la maison. Les bandits les ont alors enveloppés dans des couvertures puis ont fait le sac systématique des lieux, bouleversant et brisant tout ce qui leur tombait sous la main.

Finalement, ils ont filé avec $85 en argent et $300 en bijoux. Le sergent Gérard Rivest, de la PP, alerté peu après, a dépêché des limiers sur les lieux pour enquête.

Des Canadiens obtiennent des contrats commerciaux avec la Chine communiste

HONG-KONG. (Reuter) — Une mission commerciale canadienne a réussi durant ces trois derniers jours à obtenir de nombreux contrats commerciaux avec des représentants de la Chine communiste venus les rencontrer à Hong-kong.

M. W. M. Anderson, qui dirigeait la mission, a déclaré qu'il ne pouvait en dire davantage au sujet des contrats, ceux-ci ayant obtenus par 41 hommes d'affaires, désireux de garder le secret au sujet de leurs transactions.

Le porte-parole du groupe a précisé que les discussions avaient été des plus profitables. "Le Canada, a dit M. Anderson, espère étendre son commerce avec la Chine communiste. Les Chinois peuvent nous vendre de nombreux articles que nous pouvons écouler sur le marché canadien".

Le groupe s'était rendu à Hong-kong sous les auspices du "Vancouver Board of Trade". Les 41 hommes d'affaires se rendront maintenant à Tokyo.

Entre-temps, M. Alvin Hamilton, ancien ministre canadien de l'Agriculture, maintenant député de l'opposition à Ottawa, est revenu aujourd'hui à Hong-kong après une visite en Chine communiste où il a pu discuter de l'augmentation possible du commerce sino-canadien. M. Hamilton est sur le point de revenir au Canada.

Il a pu rencontrer de nombreux dirigeants chinois, dont le premier ministre Chou En-lai, et discuter commerce avec eux. Il a ensuite visité plusieurs villes chinoises, notamment des villes portuaires.

Pékin s'engage à protéger le Cambodge

PNOM PENH. (AFP) — "S'il y a la guerre au Cambodge, la Chine interviendra", a déclaré le 31 mars, selon des sources officielles, Mao Tsé-toung, au cours d'une audience accordée au général Lon Bol et à la mission militaire cambodgienne visitant la Chine. "J'approuve et je soutiens entièrement la politique menée par le chef d'Etat et le gouvernement khmers contre les impérialistes et leurs acolytes" a-t-il ajouté. La mission cambodgienne a déclaré de son côté que le Cambodge serait sans hésiter aupres de la Chine en cas de guerre contre ce pays".

Jamais le président Mao n'avait pris d'engagement aussi catégorique envers le Cambodge.

Par ailleurs, à l'occasion de la réunion qui marque le 9e anniversaire du Conseil des ministres de l'OTASE, à Manille, M. Kouthi Suphamongkon, secrétaire général de cet organisme, a manifesté un certain scepticisme quant aux suggestions du général de Gaulle pour la neutralisation du Sud-Est de l'Asie. Il a déclaré que l'exemple du Laos montrait clairement que la neutralisation n'était pas possible.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

connaissance brièvement des résultats de la conférence. "Je regrette d'ailleurs que la tournure des événements soit néfaste pour le Canada tout entier. Nous sommes dans une impasse, un cul-de-sac dont il faudra sortir un jour ou l'autre... je ne sais trop comment. Mais la meilleure solution demeure la renégociation d'un pacte fédératif basé sur deux nations, de bâtir un nouveau Canada à partir d'une constitution pensée au Canada, pour le Canada."

M. Johnson s'est défendu de se faire l'avocat d'un Québec indépendant en réclamant une constitution fondée sur l'existence de deux nations. A ses yeux, la reconnaissance constitutionnelle de ce fait des deux nations non seulement est le gage d'un Canada uni, mais d'un Canada distinct lui-même des Etats-Unis.

"Le Canada anglophone, a-t-il dit, acquiert de plus en plus la conscience d'être une nation. De même langue, de même culture il est normal que ses citoyens regardent vers Ottawa et désirent un gouvernement central fort. Il est tout aussi normal que les Québécois, de leur côté et pour les mêmes raisons en quelque sorte, se tournent vers Québec".

L'Union nationale appuiera-t-elle ou combattra-t-elle une mesure gouvernementale visant à établir une double imposition ?

"Tout dépendra de la façon dont la mesure sera conçue", a déclaré M. Johnson, qui a tenu à préciser que l'UN s'était déjà vue forcer de décréter une double taxation . . . et que M. Lesage, alors ministre fédéral, s'y était opposé, dans un discours prononcé le 14 avril 1954.

Le chef de l'opposition a ajouté que ce problème dépassait la simple politique partisane. Il a rappelé que son parti, en 1954, n'avait fait retomber le fardeau des nouvelles taxes que sur les gens ayant un revenu de $10,000 ou plus. "Parallèlement, le gouvernement de M. Duplessis avait rehaussé les exemptions de base, de manière que les revenus faibles ou moyens fussent soustraits à la mesure."

Si le gouvernement Lesage envisage une mesure analogue, M. Johnson a clairement laissé entendre que son parti ne s'y opposerait pas.

L'ombudsman

Mais M. Johnson tenait surtout à parler de l'ombudsman. Le but de son voyage en Europe était d'étudier cette fonction créée dans les pays scandinaves : avec M. André Lagarde, ex-organisateur en chef de l'UN pour la région de Montréal, qui fut accusé dans "l'affaire des faux certificats d'élection", il revient plus convaincu que jamais de la nécessité de créer au Québec une fonction semblable avec des modifications.

L'ombudsman est "un protecteur du peuple", haut fonctionnaire qui surveille, en Suède, l'administration gouvernementale, les ministres et mêmes les juges. Il est nommé pour quatre ans, véritable personnage puissant au point d'avoir accès à tous les dossiers du gouvernement ou de ce qu'en émane, et d'assister aux réunions du Cabinet !

Choisi par le Parlement, l'ombudsman joue un peu le rôle de chien de garde, de protecteur du peuple en face de la bureaucratie gouvernementale. M. Johnson croit que d'établir une telle fonction serait conciliable avec le système juridique du Québec. Elle aiderait, selon lui, à dépolitiser l'administration, et préviendrait les accusations lancées sans fondement.



M. DANIEL JOHNSON
scrutant les résultats . . .
photo LA PRESSE

que les Canadiens de langue française puissent bénéficier de chances d'avancement égales au sein de la fonction publique...

"La population de la Nouvelle-Ecosse se demande cependant, non sans inquiétude, si les aspirations du Québec, qui désire avant tout contrôler sa propre économie, permettront au gouvernement fédéral de jouer dans les affaires économiques son rôle qui, estiment les citoyens de la N.-E., est nécessaire dans les conjonctures modernes.

"Traditionnellement, la population de la Nouvelle-Ecosse croit fermement en l'autonomie provinciale, mais elle est aussi d'avis que le parlement fédéral doit disposer de pouvoirs suffisants pour élaborer des objectifs véritablement nationaux."

Le premier ministre Stanfield avait signalé dès le début de sa conférence qu'il parlait à titre purement individuel et non en sa qualité de chef d'un gouvernement provincial ou de chef de parti dans sa province.

MacARTHUR

SUITE DE LA PAGE 1

un coma dont il ne devait plus sortir.

"Nous prions Dieu qu'il accorde sa grâce à ce grand soldat et à ce grand patriote", dit le président Johnson dans une déclaration officielle où il exprime ses condoléances émues et celles du pays tout entier à Mme Douglas MacArthur, sa veuve, et à son fils Arthur.

La proclamation du chef de la Maison Blanche rappelle pour sa part que le général de l'armée défunt a consacré dans le plus grand désintéressement, sa vie au service de la défense de la liberté de son pays. Son mot d'ordre était : "Le devoir, l'honneur et la patrie".

Le président Johnson retrace ensuite la carrière illustre du général, en mentionnant tout particulièrement les grandes étapes de celle-ci : le commandant de la division "Arc-en-ciel" pendant la Première Guerre mondiale, la libération des Philippines dans la Seconde Guerre mondiale, le commandant suprême inter-allié au Japon, puis le commandant en chef des forces des Nations unies en Corée.

Fils du général Arthur MacArthur, Douglas MacArthur est né le 26 janvier 1880 dans la caserne de Fort Little Rock, dans l'Arkansas.

Entré à l'Académie militaire de West Point, il en sort avec la note de 98.14, la plus élevée jamais obtenue par un cadet en un quart de siècle. Pendant la guerre de 1914-18, il combat en France, y est deux fois blessé, une fois gazé, 13 fois décoré.

Chef de l'état-major général dans les années '30, il prend sa retraite en 1937, à l'âge de 57 ans.

1941, Pearl Harbour. Le général MacArthur est rappelé au service. Nommé commandant en chef des forces américaines d'Extrême-Orient, puis commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique, il conduira, au travers de mille revers et difficultés, les troupes alliées à la victoire.

"Je reviendrai"

Quand, en mars 1942, obéissant à un ordre exprès du président Roosevelt, le général Douglas MacArthur doit quitter les Philippines pour échapper aux troupes japonaises constamment victorieuses depuis Pearl Harbour, il n'a qu'un mot : "Je reviendrai."

Il tint parole. Trois ans plus tard, en sa qualité de commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique, il recevait la capitulation japonaise à bord du cuirassé américain "Missouri".

La guerre finie, le général MacArthur est chargé de la responsabilité des pouvoirs civils et militaires au Japon. Véritable proconsul, il dispose de pouvoirs quasi discrétionnaires, mais s'acquitte de sa tâche d'une façon telle que, plus de dix ans après, l'empereur Hirohito lui décernera la plus haute décoration que le Japon puisse accorder à un étranger autre qu'un chef d'Etat, l'Ordre du Soleil levant, "pour la grande part qu'il a prise au relèvement du Japon après la guerre".

Victorieux en Corée

Après avoir assumé la responsabilité des pouvoirs civils et militaires au Japon après la fin de la guerre, le général MacArthur est nommé en 1950 à la tête des forces des Nations Unies en Corée, où un nouveau conflit vient d'éclater. Sous son commandement, les forces de l'ONU, après avoir été acculées dans la tête de pont de Pusan, reprendront l'initiative et franchiront victorieusement le 38e parallèle.

Pourtant, c'est à ce moment que prend brutalement fin la carrière du général MacArthur. Le commandant en chef des Nations Unies est arrivé à la conclusion que la victoire exigé, sinon le franchissement du Yalu par les forces terrestres, du moins le bombardement de bases situées en territoire chinois.

Washington est catégoriquement opposé à ces conceptions. MacArthur s'obstine. Les divergences de vue tournent à la querelle et, en 1951, le général est brusquement rappelé par le président Truman et relevé de son commandement.

Le vin de France

La France produit environ 1,000,000,000 de gallons de vin par année.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE 1

Finalement en avril 1963, la caisse était épuisée et le gouvernement conservateur lui vint en aide en lui prêtant $25,000,000.

Lorsque les libéraux prirent le pouvoir, ils continuèrent de soutenir la caisse. En août de l'an dernier, les contributions des patrons, des employés et du gouvernement avaient amorti les prêts et rétabli l'ordre dans les finances de la commission.

Une nouvelle loi

La caisse demeura solvable jusqu'à il y a quelques jours. Elle accusait, mardi dernier, un déficit de $4,500,000.

En 1961, le gouvernement conservateur nomma un comité d'enquête spécial dont l'attribution consistait à prévenir pareille déconfiture à l'avenir. Ce comité, dont le président était M. Ernest C. Gill, directeur d'une compagnie d'assurance de Toronto, proposa une refonte de fond en comble du programme d'assurance-chômage.

Il préconisait l'établissement d'une assurance universelle suivant des principes suivis par les actuaires, assurance qui serait supplémentée par un fonds annuel de $150,000,000 permettant d'étendre les allocations à des postulants dont les indemnités normales avaient pris fin.

Les recommandations du comité Gill sont actuellement à l'étude devant une commission spéciale inter-départementale et serviront de base à une nouvelle loi. On s'attend que la mesure soit présentée à la présente session du parlement.

AUSCHWITZ

SUITE DE LA PAGE 1

tre Kaduk et la foule, littéralement hors d'elle-même à l'audition de l'histoire la plus fantastique qu'aient connue les camps de concentration nazis.

Le crime

"Environ une douzaine d'enfants juifs, âgés de 3 à 11 ans, avaient été conduits au camp où ils savaient qu'ils périraient dans les chambres à gaz. Quelques-uns d'entre eux, des mioches de 4 à 5 ans, sont venus me voir et m'ont montré leurs bras", raconte Woerl.

"Regardez, dirent-ils, nous sommes forts et nous pouvons travailler. Je vous en prie, ne nous laissez pas périr dans la chambre à gaz. Nous ne voulons pas mourir de cette façon", dirent les enfants, selon Woerl, l'homme de confiance au camp.

"J'ai été abasourdi, ajoute-t-il. Il fallait que je fasse quelque chose, mais on me fit savoir que l'ordre d'exécution venait de Berlin. Je suis retourné voir les gosses. Ils ne voulaient pas me quitter. Mais tout près, enchaîne Woerl, la voix indignée, il y avait ce Kaduk, ce meurtrier, qui, à la pointe de son pistolet, mena sur-le-champ les enfants à la chambre à gaz."

C'est à la suite de ce récit que l'auditoire s'est déchaîné. A la fin, cependant, le juge parvint à rétablir l'ordre, ce qui n'a pas empêché Kaduk de protester de nouveau. "On m'a insulté, vociféra-t-il. On ne me fera pas taire si facilement !"

Ce fut de nouveau le tumulte et le juge dut faire évacuer la salle.

STANFIELD

SUITE DE LA PAGE 1

La fonction publique

Une mesure qui pourrait être prise pour réduire les désavantages économiques du Canadien d'expression française "pourrait fort bien être reliée à la fonction publique au sein du gouvernement fédéral".

"Les Canadiens d'expression anglaise devraient être prêts à accepter des mesures que le gouvernement fédéral juge nécessaires pour faire en sorte

Unicité et catholicité de l'Eglise

— Paul VI

CITE DU VATICAN. (AFP) — L'unité et la catholicité de l'Eglise ont été soulignées par le pape dans une allocution qu'il a adressée aux milliers de pèlerins qu'il a reçus en audience générale à St-Pierre.

"L'unité de l'Eglise, a-t-il dit, est tangible dans cette audience. N'êtes-vous pas tous frères, membres d'une même famille et fils d'un même Père commun ? Cette unité non pas extérieure, mais intérieure, non pas forcée, mais libre, non pas occasionnelle et passagère, mais stable et ferme, n'est-elle pas merveilleuse ?."

"La catholicité, a dit ensuite Paul VI, signifie l'universalité de l'Eglise. Cette Eglise est une maison où toute l'humanité est invitée à entrer et vous, en venant à Rome, dans la maison du pape, vous êtes chez vous. Vous voyez comment l'unité et la catholicité se complètent, comment elles se réalisent ici. C'est un spectacle qui ne doit pas être regardé seulement de l'extérieur, mais compris de l'intérieur, c'est-à-dire dans les principes qui le rendent possible et merveilleux."

Avant de bénir l'assistance, le pape a demandé à ses auditeurs de demander au Seigneur "de nous donner la grâce de pouvoir embrasser, dans la même foi et dans la même charité, les frères chrétiens séparés et de pouvoir répandre dans le monde, pour tous, l'évangile de Jésus-Christ".

TARIFS

SUITE DE LA PAGE 1

des matières premières et des produits semi-manufacturés des pays en voie de développement.

Les 10 points

Voici les 10 points de ce plan: 1—Blocage à leur niveau actuel des restrictions au commerce des pays sous-développés pour tous les produits les intéressant; 2—fin de toutes les restrictions quantitatives affectant le commerce des pays en voie de développement; 3—suppression des droits de douane sur les produits tropicaux; 4—suppression des droits de douane sur les matières premières importées des pays en voie de développement; 5—réduction des droits sur les produits finis et semi-finis importés des pays en voie de développement; 6—suppression des taxes intérieures s'appliquant aux produits des pays en voie de développement; 7—stabilisation des prix des denrées; 8—échange de préférences entre pays en voie de développement; 9—création de préférences par les pays industrialisés, préférences d'ordre général devant être accordées par l'ensemble des pays industrialisés à tous les pays sous-développés; 10—octroi d'une aide financière supplémentaire aux pays en voie de développement en cas de chute brusque des recettes d'exportation, dans le cadre du Fonds monétaire international.

Le Congrès du Brésil s'apprête à élire un successeur à Goulart

RIO DE JANEIRO. (UPI, Reuter) — Les chefs militaires qui ont mené la révolte contre le gouvernement Goulart, au Brésil, envisageraient aujourd'hui de suspendre les activités du Congrès afin de hâter l'installation du général Humberto Castelo Branco au poste de président provisoire du pays.

Castelo Branco, le chef d'état-major qui a mené la rébellion, a été désigné pour agir comme prochain président du Conseil par sept gouverneurs d'Etat et une majorité des généraux de l'armée qui ont participé au coup d'Etat contre le président Goulart.

Immédiatement après le coup d'Etat, le nouveau gouvernement a lancé une campagne contre les gauchistes. Les autorités déclarent qu'au moins 600 suspects communistes ont été arrêtés dans le district de Rio seulement, et selon des sources officieuses, 3,000 suspects seraient derrière les barreaux dans tout le pays.

Bien que Castelo soit le chef désigné des leaders de la révolte, son accession immédiate au pouvoir n'est pas possible à cause de provisions constitutionnelles.

Arrestations

Selon des émissions de la radio de l'Uruguay, captées à Buenos Aires, des rumeurs non confirmées voulaient que la guérilla ait éclaté dans le nord-est du Brésil et que le nouveau gouvernement ait pris des mesures radicales.

Le gouverneur de l'Etat de Guanabara, dont Rio de Janeiro est la capitale, M. Carlos Lacerda, a déclaré que son nom et celui du général Castelo Branco figuraient sur une liste noire trouvée sur des Chinois qui ont été arrêtés à Rio et seront probablement inculpés de subversion et peut-être d'espionnage.

Réfugié en Uruguay, M. Goulart a dit à des reporters : "Je n'ai pas renoncé à la présidence.

Le communisme

M. Goulart a rappelé que la politique de son gouvernement visait à améliorer le sort du peuple brésilien et que c'est ce qui avait déclenché la révolte qui renversa son gouvernement.

Il soutint que tous ses décrets étaient constitutionnels et n'avaient d'autre but que l'intérêt du peuple.

"Le meilleur moyen de combattre le communisme, dit-il, c'est de satisfaire ses revendications et ses besoins."

La météo

Minimum cette nuit : 35
Maximum de main : 45
Lever du soleil : 5 h. 25
Coucher du soleil : 6 h. 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Laurentides ett Cantons de l'Est** : Ciel ouvert, pluie légère, intermittente jusqu'à demain matin, puis généralement nuageux et doux. Brises légères. Minimum cette nuit ett maximum demain : Montréal Ottawa, Sainte-Agathe ett Sherbrooke, 35 et 45.

Régions du Saint-Maurice, de Québec, du lac Saint-Jean ett de Rimouski : Nuages croissants après-midi; neige, pluie ou verglas cettet cette nuit et demain matin; puis généralement nuageux et doux. Brises légères. Minimum cettet nuit et maximum demain : La Tuque, 30 et 40; Québec, 40 et 45; Chicoutimi, 25 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 35.

Pontiac, Témiscamingue ett Abitibi : Ciel couvert plue légère intermittente ou verglas ce soir; demain, nuageux, doux. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 30 et 40.

Quelle est la taille idéale d'une ville ?

Sur quoi doit-on se baser pour déterminer la taille idéale d'une municipalité ?

C'est à cette question qu'un économiste de Chomedey, M. Réal Gariépy, a tenté de répondre dans un mémoire qu'il a soumis à la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus.

M. Gariépy, qui est à l'emploi de la municipalité de Chomedey mais présente ce mémoire en son nom personnel comme peut le faire tout citoyen, affirme que jusqu'ici on n'a discuté que du coût per capita des services. Selon lui, une telle conception du problème témoigne d'une grande méconnaissance du fait urbain, du fait de la vie de l'homme en communauté.

Il affirme que beaucoup d'autre facteurs doivent entrer en ligne de compte et essaie par son mémoire de définir les méthodes et critères pouvant permettre de régner le problème de la taille idéale d'une municipalité.

Les responsabilités des villes s'étendent aujourd'hui à des domaines qui ne touchent qu'une faible partie de la population et conduisent à des agglomérations nécessairement plus grandes, permettant de fournir tous les services dans des conditions acceptables d'économie et de qualité, explique l'économiste.

Le niveau optimum de population et de territoire d'une ville devra tenir compte de ces fonctions relativement nouvelles, dit-il.

Puis il souligne que l'île Jésus étant dépendante de la métropole, ce fait modifiera nécessairement la nécessité des services complémentaires.

Pour déterminer la taille idéale d'une municipalité, il faudra donc analyser ces facteurs et se baser sur certains critères que M. Gariépy classe en trois catégories :

1) **le coût des services municipaux et les charges collectives.**
2) **l'équipement collectif.**
3) **les conditions de vie.**

Pour bientôt, un vaccin contre la leucémie ?

WASHINGTON. (PA) — Une sommité de la science aux Etats-Unis prévoit qu'une victoire spectaculaire est en vue sur le plan de la guerre contre la leucémie. Tout indique qu'un nouveau vaccin sera mis au point. Le docteur Kenneth M. Endicott, directeur de l'Institut national du cancer, a dit que la leucémie, c'est-à-dire le cancer du sang, pourrait passer — dans un avenir pas trop éloigné — d'une maladie complètement incurable à une infection parfaitement curable. Dans une déclaration en présence d'une sous-commission gouvernementale, le médecin a dit que ses collègues avaient "bon espoir de mettre au point un vaccin" pouvant combattre ce genre de cancer.

L'optimisme du savant découle de recherches qui semblent sur le point d'établir que la leucémie est causée par un virus que des procédés chimiques pourraient bien parvenir à combattre. Ce témoignage du médecin a été rendu public aujourd'hui par les responsables de la sous-commission.

"Oh ! ma chère, ton manteau est merveilleux !"

"Très cher, aussi ! C'est du poil de chameau garanti pur ! Il m'habille ?"

"Merveilleusement ! Il caractérise vraiment ta personnalité !"

Le retrait des programmes conjoints encourage-t-il le séparatisme ? Non, répond Pearson furieux

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson s'est montré furieux, hier, lorsqu'un député conservateur de la Saskatchewan eut émis l'opinion que la procédure d'option qui permet à une province de se retirer d'un programme conjoint était une manière de faciliter la séparation du Québec.

Cette opinion venait de M. Edward Nasserden, député de Rosthern : "Combien de temps le premier ministre pense-t-il que cela prendra à son gouvernement pour réaliser la sécession du Québec ?"

M. Pearson répliqua aussitôt avec violence : "Ce n'est pas le genre de question qui tende à renforcer l'unité nationale. Elle n'aurait pas dû être posée !" Mais M. Nasserden ne se le tint pas pour dit : "Le premier ministre ne pense-t-il pas que les propositions visant à favoriser l'option de retrait des programmes fédéraux à frais partagés font plus pour désunir le pays que toute autre initiative prise au cours de l'histoire du Canada ?"

"Non" ! répondit M. Pearson.

1ère QUALITE
BUANDERIE
• DRAPS
• CHEMISES
• NETTOYAGE A SEC, ETC.
CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI
PARISIAN
LAUNDRY CO. INC.
WE. 5-6316

OFFRE UNIQUE . . .
Si vous êtes propriétaire d'un terrain, obtenez
Votre chalet immédiatement
AUCUN PAIEMENT INITIAL SI DESIRE
1er VERSEMENT, LE 1er NOVEMBRE 1964
En effet un fameux chalet COLONIAL HOMES peut être livré en mai ou juin et le premier versement sera le premier novembre 1964.



Un de nos nouveaux modèles 1964 — Cèdre ou pin noueux — 12 autres modèles dans 40 dimensions — Isolés et finis à l'intérieur si désiré.
COLONIAL HOMES LTD.
avec trois usines pour vous servir — les plus grands manufacturiers du Canada de
CHALETS
RESIDENCES
GARAGES
PREFABRIQUES
Terrain d'exposition ouvert jusqu'à 9 heures p.m. Samedi et dimanche jusqu'à 5 heures p.m.
CANADIAN PRECUT LTD.
11700 est, rue SHERBROOKE — MI. 5-1641
Succursale Lac SIMON, Chénéville, Co. Papineau
M. Emilien Maillé, 428-4104

Spécial d'avant saison



ENSEMBLE COMPLET
POUR LE SKI NAUTIQUE OU LA PROMENADE
LEGER COMPTANT $35 PAR MOIS
$1195
$25 SEULEMENT POUR RESERVER
Cet ensemble de qualité comprend : Bateau de 14' tout équipé en contreplaqué moulé ou fibre de verre avec rembourrage de luxe; Moteur Mercury 35 H.P. avec télécommande automatique : Remorque de qualité "Explorer". Capacité 500 lb. Le tout garanti pour une saison entière. Vous aurez satisfaction et bon service chez PIGEON.
22 autres modèles de bateaux au prix de la manufacture
PIGEON & FILS • MONTREAL
11921 BELLEVOIS 322-1610
10 rues à l'est du boul. Pie-IX, près du boul. Gouin, Montréal-Nord
Ouvert mercredi, vendredi jusqu'à 9.30 — Samedi 4 h.

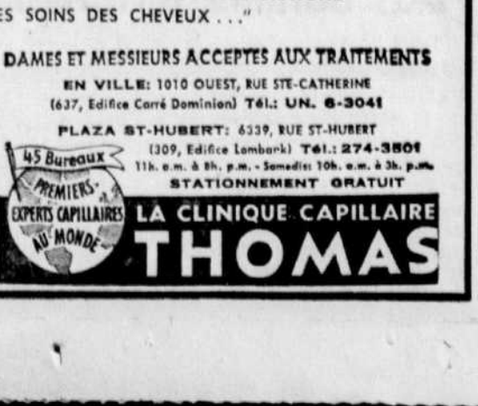
LA CALVITIE PEUT ÊTRE ÉVITÉE!

En général, la calvitie est une question de choix. Une chute anormale des cheveux pourrait débuter à l'âge de 20 ans. C'est alors que vous devez faire votre choix. Vous négligerez votre cuir chevelu en le soumettant à des expériences avec des remèdes de fortune — et, éventuellement, vous deviendrez chauve. Ou, vous confiez votre problème capillaire à un spécialiste et vous avez 99% de chances de conserver vos cheveux.

Comment est-il possible de conserver les cheveux et d'éviter de devenir chauve ? Des autorités en la matière sont d'accord sur le fait que la plupart des calvities sont dues à des désordres locaux du cuir chevelu. Par exemple, un dermatologiste a trouvé que dans 92% de cas étudiés, la calvitie était due à une certaine forme de Seborrhée Dermatite (comprenant des pellicules irritantes !) Les spécialistes capillaires Thomas savent reconnaître et traiter la majorité des désordres capillaires locaux qui pourraient vous rendre chauve.

L'habileté de l'expert capillaire Thomas est le fruit de plus de 40 années d'expérience acquise dans l'application de plus de 8,000,000 de traitements.

Durant les quatre dernières décades la clinique capillaire Thomas a aidé de nombreux hommes et femmes de toutes les classes sociales à combattre la calvitie, à se débarrasser de tous les genres de pellicules, et enfin, à faire pousser des cheveux forts, sains et beaux. Décidez donc, aujourd'hui même, d'éviter vous aussi de devenir chauve, et d'avoir une belle chevelure. Venez sans délai pour une consultation gratuite et voyez par vous-même comment la clinique capillaire Thomas peut vous aider.





VENEZ AUJOURD'HUI MEME POUR VOTRE CONSULTATION GRATUITE !

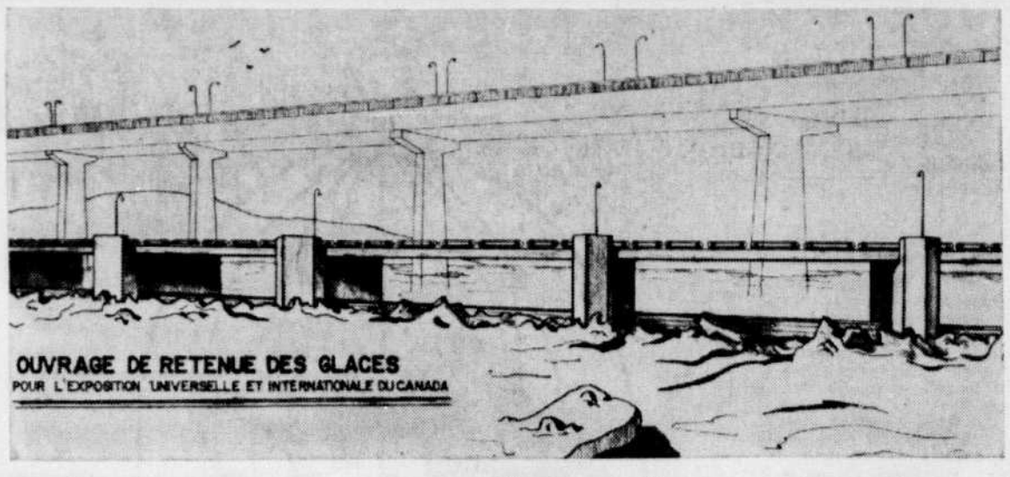
Vous serez à l'aise en consultant l'expert capillaire Thomas. Venez et dites simplement : "Je veux voir le spécialiste Thomas". Si vous préférez, téléphonnez pour fixer un rendez-vous. Il n'y aura pas de charge pour cette consultation, avis et examen minutieux (en privé) de votre cas. Ne remettez plus ou lendemain. Décidez de commencer aujourd'hui même votre traitement qui vous assurera une chevelure abondante et saine. Venez donc sans plus tarder pour VOTRE consultation gratuite à la clinique capillaire Thomas.

EXPERTS CAPILLAIRES THOMAS
ECRIVEZ A DEPT LP-841D OU TELEPHONEZ POUR OBTENIR LA BROCHURE GRATUITE "LES SOINS DES CHEVEUX . . ."
DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombark) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 6 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 146



Dufresne Engineering obtient le contrat de l'ouvrage de retenue des glaces pour l'Expo

OTTAWA. — M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics, annonce qu'on a adjugé à Dufresne Engineering Company Limited, de Montréal, un contrat de $9,551,491 pour la construction d'un ouvrage de retenue des glaces en amont de l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 dans le fleuve Saint-Laurent.

Cette compagnie a présenté la plus basse des six soumissions reçues en réponse à la demande de soumissions publiques, dont le délai de présentation se terminait le 18 mars 1964. L'offre la plus élevée s'élevait à $14,556,598. Les travaux sont censés être terminés d'ici le 1er octobre 1965.

Cet ouvrage de retenue des glaces, de 8,500 pieds de longueur, qui sera doté de vannes d'acier a été conçu pour servir deux fins : protéger les aménagements existants et projetés pour l'Expo et aider à retenir les embâcles de glaces qui ont une forte influence sur le niveau de l'eau à cet endroit. Les vannes d'acier, creuses, seront installées entre des piles de béton. Chaque vanne aura 88 pieds de longueur et elle s'élèvera et s'abaissera selon les changements dans le niveau d'eau. Les vannes feront saillie au-dessus de l'eau afin de retenir les glaces, tandis que la partie submergée nuira le moins possible à l'écoulement de l'eau du fleuve. Afin d'empêcher que les vannes gèlent en place, les rainures dans lesquelles elles glisseront seront chauffées à l'électricité.

Cet ouvrage sera construit en quatre étapes. La ville de Montréal versera $2,500,000 et le gouvernement fédéral payera le reste. La première étape comportera la construction de 72 piles et d'une superstructure à travers le bassins de Laprairie, entre les digues de la voie maritime et l'extrémité est de l'île des Soeurs. Les deuxième, troisième et quatrième étapes comprendront l'installation du matériel électrique, la fabrication et la pose des vannes ainsi que la construction des bâtiments de service. Les soumissions pour ces étapes seront demandées sous peu et les travaux seront exécutés en même temps que la dernière partie des travaux de la dernière étape, afin que l'ouvrage entier puisse être achevé à l'automne de 1965.

Le fleuve Saint-Laurent a toujours été sujet à de graves embâcles de glace. Le secteur le plus critique, du point de vue de la formation et de la retenue des glaces, est le secteur compris entre le port de Montréal et le bas des rapides de Lachine, à l'extrémité ouest du bassin de Laprairie. La voie maritime du Saint-Laurent, sur la rive sud, et la ville de Verdun, sur la rive nord, sont protégées par des digues. Le débordement de l'une ou l'autre de ces digues pourrait causer des dégâts sérieux et c'est pour cette raison que ces digues ont été construites en vue d'assurer une protection contre les niveaux d'eau les plus élevés, lesquels subissent principalement l'influence de la glace. Par le passé, des brise-glace ont aidé à supprimer ce danger, et on prévoit qu'ils continueront à jouer un rôle au moins aussi utile à l'avenir. Vu que l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène et la construction de l'île Notre-Dame apporteront d'autres restrictions à l'écoulement des eaux du fleuve, cet ouvrage de retenue des glaces est nécessaire pour diminuer davantage les dangers des hautes eaux.

Les plans et devis pour ce barrage ont été préparés par MM. Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, ingénieurs-conseils de Montréal.

FAITS divers

Meurtre

Le cadavre d'un homme d'une cinquantaine d'années non encore identifié a été trouvé vers midi dans un fossé sur la route no 8, à environ un quart de mille de St-Hermas. Le sergent d'état d'état major Richard Masson, de la police provinciale s'est immédiatement rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage. Il a déclaré qu'à prime abord il s'agit d'un meurtre et non pas d'un suicide.

Hold-up de $10,000

Deux bandits armés et masqués ont réussi un vol à main armée qui leur a rapporté la somme d'environ $10,000, ce matin, au magasin Dominion, à Chomedey.

Les voleurs ont fracassé une des vitres de l'entrée afin de pénétrer en trombe dans l'établissement, vers 9 h. 30, au moment même où les cinq employés ouvraient la chambre forte afin de retirer l'argent des caisses et les recettes de la fin de semaine.

Accident mortel à Granby

Brian Clifford Godfellow, âgé de 22 ans, du 2801 rue Queen, de Sherbrooke, est mort tôt ce matin dans la collision de deux autos sur la route no 1 près de Granby.

Capturé en préparant un vol

L'agent Hubert Emond a surpris deux individus sur le chantier de construction d'une succursale de banque, en faisant sa ronde habituelle, hier matin.

L'agent Emond passait en face du 1163 est, rue Mont-Royal lorsqu'il vit les deux hommes à l'intérieur de la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, qui doit ouvrir ses portes dans une quinzaine de jours.

Le policier fit face aux deux hommes et en vint aux prises avec le premier qui fonça sur lui et réussit à prendre la fuite en abandonnant son veston aux mains du policier. L'agent sortit son arme et réussit à mettre l'autre en joue. Le suspect fut conduit au quartier général de la Sûreté et son compagnon devrait être rejoint d'ici peu. Il semble que les deux hommes préparaient des dessins de la chambre forte et étudiaient les dispositifs de sécurité lorsqu'ils furent surpris.

Coups de feu

Deux hommes sont derrière la barreaux au quartier général de la Sûreté de Montréal à la suite d'une échauffourée survenue, tôt hier matin, au club de nuit Bon Accueil situé au 8748 est rue Notre-Dame.

Des témoins ont raconté à la police que deux coups de feu avaient été tirés au cours de la bataille. Personne n'a été blessé cependant.

Voir FAITS DIVERS en page 6



1,100 personnes sur le pavé, à Lévis

LEVIS. (PC-UPI) — Un incendie stimulé par des vents de 35 milles à l'heure a ravagé, durant toute la journée d'hier, à Lévis, l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, un immeuble de cinq étages construit en 1879 et propriété des Soeurs Grises de la Charité.

Le sinistre, qui a pris naissance dans un vestiaire du sous-sol, a chassé quelque 1,100 personnes, dont 630 enfants et une centaine de religieuses.

Le chef des pompiers de Lévis, M. J. A. Arsenault, a été transporté à l'hôpital aujourd'hui, souffrant d'une crise cardiaque, après avoir dirigé la lutte contre l'incendie pendant 17 heures.

Personne n'a été blessé dans l'incendie qui a tenu les pompiers en alerte à compter de 9 h. hier matin jusqu'après minuit, la nuit dernière.

On n'a pas encore évalué l'étendue des dégâts. L'immeuble, qui compte 400 pieds de façade, a été aux trois quarts rasé par les flammes. Lorsque l'incendie s'est déclaré, hier matin, la plupart des occupants de l'immeuble assistaient à la messe dominicale. En vingt minutes, tout le monde évacuait les lieux, tandis que la chapelle, construite en 1886 et desservant alors la seule paroisse de Lévis, était par la suite la proie des flammes.

Quelque soixante pompiers de Lévis, de Québec et de Sillery ont combattu tant bien que mal l'élément destructeur et, après douze heures d'efforts soutenus, ont dû abandonner tout espoir de sauver cette chapelle, à laquelle le feu s'était communiqué par le toit. Jusqu'à tard hier soir des coupe-feu situés dans chacun des corridors de l'immeuble avaient arrêté les flammes à l'entrée de la chapelle, mais, à la fin, le feu s'est insinué par la toiture et la fumée très dense qui se dégageait du brasier a tenu les pompiers à distance. Avant que la fumée rende l'atmosphère irrespirable, plusieurs religieuses ont réussi à pénétrer dans le lieu saint et à sauver les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux. **Pendant ce temps, d'autres religieuses parvenaient à épargner des flammes plusieurs** machines à coudre et autres instruments ménagers.

La nuit dernière, il ne restait, de l'aile où l'incendie s'est déclaré, que des ruines fumantes à l'intérieur de vieux murs de pierre, restés debout. Et les pompiers, épuisés, avaient peine à empêcher les flammes de se ranimer. Un vent de trente milles à l'heure soufflait sur les décombres et, par bourrasques, détournait parfois le jet des boyaux qui furent dirigés toute la journée sur le brasier.

L'ampleur du désastre n'a cependant pas provoqué de panique, signale M. Jacques Arsenault, un employé de la Cie de téléphone qui a aidé les pompiers à l'évacuation de l'institution. Et tandis que enfants et vieillards étaient accueillis dans des foyers de la région, la compagnie de téléphone faisait installer un tableau spécial à proximité de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance afin de répondre aux appels de parents des sinistrés.

Notons enfin que les autorités ne déplorent aucun accident. Tout au plus, quinze personnes qui étaient alitées ont dû être évacuées sur des civières.



ORPHELINAT EN FLAMMES — L'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, situé à Lévis et propriété des Soeurs Grises de la Charité, était en partie la proie des flammes, entre 9 h. hier matin et 1 h. la nuit dernière. Soixante pompiers de Lévis, de Québec et de Sillery ont combattu l'élément destructeur, gênés dans leur travail par des vents de trente à trente-cinq milles à l'heure. Plus de mille personnes ont dû évacuer les lieux en moins de trente minutes.
Téléphoto PC

Les ingénieurs se divisent en deux blocs : partisans et adversaires du syndicalisme

(par **Teddy CHEVALOT**)

C'est à un spectacle d'une maison divisée qu'on a assisté au cours du 45e congrès annuel **de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec qui se** tenait vendredi et samedi à Montréal.

Et toute cette division provient de l'introduction du syndicalisme dans les rangs des ingénieurs, même si les ingénieurs syndiqués, qui étaient loin d'être majoritaires au congrès ne firent rien pour attiser une division non prévisible, même si, de plus, cette question se **trouvait perdue parmi d'autres, jugées plus importantes.**

Par ailleurs, les précédents n'ont pas manqué à ce congrès : élection de deux conseillers de langue française pour la région de Québec, alors qu'un "gentlemen's agreement", appliqué de longue date, en prévoyait un de langue anglaise et un de langue française, élection pour la deuxième **année consécutive d'un président canadien-français, M. Bernard Lachapelle, alors que le** principe de l'alternance était normalement respecté, demande de l'annulation de l'élection des quatre nouveaux conseillers, etc... etc...

En outre, plusieurs résolutions importantes sur le syndicalisme, le bilinguisme, la réorganisation administrative de **la corporation, furent soit adoptées, soit rejetées.**

Il est vrai que ces résolutions, même lorsqu'elles sont adoptées à l'unanimité, ne sont pas exécutoires et le conseil de

Voir INGENIEURS en page 6

Corporation "Rhinocéros" des ingénieurs syndiqués

(T.C.) — L'humour à froid, pour la première fois, n'était pas absent du congrès des ingénieurs. C'est ainsi qu'au cours d'un panel sur les ingénieurs salariés, qui se tenait dans la matinée de samedi, un ingénieur syndiqué a présenté, au nom de la "Fédération des Corporations Rhinocéros", une résolution qui, malgré qu'elle fut déclarée hors d'ordre par le président de l'assemblée, fut imperturbablement lue par son proposeur, d'abord dans un silence religieux, ensuite dans une cascade de rires, et enfin, dans un charivari monstre.

Prenant point par point, dans ses attendus, la position officielle des dirigeants de la corporation sur le problème du syndicalisme chez les ingénieurs, citant même au mot à mot, dans ces attendus, tant l'article 3.5 du code d'éthique qui interdit aux ingénieurs de se syndiquer, que diverses déclarations de ces mêmes dirigeants, telles que : "l'ingénieur professionnel est exclu du Code du travail, . . . en participant à des activités syndicales l'ingénieur reconnait qu'il soutient alors une philosophie et l'usage

Voir CORPORATION en page 6

16 morts accidentelles

Quatre jeunes gens originaires de Piedmont, dans les Laurentides, ont perdu la vie, tôt samedi matin, lorsque leur automobile a plongé d'une hauteur de 30 pieds dans la rivière Nicolet, à St-Paul-de-Chester, comté d'Arthabaska. Cette tragédie, la pire de la dernière fin de semaine, inaugurait une série d'accidents de la route qui allait coûter la vie à au moins 16 personnes sur les routes de notre province.

Deux autres jeunes gens ont été tués à Ste-Perpétue, comté

Voici la liste des victimes :

MM. Gérard Gosselin, 22 ans, de Piedmont, **Yvon Grondin,** 22 ans, **O'Neil St-Onge,** 32 ans, et **Mlle Réjeanne St-Onge,** 33 ans, ces trois derniers du Mont-Gabriel Golf Club, noyés dans leur automobile qui a plongé dans la rivière Nicolet, près de St-Paul-de-Chester, comté d'Arthabaska, samedi matin.

Raymond Chartrand, âgé de 23 ans, de Lefebvre, Ont., tué dans la collision de deux autos, hier soir, près de St-André-Avelin, comté Papineau.

MM. Léopold Provencher, 41 ans, de Ste-Monique, et **Lionel Grandmont,** 19 ans, de Ste-Perpétue, comté de Nicolet, tués lorsque leur automobile a heurté un poteau de signalisation à un passage à niveau, hier matin, à Ste-Perpétue.

MM. Camille Gélinas, 46 ans, de Charette et **Henri Beaudry,** 49 ans, de Shawinigan, tués samedi soir dans la collision d'une automobile et d'un camion non loin de Charette, dans le comté de St-Maurice.

M. Joseph Deliva, 41 ans, du 820 rue Fulford, tué par un convoi des Chemins de fer nationaux, vers 7 h. 30 hier soir, alors qu'il traversait la voie ferrée à la hauteur des rues Vinet et St-Jacques, dans l'ouest de la métropole.

Mlle Patricia Roy, 25 ans, de Drummondville, tuée hier dans la collision de deux automobiles, survenue à St-Germain, comté de Drummond.

Pierre Beauchamp, 19 ans, de Coteau-du-Lac, comté de Soulanges, tué hier dans la collision d'une auto et d'un camion, survenue près de St-Zotique, dans le même comté.

Voir MORTS en page 6

Le Grand prix du Salon du printemps à Kenneth Lochhead

Kenneth Lochhead, 37 ans, de Regina, a obtenu le grand prix de $1,000 au 81e Salon du printemps du Musée des Beaux-Arts de Montréal.



KENNETH LOCHHEAD

Ce don provient d'un legs de Mme Mary E. Davis, en mémoire du peintre Albert H. Robinson.

Lochhead dirige l'Ecole d'art de l'Université de la Saskatchewan où il enseigne également à titre de professeur associé.

Le tableau qui lui a porté chance est une toile en acrylique intitulée "Yellow Rise". L'an dernier, au 80e Salon du printemps, un de ses tableaux, "Extension bleue", avait remporté le prix de peinture Jessie Dow.

Quatre prix ont été décernés par un jury de cinq membres, lequel devait aussi choisir toutes les oeuvres qui seront exposées.

Le Salon s'ouvrira officiellement à 9 h. ce soir, alors que le professeur Frank Scott, doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill et membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, prononcera l'allocution d'usage. L'exposition se continuera ensuite jusqu'au 3 mai.

Les trois autres lauréats sont les suivants : Jean Albert McEwen de Montréal, prix de peinture; Ken Danby, de Toronto, prix des "procédés divers" et Charles Butler, de St-Hubert, prix de sculpture.

Lochhead est né à Ottawa le 22 mai 1926. Il a étudié de 1945 à 1949 à l'Académie des beaux-arts de la Pennsylvanie et au Barnes Foundation (Marion, Pa.), de 1946 à 1948.

Des bourses d'études lui ont été accordées au Pennsylvania Academy et deux bourses de voyages lui ont permis d'aller en Europe en 1948 et de poursuivre ses recherches au Canada, en 1949.

A l'automne et en hiver des années 1949-50, il a travaillé, auprès de la commission du ministère du Commerce, au montage artistique de panneaux d'exposition sur l'expansion industrielle du Canada.

En 1950, il a organisé des cours de dessin et de peinture en atelier à l'Université de Carleton, d'Ottawa et il se mérita, la même année, le premier prix

Voir GRAND PRIX en page 6

Jour
Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grand Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connait les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

NO DE TELEPHONE A COMPOSER... LA. 1-2161
pour L'ENTREPOSAGE de toute FOURRURE ou MANTEAUX DE DRAP
Nos vastes voûtes frigorifiques offrent une protection totale contre les mites, l'incendie et le vol.
Jolicoeur
depuis 1907
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
ROCKLAND

OPTOMETRISTES
Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
Simpson MONTREAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

aux 4 librairies Pilon
MACHINE A ADDITIONNER MANUELLE
OLIVETTI PRIMA 20
Dispositif de contrôle tout nouveau ! La PRIMA 20 est une machine complète par elle-même. Elle additionne, soustrait, multiplie (par répétition), donne la balance au crédit et le sous-total. D'une capacité de 9,999,999.99.
Rég. $124.50
SPECIAL PILON
$98
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
730, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6361
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

INGENIEURS

SUITE DE LA PAGE 3

la corporation peut ou non les appliquer.

Nouveau conseil

Le conseil de la corporation pour l'année 1964-1965 est le suivant : M. Bernard Lachapelle, de Catelli Habitant, président, Hugh C. Jenkinson, vice-président, Harry Krashinsky, ingénieur - conseil, secrétaire-trésorier honoraire, Charles Blais, Paul Bégin et Robert Painchaud, de la région de Québec, ainsi que Maurice D'Amours, et George W. Joly, de la région de Montréal, conseillers. En outre, le président sortant de charge, M. Pierre Demers, reste pour une période d'un an sur le conseil.

Lors des élections, qui se terminaient le 28 mars, les quatre conseillers suivants avaient été proclamés élus : MM. Bernard Lachapelle et Maurice D'Amours, pour la région de Montréal, et Charles Blais et Paul Bégin, pour la région de Québec.

Contestations d'élections

Toutefois, au cours de l'assemblée générale qui se tenait samedi après-midi, et une fois que les résultats de cette élection furent rendus publics, un ingénieur anglais d'Arvida, M. D.H. Hobbs, demanda l'annulation de l'élection pour les deux candidats élus de la région de Québec, car, de l'aveu même du secrétaire-général, M. Pierre Bournival, une erreur s'était glissée au moment d'expédier les bulletins de vote, et 110 d'entre eux avaient été expédiés à la mauvaise adresse et dans la mauvaise région électorale.

Or, comme il existait une différence de deux votes entre M. Paul Bégin et le candidat anglais, M. Clift Louttit, — le premier aurait eu 312 votes alors que le second n'en aurait recueilli que 310, — et que de plus, plusieurs ingénieurs présents dans la salle avaient déclaré qu'ils n'avaient pas reçu leur bulletin de vote, sinon ils auraient voté en faveur de M. Louttit, M. D. H. Hobbs, en conséquence, proposa une résolution qui demandait au conseil de bien vouloir annuler cette élection.

Toutefois, le conseiller juridique la déclara irrecevable à moins qu'elle ne prévoie une demande d'annulation complète des élections et non partielle. Ce qui fut fait aussitôt.

Un premier vote à mains levées donna 118 voix en faveur de la proposition et 115 contre. Le président de l'assemblée, M. Pierre Demers, la rejeta, étant donné la trop petite différence de votes entre les deux groupes.

Mais comme l'assemblée commençait à manifester, il ordonna aux partisans de la motion de se mettre à sa gauche, et aux adversaires de se placer à sa droite. Nouveau comptage : 131 pour, 131 contre. Eclats de rires dans la salle, murmures, sifflets et protestations.

C'est alors que le président Pierre Demers usa de son vote prépondérant. Il vota contre la résolution et la déclara rejetée. Un ingénieur anglais présent dans la salle déclara alors : "Je voudrais qu'on fasse rentrer dans la salle les photographes, ils pourraient alors voir comment cette maison est divisée.

Autres propositions

Par un vote majoritaire écrasant, partisans syndicalistes et antisyndicalistes s'étant unis sur la question, les ingénieurs rejetèrent une proposition qui demandait que : "Le conseil de la corporation, en temps opportun et à très bref délai, s'occupe de faire modifier sa constitution afin de favoriser la libre association des ingénieurs groupés sous l'égide de la Corporation avec pouvoirs de négociations".

On tentait par ce biais de donner à la corporation un pouvoir qui pourtant lui avait été refusé, faute du quorum requis par ses règlements, lors du référendum qui s'était tenu il y a maintenant trois semaines.

Par ailleurs, c'est à l'unanimité que les ingénieurs présents adoptèrent une résolution qui retirait du contrôle du conseil le "Bulletin de la corporation" et le plaçait sous l'égide du comité des relations extérieures, ceci dans le but de permettre à tout ingénieur, même s'il était partisan du syndicalisme, d'exprimer ses opinions dans le bulletin.

De même, une résolution a été adoptée majoritairement, qui demande que la corporation et le Conseil canadien des ingénieurs fassent pression auprès du Conseil national de la recherche pour que celui-ci publie toutes ses brochures dans les deux langues simultanément, et non plus séparées comme précédemment.

De plus, il a été demandé aux dirigeants de la corporation de prévoir un comité spécial dont le rôle consisterait à préparer un mémoire qui serait présenté à la commission Laurendeau-Dunton. Tout laisse croire que le conseil acceptera cette suggestion et présentera donc son mémoire sur le bilinguisme.

Au chapitre de la réorganisation administrative de la corporation, une commission spéciale d'étude a été formée. Ses membres sont MM. D. Wermenlinger, président, Jean-Paul Dick, J. H. Dinsmore, Jacques Dubuc, Alain Gaudette, D. de L. Harwood, H. Krashinsky et Alex de Léry. Ils furent présentés à l'assemblée et on demanda aux ingénieurs présents de bien vouloir émettre, devant cette commission, toutes leurs propositions sur la réorganisation de la corporation.

Enfin, selon les propres paroles de M. Pierre Demers, président sortant de charge de la corporation, des divergences profondes se sont manifestées dans la matinée de samedi au panel des ingénieurs salariés, entre partisans et adversaires du syndicalisme, divergences qui se sont retrouvées au cours de la séance générale de l'après-midi.

Il semble donc que la Corporation, loin de retrouver la sérénité à laquelle elle s'attendait, au lendemain des résultats de son référendum sur le contrat individuel obligatoire et de son questionnaire sur le syndicalisme, va vers une division de plus en plus marquée.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

Le conducteur du camion a continué sa route après l'accident et il a été arrêté un peu plus tard à Lancaster, Ont., par la Sûreté ontarienne.

Daniel Grenon, 8 ans, fils de M. et Mme Laurier Grenon, de St-Barnabé, comté de St-Hyacinthe, renversé par une niveleuse alors qu'il circulait à bicyclette, samedi après-midi.

M. Rosario Jacques, 60 ans, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, sur la rive sud, heurté par un chauffard alors qu'il déambulait le long de la route, à Brossard.

M. Gilles Caron, 31 ans, du 1047 boul. O'Brien, à St-Laurent, tué vendredi soir dans la collision de son automobile et d'un camion, survenue non loin de Chomedey.

Laurent Croteau, 13 ans, de St-Liboire, comté de St-Hyacinthe, qui s'est pendu accidentellement, hier matin, en jouant sur la ferme de ses parents.



Toujours là—
avec
de l'argent...

pour consolider vos comptes

Prêts personnels de
$50.00 à $5,000.00
pour toute
raison valable.

Certitude d'un service rapide et courtois!

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

240 succursales d'un océan à l'autre

14 succursales dans le grand Montréal

5786	Christophe-Colomb	273-2545	1015	Ste-Catherine E.	VI. 2-4111
140	Henri-Bourassa E.	387-6235	1625	Ste-Catherine O.	937-6361
3737	Ontario E.	LA. 6-4434	6928	St-Hubert	273-2447
4321	Papineau	LA. 2-2166	400	St-Jacques O.	AV. 8-8136
5291	ch. Queen Mary	489-8484	4823	Sherbrooke O.	937-7721
CHOMEDEY			754	Curé-Labelle	688-2411
LONGUEUIL			125	St-Charles O.	674-4995
VERDUN			5250	Verdun	769-8524
			3982	Wellington	769-4538

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Trio de jeunes voleurs capturé

Une auto-patrouille du poste 7 a intercepté, tôt samedi matin, une automobile et a procédé à l'arrestation de trois jeunes individus impliqués dans un vol à main armée commis sur la personne d'un chauffeur de taxi de St-Léonard-de-Port-Maurice. Les policiers ont dû poursuivre à toute vitesse l'automobile du trio des malfaiteurs, rue Notre-Dame est, avant que ceux-ci se livrent.

Les jeunes bandits avaient, quelques minutes plus tôt, enlevé à la pointe du revolver une somme de $50 à M. Roméo Brosseau, du 11,372 boul. L'Archevêque, à Montréal-Nord. C'est sur des renseignements communiqués par la police de St-Léonard que les agents montréalais purent effectuer leur coup de filet. Dans l'automobile les policiers trouvèrent des couteaux, des garcettes et des fusils.

Vol de documents

Notre confrère Renald Savoie s'est fait voler des documents dans sa voiture, samedi.

Son automobile qui était en stationnement, rue Mansfield, entre la cathédrale et l'hôtel Reine-Elisabeth, a été fouillée par des voleurs et son porte-documents a été enlevé. Il ne contenait rien de précieux pour les auteurs du vol, mais il y avait des notes d'interviews et de reportage fort importantes pour notre journaliste.

Savoie espère bien que les voleurs voudront lui rendre ses notes manuscrites qui, comme il l'affirme, ne peuvent être relues par personne autre que lui . . ." et encore !"

Et d'ajouter : "Ils peuvent facilement me rejoindre. Mon adresse se trouve sur tous les états de compte qu'ils auront aussi pu trouver dans cette valise . . .

Vols à main armée

Les policiers montréalais avaient peine à répondre aux appels durant la dernière fin de semaine tellement ils étaient nombreux et variés. Les plaintes pour vol ont tenu nos policiers fort occupés, particulièrement samedi soir et tôt, hier matin.

● Vers 12 h. 35, hier matin, un garçon de table de la taverne Laperrière, située au 2047 est, rue Mont-Royal, M. Patrick Doyon, se rendait effectuer un dépôt de nuit dans une banque voisine lorsqu'il a été accosté par deux bandits armés qui lui ont enlevé une serviette contenant $1,184.

● Vers 10 h. 15 samedi soir, M. Roger Tremblay, du 3592 rue Ste-Famille, a été battu et volé par trois individus qui se sont ruës sur lui alors qu'il déambulait à l'angle des rues Laval et Prince-Arthur. Ils lui ont enlevé une somme de $240 qu'il avait dans ses goussets.

● Vers 9 h. samedi soir, M. Michel Debate, du 4315 rue Bellechasse a été attaqué, battu et volé à son domicile, par trois individus qui ont pris la fuite avec une somme de $400. M. Debate a été conduit à l'hôpital Bellechasse, souffrant de profondes coupures au cuir chevelu.

● Vers 5 h., trois individus ont attaqué un messager, Michel Gaya, domicilié au 5310, 31e Avenue, à Rosemont, alors que celui-ci arrivait en face du 3254 est rue Laurier. Le trio prit la fuite avec le porte-monnaie vide du jeune homme.

● Au même moment, deux individus armés ont attaqué M. Raymond Quesnel, épicier dont l'établissement est situé au 6200 rue Casgrain. Ils se sont fait remettre une somme de $650.

● Au Marché Bonsecours, au kiosque no 51 loué par M. Joseph Giroux, deux bandits ont obligé M. Aurèle Giroux à leur remettre une somme d'environ $400 à la pointe du revolver.

● Deux hommes se sont présentés au domicile de M. Albert Brisson, épicier, situé au 2543 rue Sheppard. Lorsque M. Brisson a répondu à la porte, les deux hommes lui ont braqué un revolver dans les côtes et ont obligé leur victime à remettre un porte-monnaie qui contenait une somme de $80.

● Un bandit solitaire s'est présenté à la pharmacie Panet située au 1356 est rue Ste-Catherine. Il a obligé l'employé, M. Jean-Paul Rathé, à lui remettre le contenu du tiroir-caisse, une somme d'environ $60.

● Deux bandits ont volé à la pointe de leur arme deux bagues d'une valeur totale de $60 à la bijouterie Denis Parent, située au 9622 est rue Notre-Dame.

Cambriolages : $20,000

D'importants cambriolages ont été commis au cours de la nuit de samedi à dimanche. Le montant global de ces vols a rapporté à ses différents auteurs au moins $20,000.

● Le cambriolage le plus important a eu pour victime M. Laurent Brunet alors que des voleurs ont enfoncé une fenêtre de sa résidence située au 5390, boul. L'Assomption. Ils ont emporté avec eux des bijoux, fourrures, articles divers, le tout formant un total d'environ $9,000.

● Chez Mlle Thérèse Tremblay, du 3555 Place Decelles, les cambrioleurs ont fait main basse sur des fourrures évaluées à $4,500, après avoir utilisé une fausse clef pour pénétrer à l'intérieur de l'appartement.

● M. Régent Asselin, du 1515 rue Moore, à Chomedey, a porté plainte à la police disant que des cambrioleurs avaient forcé la serrure de son automobile en stationnement rue Ontario et qu'ils s'étaient emparés de marchandises d'une valeur de $3,000.

● Chez M. Roger Durocher, domicilié au 1422 rue Visitation, les voleurs ont emporté des bijoux et fourrures d'une valeur approximative de $1,500.

● Au restaurant Gérard Croteau, les voleurs ont emporté une importante quantité de cigarettes et une légère somme d'argent trouvée dans le tiroir-caisse, soit une perte d'environ $1,000 pour la victime.

● Au Mike Valet Service, 138 ouest, rue Laurier, les cambrioleurs ont enfoncé une porte arrière et ils ont emporté avec eux des vêtements dont la valeur n'a pu être déterminée.

Autres cambriolages

Des cambrioleurs se sont glissés par un puits de lumière dans l'établissement de la Ross Specialties, 2811, rue Champlain, et ont dérobé $2,000 de lampes et de cendriers ; à la Classic Clothing, 3575, boulevard St-Laurent, ils ont emporté une forte quantité de coupe-vent et autres vêtements ; à la pâtisserie Belge, 120 ouest, rue Sherbrooke, ils ont raflé de l'argent, des viandes et autres aliments d'une valeur indéterminée.

Chez Mlle P. Bacon, 1880, rue Visitation, ils ont volé pour $1,000 de bijoux, de fourrures, de vêtements ; chez M. M. Bourque, 4890, rue Bourret : un téléviseur, des bijoux et $1,135 en billets de banque ; et enfin chez G. de Vantery, 11796, rue Joseph-Casavant : un téléviseur, des bijoux et autres articles d'une valeur de $1,010.

GRAND PRIX

SUITE DE LA PAGE 3

du concours d'art O'Keefe, destiné aux peintres canadiens de moins de 30 ans.

Il est attaché à l'Université de la Saskatchewan depuis 1950.

Son oeuvre figure dans la collection permanente de la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, au ministère fédéral du Transport, au Conseil des Arts de la Saskatchewan, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, au Canadian Industries Limited et dans plusieurs collections particulières de marque.

CORPORATION

SUITE DE LA PAGE 3

de méthodes incompatibles avec le vrai professionnalisme, . . . c'est à la Corporation que le législateur a délégué la régie et la protection des intérêts professionnels et économiques des ingénieurs, . . . en ce faisant le législateur a voulu ainsi consacrer, le caractère particulier du professionnalisme, lequel présuppose et exige que les membres de la profession se régissent eux-mêmes et demeurent libres de tout contrôle ou intervention extérieures," etc . . . il a donc été proposé les amendements "rhinocériques" suivants :

"Nous proposons que le code d'éthique soit amendé comme suit afin d'en étendre le champ d'application, et qu'à l'article 3.5 soient ajoutés les alinéas suivants :

a) L'ingénieur n'acceptera pas de devenir membre d'un club social, d'un club de placement, d'une ligue du Sacré-Coeur, ou de quelque syndicat financier que ce soit, et ne participera, comme tel, à aucune forme d'activité sociale, économique ou religieuse. Il reconnaît que s'il en était autrement, il soutiendrait alors une philosophie et l'usage de méthodes incompatibles avec le vrai professionnalisme, tel que danse, pique-nique, procession ou pèlerinage !

b) L'ingénieur n'acceptera pas également de se soumettre aux prescriptions du Code de la route. Il reconnaît que, s'il en était autrement, il soutiendrait alors une phisosophie et l'usage de méthodes de circulation incompatibles avec le vrai professionnalisme, tel que les accidents, etc . . . ;

c) L'ingénieur n'acceptera pas également de se soumettre aux prescriptions des Codes de plomberie et d'électricité. Il reconnaît que, s'il en était autrement, il soutiendrait alors une philosophie et l'usage de tuyaux et de fusibles incompatibles avec le vrai professionnalisme, tels que court-circuit, fuite d'eau, etc . . . ;

d) L'ingénieur n'acceptera pas, enfin, de se soumettre à tout CODE ayant déjà existé, existant ou futur. Il reconnaît que, s'il en était autrement, il il soutiendrait une philosophie et ferait alors usage de ses droits de citoyens, lesquels sont incompatibles avec le professionnalisme".

Et c'est signé : Le comité provisoire de la Fédération des corporations Rhinocéros, par Rhino 1, 2 et 3, respectivement président, vice-président et secrétaire.

A la fin de cette assemblée mouvementée, un des dirigeants de la Corporation demanda au proposeur de cette résolution, un ingénieur syndiqué de la ville de Montréal, s'il n'avait pas peur de s'être rendu ridicule en présentant une telle résolution, car elle avait été enregistrée pour les archives de la corporation.

L'enquête Maranda

Les plaintes étaient bien fondées selon le juge Yvon Bisaillon

par **Thomas DUHAIME**

A la reprise de l'enquête de la Commission municipale, Me Yvon Bisaillon, assigné comme premier témoin, a déclaré qu'en sa qualité de juge municipal, il avait constaté que toutes les "plaintes" préparées par le service de la police, durant le mandat de l'ex-chef Henri-Yvon Maranda, étaient bien fondées, ce qui indiquait "une bonne administration de la loi."

Interrogé par Me Jacques Lessard, le juge municipal a affirmé qu'il n'y avait pas eu d'abus. Bien plus, dit-il, il n'a jamais eu à juger une cause de vitesse "en bas de 40 milles à l'heure", alors que l'infraction avait été commise dans une zone de 30 milles à l'heure.

Selon sa version, il n'y a pas eu de "persécution" de la part du chef Maranda et les policiers sous ses ordres ne se sont jamais livrés à des "traquenards."

Deux autres conseillers, MM. Benoit Perron et Fabien Fournier — tout en corroborant les témoignages de leurs collègues, entendus hier, voulant que le chef Maranda "donnât trop de billets de contravention" — ont cité trois autres raisons qui auraient motivé le renvoi du chef de police : son administration coûtait trop cher ; il n'y avait pas d'accord possible quant au système des achats assuré par le chef Maranda ; et une mésentente irrémédiable existait entre lui et le comité de la police.

Le conseiller Fournier a déclaré, de plus, que le chef Maranda n'avait jamais été autorisé par le conseil municipal pour assister à la 70e convention annuelle de l'Association internationale des chefs de police, à Houston, au Texas. La défense prétend pouvoir prouver le contraire, à la reprise des séances du tribunal d'enquête, le 15 avril prochain.

D'autre part, deux policiers, Laurent Théorêt et Denis Demers, ont rendu des témoignages assez confus en ce qui concerne une lettre de protestation adressée au conseil municipal pour fustiger l'ingérance politique au sein du service de la police, l'injustice et le mensonge, et rendre hommage en même temps à la droiture et à la "saine administration" du chef Maranda.

Cette lettre a été signée par quatre autres policiers, au mois d'octobre 1963. Selon les témoignages rendus par les agents Théorêt et Demers, la teneur de la lettre cadrait avec leur opinion personnelle de la situation qui existait à ce moment-là.

Dossiers sous clé

Me Gérard Lévesque, qui occupe pour la défense avec Me Jacques Lessard, a prévenu le juge J. F. Sheehan que, d'ici la reprise de l'enquête de la Commission municipale, le témoignage du capitaine Maurice Beauregard pouvait "laisser planer des doutes sérieux, dans le public, sur la conduite du chef Yvon Maranda".

Le capitaine Lessard, à la demande des procureurs de la ville, venait de témoigner pendant plus d'une heure et avait produit, comme exhibits, 18 dossiers qui "n'auraient pas suivi la marche normale des procédures". Le témoin a déclaré à chaque reprise qu'il avait "trouvé" ces dossiers, sous clé, dans le tiroir du bureau du chef Maranda, après son départ. Le capitaine Lessard remplace temporairement l'ex-chef Maranda.

Le juge Sheehan a autorisé la déposition desdits dossiers, expliquant qu'ils pourraient peut-être "prouver des raisons plus objectives pour justifier le congédiement du chef Maranda.

LIPPMANN

SUITE DE LA PAGE 5

J'estime que la valeur du discours du sénateur Fulbright ressort de ce que celui-ci a donné ouverture à un débat sérieux, mettant en cause ses propres vues même, sur la politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba, si souvent discutée d'une manière déraisonnée et irréfléchie.

(Tous droits réservés 1964, Washington Post Company. Diffusion Los Angeles Times Syndicate).

Ravages de la tuberculose

La tuberculose cause 2,000,000 de pertes de vie et fait 3,000,000 de nouvelles victimes chaque année à travers le monde.

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

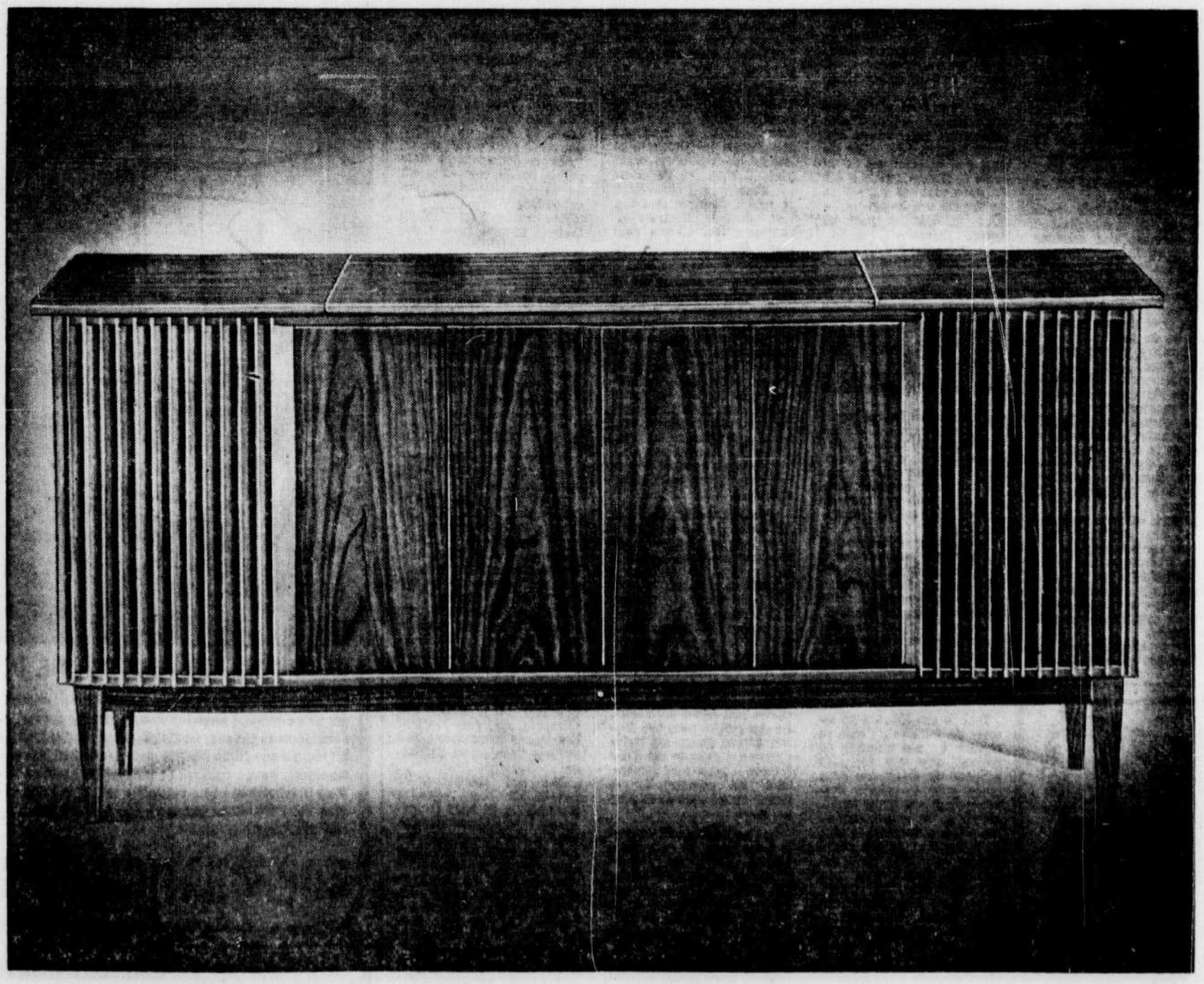
MORGAN

Une offre-lancement... une merveilleuse aubaine !

"Signet" de Clairtone, appareil stéréophonique

...avec châssis à transistor
...élégant cabinet de ligne irréprochable !

$449



Songez aux facteurs et grands éléments d'avant-garde de cet élégant appareil Clairtone stéréophonique . . . et vous serez ravis par cette offre remarquable ! Clairtone présente un nouveau châssis à transistor d'une merveilleuse endurance pour tous les semi-conducteurs. La solution réside dans l'élimination des lampes . . . la disparition des filaments incandescents veut dire disparition de la détérioration causée par la chaleur, ce qui a pour effet de produire un son plus pur et plus direct ! C'est ainsi que Clairtone est en mesure de **garantir pendant cinq années** tous les semi-conducteurs de ses appareils ! Sans compter les importantes caractéristiques de "Signet" par Clairtone :

- Radio AM/FM . . . plus multiplex FM
- L'appareil FM stéréophonique avec lumière qui brille quand le poste FM stéréo est en onde.
- 40 volt-ampères projetés depuis les châssis à transistor
- Table tournante automatique à quatre vitesses . . . Garrard AT5
- Contrôle de boutons de réglage "Rocker"
- Six hauts parleurs équilibrés . . . "écoute silencieuse", avec fiche de prise de courant.
- Cabinet de ligne moderne en noyer huilé à la main, 58 po. de long, 15 po. de large, 26½ po. de haut.

Cette offre-lancement très spéciale se termine le 25 avril

Pas de paiement initial, 24 paiements mensuels de 21.40 — La taxe de vente est payable à l'achat

Téléphoner VI. 2-6261

APPAREILS STEREOPHONIQUES, RAYON 96, AU CINQUIEME ETAGE

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

MONTREAL, LUNDI 6 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 146

AUTOUR DU MONDE

Assassinat du premier ministre du Bhoutan

GANGTOK. (PA-Reuter) — Un inconnu a assassiné hier soir le premier ministre du Bhoutan, M. Jigme Dorji, près de la frontière de ce petit royaume himalayen qui est un sujet de friction entre l'Inde et la Chine rouge.

Rien n'indique que ce meurtre ait des implications politiques même si M. Dorji, qui était âgé de 45 ans, ait été reconnu comme fortement opposé au communisme malgré les pressions chinoises.

Paljor Dorji, âgé de 20 ans, fils du premier ministre, a déclaré à la presse qu'il ne voyait pas qui avait avantage à tuer son père. Paljor Dorji est étudiant en droit à Londres.

M. Dorji avait souvent dit sa crainte de voir des agents de Pékin s'infiltrer dans la masse des réfugiés en provenance du Tibet, pays occupé par la Chine.

Les premiers rapports déclarent que le premier ministre a été atteint d'une seule balle dans le dos que son assaillant a tirée à travers une fenêtre.

Le Bhoutan, pays de quelque 18,000 milles carrés, compte 700,000 habitants. Il est situé en plein Himalaya, entre le Tibet et les Etats indiens du Bengale occidental et de l'Assam occidental.

* * *

Berlin : mesures contre des soldats anglais

(D'après UPI) — Un porte-parole militaire britannique a déclaré, aujourd'hui, à Berlin, que trois policiers militaires britanniques pourraient faire face à des mesures disciplinaires pour s'être aventurés en territoire est-allemand. Les Britanniques avaient été arrêtés par des gardes-frontières est-allemands et détenus pendant quatre heures. Ils ont été libérés par la suite. Par ailleurs, un porte-parole de l'Aviation des Etats-Unis a fait savoir que les deux pilotes du "RB-66", abattu au-dessus du territoire de l'Allemagne orientale, seront traduits devant un conseil d'aptitude de pilotage de l'armée de l'air américaine.

* * *

Elections en G.-B.

LONDRES. (Reuter) — Le premier ministre sir Alec Douglas-Home doit décider cette semaine si les élections générales auront lieu durant la période de mai-juin en Grande-Bretagne ou si elles seront retardées jusqu'en octobre, selon les milieux politiques britanniques. Le mandat du parti conservateur au pouvoir expire en novembre et les élections doivent avoir lieu avant cette expiration. Si les élections ont lieu avant l'été, la date du jeudi 11 juin sera probablement choisie, estime-t-on.

* * *

L'assassinat de Kennedy

BUDAPEST. (AFP) — "Le ou les assassins du président Kennedy courent toujours et il n'existe aucune preuve indiscutable que Lee Oswald ait commis ce crime", a affirmé hier l'avocat américain Mark Lane devant le comité directeur de l'Association internationale des juristes démocrates. S'appuyant sur un épais dossier qu'il avait constitué au cours d'une enquête personnelle sur cet assassinat, M. Lane a fait une démonstration tendant à prouver que l'enquête de la police de Dallas n'a jamais été poussée à fond. M. Lane a demandé qu'une commission internationale de juristes soit chargée d'étudier son dossier.

* * *

Compensations jugées dérisoires

LONDRES. (AFP) — L'Association des anciens combattants juifs polonais et le Congrès mondial juif, en collaboration avec d'autres organisations, ont commémoré samedi à Londres le soulèvement du ghetto de Varsovie et le sacrifice des six millions de Juifs exterminés par le nazisme. Prenant la parole, MM. Jacob Halevy et Kupferman ont jugé dérisoire l'actuelle législation allemande en ce qui concerne les compensations aux victimes juives du nazisme. M. Kupferman a évalué à quatre milliards et demi de livres sterling (environ $13.5 milliards) les biens juifs confisqués par les Allemands. "Ce sont notre sang, notre argent, nos usines qui ont fourni la fondation du fameux miracle économique de l'Allemagne", a-t-il affirmé.

* * *

Nouveau procès pour De La Beckwith

JACKSON, Mississipi. (PA) — Byron De La Beckwith, un ségrégationniste "inconditionnel", comparaîtra aujourd'hui en Cour pour subir un nouveau procès sous l'inculpation d'avoir assassiné le leader noir Medgar Evers. Le premier procès de De La Beckwith avait pris fin le 7 février dernier. Le jury, composé entièrement de citoyens blancs, avait délibéré pendant 11 heures, sans rendre de verdict. Les membres du jury s'étaient partagés en factions égales sur la question de la culpabilité de l'accusé. Beckwith est accusé d'avoir assassiné Evers, l'été dernier.

* * *

Avant Christophe Colomb

MEXICO. (Reuter) — Mlle Eulalie Guzman, anthropologue et archéologue mexicaine, estime que des Asiatiques sont venus en Amérique du Nord bien avant que Christophe Colomb ne découvre l'Amérique en 1492. Elle explique qu'il existe de grandes tsimilitudes entre les cultures asiatique et pré-espagnole. Elle cite les similitudes découvertes entre le palais de Jublaikhan, construit au XIIIe siècle en Mongolie, et celui d'un édifice du même genre découvert dans les ruines d'Atetelco, au Mexique. Ces deux palais ont des cours du peuple et des escaliers pour les hauts dignitaires qui se ressemblent étrangement. Les bas-reliefs qui ornent chacune des marches menant à ces deux édifices se ressemblent également.

* * *

Hommages, condoléances

Le monde entier pleure la mort du général MacArthur

WASHINGTON. (AFP) — Quelques minutes après l'annonce de la mort du général MacArthur, une déclaration et une proclamation du président Johnson ont traduit le chagrin du chef de l'exécutif et de la nation tout entière à l'occasion de "la perte de l'un des plus grands héros de l'Amérique".

"Le général de l'armée Douglas MacArthur a livré sa dernière bataille avec toute la valeur qui l'a distingué dans la guerre comme dans la paix".

Dans les coeurs de tous ses concitoyens et dans les pages de l'histoire son courage demeure présent, ajoute la proclamation présidentielle. Ce qu'il a fait pour les Etats-Unis "ne périra jamais".

Les hauts faits de l'existence tout entière de ce grand soldat resteront également présents à l'esprit de tous.

Eloges de Hoover

M. Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, a déclaré hier que le général Douglas MacArthur était "un grand homme, un grand général et un grand patriote". Dans une déclaration publiée à l'occasion de la mort du héros de Corregidor, M. Herbert Hoover précise : "Je connaissais le général MacArthur intimement depuis que je l'avais nommé chef d'état-major en 1931. C'était l'un de nos plus brillants chefs militaires. Ce fut aussi un homme d'état dévoué à la cause de la paix".

"Le monde se trouve embelli par son exemple, et par les modèles de courage et d'énergie qu'il lui a donnés. Oui, sa devise était véritablement : Devoir, honneur, patrie."

"Ce fut un grand homme, un grand général et un grand patriote".

"Je m'associe au pays dans l'expression de ma profonde sympathie pour sa famille".

Affliction au Japon

La mort du général MacArthur a été accueillie avec affliction au Japon où le gouvernement a immédiatement désigné l'ancien premier ministre Shigeru Yoshida pour assister à ses funérailles. M. Yoshida, dans un message, a invité le peuple japonais à ne jamais oublier que le général MacArthur avait respecté le système impérial et mené le pays sur la voie de la prospérité économique.

Un communiqué rendu public par le secrétariat du gouvernement déplore que la mort du général MacArthur rende caduc le projet qu'il avait formé de l'inviter au Japon. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, M. Ohira, insiste dans un autre communiqué, sur la "figure historique" du défunt.

Chypre: *la violence règne malgré les efforts des troupes des Nations unies*

NICOSIE. (PC-AFP-UPI-Reuter) — De nouveaux développements, tant sur le front politique que sur le front militaire, sont attendus aujourd'hui à Chypre alors que la crise qui sévit dans l'île entre dans une nouvelle phase.

La Turquie s'est dite opposée à l'abrogation proposée par le premier ministre cypriote, Mgr Makarios, du traité d'alliance signé en 1960 entre Chypre, la Grèce et la Turquie. Un porte-parole d'Ankara a dit que la Turquie n'accepterait pas cette suggestion de Makarios et qu'elle continuerait d'exercer tous ses droits à Chypre, notamment celui d'avoir des troupes dans l'île.

Du côté militaire, la violence n'a pas cessé depuis quatre jours, en dépit des efforts des soldats canadiens et britanniques, membres de la brigade de paix des Nations unies.

Ce matin, un Cypriote grec a été abattu par un Turc cypriote "après une discussion" à la porte de Paphos menant au quartier turc. Le Grec cypriote était alors en possession d'un pistolet chargé.

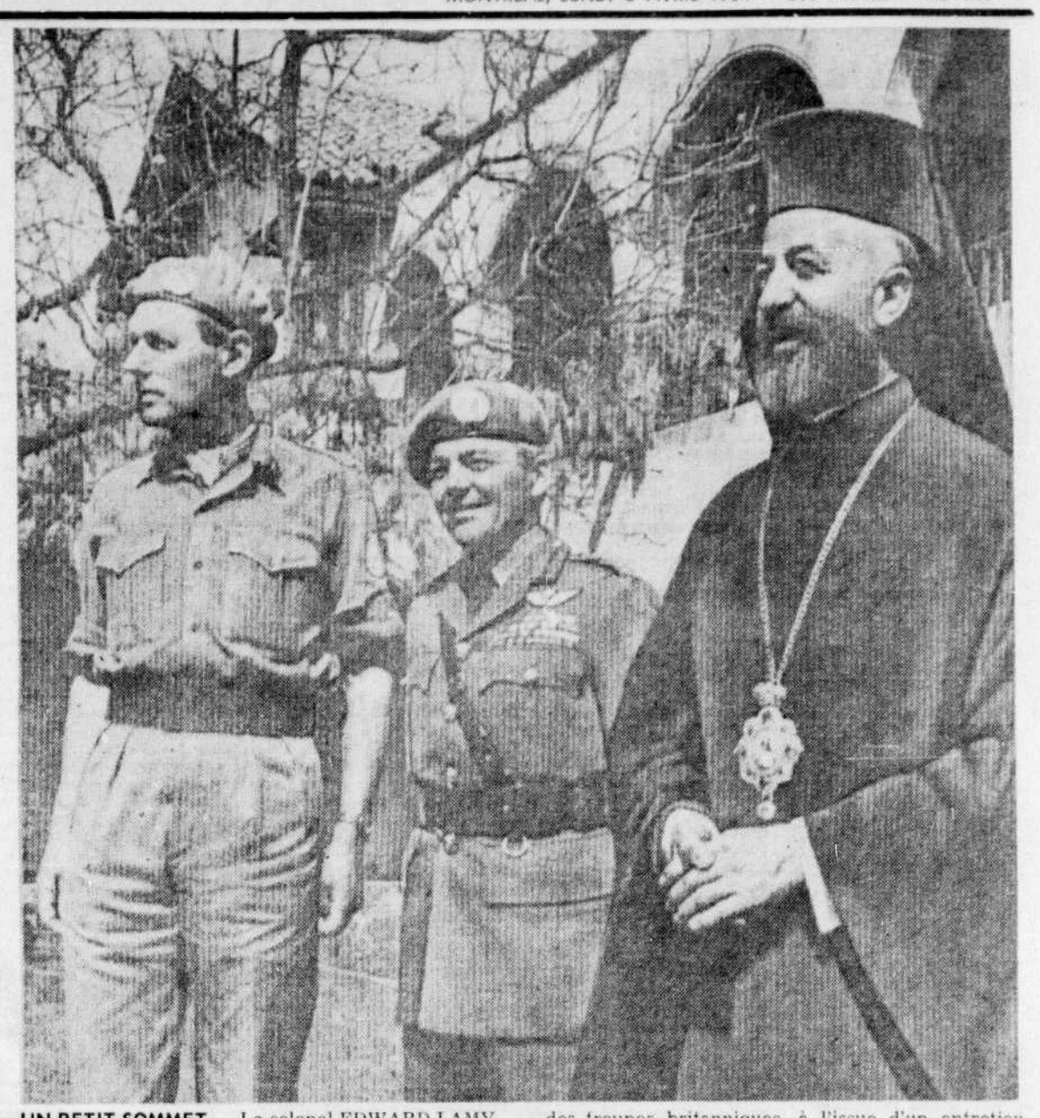
Les premières informations, basées sur un rapport de la police grecque cypriote, affirmaient que le Grec cypriote âgé de 27 ans, avait été tué par des soldats de l'ONU. Quelques heures plus tard, un porte-parole de l'ONU a démenti ce rapport, affirmant que le Grec cypriote avait été abattu par un Turc cypriote.

C'est samedi dernier que le premier ministre Makarios a avisé son homologue turc, M. Ismet Inonu, que le gouvernement grec-cypriote considérait comme abrogé le traité de 1960. Mais M. Inonu et son cabinet ont déclaré que cette décision de Mgr Makarios allait à l'encontre du droit international et qu'elle n'avait aucune signification.

L'un des termes du traité de 1960 par lequel Chypre obtenait de la Grande-Bretagne son indépendance, donne le droit à la Grèce et à la Turquie de maintenir des troupes dans l'île. Jusqu'à l'éclatement de la crise actuelle, la garnison turque comptait 650 hommes, l'armée grecque était forte de 950 hommes.

Par ailleurs, le vice-président de la république de Chypre, M. Fazil Kutchuk, a annoncé aujourd'hui qu'il accepterait de rencontrer Mgr Makarios, qu'il n'a pas vu depuis trois mois, si ce dernier consentait à désarmer les 1,400 "irréguliers" placés sous son commandement.

Il s'agit là d'une des cinq conditions posées par M. Kutchuk à une éventuelle rencontre avec le président Makarios. Parmi ces conditions, on note: arrestation des chefs de la force de sécurité "qui ont commis des atrocités"; fin de toutes les actions anticonstitutionnelles qui sont commises depuis le début de la crise; indemnisation de tous les Cypriotes turcs qui ont perdu leurs biens ou des membres de leurs familles.



UN PETIT SOMMET — Le colonel EDWARD LAMY, commandant du contingent canadien de la force de l'ONU à Chypre et le général Carver, commandant des troupes britanniques, à l'issue d'un entretien avec le président de Chypre, l'archevêque grec Makarios.

Téléphoto PC

Au Sud-Vietnam

Importante victoire contre les Vietcongs

SAIGON. (UPI,Reuter, AFP) — Au cours d'un violent combat qui s'est déroulé en fin de semaine et qui a duré près de 28 heures, les forces du gouvernement sud-vietnamien ont infligé une cuisante défaite aux Vietcongs. Un porte-parole militaire américain a déclaré que les forces gouvernementales ont peut-être tué la moitié des 400 guérilleros qui les attaquaient.

Six Américains ont été blessés, dont un grièvement, quand l'hélicoptère qui les transportait a été atteint par le tir des guérilleros. Le combat, qui a eu lieu à 60 milles au nord-ouest de Saïgon, s'est terminé hier matin. Le bilan des pertes gouvernementales s'établit à 14 morts et 26 blessés.

Cette importante victoire est survenue au moment où le régime militaire de Saïgon annonçait un nouveau programme de mobilisation et la création d'un service de défense civil.

Défense accrue

Ce programme, qui est loin de correspondre à celui que proposait le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, semble viser surtout à accroître les effectifs gouvernementaux de quelque 50,000 hommes, plutôt que de décréter la mobilisation totale.

Dissolution immédiate du conseil des notabilités, désignation "par le peuple", dans un délai de quatre à six mois, d'un organisme chargé d'élaborer une nouvelle constitution, "conformément aux aspirations de la population", et création d'un service de défense civil auquel seront astreints tous les hommes de 20 à 45 ans non militaires, telles sont les trois importantes décisions que vient de prendre le gouvernement sud-vietnamien.

Ces décisions ont été annoncées au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi par le général Do Mau, vice-président du gouvernement, chargé des questions sociales et culturelles. Le général a confirmé d'autre part la démission de M. Hathucky, ministre de l'Intérieur.

A Santiago du Chili

Bataille rangée entre marxistes et démocrates

SANTIAGO DU CHILI. (AFP) — Des vitres brisées, des voitures et des autobus démolis ou en partie calcinés et un relent de gaz lacrymogène témoignent encore à Santiago du Chili de la lutte rangée qui opposa, la nuit dernière manifestants et policiers, en plein centre de la capitale, à l'issue d'une réunion de prévistes.

Pendant plusieurs heures des groupes de jeunes gens déguenillés avaient manifesté leur colère contre la hausse du coût de la vie — thème des orateurs à la réunion des grévistes qui vient de se terminer à Santiago — en brisant tout ce qui leur tombait sous la main. Ce qui leur a valu d'être bombardés à coups de grenades lacrymogènes et douchés par les lances d'incendie dirigées contre eux par les forces de police. On ne signale pas de morts mais de nombreux blessés légers.

Pour le gouvernement, la centrale unique des travailleurs (CUT) d'obédience communiste qui a organisé la grève, est responsable des incidents de la nuit dernière, alors que pour la CUT, ils sont dus à des éléments étrangers au monde du travail. Cependant, dans les milieux anti-marxiste, on pensait hier que les communistes avaient voulu l'affrontement pour avoir un mort à reprocher au régime.

Les observateurs tendent à croire que les incidents de Santiago constituent, en réalité, un épisode de la lutte sans merci que se livrent marxistes et démocrates-chrétiens en vue des élections présidentielles prévues pour le mois de septembre prochain.

Johnson annonce à la presse :

"Rapprochement complet USA-Panama"

WASHINGTON. (AFP) — "Il existe un rapprochement complet des points de vue entre les Etats-Unis et Panama au sujet des questions en litige de part et d'autre", a affirmé le président Johnson à une conférence de presse improvisée qu'il a tenue samedi après-midi dans la salle de réunions du cabinet à la Maison blanche.

"Nos désaccords avec Panama ont duré plus longtemps que nous l'avions prévu", a-t-il rappelé. "Nous avons été sur le point de parvenir à un accord plusieurs fois, mais toujours (auparavant) il était survenu quelque chose qui provoquait un ajournement ou un délai". Mais aujourd'hui, a poursuivi le chef de l'exécutif, "nous sommes heureux d'avoir pu aboutir à un accord satisfaisant à tous les points de vues pour les deux pays".

Le président a déclaré que M. Jack Hood Vaughan, directuer de la branche latino-américaine du "Corps des volontaires de la paix", avait été désigné comme nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Panama.

Politique "claire"

Voici les autres points abordés par le président Johnson au cours de sa conférence de presse :

VIETNAM : "La politique des Etats-Unis au Vietnam est "parfaitement claire". Nous avons en gros quatre possibilités là-bas : étendre la guerre, plier bagages et nous retirer, essayer d'amener la neutralisation, et nous avons étudié cela dans le détail. Nous ne sommes pas en mesure de voir comment nous pourrions obtenir la neutralisation de cette région à la lumière de la situation telle qu'elle existe. Les Etats-Unis continueront donc leur politique d'aide, de conseils et d'appui matériel au Vietnam-Sud afin de permettre à ce pays de poursuivre aussi efficacement que possible sa lutte pour défendre sa liberté". Le président espère que, malgré les problèmes qui restent à surmonter, la situation pourra être améliorée. De toute manière, dans l'état actuel des choses l'idée de neutralisation ne paraît pas possible.

BRESIL : Il est encourageant de voir que la transition gouvernementale au Brésil a été constitutionnelle. Les Etats-Unis sont prêts à aider le nouveau gouvernement à trouver la solution aux nombreux problèmes qu'il doit résoudre. Ils sont également prêts à se joindre à leurs amis, ailleurs dans le monde, pour aider le Brésil.

OTAN : L'Alliance atlantique donne satisfaction. Certaines vues exprimées à son égard de temps à autre sont parfois inquiétantes. Les Etats-Unis respectent la tâche accomplie par l'Alliance. Ils sont heureux et fiers de celle-ci et estiment qu'elle est adaptée aux problèmes qui lui sont soumis.

FULBRIGHT : Le gouvernement des Etats-Unis ne partage pas les vues exprimées récemment par le sénateur Fulbright sur Panama et Cuba. Le discours du sénateur a été rédigé sans consultation préalable avec le gouvernement et ne représente que les vues du sénateur.

"K": l'équilibre des forces joue en faveur du communisme

KAZINBARCIKA, Hongrie. (UPI, AFP, PA, Reuter) — Le premier ministre Khrouchtchev a déclaré aujourd'hui que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, "l'équilibre des forces" penche du côté du communisme plutôt que du capitalisme.

Le chef soviétique, en tournée en Hongrie, s'en est pris une fois de plus à la Chine communiste et a mentionné le "bon sens" manifesté par le président Johnson et d'autres chefs politiques américains dans leur appréciation de la puissance soviétique.

S'adressant à des travailleurs de l'industrie chimique, M. Khrouchtchev a accusé le régime de Pékin de jouer avec la guerre, ajoutant que les déclarations bellicistes des communistes chinois ne sont pas le fruit d'un "excès d'intelligence" mais plutôt d'une carence.

Le chef du Kremlin a également défendu sa politique de coexistence pacifique en affirmant que les peuples de l'URSS ne "veulent pas la guerre", mais sont convaincus que "dans la concurrence pacifique entre les deux systèmes, les pays socialistes peuvent obtenir de nouveaux et grands résultats".

Au moment où M. "K" poursuivait sa campagne contre Pékin, M. Bobojan Gafourov reprenait à Moscou les accusations de racisme qu'il avait lancées à la récente conférence de solidarité afro-asiatique, à Alger. "La propagande chinoise ressemble tout-à-fait aux théories racistes existant dans certains pays d'Europe," dit-il. Il a confirmé les déclarations faites à son passage à Paris, le 31 mars, lorsqu'il avait confié à l'agence France-Presse que "les Chinois s'efforçaient d'unir les races jaunes et noires contre les Européens et la race blanche en général".

"J'en suis fier . . ."

Dans un discours prononcé hier soir devant un autre groupe de travailleurs hongrois à Miskolc, M. Khrouchtchev avait défendu sa politique du "pain et du beurre" et avait accusé les communistes chinois d'essayer de soulever le peuple russe contre lui.

"Mais je ne me sens pas honteux à la suite de ces accusations. J'en suis même fier. Elles m'apportent seulement plus d'orgueil et d'honneur."

Les Chinois ont accusé Khrouchtchev, il y a une semaine, d'être "le plus grand capitulard de l'histoire" et un "outil des Etats-Unis qui devrait être jeté à la poubelle".

Les communistes chinois avaient aussi accusé le premier ministre russe d'accorder trop d'importance à des problèmes sans intérêt pour la cause révolutionnaire. Ils citaient en exemple son idée d'élever le niveau de vie des peuples communistes.

M. "K" leur a répondu en ces termes : "Si nos gens commencent à être mieux habillés, à avoir de meilleurs souliers, à être mieux nourris, à vivre dans de meilleures maisons, enfin à augmenter leur revenu de façon qu'ils puissent répondre à leurs besoins et à leur formation intellectuelle, alors ils commenceront à vivre comme des êtres humains et ce sera leur renaissance."

Le leader russe, qui improvisait, s'est élevé avec indignation contre ceux qui veulent redonner vie au cadavre de Staline, qui veulent s'appuyer, non sur les idées du marxisme-léninisme, non sur la confiance et l'amitié entre les peuples, mais sur la hache et le couteau".



19e ANNIVERSAIRE — La Hongrie célèbre ces jours-ci le 19e anniversaire de sa libération de la "terreur nazie". La photo montre le premier ministre soviétique NIKITA KHROUCHTCHEV flanqué à gauche de JANOS KADAR, premier secrétaire du parti communiste hongrois et à droite du ministre de la Défense LAJOS CZINCE, au cours d'un défilé militaire sur la Grand'Place de Budapest. C'est au cours de cette manifestation que M. "K" a accusé le régime de Pékin de vouloir dresser le peuple soviétique contre lui.

Téléphoto UPI

Les partis se prononcent

MOSCOU. (AFP) — Pour la première fois depuis la publication, vendredi, du rapport Souslov, la "Pravda" a pu publier aujourd'hui une longue déclaration favorable aux positions soviétiques, faite par un dirigeant communiste d'Extrême-Orient. Il s'agit d'une déclaration de M. Peter Keuneman, secrétaire général du parti communiste cingalais. Le comité central de ce parti aurait expulsé plusieurs dirigeants prochinois, qui ont fondé leur propre organisation, tandis qu'ils ont réussi à s'assurer la majorité au sein de la centrale syndicale.

D'autre part, le parti communiste italien, le plus important d'Occident, s'est prononcé contre le projet Khrouchtchev de conférence au sommet des partis communistes, de crainte que ne s'ensuive une rupture officielle au sein du mouvement communiste mondial. C'est ce qui ressort d'une déclaration parue dans l'organe communiste, l'"Unita", où on précise cependant que le parti italien est contre Pékin et peut, selon l'évolution ultérieure de la situation, modifier sa position au sujet du projet de conférence.

Quant au parti communiste norvégien, il s'est prononcé contre le projet de conférence, à moins que celle-ci ne soit précédée d'une réunion préparatoire. Enfin, le parti communiste français, par son organe officiel, l'"Humanité" a attaqué les communistes chinois, leur reprochant d'ignorer les tendances actuelles du monde dans leur opposition à la politique khrouchtchévienne de coexistence pacifique.

Deux médecins belges arrêtés à la suite de la mort d'un bébé

BRUXELLES. (PC, Reuter) — Deux médecins belges ont été arrêtés "provisoirement" à Herentals, dans le nord de la Belgique, à la suite de la mort, hier, d'un bébé âgé de 15 mois.

Une enquête judiciaire a été ouverte sur la base d'informations selon lesquelles les soins médicaux n'ont été prodigués qu'avec retard à l'enfant. Ce dernier, du nom d'Eric Moons, est le plus jeune d'une famille qui a également quatre autres enfants.

Les deux médecins en état d'arrestation assuraient les services d'urgence dans la région. Ces services ont été mis sur pied par les associations médicales à la suite de la grève des médecins en Belgique.

Des rapports présentés à l'enquête judiciaire déclarent que le père avait convoqué le médecin de famille, mais ce dernier ayant fait savoir qu'il était en grève appela à son tour le service d'urgence situé à Herentals, à environ 10 milles de la résidence des Moons.

Les deux médecins du service d'urgence emmenèrent l'enfant malade à la clinique de Herentals, où l'enfant succomba.

Jusqu'ici, toutes les enquêtes judiciaires qui ont été ouvertes à la suite de décès pendant la grève ont conclu à l'innocence des médecins.

Des milliers de travailleurs ont manifesté aujourd'hui en guise de protestation contre la grève des médecins dans les régions francophones de la Belgique. Scandant des slogans hostiles aux médecins, les manifestants ont défilé à travers les rues des localités minières et industrielles voisines de la ville de Liège.

D'autre part, un groupe de maires de la région de Liège a été reçu par le ministre de l'Intérieur, M. Arthur Gilson. La délégation a demandé au gouvernement d'accorder aux municipalités le pouvoir de "réquisitionner" les médecins en grève en vue d'assurer les soins médicaux à la population.

A Herselt, près de Bruxelles, des travailleurs qui manifestaient devant la résidence d'un médecin en sont venus aux mains avec lui et un groupe de ses collègues. La police fut dépêchée sur les lieux pour rétablir l'ordre.

Le ministre de la Santé, M. Ernest Leburton, a déclaré, pour sa part, que "plusieurs médecins se rendent compte maintenant qu'ils ont commis une erreur en se mettant en grève". Le ministre a réitéré qu'un règlement pourrait intervenir, si les médecins retournaient au travail.

Les postes de gendarmerie le long de la frontière hollandaise ont été renforcés pour empêcher les manifestants contre les médecins de pénétrer en Hollande où les médecins belges exilés volontaires ont établi leur quartier général dans la ville de Valkenburg.

De nombreux médecins ont également gagné le "maquis" en France, au Luxembourg et en Allemagne d'où ils suivent l'évolution de la situation.

Pompidou: France et Japon ont un capital humain à conserver

TOKYO. (AFP) — "La France et le Japon ont, ensemble, à préserver un important capital humain, dans un siècle tourmenté. Nous sommes également fiers, à Tokyo et à Paris, de nos anciennes cultures, et nous trouvons dans notre histoire de constantes ressources pour forger notre avenir", a déclaré à son arrivée, ce matin, à Tokyo, le premier ministre de France, M. Georges Pompidou.

Celui-ci a déclaré "symbolique" que les Jeux olympiques, "création de la Grèce antique et partie intégrante de l'héritage culturel européen", doivent se dérouler cette année au Japon, "où leur succès est assuré d'avance grâce au sens de l'hospitalité, de l'honneur et de la compétition loyale, si caractéristiques de votre pays".

M. Pompidou s'est félicité de l'accord commercial conclu entre la France et le Japon, et il dit tout le prix qu'il attachait à l'audience que l'empereur se proposait de lui accorder.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	2 h.
5500	Abitibi	14	13⅞	14
—	Abitibi Pr	25	25	—
200	Algoma	61	61	61
3315	Alumin	33½	33¼	33½
—	Alum 4¼ Pr	42¾	42¾	—
—	Alum 1 Pr	22¼	22¼	—
550	Alum 2 Pr	47¾	47¾	47¾
—	Ang Cdn P	52	52	—
—	AngT 4½ Pr	45½	45½	—
—	AngT265Pr	52¼	52¼	—
—	AngT 290Pr	53	53	—
—	Argus	14	14	—
—	Arg 2.50Pr	51	51	—
—	Arg 2.60Pr	52	52	—
—	Arg 2.70Pr	52½	52½	—
—	Arg C Pr	11	11	—
2800	Asbestos	20½	20¾	20½
—	Ballś 5¼Pr	25	25	—
900	Bq CN	78½	78½	78½
78	Bq Imp	62¼	62¼	62¼
265	Bq Mont	64	63½	63½
—	Bq N-E	69	68¾	—
50	By PC	55½	55½	55½
350	Bq Roy	73½	73½	73½
220	Bq Tor-D	62½	62½	62½
400	Bathurst P	17¾	17½	17¾
—	Bathurst PA	53¾	53¾	—
—	Bathurst PP	20	20	—
725	Bell Ph	53¾	53¼	53¼
40838	Bell P drtx	126	119	125
—	Bow S P	51	51	—
—	Bow 5½ P	53½	53½	—
—	Bow Pap	6¾	6¾	—
4050	Brazil	320	315	320
850	BA Oil	31¾	31¾	31¾
1100	BC Forest	28	27¾	28
—	BC Power	46	46	—
300	BC Phone	58¾	58¾	58¾
—	BC Ph 5¼	105½	105½	—
—	Brckvl P	7¾	7¾	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck A	26	25¾	—
100	Bruck B	12	12	12
—	Build Pr	25½	25½	—
—	Bulolo	6¼	6¼	—
1600	Cal P	22½	22½	22½
25	Can C	43½	43½	43½
25	Can C P	28	28	28
—	CD Sugar	24	24	—
1100	CI Fndry	31¾	31½	31¾
—	CI Fdry4¼	90	90	—
—	Can Malt	21¾	21¼	—
25	C S L	58¾	58¾	58¾
—	C S L Pr	13¾	13¼	—
—	C Wire B	16	16	—
350	C Aviat E	9¾	9¼	9¼
2100	C Brew	10	10	10
—	C Brew A	49½	49½	—
—	C Brew B	52¾	52¾	—
1050	CBr Alum	10	10	10
—	C Bronze P	95¼	95¼	—
1100	C Chem w	720	720	720
—	C Conv A	400	400	—
—	C Conv B	500	500	—
—	C Fndtn	425	425	425
—	C Fdtn A p	17	17	—
—	C Hydroc	19½	19½	—
—	C I L	19¼	19¼	—
—	C I Pow	18	18	—
—	CI Pow P	47½	47½	—
100	C Marconi	395	395	395
2110	C P R	40¾	40½	40¾
—	C Pet p	12¾	12¼	12¾
—	C Pow &P	14½	14½	14½
—	C Refract	16	16	16
15	C Vickers	18¼	18¼	18¼
—	Can Wire	8	8	8
250	Centra Del	820	820	820
300	Chemcell	15½	15½	15½
—	Chem 1.75p	36¾	36½	36¾
—	Chrysler	49	49	49
—	Coghlin	7¾	7¾	7¾
25	Col Cell	12	12	12
—	Cons Bldg	11¼	11¼	11¼
520	Cons MS	14¾	14¾	14¾
3375	Cons Paper	40¾	40¾	40¾
100	Cons Text	11¾	11¾	11¾
—	Consu Glass	11	11	11
100	Coronation	5¾	5¾	5¾
—	Crain RL	13½	13½	13½
—	Cre Foncier	84	84	84
—	Cr Cork	75¼	75¼	75¼
—	Cr Zell	28	28	—
—	Crush Int	9¾	9¾	—
55	Denison	13½	13½	13½
100	Dist Seag	35¾	35¾	35¾
650	D Bridge	19	19	19
25	D Coal P	14	14	14
—	D Corset	14	14	—
150	Do Fasco	76	75½	76
900	D Glass	17½	17½	17½
—	D Glass Pr	19¼	19¼	—
—	D Lime	5¾	5½	—
500	Dosco	15¼	15	15
300	D Stores	18¾	18¾	18¾
2500	D Tar	19¾	19¾	19¾
—	D Tar Pr	21½	21½	—
200	D Text	23¾	23¾	23¾
—	D Text Pr	21½	21½	—
—	Donohue	28½	28½	—
125	Du Pont	46¼	46¼	46¼
—	Du Pont	82¾	82¾	—
—	Dupuis A	12¾	12¾	—
—	EC Trust	53	52½	—
—	E Kont	14	14	—
—	Eddy Match.	44½	44½	—
—	Enamel A	7	7	—
350	Falcon	69¼	69¼	69½
—	Fam Play	20¼	20	—
100	Fleetwd	20	20	20
—	Frosst A	17	17	—
1800	Fraser	32	31¾	32
—	GR BACI	14½	14½	—
—	Gr BRCI p	66	66	—
575	GL Paper	22¾	22¾	22¾
—	Hdx Andy	150	150	—
8000	Hawk Sidd	6¾	6½	6¾
400	Hollinger	31½	31½	31½
335	Home O	16¼	16¼	16¼
500	Home O	17¼	17¼	17¼
—	Horne Pf	325	320	—
—	H Smith p	44½	44½	—
665	Hd Bay M	69	69	69
—	Hud's Bay	13¾	13¾	—
—	Husky O	6¾	6¾	—
1050	Imp Oil	48¾	48	48¼
1180	Imp Tob	12¾	12¾	12¾
—	I Tob Pr	6	6	—
1035	Ind Acc	24	23¾	23¾
—	Inlnd CPr	16¾	16¾	—
—	Inld Gas	6¾	6¾	—
780	Int Nickel	84¼	84¼	84½
5	Int Pap	38	38	38
400	Int Util	23¾	23¾	23¾
375	Int Util pr	46¾	46¾	46¾
280	Interp PL	82½	81	82½
—	Iro Gl Pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10¾	10¾	—
135	Jabatt	19¼	19¼	19¼
50	Laura Sec	18½	18½	18½
375	Laur Fin	17¾	14¾	14¾
—	Laur Fw	350	350	—
200	Lewis	7¼	7¼	1¼
2045	Loblaw A	8¾	8	8¼
8330	Loblaw B	8¾	8¼	8¾
25	Loeb M	29¼	28¾	28¾
—	MacLare A	22¾	22	—
—	MacLare B	24½	24	—
25	MacMillP	28¼	28¼	28¼
—	Marit dr	38	38	—
—	Maritime E	21½	21½	—
405	Maritime T	20¼	20¼	20¼
13650	Mass F	20½	20	20½
10	MassF 5½	108	108	108
—	Met Stores	8¾	8½	—
—	Met Stra p	22	22	—
725	Miron 6%	11¾	11¾	11¾
550	Molson A	29½	29	29¼
100	Molson B	30¼	30¼	30¼
—	Mtl Loco	12¾	12¾	—
295	Mtl Trust	100	99½	100
475	Moore Corp	54	53¾	54
—	Morse A	12¼	12¼	—
—	Morse B	7¼	7¼	—
25	NFLD Lj	12	12	12
—	Nia W B	15½	15½	—
1630	Noranda	46¾	45¾	46¾
—	N Ont NG	21¼	21¼	—
75	N S Light	27¾	27¾	27¾
300	Ogilvie	13¾	13¾	13½
—	Ogilvie P	19¾	19¾	—
445	Ont Steel	29¾	29¾	29¾
1730	Pac Pet	12¼	12¼	12¼
1540	Page-Hers	27	26½	27
200	Penmans	30½	30½	30½
—	Placer	32½	32½	—
1610	Pow Cor	10¾	10½	10¾
90	Price Br	41½	41¾	41½
—	Price P	88¾	88¾	—
775	QN Gas	7¾	7¾	7¾
15	QNG Pr	103	103	103
15	Que Ph	49½	49½	49½
—	Que P 59 P	20½	20½	—
—	Que P 61 P	21	21	—
—	Reed Paper	8½	8½	—
300	Reitman's	12	12	12
—	Reitman's A	10¼	9¾	—
50	Rio Algom	13½	13¼	13½
132	Rockwell	45¾	45¾	45¾
200	Rolland A	9¼	9¼	9¼
—	Rolland B	10½	10½	—
60	Rolland Pf	91	91	91
25	Rothmans	11½	11½	11½
—	Russel A	10½	10½	—
400	St-L Ceb A	23½	23	23
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Crp A	101	101	—
1075	Salada F	11¼	11	11
25	Scott LaS	8½	8½	8½
—	Shell Can	16¾	16¾	—
—	Shell I Pr	26¾	26¾	—
—	Sher W	39	39	—
—	SherW Pr	130	130	—
400	Shop Save	12¾	12¾	12¾
105	Sicard	8½	8½	8½
12430	Simpsons	43½	43¾	43¾
50	Soc GF	9	9	9
—	Sogemins P	15¾	15¾	—
—	50 Southam	27¾	27¾	27¾
200	SS Steel	12	11½	11½
2615	Steel Can	23¾	23¾	23¾
1045	Steinbg A	28½	28¼	28¼
600	Texaco C	58	58	58
395	T Fin A	12	11¾	11¾
650	Tr C Crp	9¾	9¾	9¾
3480	Tr C PL	36¾	36½	36¾
1675	T Mt PL	17¾	17¾	17¾
—	Turnbull	11¼	11¼	—
—	Un Oil	12¾	12¾	—
—	Un Steel	425	425	—
465	Walk GW	34¾	34¾	34¾
—	Wn Knp	60	60	—
100	W Coast T	17¾	17¾	17¾
—	Wston A	18½	18¼	—
600	Wston B	17½	17½	17½
—	Wstn 4½	96½	96½	—
25	Zeller's	39	39½	39½

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1550	Ajax	10	9½	10
2700	Allied Tel	105	105	105
200	Alpha	50	50	50
400	Alpha (A)	140	135	140
—	Alscope	35	35	—
2000	Alsof	16	16	16
—	AMg Beau B	5	5	—
2000	Ameranium	8½	8	8
4600	A A Mloyb	229	220	229
—	Ang C Plp	$ 39	39	—
7000	Anthania	7	7	7
2000	Arno	5½	5	5½
2000	Augustus	32	32	32
—	Baker Talc	8	8	—
—	Band Or	9½	9½	—
—	Barvallee	4½	4½	—
43000	Bateman	14	13	13½
—	Belgium	$ 7¾	7¾	—
—	Bethlehem	675	675	—
4700	Black Hawk	115	115	115
—	Black River	13½	13½	—
300	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	31	31	—
2000	Bornite	8½	8½	8½
500	Bruneau	22	22	22
1000	Burnt Hill	40	40	40
10000	Calumet	4	4	4
—	Camflo	130	130	130
—	Camp Chb	500	500	—
—	C Colliers	$ 12¾	12¾	—
100	C Delhi	735	735	735
—	C Delhi w	210	210	—
—	C Dredge	195	195	—
—	CI Inv Tr	$ 28	28	—
—	CI In TP	$ 90¾	90¾	—
400	C Interur	310	310	310
—	C Sec Und	105	105	—
1000	Carbec	7	7	7
—	Cartier Que	6	6	—
100	Casavant	475	475	475
100	Catelli A	32	32	32
500	Cent Man	9	9	9
100	Cessland	115	115	115
32100	Chemalloy	167	153	160
3000	Chib Coppr	11½	11	11½
29000	Chipman	5½	5	5½
—	Cleveland	5	5	—
1000	Com O G	35	35	35
100	Commodor	440	440	440
2000	Commo w	140	140	140
4000	C Crama	74	71	72
500	C Dyna A	180	180	180
—	C Dv S P	$ 38	38	—
2000	C Mogador	25	24	24
—	C Nw Pac	10½	10½	—
60000	Copstream	27	26½	27
—	Cuvrtte A	$ 17	17	—
—	Cr MG (A)	$ 13¾	13¾	—
800	Delta Elec	280	275	275
—	Denault A	$ 21¼	21¼	—
2000	Dom Exp	16	16	16
2000	Dom Lease	15	15	15
—	D Oileloth	$ 33½	33½	—
—	Drum Wld	$ 10¾	10¾	—
1000	Dumagami	100	100	100
22500	Dumont	32	28	29
—	E Koot 7	165	165	—
—	East Sull	265	281	—
2000	East Vent	75	66	66
—	Electrolist	$ 10½	10½	—
—	Emp Oil	4	4	—
17500	Equity Ex	14½	13½	14
2000	Fab Met	15½	13	15
—	Fabi	$ 6	6	—
—	Fano	6½	6	6
10000	Fleet Robin	20	19	19
—	Flint Rock	6	6	6
1000	Fontana	4	4	4
7500	FT Reliance	28	27	27
7500	Fox Lake	21½	20	21½
—	Frigistors	55	55	—
—	Fundy	8	7	—
2500	Futurity	12	12	12
21000	Gair rts	100½	100½	100½
17000	Ghislau	37	35	37
100	G Autotron	380	380	380
1000	Glen Lake	115	115	115
3500	Gold Age	13½	12	14
—	Grissol	150	150	—
3000	Gui-Por Ur	21	20	21
—	Hastings	142	135	—
—	Inspiratn	130	125	—
200	Int Atlas	110	110	110
—	Int Ceram	5¾	5½	—
—	Intp Dredg	15	14	—
—	Inv Foun	$ 50	50	—
—	Jockey	365	365	—
3600	Jubilee	305	292	295
4500	K Desmond	57	51	53
200	Kenting A	450	450	450
2000	Kiena	475	475	475
200	Kodiac P	180	190	170
—	Kontiki	5½	5½	—
—	Lab Accp	8¾	8¾	—
100	Laduboro	80	80	80
—	Lamb A	$ 18	17¾	—
100	Lamgt A	$ 9¾	9¾	9¾
—	Langis Slv	33	33	—
—	Lingside	4½	4½	—
2500	Lithium	14	14	14
700	Malte Hy	30	30	30
7500	Massval	17½	17	17
—	Matachew	17	17	—
9550	McAdam	66	65	66
20000	McKinney	14	14	14
—	Meichers	$ 7	7	—
200	Meich Pr	$ 5¼	5¼	5¼
—	Mer Chp	18	11½	—
3000	Merrill	90	89	90
—	Md Chib	33	30½	—
15600	Midepsa	295	240	265
193500	Mistango	25	18	24½
8000	Molyb	50	45	48½
86100	Monpré	20	18	19
—	Mtl Refrig	$ 21	21	—
6400	Mt Pleas	115	112	113
300	MR Daire	$ 6	6	6
—	MR Rice	$ 12¼	12¼	—
—	Mussens	$ 11	11	—
—	NAut Vetn	170	150	—
14700	Nativ Min	15	13	14
10000	N Forma	5	4	4½
—	N Goldvu	12	11½	—
13000	N Imper	85	80	82
—	Newrich	39	38	—
3000	NW Amul	8	8	8
4000	Nocana	7½	7	7
—	Norac F	$ 12	12	—
—	NA Asbes	5½	5½	—
8900	NA R M	24	23	23
9100	North E	199	191	194
—	NW Canal	18	18	—
—	Novamines	28	26	—
10000	Opem Ex	17	15	17
100	Opemiska	960	960	960
160	PA Inv	410	400	410
5000	Pat Silver	8	8	8
—	Paudash	12	11	11
—	Paul Serv	17	16¾	16¾
850	Peace Riv	400	395	400
50	Pembroo El	28	28	28
—	Pennbec	7	7	7
500	Peso S	210	209	210
—	Phoenix O	48	48	48
6000	Pitt Gold	5	5	5
18500	Porcupine	8	7½	8
—	Pow C Ip	48	48	48
100	PowC 2p	$ 12	12	12
—	Provo G	180	180	180
—	Que Chib	21	20	—
—	Q Cobalt	245	175	—
7100	QInl M	53	52	52
3000	Que Smelt	11½	11½	11½
—	Que Ph 51	$ 20	20	—
—	Que PH 55	$ 19¾	19¾	—
25	Que Ph 56	$19¾	19¾	19¾
—	RM Bear A	17	17	—
5500	Red Crest	4	4	4
—	Ruby Foo	260	260	—
—	Rub W wt	20	20	—
300	StL Col	230	230	230
—	StL D Ld	78	75	—
—	Sangamo	$ 8	8	—
1200	Silver Reg	24	19	24
1000	Silv Sum	21½	21½	21½
16000	Silver T	15	13	15
—	Sobey's	$ 16½	16½	—
4000	S Dufft	10½	10	10
—	Spart Air	40	38	—
1700	Stairs Ex	120	115	118
2000	Std Gold	8½	8½	8½
200	Sullivan	200	200	200
—	Superpak	405	390	—
—	Surlaga	85	85	—
5100	Tache	14	11	13
700	Talisman	95	95	95
12000	Tazin	10	9	9½
—	Tib Expl	6½	6½	—
4500	Titan	8	7½	—
—	Tor & LI	123	97	—
—	Tr C Frze	$235	235	—
95300	Trsterre	137	125	130
800	Tru-Wall	380	375	380
—	U Canso	205	205	—
8000	Un Obalski	52	50	52
50	U Towns C	$ 15	15	15
300	V Der Hout	80	75	80
500	Vanguard	5½	5½	5½
—	Virginia	4	4	—
700	Wabasso	$ 17	17	17
—	Weedon	3½	3½	—
2050	Westburn	105	105	105
—	West Helm	25	25	—
1300	Westn M	660	660	660
1500	Westville	4	4	4
102500	White Star	30	28½	29½
—	Yorrk Sp	$ 6½	6¼	—
16000	Zulapa	53	52	53

Marché des bestiaux

Rapport transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture

(Réceptions à 11 h. le 6 avril)

MARCHE DE L'OUEST

BOVINS - VEAUX - PORCS - OVINS

150 95 10 —

Bovins — Les arrivages très légers se composaient principalement de bouvillons de qualité bonne et moyenne et de vaches communes et moyennes.

Veaux moyens $21.00-$23.00). Bouvillons d echoix $24.00-$25.25, bons $23.25-$24.00, communs $16.25-$21.00. Quelques taures communes ont rapporté $14.75-$17.75.

Bonnes vaches, $17.00-$17.50, meilleures jusqu'à $18.50, moyennes $16.00-$17.00, communes $14.50-$15.75, très communes $11.50-$14.25.

Bons taureaux $18.50-$18.75, communs et moyens $15.50-$18.25.

Veaux — Malgré les réceptions peu nombreuses le marché n'était pas très actif et les premières ventes ont rapporté environ $2. de moins qu'à la fermeture la semaine dernière. Bons veaux de lait $27.00-$29.00, quelques-uns $30., moyens $22.-$27., communs $15.-$19.

Porcs — Aucune vevnte.

MARCHE DE L'EST

Bovins 82; Veaux 154.

Bovins — Les réceptions se composent pour la majeure partie de taures et vaches de diverses qualités.

La demande est bonne et les prix sont stables comparativement à la semaine dernière.

Bonnes taures $19.50-$20., communes $14.-$17.

Bonnes vaches $17.-$17.50, moyennes $15.50-$16.75, communes $14.-$15, très communes $12.50-$13.50.

Veaux — Malgré une forte diminution le marché est lent et les premières ventes ont rapporté des la semaine dernière. Bons veaux de prix à peu près stables à ceux de lait $28.-$30., moyens $21.-$27., communs $15.50-$20.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne : cageots de bois : extra-gros 38.-39., gros 36.-38., moyen 32.-33., A-petits 26.-27., B 32., C 26.

Beurre : arrivages courants, admissible 92 : 51½, 93 : 51¾, non admissible 51.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 35, coloré 35¼.

Pommes de terre : en gros : Québec $1.30-$1.40 les 75 livres, 87 95 les 50 livres ; N.-Brunswick $1.05 à $1.10 les 50 livres ; 25 à 27 les 10 livres; Ile du P.-E., $2.00-$2.10 les 75 livres; $1.40-$1.50 les 50 livres; 33-35 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé de vaporisation no 1 en sacs 12¾ à 16 ; procédé au rouleau, no 1, en sacs 12 à 14, autre catégorie 12; de lait de beurre, 8½ à 9.

Le secteur minier très achalandé à Toronto

MONTREAL — La tendance de la cote à Montréal, vers l'approche de la clôture, était fractionnairement plus élevée, mais toutefois quelque peu irrégulière.

Les secteurs des industrielles et des papeteries marquaient les meilleures avances, les banques étaient légèrement en hausse tandis que les services publics fléchissaient très faiblement.

Le secteur minier, à la Bourse Canadienne, était généralement en hausse et le volume des transactions était assez fort.

A la Bourse de Montréal, parmi les titres gagnants, Massey-Ferguson, Dofasco, banque Toronto-Dominion et Falconbridge Nickel se haussèrent de ½ chacun: Dominion Tar et Loblaw "B" de ⅜ chacun, Loblaw "A" de ⅛, Hawker Siddeley de ½ et Trans-Canada Pipeline de ¼.

Du côté perdant, International Nickel recula de ¼, Great Lakes Paper de ⅛ et Brazilian était en baisse de 15 cents à 3.20.

Dans le secteur minier, Transterre gagne 9 cents, Chemalloy 9 cents, Mt. Pleasant 5 cents, Bateman Bay et Fabi ½ cent chacune. Mistango baissa de 4½ cents, Monpré était aussi actif mais inchangé à 19 cents.

L'indice de L'Echange à 139.6 marquait une avance de 0.4.

* * *

TORONTO — Les cours continuaient de progresser au milieu d'une très grande activité, à Toronto.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le volume des transactions dépassait celui de vendredi à pareille heure et était le plus élevé depuis le 12 septembre 1962.

Les banques, les boissons, les alimentaires, les sidérurgiques et les papeteries étaient tous plus forts et certains titres clé parmi ceux-ci, atteignaient de nouveaux sommets.

Noranda, Falconbridge et Hudson Bay Mining, parmi les principales valeurs des métaux usuels, étaient tous en hausse.

Les aurifères étaient également plus forts. Chez les pétroles de l'ouest, de premier ordre, Dome marquait un haute de 16½.

Le commerce des transactions était particulièrement élevé dans le secteur des spéculatives. Zulapa et Bunker Hill étaient très actifs et marquaient des gains de 10 à 5 cents chacune. Suivait American Leduc en baisse de 6 cents et également très actif.

L'indice de l'Echange à 89.35 marquait une avance de .52.



NEW YORK — L'ambiance de la cote à Wall Street était irrégulièrement en hausse au milieu d'un marché actif.

Les cuprifères avaient repris le terrain perdu depuis vendredi tandis que les lignes aériennes étaient en baisse à la suite de prises de bénéfices.

Les titres clé marquaient des gains et des déclins variant d'une fraction jusqu'à 1 et 2 points.

La reprise des cuivres était due aux déclarations de l'ambassadeur du Chili se rapportant au peu de chance qu'aura un candidat gauchiste d'être élu à la présidence aux prochaines élections.

Parmi les acieries, Lukens Steel, maintenant que les bénéfices de la compagnie sont connus, baissa d'environ 2 points sur des prises de bénéfices.

* * *

LONDRES — L'allure fut irrégulière aujourd'hui à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont été particulièrement faibles.

Parmi les titres canadiens, Hollinger et International Nickel ont enregistré de bons gains et Noranda ainsi que Consolidated Paper étaient aussi en hausse. Imperial Oil et Canadien pacifique ont toutefois baissé.

Les banques canadiennes se sont améliorées; mais les banques anglaises ont perdu du terrain.

Les aciéries et les tabacs ont baissé; Rank Organization, Associated Cement et General Electric ont aussi fléchi. Bowater et International Computers ont progressé.

La plupart des cuivres et des pétroles ont réalisé des gains.

* * *

PARIS — Le marché retrouve les très bonnes dispositions qui avaient présidé au déroulement des deux dernières séances. Les affaires ne sont pas très animées mais la demande s'assure de nouveau un très net avantage et la reprise des cotations se poursuit pratiquement sur toute la ligne dans les groupes de valeurs françaises.

Sans être aucunement négligeable, ce mouvement en avant est caractérisé par sa modération, ce qui, pour les professionnels fait bien augurer de sa solidité et espère-t-on, de sa durée. En quelques cas isolés, la contre-partie vendeur s'avère malaisée à rencontrer et l'on assiste à des déplacements de cours d'importance. Les achats sont en grande partie alimentés par l'abandon de positions par les vendeurs et aussi par des investissements du portefeuille collectif auxquels vient s'ajouter un certain courant de demandes de la clientèle proprement dite.

Les principes qui viennent d'être énoncés pour l'élaboration du budget de 1965 sont très favorablement commentés autour des groupes.

Aux valeurs étrangères, les allemandes bénéficient encore d'une très bonne demande. Les italiennes montrent plus de résistance et se retrouvent au voisinage de leurs niveaux précédents ; un peu d'irrégularité aux néerlandaises mais stabilité des britanniques. Malgré la grande fermeté de Wall-Street, les américaines n'enregistrent pas de grands changements. Bonne tenue enfin des mines d'or.

cote des grains

MARCHE A TERME :

3 AVRIL 1964

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	76½	76⅝	76½	76⅝
Juil.	77½	—	—	77½
Oct.	78½	—	—	78½
Déc.	—	—	—	76¾

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.15⅜	1.15⅝	1.14⅞	1.15⅛
Juil.	1.14⅝	1.15	1.14⅝	1.15
Oct.	1.14¼	1.14⅝	1.13⅞	1.14⅜
Déc.	—	—	—	1.13⅛

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.21	3.21	3.17¼	3.17⅛
Juil.	3.21	3.21	3.18	3.18⅜
Oct.	3.19¼	3.19¼	3.18⅛	3.18⅛
Déc.	3.17	3.17	3.16	3.16

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.43¼	1.43⅜	1.42¼	1.42⅜
Juil.	1.43⅜	1.43⅜	1.42½	1.42⅝
Oct.	1.42½	1.42½	1.41⅜	1.41⅞
Déc.	1.39⅛	1.39⅛	1.39¼	1.39¼

GRAINE DE COLZA :

MAI —— —— —— 2.54½

JUIL. —— —— —— 2.54¾

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE : 2 cw 75⅝ ; ex 3 cw 74⅝ ; 3 cw et ex 1 fourragère 73⅝ ; 1 fourragère 72⅝ ; 2 fourragère 69⅝ ; 3 fourragère 66⅝ ; fourragère mélangée 52.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.15⅛ ; 2 cw 2-rang et 1 fourragère 1.11¼ ; 2 fourragère 1.09⅝ ; 3 fourragère 1.06⅝.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.41⅛ ; 3 cw 1.37⅛ ; 4 cw 1.19½ ; ergoté 1.14½ ; sur voie 1.41¼.

LIN : 1 cw 3.16¼ ; 2 cw 3.11¾ ; 3 cw 2.77½ ; sur voie 3.16¼.

GRAINE DE COLZA :
No 1 CDN 2.52⅝.

MARCHE DU LIN

Prix au comptant 15½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.03	2.03½	2.00½	2.02
Juil.	1.37¾	1.37¾	1.56¼	1.57½
Sept.	1.60	1.60	1.58½	1.58¾
Déc.	1.65	1.65	1.63¼	1.63¾
Mars	—	—	—	—

MAIS :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clô